

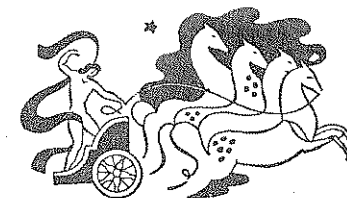
PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES DE PARIS

SÉRIE "TEXTES", TOME I

CORRESPONDANCE
de
B A B E U F
avec
L'ACADÉMIE D'ARRAS
(1785 - 1788)

publiée par
L'INSTITUT D'HISTOIRE
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

sous la direction de
MARCEL REINHARD
Professeur à la Sorbonne



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1) et critiques de
M. de Fossez et Mos

INTRODUCTION

Lorsqu'Advielle publia, en 1884¹, 39 lettres de Babeuf, il fournit une contribution précieuse à la bibliographie, à la formation de la pensée du révolutionnaire. Depuis cette époque, les historiens ont vécu sur ces données.

Advielle s'était pourtant rendu compte que plusieurs lettres de Babeuf lui manquaient et que celles qu'il avait publiées ne lui étaient connues que par le brouillon. Or la correspondance de Babeuf subsistait, elle était dans les archives familiales du destinataire, secrétaire de l'Académie d'Arras, Dubois de Fossez. C'est là qu'un chercheur, M. l'abbé Berthe, les a trouvées, à leur place, dans l'immense correspondance de l'Académie d'Arras². Grâce à ses indications, grâce aussi à la bienveillance de Monsieur de Fossez, il devient possible de compléter et de rectifier la publication d'Advielle; je tiens à les en remercier ici.

Désormais, au lieu de 39 lettres, c'est de 59 qu'il s'agit; au lieu du brouillon, c'est un texte définitif. Cet apport considérable permet de connaître un peu mieux cette période encore obscure de la vie de Babeuf, notamment de préciser l'élaboration de ses idées.

Les vingt lettres nouvelles se distribuent en cinq groupes : cinq en 1786, dont une en mai, une en juin, trois en octobre et novembre, puis trois en avril 1787, quatre en mai et juin, cinq en août et enfin trois de décembre à

1. V. ADVIELLE, *Histoire de Gracchus Babeuf et du babouisme*, Paris, 1884, 2 vol., in-8°. La correspondance de Babeuf et Dubois de Fossez occupe la seconde partie du 2^e volume et est paginée à part, de 1 à 264. Plusieurs des lettres publiées par Advielle ont été insérées dans les *Pages choisies de Babeuf*, publiées en 1935 par M. DOMMANGET. Il les a accompagnées de commentaires et de notes qui nous ont permis d'être bref. Des fragments figurent aussi dans P. LOUIS, *Cent cinquante ans de pensée socialiste de Gracchus Babeuf à Lénine*, 1938, dans M. LEROY, *Les précurseurs français du socialisme, de Condorcet à Proudhon*, 1948, et dans G. et C. WILLARD, *Gracchus Babeuf. Textes choisis*, 1951. La « *Correspondance de Londres* » (1-8 octobre 1789), publiée par V. M. DALINE, d'abord en 1956, puis dans les *Annales historiques de la Révolution française*, en 1958, prend la suite de la correspondance avec le secrétaire de l'Académie d'Arras. Les principaux ouvrages consacrés à Babeuf ont utilisé les lettres publiées par Advielle. Par exemple ceux de G. WALTER, *Babeuf 1760-1797*, 1937, J. LÉPINE, *G. Babeuf*, 1946. De même plusieurs articles, notamment de G. LÉFÈVRE, *Où il est question de Babeuf* (*Annales d'histoire sociale*, 1945, p. 82-86.)

(2) Voir Abbé BERTHE, *Une grande collection d'autographes : La correspondance de Ferdinand Dubois de Fossez (1742-1817)*; Paris, Le Vieux Papier, 1960; broch. in-8°, 9 pages.

avril 1788. Ces dernières prolongent considérablement la période de correspondance qui s'arrêtait jusqu'alors au 5 septembre 1787. De plus, la date de quatre des lettres déjà publiées est précisée ou rectifiée.

Les sujets traités dans ces lettres sont assez variés, toutefois le fil conducteur est fourni par les préoccupations agraires et sociales. La première lettre, datée du 15 décembre 1785, concerne « la division des fermes et exploitations des terres », sujet « qui ne peut offrir aux cœurs sensibles qu'une vaste carrière à la défense des droits de l'humanité ». C'était la question mise au concours par l'Académie d'Arras et à laquelle Babeuf avait consacré un mémoire que nous n'avons pas retrouvé. Le commissaire à terrier ne pouvait manquer de s'intéresser à un problème qui touchait de si près à sa profession, mais le « cœur sensible » épris « des droits de l'humanité » se préoccupait davantage des subsistances et des propriétés. La réduction des chemins, qui le retint ensuite, permettrait la restitution de terres aux cultivateurs. On a souvent remarqué le rôle important qui revient dans la genèse de la pensée babouviste à la profession et à la province de Babeuf, on en trouve ici une preuve.

Ainsi les premières lettres traitent des chemins, des terriers, des archi-ves seigneuriales, des cadastres. Babeuf a réfléchi à ces questions, il a préparé des publications, il envoie bientôt des prospectus, en attendant de communiquer les exposés sous forme de mémoire.

Or l'Académie d'Arras lui apporte un élargissement de ses vues sous la forme de ces utopies si fréquentes alors. Babeuf les reçoit avec empressement, dans l'espoir que ces systèmes pourront se réaliser grâce à des mesures concrètes, comme celles vers lesquelles son métier le tourne. Il faut insister sur ses réponses, ainsi dans les lettres jusqu'alors inconnues du 22 juin et du 5 novembre 1786, puis dans celles des 13 et 14 avril 1787.

Dans la première il apprécie très favorablement un mémoire « dont le système d'égalité et de proportion dans les fortunes... annonce bien l'ami de l'humanité... et se rapproche... des institutions de la nature ». La seconde a trait à une brochure annoncée par son correspondant et dont le titre est caractéristique : *L'avant coureur du changement du monde entier, par l'aisance, la bonne éducation et la prospérité générale de tous les hommes, ou prospectus sur les causes de la grande misère qui existe partout et sur les moyens de l'extirper radicalement*. Babeuf, loin de railler, lui accorde une bienveillante attention avant même d'en connaître le contenu, comme à tous les ouvrages « pénétrés du même sentiment d'humanité et de patriotisme ». La troisième montre le dessein d'utiliser l'Académie pour diffuser ses idées, intéresser le gouvernement et obtenir des réformes. C'est surtout la quatrième des lettres, celle du 14 avril, qui est révélatrice.

« A quelque moment de loisir, j'aurai l'avantage de vous dire ce que je pense sur le *changement du monde entier*. J'ai des idées (peut-être fausses) sur le mécanisme de son système... ». Cette transformation révolutionnaire de la société lui paraissait donc possible, autant que bienfaisante, propre à assurer le bonheur universel.

Ainsi ces nouveaux documents apportent-ils des compléments non négligeables aux données déjà rassemblées. Ils permettent aussi de mieux pénétrer les sentiments de Babeuf, qu'il s'agisse de mystifications, aux dépens de « la plus éveillée des Dames » de la localité, qu'il s'agisse surtout de l'amour paternel cruellement éprouvé par le décès d'une fille tendrement chérie. La lettre du 22 novembre 1787 exprime le déchirement d'un père à la perte d'un enfant qu'il éduquait seul, avec autant d'amour que d'admiration. Il a fallu cette douleur extrême pour que Babeuf fut amené à invoquer « le Ciel ». On peut noter aussi que, le 13 avril 1787, Babeuf déclare qu'il « aime François de Paule... c'est un saint vraiment honnête homme ». Babeuf n'a pas encore rompu avec le christianisme.

Enfin d'autres lettres publiées ici montrent que Babeuf s'intéressait au sort des esclaves noirs (lettre du 5 juin 1787) et qu'il suivait l'actualité politique, au point de renverser les rôles en proposant des documents à son correspondant (29 mai).

En ce qui concerne les lettres émanant du secrétaire de l'Académie d'Arras, il s'agit d'abord de quatre lettres ignorées d'Advielle, celles des 5 juin, 12 et 20 septembre, et 8 octobre 1787. Leur intérêt tient notamment à ce que deux d'entre elles sont exclusivement destinées à Babeuf. Or c'est là un point dont on ne saurait exagérer l'importance, les archives de Fosseux révèlent que les lettres adressées par le secrétaire de l'Académie d'Arras étaient des circulaires, ce qui modifie profondément leur signification. Le secrétaire avait organisé un remarquable service de correspondance dont M. l'abbé Berthe a reconnu l'organisation et qui permettait de multiplier les relations épistolaires à travers tout le royaume. Rien ne pouvait mieux favoriser la diffusion des idées, le rayonnement des Académies, rien non plus ne peut mieux informer les historiens. C'est pourquoi, M. l'abbé Berthe a consacré sa thèse de doctorat à l'exploitation de ces vastes archives.

Pour Dubois de Fosseux, il s'agit de disposer du plus grand nombre possible de correspondants, de tous états, de toutes régions. Babeuf s'ajoute donc, comme une simple unité à une longue liste, il prend rang parmi ces épistoliers désignés par une lettre et un numéro : le « correspondant 24 X », le « correspondant 22 K ». Il fournira une voix, une pensée de plus dans l'ensemble des réponses aux innombrables questions qui lui seront posées comme aux autres. Car, en dépit des apparences, il ne recevra pas de véritables lettres personnelles, ce ne seront que des circulaires, plus exactement des circulaires composites, dont les éléments constitutifs seront dosés pour chacun, ou chaque groupe de correspondants.

Voici la lettre du 12 octobre 1786. Elle est composée de onze paragraphes; sur ce nombre cinq seulement sont personnels, les six autres ne sont que des fragments de modèles généraux portant la référence 2J, 2B, 2H. Encore ne s'agit-il que d'une des premières lettres adressées à Babeuf : Dans la suite les circulaires fourniront à peu près toute la substance. Ainsi, le 9 mai (29^e lettre), il n'y a pas un mot qui soit spécialement destiné à

Babeuf, le texte correspond à la circulaire 6 K, la formule de politesse à la catégorie 6 N1. Elle est d'ailleurs bien flatteuse. « Je ne pourrai jamais vous exprimer avec autant de vivacité que je l'éprouve l'étendue des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être... ». Babeuf prit cela pour lui, et les historiens ont suivi cette interprétation, faute d'être initiés. Il est donc très exagéré de considérer Dubois de Fosseux comme correspondant personnel de Babeuf, il s'agit de l'Académie.

Advielle a remarqué que certaine lettre portait deux numéros : l'un correspondant au destinataire, l'autre à l'ensemble du courrier de Dubois de Fosseux. Il a remarqué aussi l'abondance de ce courrier, mais sans pouvoir en soupçonner la nature. Pourtant quelques signes auraient pu l'intriguer, ainsi les correspondants 24 X et 22 K; faute de pouvoir en pénétrer la signification, il a préféré supprimer ces passages énigmatiques, sauf exception, et, dans ce dernier cas, il ne les a pas commentés. Il était nécessaire de connaître la correspondance générale de Dubois de Fosseux, pour comprendre.

Il s'agit donc de distinguer dans chaque lettre de Dubois de Fosseux, la part des circulaires et la part du texte rédigé spécialement pour Babeuf³. Celle-ci est des plus minces, Dubois de Fosseux fut beaucoup moins le correspondant de Babeuf qu'on ne l'a cru et qu'il ne semblerait; les historiens, tout comme Babeuf, ont été trompés par les apparences. Comment ne pas se laisser prendre à une lettre qui commence en ces termes si directs : « Je vois que vous souriez »... ?

Cette organisation épistolaire géante était infiniment ingénieuse. Il s'agissait d'en éviter les frais de poste, aussi bien pour l'Académie d'Arras que pour ses correspondants. Dans le cas de Babeuf c'était indispensable. Il revint lui-même sur ce point à diverses reprises.

Dubois de Fosseux avait obtenu de l'intendant Esmangart, et de Calonne, l'autorisation de faire passer sa correspondance par l'hôtel de l'Intendance; elle y était contresignée et le destinataire n'avait rien à payer. Assurément le succès n'était pas toujours assuré, les bureaux pouvaient manquer d'exactitude, mais c'était exceptionnel. En cas d'échec, il fallait se garder de protester, car il s'agissait d'une autorisation tacite.

Il advint que des paquets furent ouverts et taxés, à la suite de quoi le système fut mis en question en août 1787, et menaça de faire disparaître la franchise; c'eût été un coup fatal, mais les choses s'arrangèrent, la 54^e lettre de Dubois de Fosseux expose les précautions qu'il fallait prendre désormais.

En principe la périodicité était fixe, hebdomadaire, Dubois de Fosseux s'excusait d'y manquer. En fait, tantôt la fréquence fut beaucoup plus considérable, tantôt plus faible. Babeuf bénéficia bientôt du régime privilégié des correspondants assidus, les 80 qui recevaient les compte-rendus des séances de l'Académie d'Arras. Pourtant, le rythme hebdomadaire permet-

3. Voir ci-après, p. X. Présentation des documents.

tait de ne pas enchevêtrer une correspondance qui était ralentie par le recours à l'Intendance, il fallait en moyenne une semaine pour que la lettre atteignit le destinataire à Roye.

Enfin l'empressement de Babeuf pouvait accroître le rythme, devenu proportionnel au nombre des lettres, il pouvait aussi le ralentir, comme il advint avant la cessation de ces échanges. Au total, il dura de décembre 1785 à avril 1788.

Ces circulaires portaient sur les séances de l'Académie d'Arras, abordant ainsi des questions littéraires certes, mais aussi économiques, voire même techniques, au gré d'une curiosité très largement ouverte, mais aussi superficielle. Cette Académie, où siégèrent Carnot et Robespierre, a suscité des recherches; les unes ont fourni des données sur les séances grâce aux procès-verbaux, d'autres permettront d'en mesurer le rayonnement quand M. l'abbé Berthe en aura fait connaître l'immense correspondance.

Si l'on veut y chercher comment la pensée de Babeuf y fut reçue, il faut tenir compte uniquement des passages étrangers aux circulaires et qui le concernent exclusivement.

On remarque le scepticisme avec lequel sont accueillis les projets de réorganisation du monde, le refus discret de mettre au concours le sujet proposé par Babeuf sur « la plus parfaite égalité » et sur « la mise en commun du sol et des produits de tous les genres d'industrie », alors que « badinages » sur « la Dame la plus éveillée » sont loués chaleureusement : « Voilà ce qui s'appelle bien répondre à mes intentions ». Il est certain qu'un abîme séparait les deux correspondants.

La comparaison, désormais possible, entre les minutes publiées par Advielle, et le texte envoyé par Babeuf, montre des soucis de style et aussi des retouches exprimant l'évolution des sentiments à l'égard de l'Académie et de son secrétaire. D'abord la gaucherie exprime la timidité devant des personnages considérables; peu à peu Babeuf se sent plus à l'aise, il prend confiance, il devient même parfois audacieux. Enfin l'impatience le gagne devant la futilité, la diversité, l'incohérence de certaines enquêtes.

Dubois de Fosseux s'impatiente à son tour. Il adresse coup sur coup, en septembre 1787, trois lettres originales — dont deux étaient jusqu'alors inconnues. Toutefois l'interruption de la correspondance fut beaucoup moins rapide qu'on ne l'avait cru jusqu'alors. Babeuf envoya encore trois lettres de décembre 1787 à avril 1788.

Le ralentissement fut lié aux difficultés croissantes s'opposant à la franchise postale, le courrier de l'Académie fléchit beaucoup — de plus de moitié — à partir d'octobre 1787. Il n'en reste pas moins qu'une certaine lassitude coïncide avec des soucis nouveaux, avec des déceptions aussi. Babeuf a perdu sa fille, il ne parvient pas à être admis dans l'Académie d'Arras, il s'intéresse aux événements, à la révolution qui vient. Dubois de Fosseux est pris par les États d'Artois, et surtout il est sensible au silence

de Babeuf. Ainsi se dénoua une correspondance qui, à l'époque, semblait à peu près négligeable dans le puissant ensemble des relations épistolaires de l'Académie d'Arras, mais qui parut assez importante à Babeuf pour qu'il l'ait soigneusement conservée.

On souhaiterait pouvoir préciser si les lettres de Babeuf furent communiquées, intégralement ou partiellement, aux autres correspondants, et les remarques qu'elles auraient pu leur suggérer. Ainsi serait pleinement exploitée une source jusqu'ici bien incomplètement connue.

Marcel REINHARD

*Professeur à la Sorbonne
Directeur de l'Institut d'Histoire
de la Révolution française*

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS

1. L'ensemble des lettres est classé par ordre chronologique. Lorsqu'une lettre de Babeuf porte la même date qu'une lettre de Dubois de Fosseux, nous avons placé celle de Babeuf en premier lieu puisqu'il s'agit d'une réponse à une lettre antérieure.

2. Pour les lettres de Dubois de Fosseux, les passages reproduits en caractères ordinaires sont ceux des circulaires; les passages en caractères gras sont ceux destinés uniquement à Babeuf; les passages entre [] sont ceux omis par Dubois de Fosseux dans la rédaction définitive de sa lettre, par rapport au brouillon.

3. Pour les lettres de Babeuf, on a, de même, placé entre [] les passages omis par Advielle qui a reproduit, non le texte définitif de la lettre, mais le brouillon.

4. Chaque lettre est suivie de la référence et des variantes au texte publié par Advielle, ou de l'indication qu'elle est inédite.

CORRESPONDANCE DE BABEUF AVEC L'ACADÉMIE D'ARRAS (1785 - 1788)

TEXTES

1

RÉPONSE [DE DUBOIS DE FOSSEUX]

A UN MÉMOIRE DE M. BABEUF, *commissaire à terrier,*
rue de Paris, n° 80, à Roye.
1785, 6 décembre¹.

J'ai reçu, Mr, le 4 de ce mois le mémoire² que vous m'avez adressé sur la question proposée³ par l'Académie⁴ pour le prix qu'elle doit décerner vers Pâques 1786. Si votre but a été de faire part de vos lumières à l'Académie, elle vous doit des remerciements; mais si votre intention étoit de concourir pour le prix, il faudroit que vous n'eussiez pas eu la connaissance du programme qui a été distribué. Vous y auriez vu, Monsieur,

1°) que les mémoires doivent être reçus^(a) avant le premier décembre, et le votre n'est parvenu^(b) que le 4.⁵

2°) que les auteurs ne doivent^(c) pas se faire connaître et vous signez votre ouvrage.

3°) que ces mémoires doivent m'être adressés franc de port ou sous le couvert de Mr l'Intendant.⁶

Voilà autant de motifs d'exclusion qui par leur réunion me consolent en me persuadant que vous n'avez pas de prétentions sur ce prix.

Je vous envoie^(d) un programme au cas que^(e) vous vouliez concourir l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, ...

VARIANTES ADVIELLE, p. 14 : (a) remis; (b) arrivé; (c) devaient; (d) envoye; (e) au cas où.

1. *Arch. privées* Dubois de Fosseux, Correspondance, pièce n° 5.
 2. Ce mémoire n'a pu être retrouvé. Il ne s'agit pas, comme le croyait Advielle, de celui sur la réduction des chemins que Babeuf envoya à l'Académie d'Arras en 1786 (Voir ci-après lettre 4).

3. « Est-il utile en Artois de diviser les fermes ou exploitations des terres ? Dans le cas de l'affirmative, quelles bornes doit-on garder dans cette division ? » (DELANDINE, *Couronnes académiques ou Recueil des prix proposés par les Sociétés savantes...*, Paris, 1787; t. I, p. 192, n° 385). Il s'agit d'un sujet qui peut « offrir une vaste carrière à la défense des droits de l'humanité ». (Voir ci-après, lettres 2, 5 et 6).

4. La Société littéraire d'Arras reçut, par lettres patentes du roi, le titre d'Académie royale des Belles Lettres, le 20 août 1773. Ses membres jouissaient « des mêmes honneurs, privilèges, franchises et libertés dont jouissent les membres de nos Académies de Paris, à l'exception du droit de committimus » (A. LECESNE, *Histoire d'Arras*, II, 650). Voir aussi Abbé VAN DRIVAL, *Histoire de l'Académie d'Arras*, 1872, 1 vol., in-8°; L. CAVROIS, *Origine de l'Académie d'Arras*, 1866, 1 vol., in-8°. L'inventaire des archives de cette Académie a été publié dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras*, 2^e série, t. 28 (1897). La presque totalité du fonds a été détruite pendant la guerre de 1914-18 (*Répertoire des bibliothèques des départements*, p. 262).

5. Envoi du 21 novembre.

6. Voir ci-dessus, *Introd.*, p. VIII, et ci-après, lettres 4, 7, 8.

2

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1785, 15 décembre¹. — Roye.

Monsieur,

Il est bien vrai que lorsque j'ai conçu l'idée de répondre sur la question proposée par l'académie, j'étais beaucoup moins guidé par un motif de cupidité² que par l'intencion de lui comuniquer mon avis^(a) sur un sujet qui ne peut offrir aux cœurs sensibles qu'une vaste carrière à la défense des droits de l'humanité : sujet susceptible sans doute d'être mieus soutenu par une plume moins faible que la mienne, mais que je doute pouvoir être mieux senti par une ame qui en soit plus pénétrée.

(^b) Je ne dissimulerai cependant pas, Monsieur, que je n'eusse été charmé que mon Mémoire eût (^c) été dans le cas d'arrêter un moment les yeux de l'illustre compagnie de laquelle vos talents vous ont mérité de devenir membre. J'aurais borné mes desirs à cete seule faveur, étant très éloigné de me flater que cet ouvrage eût été (^d) digne de satisfaire pleinement l'académie sur la proposition anoncée (^e) et par suite qu'ele eût dû le distinguer entre (^f) tant d'autres qui sans doute lui ont été présentés et doivent être plus faits (^g) pour prétendre au couronnement, de manière que je ne regrette pas autrement (^h) d'avoir négligé de m'instruire des condicions du progrâme du 6 avril dernier, à toutes lesquelles j'ai semblé prendre à tache de manquer. (ⁱ) Je suis très reconaissant Monsieur, de votre atencion gracieuse, touchant l'envoi que vous m'avez fait de ce progrâme, et en cete considéracion (^j) quoi que mon petit Essai eût été sans réussite, Je ne me rebuterai pas, (^k) et je profiterai des facilités que vous voulés bien me donner, come à titre d'encouragement. (^l) Elles seules pouront à la vérité ranimer mon peu de zèle et supléeront peut-être à la médiocrité de mes talents, lorsqu'en me

conformant aux condicions requises, je tenterai une meilleure fortune sur la seconde question du progrâme, à laquelle je bornerai mes prétencions, (^m) en ce que la première³ a pour objet une partie sur laquelle je n'ai nules notions.

J'ai l'honneur d'être avec la plus (ⁿ) parfaite considéracion,
 Monsieur

Votre très humble et très-obéissant serviteur.
 BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 15 : (a) mes idées; (b) Mais je; (c) eut arêté; (d) eut été dans le cas de satisfaire; (e) sur sa proposition; (f) parmi; (g) sans doute, ont été présentés et sont plus faits; (h) que je n'ai pas autrement à regréter; (i) programme que vous me faites l'honneur de m'adresser; (j) Je suis, Monsieur, très reconnaissant de cette attention gracieuse et quoique; (k) point; (l) donner pour redoubler de zèle et suplérer à la médiocrité de mes talents; (m) requises. Je pourrai donc tenter une meilleure fortune, en écrivant dans les formes requises un Mémoire sur la seconde question de ce programme seulement; (n) avec une parfaite.

1. Reçue le 21. Les lettres des correspondants de Dubois de Fosseux ne sont pas numérotées dans ses dossiers, et portent seulement la date de réception. Advielle re-produit celle-ci sans indication de date.

2. Le prix comportait l'attribution d'une médaille d'une valeur de 500 livres. (Cf. DELANDINE, *Couronnes académiques ou Recueil des prix proposés par les Sociétés savantes*, Paris, 1787, t. I, p. 192. (Paris, in-8°; B.N. Z 28459).

3. Van Drival note en effet (p. 60) qu'en 1785, le prix sur la question suivante ne fut pas attribué : « Quelles furent autrefois les différentes branches de commerce dans les contrées qui forment aujourd'hui la province d'Artois, en remontant même au tems des Gaulois ? Quelles ont été les causes de leur décadence, et quels seroient les moyens de les rétablir, notamment les manufactures de la ville d'Arras ? » (*Ibid.*, p. 59). Elle fut remise au concours de concert avec celle qui portait sur le nombre des chemins. C'est probablement à la question de 1785 que Babeuf fait allusion.

3

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 11 mai¹.

J'ai vu avec plaisir, Mr, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que vous vous proposez de concourir pour l'un des prix que nous devons décerner l'année prochaine. Ayez soin surtout de ne pas vous faire connaître, car nous sommes très rigides sur ce point et ce seroit un motif d'exclusion. Permettez-moi aussi d'ajouter qu'il faudra que vos idées soient un peu plus développées et que voire mémoire ait une certaine étendue, on ne peut pas moins qu'un bon quart d'heure ou une petite demi-heure de lecture. Vous pouvez me l'adresser sous le couvert de M. Esmangart, intendant de Flandre et Artois, en son hôtel à Lille. Si vous me faites l'honneur de m'écrire, je vous prierai de m'envoyer aussi voire lettre par la même voye. (^a)

J'ai l'honneur de vous envoyer le programme de nos prix pour 1787

et 1788. Je vous prie de m'en accuser la réception et de me marquer si ma lettre vous sera parvenue contresignée.²

Lorsque j'aurai eu votre réponse je vous enverrai l'extrait de notre dernière séance. Cette séance a été double, l'abondance des matières nous a obligés de la partager en deux jours consécutifs, cependant elle a duré trois heures le premier jour et quatre heures et un quart^(b) le second.³ Elle a été honorée de la présence d'une foule de citoyens les plus distingués de notre ville, d'une grande partie des officiers des trois régimens qui y sont en garnison,⁴ de beaucoup de dames et de plusieurs habitans des villes voisines.⁵

J'ai l'honneur d'être, M. ... (c)

VARIANTES ADVIELLE, p. 16 : (a) Ce paragraphe prend place après les deux suivans; (b) quatre heures un quart; (c) formule omise.

1. Pièce n° 496.

2. Voir ci-après, lettre n° 6.

3. La séance du premier jour aurait duré de 4 h. 1/2 à 7 h. 40 et celle du lendemain de 4 h. 1/4 à 8 h. 1/4 (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 61). Le 26 avril eut lieu la distribution des prix sur la question de la division des fermes; puis le directeur, Galametz, lut une dissertation sur le bonheur; enfin trois nouveaux académiciens furent reçus : Le Gay, Champmorin et Taraget. Le 27 Robespierre parla pendant 1 h. 3/4, sur la législation relative aux bâtards, puis Lenglet prononça un discours et Le Gay récita deux poèmes. La séance se termina par l'éloge de Harduin (A. PARENTY, *Etude sur les almanachs d'Artois*, p. 32). Cf. Abbé BERTHE, *Les Académies d'Arras et de Metz. Leurs relations au temps de Robespierre*, dans *Revue du Nord*, n° 169, p. 43.

4. Cf. *Etat militaire de la France pour l'année 1787*, p. 274. Parmi les officiers en garnison à Arras figurent 8 membres de la famille de Flûe qui joua un rôle important dans l'histoire de la Suisse, et dont l'un des membres a laissé une relation sur la prise de la Bastille. L. Carnot était aussi à Arras, mais il n'entra à l'Académie qu'en 1787.

5. Extrait de la circulaire H.

4

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 21 may¹. — Roye.

Monsieur,

Je reçois dans le moment la Lètre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 du courant, avec le progrâme des prix de 1787 et 1788, le tout contresigné sur une première enveloppe *académie d'arras*, et sur une seconde *De Calonne*.²

Je vérai avec plaisir, Monsieur, selon que vous avés la bonté de me promètre, l'extrait de votre dernière séance, dans lequel je serai encore certainement bien satisfait de remarquer le nom du sujet qui a mérité le couronnement de l'Académie. Je vous remercie infiniment de la complaisance avec laquelle vous me rendés compte des circonstances agréables et intéressantes qui ont accompagné la tenue de cète séance, et je partage avec vous la satisfaxion éprouvée et qui était bien le moindre hommage que M.M. avaient lieu d'atendre, d'un nombreux concours de spectateurs dont la noblesse des

sentiments, marquée au coin de la grandeur d'ame, les a portés à se pénétrer assés de l'importance des questions à traiter dans cet auguste Comité, pour se déterminer à se piquer du noble orgueil de s'empresser à l'envi d'aler entendre la discussion de points aussi essentiels, et susceptibles par la conséquence de leur genre, d'intéresser tant de classes de citoyens.

Oui Monsieur, je me propose toujours come j'ai eû l'honneur de vous le mander, et encor plus d'après vos gracieus encouragemens, je me propose toujours, dis-je, de concourir pour le pris relatif à la réduction des chemins,³ sujet qui n'est point du tout étranger à la partie que je professe, et par laquelle je pourais peut-être, Monsieur, vû votre qualité de seigneur de paroisse,⁴ avoir l'avantage de vous servir avec quelqu'utilité : C'est à cète occasion que j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire d'un petit essai que je viens de produire, et qu'on pourrait en quelque sorte regarder come le Prospectus d'un ouvrage sur la *manutencion des archives seigneuriales et la confézion et perpétuacion des tériers*,⁵ que je projète d'exécuter, et dans lequel je médite un nouveau plan de métode que je crois plus certain que ceus adoptés jusqu'à l'heure,⁶ come peut être pouriés-vous en faire la remarque si vous daignés lire ce petit recueil de mes réflexions, dans lequel je me persuade que vous apercevrés le vrai motif qui m'a dirigé, lequel n'a point été, come certaines personnes pourraient se l'imaginer, le desir blamable de dénigrer mon confrère parisien.⁷

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considéracion

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 27.

2. Voir ci-après lettre n° 7. Calonne était grand maître des Postes et Messageries.

3. La question était ainsi posée : « Est-il avantageux de réduire le nombre des chemins dans le territoire des villages de la province d'Artois, et de donner à ceux que l'on conserveroit une largeur suffisante, pour être plantés ? Indiquer, dans le cas de l'affirmative, les moyens d'opérer cette réduction » (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 60). Babeuf envoya à l'Académie d'Arras un mémoire qu'Advielle aurait retrouvé dans les papiers de cette dernière et qu'il reproduit (II, 1-14). Ce mémoire porte l'ex libris suivant : « Désirer que tout soit bien est le vœu du philosophe ».

4. Dubois de Fosseux avait perdu son père en 1751, alors qu'il était âgé de 9 ans. Ancien écuyer du roi, ses armes étaient « D'azur à 3 coquilles d'or posées 2 et 1 (ADVIELLE, II, 14 note 1). Il devint par héritage, seigneur de Fosseux, paroisse proche d'Arras (LAROUCHE, *Discours de réception* prononcé à la séance publique du 27 août 1856, Arras, 1857, in-8°, p. 5).

5. Sans doute son *Mémoire peut être important pour les Propriétaires de Terres et de Seigneuries, ou idées sur la manutention des Fiefs*. S.l.n.d. [1786], 30 p. in-4°. Advielle a eu entre les mains l'exemplaire de Babeuf (I, 481). Il montre que l'auteur a entretenu une correspondance avec Aubry de Saint Vibert et que cet ouvrage en annonce un plus important. Un exemplaire de ce *Mémoire* est conservé à l'Institut du Marxisme-Léninisme à Moscou.

6. Cette question donna lieu, à l'époque, à plusieurs publications dont celle d'Aubry (Ch. Louis), *Les terriers rendus perpétuels ou Mécanisme de leur confection...* [par Aubry de Saint-Vibert], Paris, 1787, 6 parties en 1 vol., in-f° (B.N. F 1949; Arch. nat., AD* 10).

7. Ch. Louis Aubry, frère d'Aubry du Bouchet, député de Villers-Cotterets aux Etats Généraux de 1789. Après s'être livré à diverses spéculations industrielles, il fonda une librairie à Paris pour la vente de ses propres œuvres. Il y réussit mal et mourut en 1817 (*Biographie Hæfer*, III, col. 587).

5

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 1^{er} juin ¹.

Je vous suis infiniment obligé du mémoire ² que vous avez bien voulu m'envoyer, il m'a prouvé combien vous êtes instruit sur la manutention des fiefs seigneuriaux, et quel ordre vous êtes capable de mettre dans leur régie. Il serait bien à désirer, Monsieur, que votre méthode fut suivie partout; il en résulterait les plus grands avantages, mais les choses les plus utiles s'établissent difficilement. On tient partout aux anciens usages, et le jour de la raison luit avec peine à des yeux prévenus.

Je joins à ma lettre, Monsieur, l'extrait des deux séances de notre Académie. Je compte bien que cet envoi vous parviendra contre-signé, comme celui qui l'a précédé.

Comme il me semble, Monsieur, que vous aimez les sciences et les belles lettres, vous ne serez pas fâché sans doute que je vous parle de quelques productions nouvelles des membres de notre Académie.

M. Gosse, ³ prieur d'Arrouaise, un de nos confrères, vient de faire paraître un volume in-4^e qui contient l'histoire de la Congrégation d'Arrouaise. ⁴ Il vient aussi de sortir de la presse un petit volume de poésie intitulé: *Mes Souvenirs*, ⁵ dont M. Le Gay, avocat, ⁶ un autre de nos confrères, est l'auteur.

M. Delegorgue, ⁷ auteur du mémoire couronné l'a aussi fait imprimer. Je m'étiendrai davantage sur ces ouvrages dans une autre lettre, si vous le désirez.

Je crois que M. Delestré du Terrage ⁸ fera aussi imprimer le mémoire qui a eu l'accessit ⁹ et dont il est l'auteur comme vous l'aurez vu par l'extrait de nos séances.

Je serai fort aise, Monsieur, d'entretenir une correspondance avec vous si cela vous est agréable.

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 16, et non retrouvée dans les Archives Dubois de Fosseux; c'est pourquoi les renvois aux circulaires n'y figurent pas.

1. L'original de cette lettre est conservé « aux Archives de l'Institut du Marxisme-Léninisme à Moscou (Renseignement aimablement communiqué par V. DALINE). Lors du colloque sur « Babeuf et les problèmes du babouvisme », tenu à Stockholm le 21 août 1960, V. Daline a divulgué l'existence, dans les mêmes Archives, d'un brouillon de lettre de Babeuf à Dubois de Fosseux qu'il date du début de juin 1786. Ce texte qui traite de la réunion des fermes, montre que Babeuf est l'adversaire des gros laboureurs qui n'améliorent pas les méthodes de culture et constituent une menace très grave pour les manouvriers. Il préconise l'installation de fermes collectives. Nous avons demandé copie de cette lettre à l'Institut du Marxisme-Léninisme, sans succès, bien que nous eussions communiqué à M. Daline, sur sa demande, le texte de la lettre du 22 juin qui traite « les mêmes problèmes, mais dans des expressions bien plus prudentes et contenues ».

2. Voir ci-dessus, lettre 4, note 5.

3. Antoine Alexandre Joseph Gosse était né le 23 fév. 1744 d'une famille célèbre à Saint-Amand. Il entra assez jeune à l'abbaye d'Arrouaise. Son père et son frère moururent pendant un séjour qu'il effectuait à Florence. Re entré en France, il chercha l'oubli dans l'étude. Il fut en relations avec l'abbé de Saint-Léger, savant bibliographe, et avec Beffroy de Reigny. Ce double aspect de sa personnalité se retrouve dans ses œuvres, un curieux recueil au titre fantaisiste: *Essais posthumes en vers et en prose, par un Belge de l'Académie d'Arras, de la S. pat. de Bretagne, et de celle de Spaghia di Florence*, dont l'auteur n'était ni décédé, ni belge, et un ouvrage savant: *Histoire de l'abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise, avec des notes critiques, historiques et diplomatiques...* Lille, 1786, in-4°. Emigré, Dom Gosse mourut à Prague en février 1797. Voir VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 304 et CARDEVACQUE, *ouvr. cité*, p. 232.

4. *Histoire de l'abbaye d'Arrouaise*, citée ci-dessus (Lille, 1786, in-4°; B.N., 4° Lk¹ 500).

5. *Mes souvenirs*. [Par L.-J. Le Gay], Pays de Vaud; Caen, 1786, in-8°. (B.N., Ye 10185 et Rés. Ye 259D).

6. Louis Joseph Le Gay, né à Arras le 27 février 1759, est l'auteur d'un grand nombre de pièces de vers à la mode. Il n'avait pas 20 ans lorsqu'il fonda la Société des Rosati. Avocat au Conseil d'Artois (1783), il fut l'adversaire de Robespierre dans le procès du paratomerme et devient membre de l'Académie d'Arras le 7 janvier 1786 (VAN DRIVAL, p. 60). Protégé d'Harduin, secrétaire perpétuel, il lut deux pièces de vers: *Aux mânes d'un ami*, et *Le bonheur, songe*, qui figurent dans *Mes souvenirs et autres opuscules...*, nouv. éd., Pays de Vaud, Caen, J. Manoury l'aîné, 1788, in-8°, t. I, p. 79-81. Voir PARENTY, *ouvr. cité*, p. 32, *Almanach... d'Artois*, p. 105; L. JACOB, Robespierre vu par ses contemporains, Paris, 1938 (p. 24); CARDEVACQUE, *Dictionnaire biographique*, p. 346. A. DINAUX a consacré à Le Gay une notice de 11 p. dans *Archives du Nord de la France*, 3^e série (B.N. 8° Lc¹¹ 1003).

7. Avocat au Conseil d'Artois, Delegorgue remporta le prix devant 18 concurrents le 26 avril 1786 (A. PARENTY, *ouvr. cité*, p. 32) pour son mémoire: *Est-il utile en Artois de diviser les fermes et les exploitations de terres?* (s.l., 1786, broch. in-8°, B.N. Sz 710). L'auteur répond par la négative car seul le fermier aisé peut faire les améliorations nécessaires pour augmenter le rendement des récoltes.

8. Delestré (du Terrage) figure au n° 8 de la liste officielle des membres de l'Académie, en date du 14 juin 1788. Il est l'auteur d'un mémoire sur les fortifications de Douai (1742) et de travaux sur les sièges d'Arras (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 12-13).

9. D'après VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 61, il y avait eu 3 mentions honorables.

B.A.B. de Fosseux

1786, 22 juin ¹. — Roye.

Robespierre

Monsieur

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'extrait que vous avés bien voulu m'envoyer, des deux séances publiques tenues par votre illustre compagnie les 26 et 27 avril dernier, et en vertu de la liberté que vous avés aussi eü la bonté de m'accorder, d'entretenir avec vous une correspondance dont je me tiens infiniment honoré; j'ose me hasarder de donner mon sentiment sur quelques-uns des sujets traités dans ces séances.

Quoi que l'analyse du mémoire de M. Delegorgue ² m'ait singulièrement plu, je présume que je lirais avec au moins autant de plaisir celui de M. Delestré du terrage, ³ dont le système d'égalité et de proportion dans les fortunes, qui annonce bien l'ami de l'humanité, se raproche davantage des

institutions de la Nature; et à mon avis, ce système serait parfait au suprême degré, si aux avantages qu'il présente, il était possible qu'il réunît la réputation sans inconvénients prévus par M. Delegorgue.

En ce qui touche les autres sujets : quel tableau plus achevé du bonheur que celui peint par M. de Galametz, ⁴ et pourrait-on en faire une telle définition sans l'étude la plus approfondie du cœur humain, et sans la plus parfaite connaissance des principes moraux qui le meuvent ?

Quelle dissertation plus savante sur le divorce, que celle donnée par M. Le Gay ? ⁵ avec quelle force d'éloquence et quel ton persuasif il entraîne l'opinion, et force tous ceux qui l'écoutent à adopter son sentiment qui dans le vrai n'est autre que celui de tout honnête-homme. Un tel échantillon de son heureux génie doit bien former en sa faveur la prévention la plus avantageuse sur ses *Souvenirs*, son *songe du bonheur* et son *Epître aux mânes d'une amie* !

Quelle admiration ne doit-on pas au discours de M. de Champmorin, ⁶ qui semble fait pour désabuser les gens de son état du ridicule préjugé par lequel la plupart de ceux d'autrefois paraissaient s'enorgueillir du titre d'ignorants ?

Quel intérêt n'inspire point encore celui de M. Taraget ⁷ et outre les recherches sublimes relatives à son art particulier, quelles autres beautés ne doit pas contenir ce discours que j'intitulerais volontiers, d'histoire naturelle et philosophique de la femme.

Rien que de grand sans doute ne doit occuper des Académiciens, aussi vois-je dans la séance du 27 M.M. de Robespierre, ⁸ Soulavie ⁹ et Lenglet ¹⁰ remplir avec succès leurs moments de loisirs de la discussion d'objets des plus importants !

Mais qui m'engage donc d'attendre au dernier instant à parler du dépositaire des richesses littéraires du corps académique d'arras ? La distribution des matières sans doute, (eût égard à l'ordre établi dans l'extrait des séances) et de plus mon embarras. à la vérité, que puis-je dire d'une production qui embrasse tant d'objets la plupart au dessus de ma portée, sinon que lorsqu'après avoir envisagé d'aussi grandes choses, je reporte les yeux sur mes faibles et pitoyables idées, je me trouve être un atôme bien imperceptible en comparaison de tant de grands hommes, du nombre desquels mon malheureux amour-propre me reproche continuellement de n'être pas.

Daignés, Monsieur, réaliser votre promesse en m'entretenant avec quelque étendue des nobles travaux de ceux de vos illustres confrères dont vous m'indiqués par votre dernière les noms célèbres. Vous me procurerez par là l'avantage d'admirer ces heureux favoris des Muses, mais il me restera les regrets tourmentants de l'impuissance en laquelle je demeurerai toujours de parvenir à les imiter.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que vous savés si bien inspirer,

Monsieur

Votre très humble et obéissant serviteur.

BABEUF

Votre d[emi]er envoi ne s'est point trouvé contresigné ni conséquemment affranchi.

1. Reçue le 25 juin.

2. Voir lettre précédente, note 5.

3. Voir lettre précédente, note 6, Babeuf manifeste son embarras devant les arguments économiques des partisans de la grande propriété, disciples de Quesnay. Sa préférence pour le « Système d'égalité » serait l'atténuation de la lettre qui nous manque (voir ci-dessus, lettre 5, note 1).

4. Le comte de Galametz fut reçu à l'Académie d'Arras le 15 juin 1782 (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 57) ou le 29 avril 1783 (PARENTY, *ouvr. cité*, p. 28). Il en devint chancelier en 1785, puis Directeur l'année suivante (PARENTY, p. 32). Il occupait le 25^e fauteuil. On possède de lui : 1783, *Discours sur les avantages que procure l'étude de l'histoire*; 1784, discours intitulé : « Des récompenses ». Ses *Réflexions sur le bonheur*, dont il est question ici, furent lues à la séance du 27 avril 1786.

5. Voir lettre précédente, note 4.

6. Félix Marie Pierre Chesnon de Champmorin, né à Chinon le 1^{er} déc. 1736, était en 1786, major au Corps royal du Génie (*Etat militaire* 1787, p. 440). Membre de la Société académique et patriotique de Valence (*Almanach... d'Artois*, p. 105), il fut reçu à l'Académie d'Arras le 7 janvier 1786 et prononça un discours sur l'utilité des connaissances pour les militaires (VAN DRIVAL, p. 60). La remarque de Babeuf, sur l'ignorance des militaires, ne peut s'appliquer au Corps Royal du Génie, fort instruit et qui groupait des hommes « à talent ». Champmorin était aussi, comme beaucoup de membres de l'Académie d'Arras, notamment Dubois de Fosseux, membre de la Société des Rosati (voir M. REINHARD, *Le Grand Carnot*, I, 92).

7. TARAGET, docteur en médecine, professeur royal en l'Université de Douai; de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Clermont-en-Auvergne (*Almanach... d'Artois*, p. 100). L'administration municipale l'avait autorisé à ouvrir un cours d'anatomie qui fut à l'origine de l'Ecole de Médecine (LECESNE, *Histoire d'Arras*, II, 652).

8. Robespierre avait été reçu à l'Académie le 15 nov. 1783 (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 58). Le 21 avril 1784, il prononça un discours sur « l'origine, l'injustice et les inconvénients du préjugé qui fait réjaillir sur les parents des criminels l'infamie attachée à leur supplice » (PARENTY, *ouvr. cité*, p. 20). Remplaçant au poste de chancelier le comte de Galametz devenu Directeur en 1786 (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 61), il prononça le 27 avril un discours très long sur la législation qui règle les droits et l'état des bâtards (PARENTY, *ouvr. cité*, p. 32).

9. Sur l'abbé Jean Louis Giraud SOULAVIE voir A. MAZON, *Histoire de Soulavie*, Paris, 2 vol. in 8^o et Appendice à « l'Histoire de Soulavie », Privas, in-8^o (B.N., 3^e L^{er} 41173 et 41173^{bis}). Il était membre honoraire de l'Académie d'Arras (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 252).

10. LENGLET (Étienne Géry), né à Arras le 25 mars 1757, mort à Douai le 18 octobre 1834. Député du Pas-de-Calais au Conseil des Anciens (an VI), il fut nommé en l'an VIII président du tribunal d'appel de Douai, et en 1811 président de chambre à la Cour. Il mit au point un « système d'écriture de son invention plus expéditif de moitié que toutes les tachygraphies connues » (*Arch. dép. Pas-de-Calais*, Coll. Barbier, 166). Van Drival reproduit dans l'*Histoire de l'Académie d'Arras*, p. 321 et s. une notice de l'abbé Parenty sur Lenglet.

7

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

(sous le couvert de l'intendant d'Amiens)

1786, 2 juillet¹.

M.

J'apprends avec bien (a) du déplaisir que ma (b) lettre ne vous est pas parvenue contresignée. Je suis très mortifié de vous avoir fait payer une chose qui ne valoit pas ce qu'elle vous a coûté; mais je ne devois pas m'attendre à cette aventure désagréable, puisque je suis autorisé par une permission

expresse de M. de Calonne lui-même à envoyer dans ses bureaux toutes les lettres qui concernent les sciences et les arts, pour y être (°) contresignées (4). Il est probable, M., que les directeurs de la Poste de Paris² auront enlevé la première enveloppe et qu'ensuite ils auront taxé le paquet et vous l'aurez envoyé ainsi. Vous l'aurez sans doute reçu sans cachet et avec ces mots *Académie d'Arras* sur l'enveloppe, ce qui vous aura encore prouvé qu'il étoit destiné à vous parvenir contresigné.

[J'espère que nous n'aurons plus le même désagrément, j'ai pris le parti d'écrire à M. l'Intendant de... qui m'a permis d'adresser sous son couvert les lettres qui concernent les Sciences et les Arts; c'est ce moyen que j'emploie pour vous faire parvenir celle-ci, qui j'espère aura un meilleur sort. Je vous serai obligé de m'en instruire.] (d) 3

J'espère que je serai plus heureux cette fois-ci et que ma lettre vous parviendra par l'Intendance d'Amiens sans frais. Je n'ose cependant pas hasarder d'y joindre d'autres pièces jusqu'à ce que j'aye eu de vos nouvelles qui m'apprennent que cette voye est plus sûre que l'autre.

Quand aux lettres que vous m'adressez, M., il serait à propos de les cacheter seulement au pain d'autel⁴, parce qu'on est sujet à la poste d'ouvrir les paquets dans lesquels on sent un cachet.

Ce que vous me mandez touchant les différents ouvrages qui ont été lus dans nos séances prouve bien que vous êtes très capable de les apprécier. Il n'y a que l'artifice du secrétaire contre lequel je suis obligé de réclamer. Il s'en faut bien que je mérite toutes les choses obligeantes que vous me dites à ce sujet et que votre politesse seule vous a dictées.

Je ne pense (°) pas, M., que je puisse vous procurer la lecture du mémoire de Mr de Lesirée du Terrage⁵; il est probable qu'il ne sera pas imprimé. Je crois vous avoir mandé que celui qui a été couronné, l'est; je pourrai prêter (f) l'exemplaire que l'auteur m'a donné; mais je n'ose risquer de vous l'envoyer aujourd'hui de crainte de vous le faire payer comme l'extrait de la séance. J'attendrai que nous soyons plus assurés de la franchise de notre correspondance.

Il en sera de même des détails que vous me demandez sur les ouvrages de Mr Gosse⁶ et de Mr Le Gay.⁷

Plutôt vous me donnerez des nouvelles de la manière dont vous aurez reçu ma lettre, plutôt je vous enverrez (h) ce que vous paraissez désirer.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, M...

VARIANTES ADVIELLE, p. 17-18 : (a) de la surprise et du; (b) dernière; (c) pour être; (d) passage omis; (e) prévois; (f) donc vous prêter; (g) Gosse; (h) enverrai.

1. Pièce n° 791.

2. Il y avait à la Ferme des Postes huit bureaux. Le bureau d'arrivée dépouillait les envois venus de province et les dirigeait, soit sur le bureau de départ pour les envois « en passe Paris », soit sur le service de distribution de Paris qui comprenait huit quartiers. Tous ces envois passaient au préalable à la table des taxeurs où ils étaient frappés de la taxe à toucher des destinataires par les distributeurs et dont ceux-ci étaient comptables. (VAILLÉ, *Histoire des postes françaises jusqu'à la Révolution*, p. 94-95).

3. Circulaire L.

4. Les cachets de cire, ayant une certaine épaisseur, attiraient l'attention des contrôleurs et depuis longtemps des techniques perfectionnées avaient été mises au point pour les décoller (L. VAILLÉ, *Le Cabinet noir*, Paris, 1950, in-8°, p. 8). Dubois de Fosseux recommande l'emploi du pain d'autel, petit rond de pâte sans levain, pris ici comme

synonyme de pain à cacheter. Plus mince et moins dur, il est par conséquent moins susceptible d'être découvert.

5. Voir ci-dessus, lettre 5, note 6.

6. Voir ci-dessus, lettre 5, note 1.

7. Voir ci-dessus, lettre 5, note 4.

8

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786. 21 juillet¹. — Roye.

Monsieur,

Tout ce que vous me dites est vrai touchant la manière dont vous présumés que j'ai reçu votre pénultième envoi, à l'occasion du paiement du port duquel je suis fâché que vous l'ayiez été autant, en ce que je ne pouvais être dans le cas de regréter une bagatelle par laquelle je me procurais des beautés inappréciables. Le moyen nouveau (a) par vous employé pour la franchise de notre correspondance, a très bien réussi. Je suis pénétré de reconnaissance (b) de l'empressement que vous avés la bonté de me témoigner, Monsieur, pour me procurer gratuitement des choses faites pour intéresser singulièrement ce qui flate le plus mon penchant favori, épurer mon peu de goût, ranimer la faible vigueur de mon cerveau, et encourager ma petite émulation. Je suis aussi confus des éloges flatteurs que vous me prodiguez et que je ne crois pas mériter, qu'étonné de votre extrême modestie qui se recrit (c) sur une approbation qui n'est rien moins qu'outrée, et qu'une plume plus délicate aurait colorée sinon avec plus de sincérité, du moins avec des caractères plus expressifs, mais c'est toujours de ma part un faible hommage des sentiments distingués par lesquels j'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime,

Monsieur

Votre très humble et obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 19 : (a) nouveau moyen; (b) Monsieur; (c) se revoit.

1. Reçue le 29 juillet.

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

(sous le couvert de M. l'Intendant d'Amiens)

1786, 2 août.¹

M.

Je suis fort aise que nous ayons mieux réussi cette fois et que vous ayez reçu sans frais la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Je m'en doutais bien, parce que Mr l'Intendant d'Amiens² m'a accordé d'une manière très honnête la permission que je lui ai demandée, et j'ai déjà éprouvé, vis-à-vis plusieurs de mes correspondans, l'exactitude de ses bureaux.

Maintenant, M, que nous sommes assurés de la franchise de notre correspondance, nous pourrions nous y livrer autant que nous le voudrions et que nos affaires nous le permettent. Pour commencer, comme je vois que vous avez du goût pour la littérature je vous envoie différentes pièces dont la lecture pourra vous plaire. D'abord des vers³ qui ont été faits à l'occasion de nos dernières séances académiques, ensuite une relation de ce qui s'est passé au Havre lorsque le Roy y a été,⁴ puis une chanson de Marinière que vous connoissez, si vous recevez l'Année Littéraire,⁵ car elle y a été insérée. Je vous prierai de me renvoyer toutes les^(a) pièces. Il n'en est pas de même des stances sur la sensibilité et du programme de l'Académie de la Rochelle⁶ que vous pourrez garder parce que j'ai plusieurs exemplaires de l'un et de l'autre.

Si ces envois vous plaisent, je pourrai les continuer. Je vous prie de me marquer quels journaux vous lisez, et si vous connoissez celui de la Langue française⁷ qui s'imprime à Lyon, qui est fort intéressant et dont je pourrais vous procurer la lecture.

Je rechercherai toujours avec empressement ce qui me procurera les occasions de m'entretenir avec vous et de vous renouveler l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

M ...⁸

VARIANTES ADVIELLE, p. 20 : (a) ces.

1. Pièce n° 915.

2. François Marie BRUNO, comte d'AGAY, intendant de Picardie, s'est installé à Amiens le 9 janvier 1772 (DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE, *Les intendants de la généralité d'Amiens*, Paris, 1865, in-8°, p. 372; B.N., 8° Lk° 19711). Il s'intéressait aux Lettres et aux Sciences, et participa à plusieurs reprises aux travaux de l'Académie. Voltaire lui écrivait à ce sujet : « C'est, je crois, la première fois qu'on a vu un magistrat être à la fois à la tête d'une province et de tous les arts, les encourager par son éloquence comme par sa protection ». (CALONNE, *Histoire de la ville d'Amiens*, Amiens, 1900, in-8°, p. 384.

3. Ces vers sont publiés par Advielle, p. 21 et s.

4. Le 27 juin 1786, Louis XVI, revenant de Cherbourg, passa par Le Havre et mit sur pied à cette occasion un plan d'agrandissement de la ville et du port (*Grande Encyclopédie*, t. XIX, p. 946, art. signé Léon Braquehaïs). Sur ce voyage, voir *Année littéraire*, t. 5, 1786, p. 59 et s.

5. L'Année littéraire fut fondée par Elie Catherine Fréron en 1754. Ses principaux rédacteurs étaient l'abbé Royer et Geoffroy. Ce journal paraissait à Paris une fois par semaine en cahiers de 48 à 64 p. in-12 (MARTIN et G. WALTER, *Catalogue de l'Histoire de la Révolution française*, t. V, p. 119).

6. Sur l'Académie royale des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle, voir DELAYANT, *Bibliographie Rochelaise*, p. 333, 343, 372-373 et notamment le n° 1273 (La Rochelle, *Bibl. mun.*, n° 3331).

7. Le *Journal de la langue française* avait été commencé à Lyon le 15 sept. 1784 par Urbain Domergue (HATIN, p. 210). Sous la Révolution il paraissait une fois par semaine en cahiers de 48 p. in-12, imprimés par Knapen fils, rue St-André-des-Arts, n° 1.

8. Pour la première fois, Dubois de Fosseux signe sa lettre de son titre de correspondant du Musée de Paris (Advielle, II, 20, note 1).

10

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 24 août.¹ — Roye.

Monsieur,

Rien ne peut égaler ma vive reconnaissance aux^(a) bontés & aux^(a) attentions honorables dont vous me comblez. J'ai lû avec un entier intérêt, mêlé de vrai plaisir, toutes les charmantes pièces que vous m'avez^(b) bien voulu renvoyer. Je me suis empressé de tirer des copies de celles que vous me redemandez, & en vous en réadressant les originaux, je joins ces copies à celles de ces pièces dont vous me faites le gracieux cadeau, pour le tout augmenter & être classé parmi le précieux dépôt de ce qui compose, Monsieur,^(c) tout ce qui me vient de vous. Ce sont des choses auxquelles mon cœur singulièrement flaté d'y trouver une foule de sujets propres à fixer bien^(d) agréablement sa sensibilité, ne pourra jamais accorder toute l'estime & l'admiration qu'elles méritent. En effet, tout ce qui procède des savants est inappréciable. Eh combien donc doivent se glorifier ceux qui ont l'avantage de jouir de l'entretien & de la correspondance de tels hommes, d'hommes auprès de qui l'émulation croît, le goût naît & s'épure, l'imagination s'ouvre, le génie se forme, toutes les qualités de l'esprit & du cœur se perfectionnent ! Mais ce n'est pas à moi,^(e) Monsieur, qu'il appartient de peindre tout ce que vous & vos respectables confrères valez, ni même^(f) de vouloir esquisser le moindre des rares talents qui vous caractérisent. J'essayerais vainement,^(g) avec mon trop faible pinceau, de le faire d'une manière qui approchât de celle employée^(h) si heureusement & avec tant de force & de vérité par M. de Vaugrenant²; & comme je⁽ⁱ⁾ suis hélas, très éloigné de lui ressembler à tous égards, ce serait fort mal à propos vouloir outrepasser mes droits & empiéter bien à contretiens sur sa tâche, que de toucher à un sujet qu'il a si merveilleusement traité & auquel il a sù donner le tour le plus délicat.^(j)

Comme par état j'ai été^(b) depuis quelque tems, dans le cas d'être très souvent en campagne, je n'ai pû toujours voir^(c) les journaux, desquels le Mercure de France³ est le seul pour qui j'aie une co-souscription.⁴ J'accepte avec beaucoup de plaisir l'offre obligeante que vous voulés bien me faire, Monsieur,^(m) de me procurer la lecture du journal de la Langue française, que je présume devoir être d'une forme susceptible d'intéresser⁽ⁿ⁾ mon genre de goût, & je ne suis pas moins sensible au renouvellement des promesses que vous me faites encor de vouloir bien^(o) continuer notre correspondance & vos agréables & intéressants envois. Je ne vous laisserai jamais^(p) oublier une telle parole, de laquelle les gracieux éfets^(q) me seront toujours d'un prix infini, & je m'éforçerai de me rendre digne d'en mériter l'honneur. Je vais faire travailler à l'impression d'un Prospectus,⁵ sur un petit essai relatif à ma partie, que je me propose de publier, & mon premier soin va être^(r) de vous communiquer le plan^(s) dont je donne l'idée par cette production, en vous envoyant un exemplaire de ce Prospectus.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de la plus haute vénération,

Monsieur

Votre très-humble & obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 24-25 : (a) des; (b) que vous avés; (c) *mot omis*; (d) *mot omis*; (e) qu'il appartient, Monsieur; (f) et même; (g) de le faire avec mon...; (h) par M. de Vaugrenant; (i) Je suis, hélas; (j) et ce serait vouloir très mal à propos outre passer mes droits, que de toucher à un sujet qu'il a si délicatement traité; (k) dans le cas; (l) je n'ai pas toujours vû; (m) *mot omis*; (n) forme à intéresser; (o) *deux mots omis*; (p) point; (q) votre parole dont les gracieux éfets me seront...; (r) sera; (s) mon plan en vous envoyant...

1. Reçue le 29. Publiée par Advielle sans indication de date.

2. Baillet de Vaugrenant (Gaston Louis Alexandre), ancien officier au régiment de Navarre. Il émigra en 1792 (Voir G. SANGNIER, *Les émigrés du Pas-de-Calais pendant la Révolution*, in-8°, 1959, p. 212, n° 98). Ses vers « faits à l'occasion de la première séance de l'Académie d'Arras... » sont publiés par Advielle (p. 21).

3. Commencé en 1672 sous le titre de « Mercure galant », il devint en 1724 le « Mercure de France » qui paraissait toutes les semaines en fasc. de 120 p. Sa situation financière devenue catastrophique, l'éditeur Panckoucke l'acquit en 1775 et parvint à le relancer grâce au choix de ses collaborateurs.

4. Les souscriptions ont fait leur apparition dans le commerce de la librairie en Angleterre vers 1650. Elles sont passées d'Angleterre en Hollande et commencent un siècle plus tard à s'introduire en France. De la librairie cette habitude s'est rapidement répandue dans la presse. L'abonnement annuel était une véritable souscription qui permettait de réaliser une économie appréciable sur le prix de chaque n°. Par exemple chaque vol. du Mercure coûtait, en 1760, 36 s., soit pour 16 vol. annuels, un montant global de 28 l. 16 s.; alors que le prix de l'abonnement, payé d'avance, n'atteignait que 24 l. Les frais de port intervenant en plus, le prix pour la province s'élevait à 32 l., somme qui justifiait l'attente de plusieurs lecteurs. Ainsi la pratique des co-souscriptions était elle fréquente.

5. Il s'agit vraisemblablement du Prospectus de *L'Archiviste terriste, ou traité méthodique de l'arrangement des archives seigneuriales ou de la confection et perpétuation successives des inventaires, des titres et des terriers d'icelles, des plans domaniaux, féodaux et censuels*. Un feuillet in-4°, daté du 30 octobre 1786 et signé Babeuf (ADVIELLE, I, 479). Un exemplaire de ce Prospectus est conservé à l'Institut du Marxisme-Léninisme à Moscou.

11

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 4 septembre.¹

M.

Je suis, j'en suis sûr, plus content que vous que les envois que je vous ai faits aient pu vous être agréables, vous êtes bien bon d'avoir pris la peine de copier ce que vous m'avez envoyé,^(a) j'aurais voulu vous l'épargner et vous les^(b) laisser, mais j'ai moi-même tant de choses à écrire et à faire écrire que j'ai été obligé de prendre le parti de demander cette complaisance à mes correspondants et vous êtes du nombre de ceux qui veulent bien s'y prêter.

Quoique vous en disiez, je sens bien que ce que je vous envoie n'est pas toujours porté au dernier^(c) période de bonté et qu'il s'y trouve quelques taches, mais où n'y en a-t-il pas et quel est l'auteur à qui il n'échappe rien de hasardé ou d'incorrect? Sans doute vous vous en apercevez, mais je n'ai peut-être pas mérité encore assez votre confiance pour que vous m'en parliez à cœur ouvert. Je serais pourtant très flatté que vous me fissiez part de vos observations, je ne suis pas admirateur invulnérable de tout ce qui a passé par mes mains et je sçais pardonner quelques fautes en faveur des beautés mais j'aime qu'on me fasse remarquer ce qui est échappé; je ne suis pas toujours de l'avis des observateurs, je prends alors la liberté de^(d) leur dire, je leur fais part de mes raisons, ils me communiquent les leurs. Et c'est ainsi qu'on s'éclaire mutuellement quand on censure de bonne foi et non par passion comme il n'arrive que trop souvent dans la littérature qui est devenue à présent pour beaucoup de gens une arène où parraissent de vils gladiateurs ou plutôt des bêtes fauves^(e) qui se déchirent à belles dents. Le patriarche de notre littérature, Voltaire, a un peu contribué à ce^(f) désordre, il a donné l'exemple des passions les plus vives, des réponses les plus mordantes, des injures etc... Beaucoup d'autres sans avoir des^(g) talents ont imité ses travers et les routes fleuries du Parnasse ont été empoisonnées. Ne nous appesantissons pas M., sur ces tristes tableaux, occupons nous plutôt de l'avantage que nous avons de ne pas marcher dans ces routes tortueuses et de cueillir en nous amusant quelques unes des fleurs que le souffle empesté de l'envie n'a pas encore flétries. Je ne sçais si vous êtes content du « Mercure » que vous lisez. La partie politique est bien froide et la partie littéraire bien foible.² On y voit des auteurs qui sont toujours à genoux devant l'Académie Française et cependant prêts à se lever pour y entrer^(h) au moindre signal qu'on leur fera.

Je vous envoie les deux premiers numéros du « Journal de la Langue française » pour cette année. Je vous serez obligé de me renvoyer le premier aussitôt que vous n'en aurez plus besoin parce que je dois le faire passer à une autre personne. Il n'en est pas de même du second dont je ne suis pas aussi pressé.

Je joins à cet envoi un exemplaire d'une lettre que j'ai fait imprimer l'hiver dernier.³ Vous pourrez garder cette pièce, mais je vous prie de me renvoyer les « illusions poétiques » de Mr Desperoux,⁴ dont je crois que la lecture vous fera plaisir.

Je recevrai avec reconnaissance le prospectus que vous m'annoncez. J'ai l'honneur d'être toujours avec les mêmes sentiments.

M.

PS. Il serait à propos de ne cacheter qu'avec du pain d'autel l'enveloppe intérieure parce que quelquefois à la poste on ouvre les paquets dans lesquels on sent un cachei. (1)

VARIANTES ADVIELLE, p. 25 à 27 : (a) renvoyé; (b) le; (c) à la dernière; (d) le leur dire; (e) féroces; (f) contribué au; (g) ses; (h) pour entrer; (i) P.S. Vous verrez par ma signature, que la Société d'émulation de Bourg en Bresse vient de m'admettre au nombre de ses membres.

1. Pièce n° 1074; « 5^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Le *Mercur de France* était divisé en deux parties : « Politique », rédigée le plus souvent par Mallet du Pan, et « Littérature » confiée à Marmontel, La Harpe et Champfort.

3. Il s'agit de la « Lettre au rédacteur des Feuilles de Flandre relative au remplacement de M. de Briois, premier président du Conseil d'Artois depuis 34 ans, par son fils de Beaumés » [tz] (3 déc. 1785).

4. Pierre-André Desperoux était membre de l'académie rochelaise et avocat au Parlement. (FEULLERET et RICHMOND, *Biographie de la Charente-Inférieure*, La Rochelle, 1875, in-8°, t. I, p. 232-233).

12

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786. 28 septembre.¹ — Roye.

Monsieur,

Vous m'imposés une tache dont l'exécution ne serait qu'un jeu pour bien des personnes, mais qui se trouve pour moi bien pénible. Vous exigés de ma part sur les différents sujets de littérature que vous voulés bien me faire passer, des observations, des critiques judicieuses sur les endroits auxquels il pourrait me paraître que les auteurs eussent erré, mais, constamment dans une juste défiance sur mon propre jugement, qui me garantirait la précision de mes faibles remarques ? Il est vrai que lorsqu'elles seraient d'un ridicule trop frappant, & c'est ce qui ne serait que trop fréquemment dans le cas d'ariver, vous pourriés charitablement me le faire apercevoir, & je sens combien de telles leçons m'éclaireraient. Mais, moi qui seulement ne devrai jamais prétendre au titre d'avorton du Parnasse, ne ferais-je pas mieux de conserver bonnement mon caractère d'admirateur continuel, qui ne peut jamais m'atirer le moindre contre-coup défavorable, que de vouloir en sortir pour inspirer, par des opinions qui coureraient risque de n'être susceptibles que d'impro-

bation, la pitié des vrais enfants des Muses. Je conçois que la simplicité d'un tel caractère ne peut paraître que très monotone, & qu'entendre toujours dire, ceci est bien, cela est beau, n'intéresse pas infiniment : néanmoins on doit peu s'en étonner de la part de quiconque n'est point absolument connaisseur sur le fait des choses qui se trouvent ofertes à ses regards, la beauté frappe tous les yeux, mais lorsque parmi les traits qui la caractérisent, il arive de se glisser quelques défauts, il faut, pour les démêler, être un peu plus qu'observateur vulgaire.

Malgré l'aplication que je me fais bien sincèrement de ces réflexions, que je ne trace point dans la vue de faire parade d'une vaine modestie, mais comme convaincu de l'exactitude de leur raport avec moi, je vais pourtant, Monsieur, uniquement pour prendre la forme qui semblerait vous plaire, essayer de faire certain éfort, en me permettant de hasarder mon sentiment sur quelques unes des pièces de votre dernier envoi : mais ce ne sera qu'après avoir requis votre indulgence & réponcé à toute prétention sur la valeur de ce que je dirai. J'aurai, je crois, moins besoin de me tenir en garde contre l'écueil d'une verve satirique, que contre une insuffisance que je ne puis rougir d'avouer, si je veux me montrer excusable lorsque cette hydre impérieuse m'engagera dans de faux raisonnements.

Les deux Nos que vous m'avez envoyés, du Journal de la langue², m'ont beaucoup prévenu pour cet ouvrage dont l'utilité est sensible, & qui selon moi doit être d'autant plus intéressant que le rédacteur se montre à la fois grammairien profond et excellent homme de lettres, qualités bien faites pour briller en ce genre. Des quatre traductions de l'ode d'Horace je me suis sans hésiter déclaré pour la sienne, dont il prouve si agréablement la fidélité par les charmantes observations dont il l'accompagne; & M. Chas³ qui a voulu en chérir sur cette ingénieuse production ne m'a paru en donner qu'une imitation bien moins précise, moins heureuse & qui présente encor pour les charmes du stile, une très grande infériorité. Je ne puis encor qu'applaudir à la façon avec laquelle M. Desperoux⁴ a manié son sujet, qu'il serait peut-être bien à souhaiter que tous les rimailleurs vissent & s'en pénétrassent. Ils reviendraient sans doute de la folle manie qui les porte à s'entousiasmer sur toutes les puérilités ridicules que leurs faibles cerveaux enfantent, & nous délivreraient d'une foule d'écrits aussi frivoles qu'extravagants, avec lesquels ils acablent si impitoyablement nos loisirs. Il ne peut, Monsieur, comme vous le dites fort bien, y avoir rien sans défauts dans toutes les choses qui viennent de l'homme. Si donc cela fut prononcé par le Suprême auteur des décrets éternels, il faut nécessairement qu'il s'en trouve de mêlés parmi le nombre des beautés qui distinguent le poème de M. Desperoux : par exemple, serait-ce bien les discerner que de vouloir en trouver dans ces vers :

« La bonne dame alors fut mon excuse

«

« je n'en suis pas le maître,

« lui répondais-je, un Dieu me fait la Loi ».

Il me semble que cette première qualification (la bonne-dame) est un peu familière & s'accorde assés mal avec la vénération que tout écrivain doit porter aux Muses; tandis que la seconde (Dieu) qui parait beaucoup plus sortable, est là placée contre tous les statuts du code gramatical, attendu la disconvenance du genre.

N'y aurait-il pas également lieu de fronder l'apostrophe que M. Despéroux semble vouloir adresser à tout le genre humain par les derniers vers de son poème, où il compare l'univers *aux petites maisons*?⁵ Il peut néanmoins avoir raison dans un sens, & il trouvera sans doute grâce aux yeux de bien des philosophes pour cette épithète, mais était-ce là absolument le cas de l'employer?

Votre lettre au journaliste de Flandres⁶ m'a fait beaucoup de plaisir, & on ne pouvait davantage intéresser ses lecteurs que par l'heureux tour avec lequel vous rendés compte d'une scène touchante, & qu'ayant eû l'art de retracer d'une manière si délicate, vous avés sù en perpétuer dans les cœurs la douce impression, & en même tems peindre la tendre sensibilité de votre ame, qualité qui, dévoilant l'ami de l'homme, & jointe à celle du génie le plus épuré, ne doit faire entrevoir dans votre admission aux corps les plus respectables qu'une exacte justice rendue aux talents & au mérite: C'est un sincère hommage, Monsieur, que je crois vous devoir, & que je motiverai avec toute l'énergie que mes sentiments m'inspirent, si je ne craignais de blesser votre extrême modestie.

J'ai été un peu long à vous répondre, mes affaires en ont été les causes. Ne m'accusés point, Monsieur, pour cela de froideur. Je vous supplie encore de ne m'en pas témoigner, & même de me parler autant à cœur ouvert que vous le demandés de moi. Il est encor tems que je profite des préceptes d'un bon Maître, n'étant qu'à peine majeur. Daignés, Monsieur, être ce maître, vous avés pour cela toute la capacité requise. Je me constitue votre disciple, aidés moi donc de vos conseils dans la marche de l'étude des Lettres, pour lesquelles je me sens invinciblement captivé, je vous le demande sur votre titre d'ami de l'humanité. Vous trouverez chez moi, je l'avoue, moins de transcendance que de docilité, mais je m'éforcerai toujours de tirer le plus de fruits possible des leçons que vos loisirs vous permettront de me donner. En attendant cet heureux tems, croyés, je vous en conjure, au dévouement sincère, à la parfaite reconnaissance, à la vénération profonde & à l'entière confiance avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble & obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 6 octobre.
2. Voir ci-dessus, lettre 9, note 7.
3. Il ne s'agit pas d'un correspondant de Dubois de Fossex. Nous n'avons trouvé aucune précision sur cet auteur.
4. Voir ci-dessus, lettre 11, note 4.
5. Ancien hôpital d'aliénés établi au bourg Saint-Germain (Dr P. VALLÉRY-RADOT, *Paris d'autrefois, ses vieux hôpitaux. Deux siècles d'histoire hospitalière*, Paris, 1948, in-4°, p. 21).
6. Voir ci-dessus lettre 11, note 3.

13

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 12 octobre.¹

M.

Je crois vous faire plaisir de vous envoyer le détail de ce qui se passe dans nos séances¹, comme je l'envoie à plusieurs de mes confrères et aux personnes qui veulent bien prendre intérêt à ce qui nous occupe. A moins que vous ne me témoigniez que cela vous est à charge. Je continuerai à vous en communiquer la suite, mais je suis obligé de vous prier de me renvoyer ces feuilles^(a) le plus tôt que vous pourrez, je n'en fais copier qu'un certain nombre d'exemplaires car j'ai tant de choses à écrire et à faire écrire pour l'Académie que j'aurois besoin de plusieurs secrétaires. Aussi la plupart de nos confrères et de nos correspondants veulent^(b) se prêter à me renvoyer des pièces qui ne sont pas assez intéressantes pour qu'on désire les garder. [Vous serez même le maître de me les faire repasser sans y joindre de lettre longue; vos affaires ne vous permettront pas de me donner la satisfaction d'en trouver dans le paquet. Je ne tarderai pas à vous envoyer le 2° numéro.³] (c)

Comme j'ai envoyé à plusieurs personnes les stances de Mr de St Georges,⁴ j'ai reçu à leur sujet différentes réponses et critiques. Un de mes correspondants me mande que la 6° et 7° stance^(d) lui ont plu infiniment, mais il voudroit qu'on retranchât la huitième qui n'est, dit-il, que la répétition de la pensée si humainement exprimée dans la précédente.

Un autre a blâmée cette pensée ou du moins ne l'a pas trouvée bien. (e) Comme tous les airs sont différents.

On a repris l'épithète « meurtrière » suivie de la mort — stance 4 — Un autre encore a demandé si la phrase « déjà Vive Suffren, commence à retentir » est française. Pour moi je la trouve très animée, très poétique et j'avoue que si la langue la réprouvait j'en voudrais beaucoup à la langue. (f) Je vous prie de me mander ce que vous pensez de cette critique et de ces louanges.⁵

Vous voyez, M., que je suis bien éloigné de faire peu de cas de vos observations; elles me font toutes (g) grand plaisir et je serai charmé que vous vouliez bien me les continuer. Votre observation grammaticale^(h) sur « Le Dieu me fait la loi » de Mr Despéroux me paraît de la plus grande subtilité, mais je serai moins rigoureux que vous sur « la bonne dame ». Il faut observer que le but de l'auteur est d'imiter les poètes et la poésie, et il lui est donc permis dans ce cas de parler des muses d'une manière un peu leste.

Je ne trouverais pas non plus son apostrophe choquante parce que je ne la prends pas dans le même sens que vous. On lui reproche d'avoir en rimant voulu⁽ⁱ⁾ interdire la rime. — Il répond :

« Messieurs, de grâce, écoutez mes raisons.
Pour qu'on l'entende il faut qu'un homme sage
de la folie emprunte le langage,
lorsqu'il se trouve aux petites maisons. »

Ainsi il faut que Mr Despérourx fasse ses vers parce qu'il parle aux poètes, voilà, je crois, ce qu'il entend et non comparer l'univers aux petites maisons.

Puisque le journal de la langue française vous plaît je vous en envoie la suite et je continuerai ainsi tant que cela vous sera agréable.

Avez-vous dans votre province un aussi mauvais tems que nous l'avons eu; depuis plus de six semaines nous éprouvons des pluies continuelles qui nous font un tort considérable. La plupart des fourrages sont gâtés, l'avoine elle-même est en mauvais état et ce qui est dans les granges a été remis fort humide. Nos chemins sont devenus détestables. Enfin le 29 7bre nous avons essuyé un ouragan qui a aussi déraciné bien des arbres et jeté bas une partie de nos fruits. J'ai fait ramasser une trentaine de paniers⁽¹⁾ de pommes que ce vent impétueux avait fait tomber; il a fallu déranger une fort belle allée de tilleul que j'avais. Je doute qu'on puisse la redresser aisément.

Ce qui me fâche le plus de ce mauvais tems, c'est qu'il cause un retard funeste à une église que nous faisons construire,⁶ en sorte que nous aurons peine à l'avoir couverte cette année; et que nous sommes extrêmement gênés pour nous procurer les voitures nécessaires, on est presque toujours en mesure de manquer de matière.⁷

Je suis bien éloigné, Mr., de vouloir être votre maître, j'en aurai besoin moi-même. Mais regardons-nous comme deux amis faits pour s'éclairer et s'instruire mutuellement. Si ce pacte vous plaît, je le conclurai volontiers avec vous et je tâcherai d'y fournir mon contingent par les sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 27-28 : (a) cette feuille; (b) bien; (c) *passage omis*; (d) en; (e) bien tournée, tant les avis sont différents; (f) Voici le sentiment d'un vrai littérateur qui est plus favorable : J'ai lu, avec beaucoup de plaisir les stances de M. de St. Georges; sa touche est facile, ses idées justes et bien exprimées, il y a surtout de la clarté, mérite rare dans les vers philosophiques, même quelquefois dans la prose philosophique. Je vous prie...; (g) elles me font le plus grand; (h) *mot omis*; (i) d'avoir voulu en rimant; (j) d'hectolitres.

1. Pièce n° 1307; « 6^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Le compte rendu de la séance du 7 octobre est publié par Advielle, p. 30.

3. Circulaire 2 J.

4. Jean Marie Bailhazar, fils de Jean de Billeheust de Saint Georges, né le 1^{er} mars 1735 à Crépy-en-Valois, fut page de la Grande Ecurie puis mousquetaire noir et chevalier de Saint Louis. Devenu en 1776 lieutenant des Maréchaux de France au département de Senlis, il résidait à Crépy. Voir à son sujet Major F.V.S. CHURCHILL, *Réimpression de l'état militaire de la France pour 1789*, I, 12. L. JACOB, dans son art. « Saint Georges et la légion noire de Lille en 1793 » (*Revue du Nord*, t. 33 (1951), p. 6-17) a confondu ce personnage avec le mulâtre Joseph de Boulogne, chevalier de Saint Georges, né à la Guadeloupe en 1745. Dubois de Fosseux a envoyé au chevalier de Saint Georges dont il avait remarqué dans le Mercure, des bouts rimés, une première lettre le 4 avril 1786. Le chevalier n'est jamais venu à Arras et a été nommé correspondant de l'Académie le 27 février 1789.

5. Circulaire 2 B.

6. Il s'agit de l'église de Fosseux dont la reconstruction fut entreprise en 1785 et achevée en 1788. Dubois de Fosseux y contribua largement ainsi que le prouve sa correspondance avec l'abbé Delebarre, curé de la paroisse.

7. Circulaire 2 H.

14

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 19 octobre.¹

M.

J'ai l'honneur de vous envoyer la 2^e feuille du récit de nos occupations académiques,² je souhaite qu'elle vous soit agréable et qu'elle vous prouve mon empressement à entretenir la correspondance avec vous. Peut-être cette feuille rencontrera-t-elle sa sœur aînée en chemin. Si cela arrive il y a lieu de croire qu'elle la laissera passer sans rien lui dire et cette indifférence n'étonnera personne parce qu'elle n'est que trop commune entre les sœurs dans ce siècle d'égoïsme. Mais si elle la trouve encore chez vous, je la charge de faire quelques reproches à cette paresseuse, de l'engager à partir bien vite pour venir retrouver leur père commun et^(a) mieux, si vous le lui permettez de l'accompagner en route et de revenir avec elle, pourvu que vous n'exigiez pas de la part de la nouvelle débarquée un séjour aussi long que celui de la précédente.³

Voici un problème moral qu'on m'a envoyé et que je vous prie de résoudre. Je serai bien charmé que vous me fassiez part de vos idées sur ce point :

« L'homme sensible est-il plus heureux dans l'ordre social que l'homme apathique. »

Celui qui me le propose ajoute : « Voilà une de ces questions qui trouveroient beaucoup de gens pour l'affirmative comme beaucoup pour la négative. »

Je ne sçais si Rousseau qui blâmait les sciences et nous renvoyait à l'état de nature ne nous eut pas aussi tiré de la société pour nous reléguer dans les bois avec la qualité d'homme sauvage, s'il eut travaillé à la solution d'un pareil problème.⁴

[Je vous envoie le n° 4 du journal de la langue française. Vous pouvez toujours me renvoyer le n° 3 lorsque vous n'en aurez plus besoin.]

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus inviolable attachement

M.

V.

Je vous prie de me marquer quel jour ma lettre vous sera parvenue].^(b)

VARIANTES ADVIELLE, p. 31 : (a) et même; (b) *passage omis*.

1. Pièce n° 1341. « 7^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Ces « Séances de l'Académie d'Arras », qui devaient porter les n^{os} 2, 3, 4, 5, ne figurent pas dans Advielle. Toutefois il indique (p. 30, note 1) que la séance n^o 2, dont le compte rendu a été recopié par Babeuf, existe dans les documents qu'il utilise « mais celle-ci est sans intérêt; il n'y est guère question que de la nouvelle méthode de grammaire de M. de Tournon ».

3. Circulaire 2 N.
4. Circulaire 2 K.

15

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 26 octobre.¹

M.

Je ne sais pas encore quel est votre sentiment sur les feuilles que je vous envoie. Je crains que vous ne les trouviez peu intéressantes, peu dignes de vous occuper et que vous ne regrettiez la peine de me les renvoyer. J'espère que vous m'instruirez de votre façon de penser à cet égard et si je vous devenois à charge, pour peu que vous me le fissiez (a) apercevoir, je cesserai de vous le faire passer, mais quelque soit votre opinion sur les précédentes, je me flatte que celle qui accompagne aujourd'hui ma lettre aura don de vous plaire parce qu'elle est destinée (b) tout entière à vous entretenir des ouvrages d'une demoiselle² et ce qui vint de ce sexe aimable inspire toujours plus d'intérêt et plus d'indulgence.

Comme la plupart de ses ouvrages ne sont pas volumineux j'aurai aussi le plaisir de vous en procurer la lecture, si cela vous est agréable, et je vous prie toujours de me faire repasser ces feuilles quand vous n'en aurez plus besoin.³

J'ai un regret infini de ne pouvoir vous envoyer la brochure la plus extraordinaire et la plus originale qui existe. Elle ne m'a été confiée que pour quelques jours et je l'ai renvoyée. (c) Elle est intitulée : « L'avant-coureur du changement du monde entier par l'aisance, la bonne éducation et la prospérité générale de tous les hommes ou prospectus d'un mémoire patriotique sur les causes de la grande misère qui existe partout et sur les moyens de l'extirper radicalement » en 8 volumes in 8^o.⁴

L'auteur exige pour condition de la publication de son ouvrage que le Roi et la République de Pologne lui accordent dans leur état avec le droit d'indigénat (d) une ou plusieurs starosties qui seront (e) du revenu d'un million de florins polonais ou environ et suffisants pour entretenir à ses frais une garde de six ou sept cents hommes.

Il invite les académies à proposer pour sujet de leur prix : « quelle récompense méritera l'auteur qui aura rempli tout ce qu'il propose et quels sont les honneurs qu'on devra lui rendre ».

Tout cela a l'air fort sérieux et cependant fait rire. Je vous donnerai peut-être une autre fois une idée plus détaillée de cet ouvrage.⁵

J'attends de vos nouvelles (f)

J'ai l'honneur d'être...

VARIANTES ADVIELLE, p. 32 : (a) seulement; (b) consacrée; (c) je dois la renvoyer à Orléans; (d) le droit indigénat; (e) soient; (f) avec impatience.

1. Pièce n^o 1379 : « 8^e lettre à Mr. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129, pièce 22.

2. D'après la lettre 18, ce serait M^{me} Le Masson Le Golft. Voir ci-dessous, lettre 18, note 6.

3. Extrait de la circulaire 2 Q.

4. Le prospectus de cet ouvrage fut adressé à Dubois de Fosseux par Huet de Froberville, secrétaire perpétuel de la Société de physique d'Orléans, le 19 octobre 1786. Il indique que l'auteur en est l'avocat Collignon auquel Dubois de Fosseux écrivit dans la suite. Collignon lui répondit le 23 juillet 1787 en précisant : « ... J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un exemplaire de ma deuxième réponse à une critique nouvelle qui a été faite de mon *Avant-coureur du changement du monde entier*. J'aurais été flatté de pouvoir vous envoyer et à l'illustre académie des Belles Lettres d'Arras, le livre même, s'il m'en étoit resté un seul exemplaire de l'édition... ». Cette lettre est datée de Dieuze en Lorraine, et signée Collignon, « avocat et membre des Académies des Sciences de Naples, de Lisbonne, de Munich et de plusieurs autres ». Du 21 mai 1787 au 5 nov. 1791, Dubois de Fosseux lui écrivit 16 lettres, mais il n'y est pas question de Babeuf. Vers la fin de 1788, Collignon se fixa à Castel, près Bouquenom. (Renseignement aimablement communiqué par M. l'abbé Berthe). Le *Dict^e de Biographie française*, fasc. L., p. 279, signale un Claude-Boniface Collignon, membre de plusieurs Académies et auteur d'ouvrages à tendances réformistes, tel *Essai de bien public* (1776) où il demande la confiscation des terres incultes. D'après M. Dommanget (Communication à la Société des Etudes robespierristes, 20 novembre 1960), l'éditeur éventuel de l'*Avant-Coureur* et du Prospectus serait vraisemblablement Louis Pierre Couret de Villeneuve, d'Orléans. Voir ci-après, lettre 74.

5. Circulaire 2 R.

16

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 27 octobre.¹ — Roye.

Monsieur,

Bien loin que le détail des sujets intéressants dont s'occupe votre illustre compagnie soit dans le cas de m'être à charge, je regarde cette complaisance comme une nouvelle faveur ajoutée à tant d'autres, pour lesquelles reconnaître, je serai, malgré moi, toujours en défaut, toutes les fois qu'il s'agira de le faire.

Mais, en vous témoignant aujourd'hui toute la gratitude que je vous dois, je ne vous laisserai point oublier, Monsieur, dussiez-vous me trouver importun, aucun des engagements auxquels vous vous livrés envers moi. Me voilà donc, grâce à vos bontés, en possession pour chaque envoi ordinaire, d'un n^o du Journal de la Langue; pour chaque envoi qui suivra vos séances de la relation de ce qui s'y sera passé, & pour l'envoi prochainement immédiat, du Prospectus de l'ouvrage de M. de S. Méry,² & de divers morceaux, insérés dans les Mémoires du Musée de Paris,³ de cet ouvrage qui paraît si dignement vanté.

Que je verrais avec plaisir la première partie des principes de la langue par M. de Tournon!⁴

Vous me donnés, Monsieur, furieusement d'ouvrage, en exigeant mon

avis des critiques émanées de Littérateurs faits, sans doute, pour juger des choses avec quelque fondement. Votre intention est, peut-être, d'essayer par là jusqu'où vont mes forces, mais vous en apercevrez bientôt les bornes. D'abord il est bon de savoir que je suis naturellement moins porté vers la censure que vers l'admiration, & c'est assés le propre des petits talents. Vouloir sortir de ce centre, serait risquer de m'égarer tout-à-fait. Ce sera donc constamment avec ce caractère, que prudemment j'entreprendrai de m'acquiescer.

Mais, toute autre considération à part, je ne vois pas, Monsieur, qu'on puisse être à bon droit de sentiment différent sur les stances de M. de St George,⁵ que la personne que vous qualifiés de *vrai littérateur*. Et quant à ce que vous me marqués qui en a été dit d'ailleurs, j'observerai que mon avis est très concordant avec celui de la personne que vous cités en premier lieu, relativement aux 6^e & 7^e stances, mais je me trouve en contrariété avec elle sur la prétendu répétition qu'elle entend voir dans la huitième. Selon moi, la 7^e présente, *heureusement* sans doute, la pensée de l'état d'attribution qu'éprouve naturellement un cœur vraiment sensible, lorsqu'il en rencontre un autre, & surtout celui d'une personne aimée, qui s'ouvre à l'aspect de son affliction. Mais je dis seulement que cette 7^e stance présente cette pensée; et la 8^e la développe certainement de manière à la faire sentir à l'ame dans toute l'étendue de sa force.

Je dirai à celui qui a trouvé cette pensée *mal-tournée*, que peut-être ne la *tournerait-il* guère mieux, & que j'aurai été fort embarrassé pour la *tourner* aussi bien.

J'opposerai au contradicteur de *meurtrière*, que l'on ne peut donner cette épithète qu'à ce qui tue; qu'en conséquence puisque l'on dit en stèle emblématique, que c'est avec sa faux que la mort tranche aux humains le fil des jours, donc cette faux est *meurtrière*, donc la construction est exacte.

*Vive Sufren*⁶ me paraît, comme à vous, très bien faire image, & je ne vois pas ce qu'on pourrait y substituer de plus expressif. Du reste, je ne suis point assés grammairien, Je l'avoue, pour trouver que cette phrase pêche contre les règles.

Vous me dessillés les yeux, Monsieur, sur le jugement que j'avais porté du Poème de M. Desperoux,⁷ & vous me montrés dans leur vrai jour, les endroits qui m'avaient paru un peu louches, & que j'avais mal à propos trouvé choquants.

Le tour agréable, ingénieux & profond avec lequel M. Domergue⁸ répond constamment à tous ses questionneurs, est bien propre à les intéresser, en même tems que ses lecteurs; & si j'étais en état de l'interroger, je goûterais le plus grand plaisir à recevoir ses répliques.

Le tems a aussi été fort désagréable dans nos environs, mais pas précisément autant que vous dépeignés qu'il l'a été chés vous. Du moins il n'a point causé autant de dommages. Nous avons eu également des pluies continues & fort abondantes, mais la récolte ayant été faite ici un peu plutôt, nos fourrages & avoines ont été resserrés moins humides. Nos chemins n'ont pas été non plus aussi abimés que les vôtres, mais peut-être la différence du sol a mis les uns dans le cas de se dégrader moins vite que les autres. L'ouragan dont s'agit, a aussi eu lieu ici, il a fait tomber assés de fruits, fait casser beaucoup de branches d'arbres, & déraciner quelques uns en entier; mais en général, il me semble que les dégats causés par ces intempéries, ont été moins

dres ici qu'à Arras. Votre ciel est sans doute comme le nôtre, un peu dégagé de ses vapeurs depuis 10. à 12. jours, & les travaux de votre Eglise⁹ se prennent probablement au gré de vos souhaits ?

C'est cette fois, Monsieur, que j'ai l'avantage de vous adresser le Prospectus dont j'eus ci devant l'honneur de vous parler.¹⁰ M'étant aperçu, après l'impression, que le titre de l'ouvrage & certains endroits de ce prospectus, ne rendaient pas positivement l'idée de cet ouvrage, tel que je me propose de le traiter, j'ai résolu de faire quelques changements et additions dans un second tirage que je vais faire faire de ce même Prospectus, dont je vous envoie deux exemplaires, dans l'un desquels j'ai exécuté mes corrections, afin de vous mettre plus à portée de concevoir mes vues.

Qu'il est à la fois flateur & honorable pour moi, Monsieur, le parti que vous me proposés ! Avec quelle joie je m'empresse à le souscrire ! Mais qu'elle serait bien plus entière encore si je me sentais capable d'en remplir les conditions ! Vous ne consentés à poser le sceau de notre amitié, que sous la clause de *nous instruire & éclairer mutuellement*. Oui sans doute, Monsieur, vous pouvés m'éclairer & m'instruire, mais moi chétif, je ne pourai vous réciproquer que les sentiments de haute vénération & d'attachement sincère avec lesquels j'ai l'honneur de me dévouer,

Monsieur

Votre très humble & obéissant serviteur.
BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 2 novembre.

2. Médéric-Louis-Elie MOREAU de SAINT MÉRY (1750-1819) a fait l'objet de nombreuses études. La plus récente est celle de A.-L. ELICOMA, *Un colonial sous la Révolution*, Paris, 1934, gr. in-8° (B.N., 4° Lⁿ 801774). L'ouvrage auquel il est fait allusion ici était en cours de publication sous le titre de : *Loix et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent*, suivies 1°. *d'un tableau raisonné des différentes parties de l'administration...* 2°. *d'observations... sur le climat, la population... de la partie française de Saint Domingue*; 3°. *d'une description physique, politique et topographique de cette même partie; le tout terminé par l'histoire de cette isle...* par M. Moreau de Saint-Méry, Paris, 1784-1790, 6 vol. in-4° (B.N., F 20211-20216).

3. Le Musée de Paris fut organisé en 1781 par Pilâtre de Rozier. Après la mort de ce dernier, en 1785, le Musée changea de nom et, devenu le « Lycée », connut un grand succès. (Cf. D. MORNER, *Les origines intellectuelles...*, p. 284).

4. Alexandre Tournon, dit de la Chapelle, né à Arras, sera nommé Académicien honoraire le 3 févr. 1787 (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 253). Il avait auparavant remis à l'Académie d'Arras plusieurs ouvrages. Pendant la Révolution il dirigea ou rédigea plusieurs journaux importants : le *Mercur universel*, les *Révolutions de l'Europe*, et des *Révolutions de Paris*, concurrentes de celles de Prudhomme, *Le Véritable ami des Hommes*. Voir CARDEVAQUE, *ouvr. cité*, p. 492; MARTIN et WALTER, *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, t. V.

5. Voir ci-dessus, lettre 12, note 4.

6. Voir ci-dessus, lettre 13.

7. Voir ci-dessus, lettre 11, note 4.

8. François Urbain Domergue naquit à Aubagne en 1745. Après un passage chez les doctrinaires, il rédigea à Lyon, où il s'était retiré (1784), un *Journal de la langue française* auquel collabora, entre autres, Brunel. (Voir : *Journal de la langue française... — Précis des opérations de l'Assemblée nationale*, par M. Sabarot, ... Décisions révisées du « Journal de la langue française » depuis le 1^{er} septembre 1784 ... précédées d'une théorie neuve de la grammaire générale..., Paris, 5 vol. in-12 (B.N., X 13381-13385). Domergue vint se fixer à Paris au début de la Révolution. Il mourut le 20 mai 1810.

9. Voir ci-dessus, lettre 13, note 6.

10. Voir ci-dessus, lettres 4, note 5 et 10, note 5.

17

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 2 novembre. ¹

M.

Voilà donc la quatrième feuille que je vous envoie sur une récente^(a) séance académique,² convenez que cela, M. (b), est pire qu'assommant et qu'il est fort désagréable d'avoir accepté une correspondance avec un homme qui vous poursuit ainsi avec ses missives réitérées. Ce qu'il y a de consolant c'est que rien n'est plus aisé que de se défaire de lui. Il ne faut pour cela qu'un mot et encore même pourrait-il entendre à demi-mot. Cependant, M, ne faites pas tant le difficile; vous voyez qu'on cherche à diversifier vos plaisirs et qu'on vous envoie aujourd'hui non seulement de la prose, mais même des vers, et des vers que vous trouverez peut-être passables. Au reste s'ils vous paraissent mauvais prenez soin de vous en plaindre. Vous n'avez pas affaire à l'auteur et il faut convenir que quand on s'aperçoit que des vers ne sont pas bons, c'est une grande satisfaction de le dire.³

Quoique je n'aye pas encore reçu de votre part la réponse au problème moral que je vous ai envoyé, il me paraît intéressant, M, de vous faire connaître successivement les différents avis qui me parviendront sur ce sujet. Vous pourrez combattre ce que vous y trouverez d'erroné et de ces discussions naîtra la lumière la plus pure.

Un de mes correspondants me mande auparavant des précisions^(c) sur cette question. (d) Il me semble non seulement convenable mais important de constater s'il existe ou peut exister un être animé et pensant qui soit apathique absolument parlant. Pour moi j'estime qu'un tel être étant contre^(e) nature ce serait lui faire offense que de le supposer et que s'il existe de l'apathie parmi les hommes ce ne peut être qu'en ce qui n'est point^(f) relatif à leurs besoins et à leurs intérêts dans telle ou telle circonstance. D'après cette manière de voir, toute l'espèce humaine étant susceptible de besoins et par conséquent de sensation^(g) et du côté du cœur et du côté de l'esprit tant dans l'état de nature que dans celui social, je suis porté à écrire^(h) que le bonheur dont le sentiment est inné dans tout individu doué de la raison ne consisterait⁽ⁱ⁾ que dans le choix et la propriété du plus grand nombre de (j) moyens qui le procure.^(k) Tout être animé par cette raison sensible est fondé également dans ses désirs^(l) et prétentions au bonheur puisque ce^(m) dernier n'est déterminé à l'égard d'un chacun que proportionnellement à la somme et à l'énergie de ses facultés physiques et morales qui seules en donnent la jouissance, d'où je conclus que tous les hommes plus ou moins sensibles respectivement parlant sont ou peuvent être heureux chacun dans sa sphere.⁴

Je vous donnerai mon sentiment sur cette question ci-jointe la première fois que j'aurai le plaisir de vous écrire.

J'ai l'honneur d'être avec mes sentiments accoutumés

M.

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 33 : (a) seule; (b) M, omis; (c) Auparavant de prononcer; (d), (e) la; (f) pas; (g) sensations; (h) croire; (i) consistant; (j) des; (k) procurent; (l) titres; (m) mais que le.

1. Pièce n° 1412. « 9^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. D'après Advielle (II, 33, note) cette feuille était accompagnée d'une *Epître sur les prétentions à la gloire* (aux mânes du docteur Maret) par Leroy de Plagis [pour Flagis], de l'Académie française. Mais la date de la séance n'est pas mentionnée.
3. Circulaire 2 S.
4. Circulaire 2 T.

18

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 5 novembre. ¹ — Roye.

Monsieur,

Vous avez une si jolie manière de dire les choses qu'on ne peut se refuser à vous trouver charmant, même jusque dans vos reproches. Mais si, pour m'en faire, vous avez su employer un tour ingénieux, délicat, parséme de grâces, vous y avez aussi fait entrer quelque peu d'ironie, qui, loin de m'être désagréable, m'a fait démêler dans votre diction un sel pour moi nouveau, & m'a appris à quel degré tous les genres vous sont également propres.

Véritablement, Monsieur, il paraît, comme vous l'avez très bien senti, les deux sœurs² se sont rencontrées dans la route, & se sont croisées avec cette indifférence mutuelle que vous avez encore prévue, mais, comme inanimées & non prévenues d'ailleurs de leurs voyages particuliers, elles en sont moins repréhensibles que, je le dirai également d'après vous, ne le sont parmi nous les parents au même degré, qui, le plus souvent, en donnent en connaissance de cause, que de trop fréquents exemples d'éloignement pareil.

Si, Monsieur, je ne suis pas toujours également exact à vous répondre, c'est que j'en suis empêché ou par des voyages ou par des travaux pressés, que, dans certains instants, je ne puis nécessairement remettre. Ne m'en accusés point, je vous supplie, de négligence, ne vous en ralentissés pas pour moi, & croyés que j'apporterai constamment le plus de soin possible à me rendre digne de la continuation de la correspondance dont vous m'honorés.

La solution du problème que vous me communiqués, Monsieur, demanderait, ce me semble, une plume infiniment plus profonde & mieux exercée que la mienne, une discussion qui excédât les bornes resserrées d'une Lettre, & beaucoup plus de raisonnements que je ne suis capable d'en donner. La question est d'ailleurs si délicate, qu'en voulant y réfléchir, je me trouve entraîné alternativement vers l'affirmative & la négative, & ensuite vers l'incertitude. C'est même en me fixant à ce dernier point que je me trouve moins perplexe. Il y a là dessus tant de raisons pour & contre, que j'imagine qu'il serait en éfet fort difficile d'envisager la chose sous son vrai aspect. Néanmoins s'il m'était donné de faire choix de l'un des deux caractères, des

rapports desquels le problème exige la définition, je pencherais de préférence vers celui de *l'homme sensible*, car si d'un côté il eut parfois l'âme en proie à de facheuses situations, à des détresses cruelles, il procure aussi des sensations dont les délices sont inconnues au cœur, toujours de même assiette, de *l'homme indolent*. Celui-ci, en revanche, regarde comme chimériques des maux qui pour l'autre ont une réalité effective, & qui sont le tourment de ses jours. Mais, dans la plupart des circonstances, il me paraît que *l'homme sensible* doit se montrer humain, & *l'homme apathique* se manifester ou nul ou barbare. Quel contraste encore dans les mouvements divers qui doivent agiter ces deux hommes dans l'exercice des plus doux états de la vie, j'entens ceux de citoyen, d'enfant, d'époux, de père, d'ami, etc ! Ces dernières considérations me suffiraient pour renoncer sans retour à la grossière tranquillité de *l'homme indifférent*.

Voici, Monsieur, les courtes réflexions qu'un premier coup d'œil, sur la question proposée, m'a permis de faire. En l'analysant d'une manière plus attentive, plus méthodique & plus étendue, on en tirerait sans doute des résultats plus précis & plus satisfaisants : mais je laisse ce soin à quiconque est, plutôt que moi, dans le cas de s'en acquiter moins mal.

Ce que votre N° 2 contient sur les ouvrages de M. de Tournon, m'a prévenu singulièrement, surtout pour ceux sur la Langue. L'esprit de méthode qui paraît y régner, me fait ardemment désirer de les connaître. Toutes les fois que vous voudrés bien me proposer la communication de tels morceaux, & autres que vous jugerés être à la portée de mes petites connaissances, j'en accepterai l'offre avec toute la reconnaissance dont je suis capable.

J'ai l'honneur de vous renvoyer ce 2^e N° avec celui 4 du journal de la Langue³, lequel me fait toujours le plus grand plaisir, vu la manière claire & agréable avec laquelle les réponses aux diverses questions y consignées sont ingénieusement développées. J'aurais autant d'ouvrage que l'éditeur du Journal si j'entreprenais de rendre les impressions satisfaisantes que m'a fait éprouver la beauté des diverses pièces littéraires qui y sont recueillies.

Par imitation des questionneurs de ce journal, je vous demanderai, Monsieur, si la phrase que je vais relever d'une production contemporaine, est correcte.

L'Auteur, qui y fait le Jurisconsulte, dit, en parlant d'un point de coutume dont il loue le dispositif :

« ... Loi sage & tempérée, qui prévient jusqu'au plus léger murmure, & qui contribue à maintenir cette heureuse harmonie que l'on remarque « dans les Provinces soumises à ses lois ».

Je me suis trouvé choqué en lisant ce passage. Je me suis dit. Mais, il n'y a point d'apparence qu'on ait voulu parler *des provinces soumises aux lois de l'harmonie* (l'idée serait singulière & équivoquement rendue) *mais de celles soumises aux Loix de la Loi Sage*; N'aurait-on pas également exprimé la pensée & évité une redite désagréable, en écrivant, *dans les provinces qui y sont soumises, ou, dans les provinces soumises à cette Loi* ?

J'allais, Monsieur, clore cette Lettre, dont je bornais ici tout ce que j'y avais à vous dire d'après la vôtre du 19 8bre qui m'a été rendue le 29; mais, venant de recevoir aujourd'hui 4 9bre celle à laquelle vous donnés pour date le 26 8 bre⁴ & lors du départ de laquelle vous ne pouviés encore avoir la mienne du 29, je vais mettre ici à la suite ma réponse à cette lettre du 26.

D'après tout ce que j'ai dit plus haut, certainement, Monsieur, vous ne croirés plus que je ne prens que peu d'intérêt à tout ce que vous voulés bien me faire passer. Songés seulement, je vous supplie, à me tenir parole sur tout ce que vous me prométés; & du reste, daignés être tranquille, faire trêve à toute alarme, & m'accorder plus de justice en me suposant moins indifférent.

L'Auteur de *L'Avant-coureur du changement du monde entier*, me paraît original à la vérité, mais son originalité me plait, & je suis fort éloigné de blâmer ses vers et ses intentions, dont je voudrais bien connaître les particularités. Il sera vraisemblablement persiflé par la multitude, mais peut-être serait-il encore possible qu'il rencontrât quelques hommes qui comme lui fussent pénétrés des mêmes sentiments d'humanité & de patriotisme⁵.

Je suis transporté d'admiration en considérant les talents profonds, variés, agréables & utiles de l'incomparable M^{lle} Le Masson⁶. Il paraît que les siècles passés ne pourront se flater d'avoir vu naître une telle femme, & qu'elle sera digne d'occuper dans notre histoire des illustres individus de ce charmant sexe, le rang le plus éminent, dans la classe de celles qui s'étant livrées à la Littérature, s'en sont montrées les héroïnes. Mais, quoique nous nous étonnions presque naturellement de voir quelquefois nos aimables compagnes prendre un vol auquel notre ridicule amour-propre nous fait croire qu'il n'appartienne qu'à nous de s'élever, il n'est là pourtant rien de surprenant; leurs organes pour le moins aussi bien constitués que les nôtres, sont propres aux mêmes choses; s'il existe une différence, ce ne peut-être qu'en mieux de leur côté, & lorsqu'elles parviennent à rompre les entraves par lesquelles nos faux préjugés enchainent leur liberté, elles savent, par une délicate perspicacité dont il ne nous est pas permis d'approcher, se porter à des choses dont l'accès est irrévocablement interdit à nos sens bornés.

J'ai l'honneur d'être avec une continuation de sentiments réciprocatifs des vôtres

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.
BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 11 novembre. M. DOMMANGET, *Pages choisies de Babeuf*, p. 49, note 3, signale l'existence de la copie de cette lettre dans la coll. Henry Rollin.

2. Voir ci-dessus, lettre 14.

3. *Journal de la Langue française*. Voir ci-dessus, lettre 9, note 7.

4. Voir ci-dessus, lettre 15.

5. Voir ci-dessus, lettre 15. Ces quelques appréciations sont révélatrices.

6. Marie Le Masson Le Golf, née au Havre le 25 oct. 1749, était l'élève et l'amie de l'abbé Dicquemare « le confident de la nature ». Elle écrivit des ouvrages très divers : *Entretiens sur Le Havre* (Paris, 1781); *La balance de la Nature* (Paris, 1784); *Esquisse d'un tableau du genre humain* (1787); *Lettres sur l'éducation* (1788); et des études sur l'Iris, sur les ombres colorées, sur les mouches communes. Elle appartenait au Cercle des Philadelphes et fut nommée membre honoraire de l'Académie d'Arras le 3 févr. 1787 (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 249; LEBRETON, *Biographie normande*, II, 492).

19

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 9 novembre. ¹

M.

Nous allons aujourd'hui changer de champ de bataille ou plutôt la bataille sera la même, sera seulement différente la date du combat^(a) et ceux qui paraîtront sur la scène ne seront plus les mêmes. Y gagnerez-vous ? Y perdrez vous ? c'est ce que je vous laisse à décider. Le pire de votre affaire c'est que vous aurez^(b) toujours le même rédacteur et qu'il court risque de^(c) vous donner à ses récits assez d'agréments pour que votre attention se soutienne. Il aurait pourtant bien à cœur de vous plaire mais *qui ne peut ne peut* dit un proverbe de ce pays et peut-être du votre. ²

Cependant, M, voire lettre du 26 8bre m'encourage. Vous me mandez que vous recevrez des feuilles avec plaisir, mais vous n'étiez encore qu'à la première prenez garde par la suite d'être obligé de vous dédire.

Je ne vous trouverai jamais importun, M, et ce seront des plaisirs que vous me procurez quand vous m'offrirez^(d) l'occasion de vous être utile. Vous aurez aujourd'hui le n° 5 du journal de la langue française et la première partie des principes de la langue par Mr. de Tournon. ³

Le prospectus de Mr de St Méry et les morceaux insérés dans le Musée ⁴ vont aller^(e) visiter un correspondant plus alerte que vous parce qu'il est plus notre voisin; à leur retour vous les aurez. Je vous offre aussi le mémoire^(f) en faveur de la fille Salmon ⁵ et le premier que Mr Dupaty ⁶ a fait paraître ainsi que les pièces nouvelles qui réussissent sur nos théâtres. Je ne sçais si je ne vous ai pas déjà fait ces offres; en tous cas je requiers acte de ma bonne volonté.

Vous prétendez, M, que les petits talents sont plus portés à l'admiration qu'à la censure; je n'en sçais rien et je vois souvent que les critiques les plus amères sont une preuve de médiocrité. Un homme vraiment instruit sçait ce qu'il en coûte pour bien faire et combien, après beaucoup de soins, il reste encore de tâches au meilleur ouvrage et cela le porte naturellement à l'indulgence.

Je suis fort aise que vous rendiez justice à Mr de St George dont les stances, quoiqu'en disent les critiques ne sont certainement pas sans mérite. Nous avons joui, M, de quelques jours de beau tems bien que nous les ayons payés cher.

^(g) Nous avons eu une gelée très forte pour la saison pour les derniers jours d'octobre et la veille et le jour de la Toussaint une neige presque continuelle. Je vous prie de me marquer quelle était la température du pays que vous habitez à cette époque. La gelée a repris depuis avec plus de force et elle était accompagnée d'un vent piquant qui rendit l'air aussi froid que dans le cœur de l'hiver. ⁷

Je suis fort obligé, M, des deux prospectus ⁸ que vous m'avez envoyés; ils me paraissent bien faits et je crois que les changements que vous proposez de faire à la 2° édition n'y nuisent^(h) pas. Au reste je ne

suis pas fort au fait de ces matières-là, ni fort capable de vous donner un avis bien solide, mais j'attends ces jours-ci un homme qui est très initié⁽ⁱ⁾ dans cette partie; je lui communiquerai les prospectus et s'il faisait quelque observation qui valut la peine de vous être envoyée, je m'empresserai de vous la communiquer.

Je vous prie de ne pas douter de la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être

M.

V.

VARIANTES ADUELLE, p. 35 : (a) la date du combat sera seulement différente; (b) avez; (c) ne pas; (d) indiquerez; (e) sont allés; (f) les mémoires; (g) Nous avons joui, Monsieur, de quelques jours de beau temps, mais que nous les avons payés cher!; (h) nuiront; (i) versé.

1. Pièce n° 1437. « 10^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Circulaire 3 H.

3. Voir ci-dessus, lettre 16, note 4.

4. Voir ci-dessus, lettre 16, note 3.

5. Ce mémoire est vraisemblablement celui que rédigea Le Cauchois, avocat au Parlement de Rouen qui réussit, en juillet 1782, à obtenir un ordre du roi suspendant l'exécution de l'arrêt du même Parlement en vertu duquel Marie Salmon, accusée d'empoisonnement, devait être brûlée vive (*Gazette des tribunaux*, XXI, 1786, n° 16, p. 244). La B.N. ne possède pas ce mémoire, non plus d'ailleurs que la Consultation de l'avocat Fournel qui établit l'innocence de l'accusée (*ibid.*, p. 242 et s.).

6. Ch. Marguerite J. B. Mercier-Dupaty, président à mortier au Parlement de Bordeaux avait publié un « Mémoire justificatif pour trois hommes condamnés à la roue » (Paris, 1786, in-4°; B.N., Fm 4256), que le Parlement de Paris condamna à être lacéré et brûlé de la main du bourreau. Cependant Dupaty avait réussi à prouver l'innocence des condamnés qui furent élargis.

7. Circulaire 3 i.

8. Voir ci-dessus, lettre 16, p. 25.

20

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 16 novembre. ¹ — Roye.

Monsieur,

Lorsque vous aurés^(a) ma Lettre du 5 de ce mois, je suis persuadé que vous renoncerez à l'usage que vous avés contracté envers moi, de commencer toutes vos vôtres par l'insinuation d'une crainte, qui, si elle se trouvait fondée, blesserait cruellement mon amour-propre, puisqu'elle décèlerait en moi l'homme dépourvu absolument de toute apparence de goût.

En éfet, ne faudrait-il pas avoir l'esprit dans la plus désavantageuse organisation, pour ne savoir point rendre justice à des choses qui ne peuvent qu'exciter la plus vive admiration, piquer la curiosité d'une manière louable sur des sujets aussi agréables qu'utiles, et verser sur les cerveaux les moins féconds, les sucs de la plus active vivification.

Mais j'avoûrai cependant, Monsieur, et vous n'en serés sûrement pas surpris qu'il est souvent question dans vos feuilles, de bien des parties qui se trouvent être hors (b) de ma sphère. Vous ne me ferés donc point de crime de n'en parler pas.

Relativement à la réponse que vous me fites passer le 2 de ce mois, de l'un de vos correspondants, sur la question comparative de l'apathie et de la sensibilité entre les hommes, j'objecterai que je la trouverais très concluante, (c) si je ne croyais m'apercevoir qu'elle s'écartât un peu du fond de la proposition. Car, j'imagine qu'en employant dans ce problème le mot *apathie*, on n'a point entendu lui donner la dernière extension dont il est susceptible, mais que l'on a seulement voulu (d) demander : *L'homme le plus sensible est-il plus heureux dans l'ordre social que l'homme le moins sensible ?*

Aux beautés poétiques qui se distinguent dans l'épître sur les prétentions à la gloire, de M. de Flagis, ² et dont parle votre quatrième feuille j'y vois réunis les heureux sentiments, de cette philosophie moderne, de cette philosophie si conforme aux droits de l'humanité, de cette philosophie que j'aime, de cette philosophie enfin qui fait l'honneur de notre siècle, et qui produira nécessairement l'entière félicité de ceux à venir.

Je me suis arrêté avec complaisance sur tout ce qui compose votre 5^e feuille, et particulièrement sur la brochure envoyée par M. Godfroi de Lille, ³ et sur votre diplôme de la société de Bourg. ⁴

J'ai l'honneur de vous renvoyer ces feuilles, avec le N^o 4 de l'intéressant Journal de la langue française. Je suis impatient de voir dans le 5^e la réponse à la dispute grammaticale intentée à l'infortuné et deux fois malheureux Boniface Esprit, par son brutal, chicaneur et épilogueur de Jardinier.

La (e) grammaire de M. Tournon me plait trop pour que je vous [en renvoie aujourd'hui la première partie que vous m'en avés fait passer]. (f)

Je tiens liste exacte de tout ce que vous vous engagés de m'envoyer. ⁵ Si vous oubliés quelque chose, j'aurai soin de vous le rapeler.

Notre contrée na point éprouvé une température plus douce ni aucunement différente que la vôtre : [Le dégel ici date d'hier]. (g)

J'ai l'honneur d'être toujours avec affection et reconnaissance,
Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 37 : (a) eu; (b) éloignées; (c) satisfaisante; (d) que l'on a voulu seulement; (e) première partie de la; (f) vous la renvoie aujourd'hui; (g) passage omis.

1. Reçue le 20 novembre. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 51, jusqu'à « de ceux à venir ».

2. Jean (ou Joseph) Baptiste LEROY DE FLAGIS, grammairien et poète (ADVIELLE, I, 261). Procureur de la Commune de Puylaurens (Tarn), il fut élu par ce département député à l'Assemblée Législative (A. KUCINSKI, *Les députés à l'Assemblée Législative*, Paris, 1900, in-8°, p. 102). Il fut violemment attaqué par Chabot pour avoir signé un libelle de nature à « avilir » l'Assemblée. Il disparut de la scène politique après la session (ROBERT et COUVRY, *Dictionnaire des Parlementaires*, IV, 120). Voir ci-dessus, lettre 17, note 2.

3. Charles François Marie Godefroy, né en 1755, académicien honoraire le 16 octobre 1789, administrateur du district de Breteuil pendant la Révolution.

4. D'après un post-scriptum de Dubois de Fosseux à sa lettre du 4 septembre, re-

produit par ADVIELLE (II, 27), la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse venait de le recevoir. Voir Thomas Philibert RIBOUD, *Discours lu à la première séance de la Société d'émulation de Bourg en Bresse*, le 24 février 1783, sur l'utilité de cet établissement... — *Notice sur la Société d'émulation de Bourg*, Lyon, Faucheux, 1783, in-8° (B.N., S 17386). Le secrétaire perpétuel en était M. Riboud.

5. Voir ADVIELLE, II, 38, note. Cette liste (trois feuillets in-quarto) contient les dates de réception et de retour de chacun des ouvrages.

21

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 16 novembre. ¹

M.

Je vous parlois il y a quelque tems de deux sœurs; depuis lors la famille est fort augmentée et menace d'augmenter encore : voilà la sixième et quand les sœurs deviennent trop nombreuses bien des gens s'en lassent et s'en plaignent. Je crains ce sort pour celles que je vous envoie et si j'étois assuré qu'elles l'éprouvassent je mettrois des bornes à ma fécondité. ²

Je vous prie, M, de n'apercevoir qu'une plaisanterie dans ce que je vous mandé au sujet des deux premières sœurs et non un reproche. Je sçavois bien lorsque je vous écrivois ma lettre du 19 8bre que la première sœur ne pouvait pas encore être revenue. Je n'entends absolument pas vous gêner par le renvoi de ces feuilles, vous me les ferez parvenir quand vous le pourrez sans déranger vos voyages et vos affaires et lorsqu'il n'y aura pas d'obstacle le plutôt sera le mieux.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance vos réflexions sur l'apathie et la sensibilité, elle font l'éloge de votre cœur et j'attendois (a) pas moins de votre part, je me sçais bien bon gré de vous avoir proposé une question qui vous a donné occasion de déployer des sentiments aussi purs et aussi estimables.

Je vous envoie les deux premiers cahiers des promenades de clarrisse, ³ vous aurez les autres successivement.

Votre observation sur la phrase tirée d'un juristeconsulte moderne me paraît, M, tout à fait juste et des deux changemens que vous proposez, celui-cy « dans les provinces soumises à cette loi » est celui que j'adopterois parce qu'il ne laisse aucune équivoque au lieu que « les provinces qui y sont soumises » en laissent par rapport à « l'harmonie » comme vous l'avez fort bien remarqué plus haut.

Les vues et les intentions de l'auteur de l'avant-coureur du changement ⁴ etc... peuvent être fort bonnes mais vous conviendrez qu'il en gêne un peu le mérite en le mettant à si haut prix.

Je vous donnerai une autre fois les détails que je vous ai promis sur la suite de ce livre extraordinaire. [Il ne me reste aujourd'hui que le tems de vous assurer de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être] (b)

M.

[Les prospectus de Mr de St Méry et les pièces du musée ne sont pas encore revenues.] (c)

VARIANTES ADVIELLE, p. 39 : (a) je n'attendais; (b) passage omis; (c) passage omis.

1. Pièce n° 1487, « 11^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Circulaire 3 O.
3. *Les Promenades de Clarisse et du marquis de Valzé, ou nouvelle méthode pour apprendre les principes de la langue française à l'usage des dames*. Par T*** (Tournon, membre de l'Académie d'Arras), Paris, Cailleau, 1784-1787, 2 vol. in-12. Ouvrage non terminé (BARBIER, III, 1082) QUÉRARD (3, 750) ajoute : 12 cahiers formant 2 vol. in-12. Les six premiers cahiers ont été réimprimés en 1785. Cet ouvrage devait avoir 24 cahiers qui eussent formé quatre petits volumes, dont le premier eût traité de la connaissance des parties du discours; le second, de l'orthographe; le troisième, de l'accord des mots et de la construction des phrases; et le quatrième, de l'éloquence et de la versification. Il n'en parut que la moitié. Le 12^e cahier, publié en 1787, avec le nom de l'auteur, traite de la *Création des mots*. Il a été attaqué dans *Lettre critique sur les « Promenades de Clarisse », avec la Réponse*, Londres, Cailleau, 1785, in-12, 20 p.
4. Voir ci-dessus, lettre 18.

22

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 23 novembre. ¹

M.

Je m'accoutume extrêmement aisément à vous écrire aussi souvent et c'est pour moi une occupation bien douce; je sens, après avoir pris cette habitude, combien j'aurais de peine à la perdre. Ainsi agissez avec indulgence vis-à-vis de moi et recevez ce que je vous envoie avec autant de complaisance que j'ai de plaisir à vous l'adresser. ²

Il vient cependant de m'arriver une chose, M, qui pourra mettre quelques entraves au plaisir que j'ai à causer avec vous. (a) Nos (b) états ont le droit de nommer les officiers municipaux des villes; ne voilà-t-il pas qu'ils ont fait choix de ma personne pour être echevin d'Arras! Cela est d'autant plus inconcevable que ces places rapportent quelque argent, que bien des gens par conséquent les demandent, que je n'ai pas fait la moindre démarche à ce sujet et que je songeais autant à l'Echevinage d'Arras qu'à la Papauté. ³

J'ai écrit (c) pour tâcher de me débarrasser de ce fardeau, j'ai eu beau faire et beau dire, on m'a donné une réponse bien honnête, bien flatteuse, bien emmiellée, mais sans vouloir démordre. De sorte qu'il faudra que j'avale la pilule qui, quoique bien dorée, ne m'en paroît pas moins amère et qui me privera d'entretenir aussi exactement mes correspondans.

Je reçois aussi la nouvelle que la société Académique et Patriotique de Valence ⁴ m'a fait l'honneur de me recevoir au nombre de ses Associés correspondans, ce qui pour le moment augmente (d) mes embarras.

Cependant j'ai trop à cœur de continuer (e) votre connoissance pour ne pas les (f) cultiver autant qu'il dépendra de moi. ⁵

J'ai reçu votre lettre du 16 et pour me conformer à vos intentions, je ne vous montrerai plus de doute sur le peu de cas que vous pouvez faire de mes envois et je m'en rapporterai à ce que vous avez la bonté de me mander à ce sujet.

Je vous envoie le (g) journal de la langue française et les n° 3 et 4 des promenades de Clarisse. ⁶

Le problème sur la sensibilité seroit beaucoup mieux posé comme vous le présentez, et sans doute qu'on ne peut pas le prendre dans un sens différent, et comme vous le dites fort bien notre auteur s'écarte de la question posée (h) ou du moins du sens de cette question.

Vous me parlez, M, du poème de M de Flagis ⁷ et de la brochure envoyée par M Godefroy ⁸ avec éloge, mais vous ne me mandez pas si vous voulez que je vous les envoie.

J'ai l'honneur d'être toujours avec la même cordialité.

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 49 : (a) Je vous mandais la semaine dernière que nos Etats étaient assemblés; (b) Or, ces; (c) à nos Députés; (d) encore; (e) conserver; (f) la; (g) n° 6 du; (h) proposée.

1. Pièce n° 1543, « 12^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Circulaire 3 R.

3. Jusqu'à la Révolution, l'échevinage d'Arras se renouvela conformément à l'édit de nov. 1773. Les dix échevins étaient renouvelables chaque année par moitié et leur nomination appartenait aux députés ordinaires des Etats d'Artois. Voir la brochure *A la Nation arlésienne sur la nécessité de reformer les Etats d'Artois* (N^o éd., s.l.n.d., in-8°, 83 p.). Son auteur (Robespierre) s'élève violemment contre le recrutement des Etats, leurs prétentions, et la nomination des échevins. Voir également FILON, *Histoire des Etats d'Artois*; LECESNE, *Notice historique sur l'échevinage d'Arras* (1866, in-8°, 25 p.). En 1789 le corps échevinal ou Magistrat d'Arras, comprenait un mayor, 9 échevins, 2 conseillers pensionnaires, un syndic, un substitut, un greffier civil et criminel, un argentier. Voir ci-dessous, lettre 35, note 2.

4. Le premier essai d'association scientifique à Valence date de la fin du XVIII^e siècle. Une « Société patriotique et littéraire » y fut fondée en 1784, mais son activité se réduisit à la distribution de récompenses. (Voir LASTÉRYRE, *Bibliographie des travaux historiques*, I, 486).

5. Extrait de la pièce n° 1542.
6. Voir ci-dessus, lettre 21, note 3.
7. Voir ci-dessus, lettre 20, note 2.
8. Voir ci-dessus, lettre 20, note 3.

23

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 27 novembre. ¹ — Roye.

Monsieur,

La charmante famille que celle de diférents membres de laquelle vous me procurés alternativement la visite. J'en suis absolument enchanté. Et qui

pourrait se lasser d'admirer d'aussi aimables enfants ? Tous plus intéressants les uns que les autres, on s'imagine toujours que le plus méritant est celui auquel on arête instamment les yeux. C'est en éfet le propre de tout ce qui a un vrai prix, de fixer entièrement l'idée qui s'y porte, et de la distraire de tout autre objet. Loin donc de me plaindre du nombre de nos sublimes sœurs, de ces sœurs si atrayantes, si bien faites pour plaire, je ne me sens porté qu'au désir de le voir accroître. J'y suis en outre engagé pour une raison bien invincible c'est celle d'être partisan d'un système très connu, lequel prend sa source dans l'idée du bonheur social, et consiste dans la prétention que [l'étendue de] (*) la population est la mesure augmentative de la richesse commune.² Je ne risque rien d'ailleurs d'embrasser cette opinion relativement à la famille de nos sœurs, qui, quelle que nombreuse qu'elle puisse devenir, ne me chargera jamais d'un entretien fort dispendieux.

Je ne fais quelque fois qu'extraire les discours dont ces agréables Dames me font l'honneur de m'agrèger auditeur, mais lorsque leurs conversations tombent sur des sujets qui ne sont point tout à fait au dessus de moi, je les transcris en entier : ceux de la sixième que je vous renvoie, ont été dans ce cas. Je réserve mes observations sur les ouvrages y analysés; pour le tems où, confort[mé]ment à votre promesse, vous aurés l'honnétété de me les communiquer.

Mais, Monsieur, savéz vous que ce M.^(b) Tournon est charmant avec ses promenades ?³ Il parait bien qu'il s'est parfaitement modelé sur Rousseau, et qu'il a saisi on ne peut mieux, sa principale et première maxime en fait d'éducation morale *Instruire en amusant*. Il semble encore s'être également pénétré des idées de ce Philosophe honnête-homme, en présentant des préceptes de la manière la plus claire, la plus simple et *synonimement* la plus intelligible que l'on puisse désirer. A tous égards, [il faut convenir que l']^(c) on a aujourd'hui une excellente manière de voir, partout on substitue les idées vraiment justes à celles qui n'étaient que fondées sur l'erreur. La saine Philosophie germe dans tous les cœurs et y fructifie à souhait. On a lieu d'attendre de la voir enfin bientôt régner généralement, et exercer, pour le bonheur des humains, un glorieux et éternel empire, fondé sur les débris de celui des fatals préjugés, du cruel fanatisme, et de la dangereuse superstition.

J'ai l'honneur de vous renvoyer la première partie de la nouvelle méthode de M. de Tournon. En la comparant avec ses promenades de Clarisse, il est aisé d'y remarquer ce qu'en partie il dit lui même et que pour le reste il laisse entrevoir on aperçoit qu'il en a soustrait des détails qui pour être agréables et très intéressants, ne peuvent être que superflus et au dessus de l'intelligence de jeunes personnes que ces détails, en outre, seraient dans le cas de distraire du vrai but qu'on se proposerait en leur livrant cet ouvrage. Il en a aussi écarté l'intrigue romanesque qui, éfectivement, était là assés déplacée. Car le Livre étant destiné à la jeunesse ce pourrait^(d) être en quelque sorte mettre une entrave aux progrès en exposant les élèves à ranger de coté les verbes et les pronoms, pour ne s'attacher qu'aux douceurs que Valzé conjugue à Clarisse en l'absence de son père. au surplus M. Tournon n'avait point d'abord entendu non plus ses intérêts. Jamais un de ses exemplaires n'eut pénétré dans une maison religieuse, où, plus que tout ailleurs, il devait espérer du débit, s'il y eut laissé subsister la petite intrigue de Valzé sur laquelle toutes les *révérendes* se seraient indubitablement ré-

criées. Et, ajouté à cela, l'ouvrage traité de la seconde manière est beaucoup plus court et encore plus méthodique.

Je garde pourtant avec votre agrément Monsieur, quelques jours encore les deux premiers cahiers des Promenades, qui n'ont pas sur moi le pouvoir de faire l'effet que j'ai pressenti qu'elles opéreraient^(e) sur des têtes voilées; car il est bon de savoir que je ne me scandalise point tout à fait aussi gratuitement.

J'attends de votre complaisance d'autres cahiers de M. Tournon et ai l'honneur d'être avec une continuation inviolable de mêmes sentiments,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 47 : (a) passage omis; (b) de; (c) passage omis; (d) pouvait; (e) feraient.

1. Reçue le 1^{er} décembre. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 52, depuis « Mais, Monsieur... », jusqu'à « dangereuse superstition ».

2. Babeuf se rattache ainsi aux populationnistes, comme dans son *Système de dépopulation*, et se sépare, une fois encore, des physiocrates. (M. REINHARD, *Histoire de la population mondiale*).

3. *Promenades de Clarisse*. Voir ci-dessus, lettre 21, note 3.

24

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 2 décembre.¹

M.

Il faut absolument que vous me fassiez grâce aujourd'hui et que vous me permettiez de vous adresser la feuille de nos séances toute sèche, c'est-à-dire sans être accompagnée d'une lettre. Il m'est impossible de vous écrire. Je viens de quitter la campagne² et je suis au milieu des embarras que cause une transmigration quand on est accompagné d'une demi-douzaine d'enfants³ et d'autant de domestiques et surtout quand on a la manie de trainer à sa suite, comme je le fais, trois ou quatre mille volumes; je me dédommagerai au premier moment.⁴

J'ai l'honneur d'être.

M.

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 54, sans variantes.

1. Pièce n° 1587, « 13^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Il s'agit du château de Fosseux.

3. A. LAROCHE dans son *Discours de réception, prononcé dans la séance publique du 27 août 1856*, Arras, 1857, p. 15 (B.N., Zp 1169) note en effet que Dubois de Fosseux se consacrait à l'instruction de ses trois filles comme de ses trois fils.

4. Extrait de la pièce n° 1555.

25

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 6 décembre.¹ — Roye.

Monsieur,

Je ne suis point tout à fait Egoïste, mais cependant j'en voudrais quasi à votre Municipalité de s'être autant opiniâtre à vouloir vous revêtir d'un emploi dont je vois que vous étiez peu en peine, et qui, malgré toute votre bonne disposition à me favoriser, me privera peut-être souvent du plaisir aussi honorable qu'avantageux de causer avec Monsieur de Fosseux,^(a) à qui je dois un double compliment de félicitation à l'occasion des deux nouvelles dignités, qu'une réputation, à tous égards justement acquise, vient de lui mériter.

Par ma lettre du 16 9bre,² j'eus l'honneur de vous dire, Monsieur, que je ne manquerais jamais de réclamer les choses promises que vous pourriez ensuite oublier. Je vous tiens parole, et en conséquence, je vais réinspecter chronologiquement toutes vos charmantes lettres. Je ne veux rien perdre, entendés vous. C'est pourquoi je reprends les choses d'un peu haut, et en remontant à l'origine de notre correspondance, j'espère vous faire voir combien je me plais à parcourir tout ce qui me vient de vous; combien j'en sais apprécier l'heureux mérite, et combien j'éprouve envers vous les puissants effets de la sympathie, relativement à l'habitude de cette correspondance que vous avés la bonté de dire qu'il vous coûterait de perdre: je commence ma recherche.

Dans une lettre du 5 juillet, j'y vois, Monsieur, proposition de votre part de me prêter l'exemplaire que, y dites vous, vous a donné M. Delegorgue le jeune, avocat au Conseil d'Artois, de son mémoire couronné, touchant la question relative à la division des fermes³.

Je continuerai successivement mon examen. *C'est comme si je disais: la suite à l'ordinaire prochain*, cela s'entend, n'est-il pas vrai?

Le tour métaphorique que M. Opoi⁴ a employé dans sa lettre à vous adressée, et dont vous avés bien voulu, Monsieur, régaler vos correspondants en enrichissant votre 7^e feuille, m'a paru des plus ingénieux, bien appliqué, agréablement et supérieurement écrit⁵.

Si vous avés égard à mes réclamations, j'atends, Monsieur, que ce sera constamment sans préjudice aux envois ordinaires. Je ne vous renvoie point encore aucun des cahiers de M. Tournon vous voudrés bien, je l'espère, me les laisser quelque tems encore. J'attends néanmoins de votre complaisance, ceux qui suivent. Je vous ai dit dans ma dernière, mon sentiment sur cette production, mon enthousiasme ne diminue point pour cet auteur, qui a, en même tems, le triple talent d'instruire en diférents genres, de plaire et d'intéresser.

J'ai l'honneur d'être, toujours avec reconnaissance et un attachement accompagné de vénération

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 50: (a) en note (*) Le brouillon portait: Dubois de Fosseux.

1. Reçue le 14 décembre.

2. Voir ci-dessus, lettre 20.

3. Voir ci-dessus, lettre 7. On remarquera l'insistance de Babeuf sur ce point.

4. Christophe OPOIX, né à Provins le 28 février 1745, apothicaire, officier municipal, député de Seine-et-Marne à la Convention. Il était membre de l'Académie de Médecine, de l'Académie de Pharmacie, correspondant de la Société d'Agriculture de Paris et membre de plusieurs sociétés savantes de province. Il a publié plusieurs almanachs historiques et littéraires et collaboré au Journal de Chimie et à la Gazette d'agriculture et de commerce. (*Notice nécrologique sur M. Opoix lue à la séance publique de l'Athénée des Arts de Paris, le dimanche 9 mai, par M. Ramon, Provins, 1841, in-8°; B.N., Ln^o 15390, Biographie Michaud, t. 31, p. 297-298*). Dans le bulletin n° 6, «Séance de l'Académie d'Arras», publié par Advielle, p. 40 et suiv., Dubois de Fosseux analyse plusieurs ouvrages d'Opoix.

5. Voir Advielle, p. 40 et 52-53. Séances de l'Académie d'Arras, VI et VII.

26

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 13 décembre.¹ — Roye.

Monsieur,

Vous comptés pour rien la dernière lètre dont vous m'avés honoré? Moi, j'y trouve matière à bien de la besogne. Il y est question *d'enfants*. Que ce sujet m'inspire d'intérêt! Que le seul nom en sone agréablement à mon oreille! Que^(a), enfin, j'ai de faible pour tout ce qui est enfant! Cète sensibilité m'a de bone heure dominé, aussi ne me suis-je pas contenté fort longtemps de m'y livrer par simple spéculation. La preuve en est très sensible, à peine majeur, je me vois père de deux de ces charmants êtres, dont l'un, qui a quatre ans, est du sexe féminin, & l'autre, âgé de quinze^(b) mois, est tout le contraire.² (Pardonnés, Monsieur, si, cédant au penchant de mon cœur, j'entre dans des détails qui pourraient paraître minucieux... mais, non, je me trompais, vous êtes père, cela suffit, ils ne le seront pas pour vous). La nature donc, come pour vouloir récompenser, par avance, mes dispositions sentimentales, a bien voulu favoriser ces petites créatures de ses dons les plus flatteurs: constitution heureuse, traits ravissants, fisionomie animée, aparence de caractère qui promèt tout, (mais, peut-être alés vous vous récrier [que ma peinture est d'un père]?^(c) Qu'importe. Laissez-moi continuer. Je vous proteste qu'il me semble que, quand je ne le serais pas,^(d) je vérais de la même manière) enfin, que vous dirai-je, je goûte la satisfaction de voir des enfants, qui m'appartiennent, tels qu'il me serait impossible de désirer qu'ils fussent mieux. Pour seconder cète bone Nature, & servir ma propre inclination, j'ai crû devoir travailler constamment^(e) à la formacion, ou plutôt à la conservacion, du fisique de mes rejétons, & pour cela, j'ai suivi, de mon mieux, le système connu de ceux de nos penseurs modernes que je crois être les plus raisonnables: c'est-à-dire, ceux qui ont exorté à adoucir le premier

sort que de ridicules préjugés réservait perpétuellement à l'enfance; ceux qui ont démontré toute la fausseté de ces préjugés : qui ont su présenter aux homes, en qui une indolence condanable & une routine abusive avaient altéré (f) tout sentiment raisonnable [& naturel l'] (g) exemple frappant de l'instinct des brutes qui ont prouvé qu'il n'était nullement dans la nature que les devoirs de Mère se supléassent, qu'il était barbare, & même cruel, de refuser à l'enfance, la libre jouissance de ses membres (*), de l'étouffer, intérieurement, d'aliments disproportionnés à la faiblesse de leur estomac, de la priver, au dehors, du bien-être de la respiration, de la surcharger, d'ailleurs, de vêtements trop chauds, de la plonger, par mille moyens, dans une molesse souvent exténuante, & toujours pernicieuse, etc., etc. J'ai crû, dis-je, devoir observer littéralement tous les dignes préceptes de ces homes (h) estimables, & les résultats en ont été ce qu'ils ne pouvaient, naturellement, manquer d'être, (i) c'est-à-dire, des plus satisfaisants.

[Actuellement] (j) ce n'est point tout. Je me suis constamment proposé de ne point faire les choses à demi. Convaincu, par une expérience trop commune (k) de la difficulté de pouvoir placer la jeunesse sous de bones institutions, j'ai crû, que pour (l) moins mauvais Précepteur de mes enfants, je devais ne faire choix que de leur père. (m) Cete résolution, dira-t-on, paraît tenir un peu de la vanité. Soit. Mais, je me flate que les sentiments qui me guideront m'assureront bien autant de succès que ceux qui animent toute la classe d'Instituteurs gagistes (n) 3, & que mon zèle non équivoque pourra supléer à tous leurs prétendus talents.

Une chose est presque sur le point de m'embarrasser. Les dispositions que j'aperçois dans ma fille aînée, jointes à l'ardeur [paternelle], (o) qui peut-être m'exagère le plaisir que je goûterai à lui donner (p) des leçons, me porteraient, dès-à-présent, à ouvrir mes séances, si les avis du Citoyen de Genève 4 n'avaient pour moi tant de poids. Il me dit qu'avant la *minucie* de la lecture & de l'écriture, il est (q) mille autres choses, plus intéressantes, que les enfants doivent savoir; que l'on ne doit point s'empresse de charger leur mémoire de mots; qu'il est même essentiel de remettre au lendemain ce qu'on peut se dispenser de leur apprendre le jour d'hui; (r) qu'il y a plus de talents à savoir ainsi diférer (s) en quelque sorte leurs progrès, que de les avancer autrement en apparence; que la marche successive de leurs acquisitions en connaissances utiles, doit-être graduëment subordonnée aux dépendances relatives que les choses ont entr'elles; que de cette manière les élèves font d'eux-mêmes la majeure partie du chemin, & que, par suite de ce système, il est plus que sûr que son Emile, qu'il lui importe peu qu'il conût, à douze ans, le premier caractère de l'alfabet, saura très parfaitement lire à quatorze, sans qu'il se fut même donné la moindre peine, ni marqué la plus petite apparence d'empressement pour lui apprendre, & qu'au par dessus, le jeune-home aura, à cet âge, une infinité de connaissances, dont ses pareils, après avoir été bien tourmentés, bien excités à l'étude, n'auront pas le moindre doute. (t) Toutes ces choses sont apuyées de raisons si plausibles, que, pour moi, il est (u) de toute impossibilité que je m'y refuse.

Daignés, Monsieur, me donner votre sentiment sur l'étendue de ma confiance en *Jean-Jaque*. 4 J'ose vous consulter à titre d'ami, & encore, à celui de père (v) qui a plus que moi d'expérience. J'espère que vous ne dédaignerez point (w) l'objet dont je vous entretiens aujourd'hui, & qui m'a conduit assés loin pour que je me croie dispensé de vous parler d'autre chose.

J'attendrai même à la prochaine fois à vous renvoyer la 8^e sœur, (x) & d'autres objets.

Monsieur

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que vous savés inspirer, Monsieur
Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

(*) Il est étonnant de voir à quel point nos pères tenaient à cete erreur. Je dis nos pères, car il paraît que c'était autant leur ouvrage, que (r) celui des Mères & des Nourices. Un traducteur de Tite-Live, (M. Guérin) 5 première décade de l'histoire Romaine, sur les réflexions que trace (z) son original, relativement à la révolution opérée par Brutus, qui, selon ce dernier ne rendit à l'ancienne Rome, un bon office, (aa) en changeant la Monarchie en République, qu'autant qu'alors l'Etat avait (bb) aquis déjà une certaine consistance, [sur ces observations, dis-je, M. Guérin] (cc) a doné la note suivante : « Ce passage est une alusion allégorique aux membres faibles et tendres d'un enfant nouveau-né, qui ne manqueraient pas de se déplacer, & pour ainsi dire, de se déjeter, si une nourrice afexionée, mais sévère, par le moyen de ses langes, ne les tenait (dd) liés & sérés longtems les uns près des autres, jusqu'à ce qu'ils se soient assés afermis, (ee) pour être abandonés à cete liberté à laquelle ils aspirent naturellement, mais qui, come une nourriture trop solide, leur serait pernicieuse si on leur (ff) en laissait jouir avant qu'ils fussent en état de la supporter ». Je ne sais si, sur le sujet en question, les idées de l'auteur latin étaient bien fondées, mais ce qui est très-sûr, c'est que la fausseté de l'alusion de son traducteur est également prouvée par la raison & l'expérience. « On ne s'est point encore avisé, dit l'auteur d'Emile, de mettre à la gêne, par des bandes, les petits des chiens ni des chats, néanmoins, on est encore à s'apercevoir que, de cete négligence, il fût résulté pour eux le moindre inconvenient ». En mon particulier, mes enfants élevés sous mes yeux, ont eu une mère afexionée, mais non une nourrice sévère, qui come cete de M. Guérin, leur eut longtems lié & séré les membres les uns près des autres, pour les empêcher de se déjeter. Ils ont été au contraire, (gg) abandonés, en naissant, au libre exercice de ces membres. Ils n'ont été depuis assujétis ni aux corps de baleines, ni aux bourelets, (hh) ni à tèle autre sorte d'entrave, & [pourtant], (ii) les mouvements qu'ils se sont donés, comandés par la [seule] (jj) Nature, & toujours subordonnés aux forces progressives de leur âge, loin de les déformer, & de déranger aucun de ces membres, n'ont servi qu'à leur faire acquérir promptement, (kk) une souplesse & une agilité peu commune. (ll) Au surplus, ces sortes de sujets ont été déjà tant de fois agités, qu'il serait presque trivial d'en reparler si leur très haute importance ne servait d'excuse.

Ah! [mais] (mmm) ... le trait est particulier. Je m'aperçois aujourd'hui 20. que cete lètre est restée ici jusqu'alors. J'avais chargé un Comis d'y mettre une enveloppe & de la porter à la Poste. Point du tout. Il l'a seulement mise de côté, & a oublié tout ce dont je l'avais prié. Pardonés, Monsieur, cete négligence. Je vais tenir la main de plus près à ma réponse à la vôtre du 14 qui suivra de près cele-ci.

VARIANTES ADVIELLE, p. 54 à 57 : (a) Qu'; (b) 14; (c) passage omis; (d) quand je ne serais pas père; (e) constamment travailler; (f) éloigné; (g) mots omis; (h) observer littéralement les préceptes de ces homes; (i) ce qu'ils devaient être; (j) mot omis; (k) connue; (l) pour avoir un moins mauvais; (m) faire choix de M. leur père; (n) animent

la classe des gagistes et instituteurs; (o) mot omis; (p) en lui donnant; (q) il y a; (r) aujourd'hui; (s) à savoir différer ainsi; (t) le passage depuis «alfabet» jusqu'à «doute», devient: «n'en deviendra pas moins un home instruit de tout ce qu'il importe de savoir»; (u) qu'il est pour moi; (v) d'ami comme en celui de père; (w) pas; (x) feuille; (y) que, comme on le croit comunément; (z) tient; (aa) à Rome ancien un bon service; (bb) déjà; (cc) passage omis; (dd) longtemps; (ee) formés; (ff) les; (gg) mots omis; (hh) Ils n'ont eu depuis ni corps, ni bourelets, ni tèle autre; (ii) mot omis; (jj) mot omis; (kk) leur faire promptement acquérir; (ll) connue; (mm) mot omis.

1. Reque le 28. Elle ne serait partie de Roye que le 20. La date de cette lettre est omise par Advielle. Reproduite par M. DOMMANGER, *ouvr. cité*, p. 53-55.

2. Babeuf épousa, le 13 novembre 1782, «Marie Anne Victoire Langlet, âgée de 25 ans 8 mois, fille de chambre de M^{me} d'Imcourt de Bracquemont, fille majeure d'Antoine Lenglet, clinquailleur» (ADVIELLE, t. I, p. 15). Il eut de ce mariage une fille, morte en déc. 1787; un fils né le 29 sept. 1785, Robert, plus connu sous le prénom d'Emile; Catherine-Adélaïde, baptisée le 14 nov. 1787, morte à l'âge de 4 ans, 2 mois; Catherine-Adélaïde-Sophie, baptisée le 5 sept. 1788, née la veille, morte jeune; Jean Baptiste Claude, baptisé le 28 octobre 1790, né la veille, mort jeune (*ibid.*, p. 40).

3. Par instituteur gagiste, Babeuf entend ici précepteur.

4. Il s'agit bien entendu de Rousseau. Voir à ce propos A. RUPLINGER, *Un contradicteur de J.-J. Rousseau. Le Lyonnais Bordes* (Rev. Hist. Lyon, 1914, p. 305) et L. TRÉNARD, *L'Académie de Lyon et ses relations étrangères au XVIII^e siècle* (Actes du 3^e Congrès de Littérature comparée, Dijon, 1959, p. 65 et s.).

5. François Gueurn, latiniste français né à Loches en 1681, mort le 29 mai 1751. Professeur d'éloquence au collège de Dormans-Beauvais, traducteur de l'Histoire Romaine de Tite-Live (Paris, 1738-1740, 11 vol. in-12; B.N., J 12647-12657).

27

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786. 14 décembre.¹

M.

Je ne croyais pas la dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous écrire, être aussi longtemps sans le faire. Suivant mon usage ordinaire cette lettre devrait être datée du 9 et au lieu de cela elle part^(a) du 14, c'est cinq jours de retard dont je me plains surement plus que vous, mais les affaires et les embarras se succèdent avec une rapidité dont rien n'approche, outre le soin de ranger et de mettre en place mes trois mille amis; vous vous doutez bien que ce sont mes frères. Outre ce soin^(b) il a fallu à mon arrivée rendre et recevoir des visites, avoir affaire à des marchands et à des ouvriers, habiller les enfans et des domestiques et s'occuper de mille autres détails bien ennuyeux pour un secrétaire d'Académie; enfin, M. vous êtes plein d'indulgence et vous me pardonnerez ce retard involontaire que je tâcherai de réparer quand je pourrai.

Je conviens avec vous, M. que l'entretien des sœurs que je vous ai envoyé n'est pas bien cher, il ne s'agit que d'une couple d'enveloppes et d'une lettre que vous y joignez. Cela n'est pas ruineux pour vous qui êtes en fond, mais cela est très agréable pour moi qui ai le plaisir de recevoir les lettres et qui suis dédommagé par là au centuple de ce que je vous envoie.

Puisque M. de Tournon vous plait, je joins à cette lettre la suite de ses promenades en attendant les autres articles que vous désirez et qui vous parviendront à leur tems.^(c)

Ayez de l'indulgence pour ma brièveté et ne doutez pas des sentimens avec lesquels je serai toute ma vie.

M.

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 58 : (a) qu'; (b) vous vous doutez bien que ce sont mes livres, outre ce soin; (c) tour.

1. Pièce n° 1724, «14^e lettre à Mr. Babeuf». Cette lettre fut envoyée à plusieurs autres correspondants, dont Willemet, médecin à Nancy, mais aucune mention ne permet de la considérer comme une circulaire.

28

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786. 20 décembre.¹ — Roye.

Monsieur,

Je continue à vous rapeler vos promesses. Vous n'êtes point courtisan de caractère en conséquence, je suis sûr qu'au moyen de cete atencion de ma part, vous ne manquerez point de me les tenir toutes.

Je me trouve donc, à ce compte votre créancier, outre ce dont il est question en ma lètre du 6^(a) de ce mois,² pour le Prospectus de M. de S^t Mery et les morceaux insérés dans le Musée (suivant votre N° 1 des feuilles de vos séances); pour les ouvrages de l'admirable Melle Le Masson (feuille 3) Epitre sur les prétentions à la gloire, par M. Leroy de Flagis, de l'académie de Dijon, et Poème de Dom de Vienne³ sur la mort du Prince Leopold (feuille 4) de ceux des ouvrages de M. Opoix sur les fêtes publiques, les sépultures, et sur les^(b) Roses de Provins (feuille 6) détail sur le singulier traité de l'avant-coureur du changement etc. (Lètre du 16. 9bre dernier) Poème de M. de Flagis, brochure de M. Godfroi, de Lille, et N° 6. du Journal de la langue française, (lètre du 23. (c) 9bre) Mémoire de M. Dupaty et pièces nouvelles (lètre du 14. du courant). Je vous fais grace du Memoire de la fille Salmon que j'ai vu il y a quelque tems.

Vous voyés, Monsieur, quel terrible home je suis, qu'il ne suffit pas de m'en promètre. Si vous vous décidés à m'écouter et que sans vous pourvoir par rescision, vous voulies satisfaire mon extrême avidité, il faudra grossir constamment le volume des envois. Et pour éviter à l'avenir pareil embaras, il faudra être nécessairement plus circonspect lorsqu'il sera question d'offrir, ou, du moins, s'il arive de vouloir encore exercer une inclination généreuse par nature, s'arranger de manière à ne point se laisser arérager vis à vis d'un humain qui badine si peu.

Je remets à l'ordinaire prochain à hasarder quelque chose sur les dernières feuilles des séances. J'ai l'honneur de vous les renvoyer avec seulement le premier cahier des Promenades, et ai celui d'être avec les sentiments que vous me connaissez,

Monsieur

Votre très humble & très obéissant serviteur,
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 62 : (a) 5; (b) et les; (c) 23.

1. Reçue le 28 décembre.

2. Voir ci-dessus, lettre 24.

3. DEVIENNE (Charles J. B. d'Agnaux), religieux bénédictin de la congrégation de Saint Maur, né à Paris en 1728, mort vers 1792. Son ouvrage « Le triomphe de l'humanité ou la mort de Léopold de Brunswick » (Lille, 1787, in-8°) a été présenté au concours pour le prix de l'Académie française.

29

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1786, 23 décembre¹.

M.

L'approche de la nouvelle année vient encore traverser notre correspondance; elle me donne un surcroît d'occupation, mais je le lui pardonne parce qu'en même tems elle me fournit l'occasion de vous exprimer mes sentiments. La crainte de ne plus pouvoir vous écrire avant ce tems me force à le devancer et j'aime^(a) mieux m'y prendre trop tôt que trop tard. Mon empressement vous sera garant de l'intérêt que j'y mets.

Recevez donc les vœux que je forme pour tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction. Je souhaite, Monsieur, que votre santé soit aussi solide, que vos plaisirs seront constans et que rien ne trouble votre félicité. Permettez cependant que je ne m'oublie pas moi-même [dans cette circonstance]^(b) et que je vous souhaite de la complaisance pour accueillir mes lettres, de l'indulgence pour les lire, de la patience pour y répondre afin que, comme l'année 1786 m'a été si favorable en me procurant votre connaissance, je doive à l'année 1787 et aux suivantes le bonheur de la cultiver.

Vous voyez, Monsieur, par mes dispositions qu'il n'y aura jamais qu'une force majeure ou une impossibilité absolue qui puisse m'empêcher de vous donner de mes nouvelles.

J'avouerai, Monsieur, que je n'avais pas encore commencé à tenir note au mois de juillet des différentes choses que j'avais promis de vous envoyer et cela est cause que j'avais oublié le discours de Mr Delegorgue. Je le joins à cette lettre et si j'ai omis encore quelqu'autre article ne craignez pas de me le demander. Si je manque à un engagement ce n'est pas par mauvaise volonté.

Vous pouvez garder les cahiers de Mr Tournon autant que vous en aurez besoin, mais dès l'instant que ce besoin cessera je vous serai obligé de me les renvoyer parce que plusieurs personnes me les demandent.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus inviolable attachement

M.

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 63 : (a) à le devancer; j'aime mieux; (b) *passage omis*.

1. Pièce n° 1863, « 15^e lettre à Mr, Babeuf ».

2. Circulaire 4 E.

30

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1786, 27 décembre.¹ — Roye

Monsieur,

Des considérations intermédiaires ont interrompu le cours de mes petites observations sur les différents sujets par lesquels vous y donés matière, mais je vais tacher de me remètre sur les voies & je remonte au N° 7 de vos intéressantes feuilles.²

J'y vois un couplet d'une chanson sur les Balons, par laquelle M. Opoix paraît, avec asses de raison, traiter de futile cette découverte qui, dans le tems, a excité tant de fermentation dans les cerveaux. Il est vrai, come il le dit fort bien, que ce n'est qu'un vrai hochet, mais ce hochet ne pouvait manquer de fixer d'une manière très particulière, les yeux des grands et des petits enfans, car ce fut sans doute, pour les uns et pour les autres, un spectacle bien nouveau, de voir les airs dominés par l'home. On ne parla plus qu'aérostacion. On ne regarda plus que les aéronautes pour les savants par excéllence. La vanité des humains ne chercha plus à se nourrir que de matière inflammable. Chacun voulut chercher une portion de gloire dans la science aériene. Mais chaque chose n'a qu'un tems. Les invencions les plus utiles ont bien cessé de causer l'entousiasme général! D'ailleurs les découvertes les plus étonantes n'ont point toujours été cèles qui ont le plus honoré leurs Auteurs car, le plus souvent, ils ont dû ce titre plutôt au hasard qu'aux efforts de leur imagination. L'aérostacion est à peu près dans ce cas. Il n'y a peut être que les arts qui nous ont procuré les besoins de première nécessité qui sont les ouvrages du génie : les inventeurs étaient cependant des homes encor sauvages, mais ces mêmes besoins les avaient rendus industrieux.

Je ne conais le nom de *Vauban* que par mon Dictionnaire Géografique. Je l'y ai vu répété au sujet des fortifications de quantité de nos plus bèles Viles, & les éloges donés à la plupart de ces ouvrages anoncent assés le bon droit de celui de M.M. vos confrères qui, en dernier lieu, a rapelé sur le

même ton, à l'occasion de votre citadelle D'aras,³ la mémoire de ce grand home.

A voir dans les Journaux, l'acharnement du Cénobite, enflé d'orgueil de la prétendue découverte du moyen d'échauffer les appartements avec des cylindres remplis de chaux, contre l'apoticaire de la Rue des Bones filles,⁴ qui avait l'air de prétendre à la gloire de la concurrence, qui n'eût point crû devoir donner une entière créance à l'invention, & ne point craindre de répandre qu'il était inutile dorénavant de prendre le soin de garnir nos buchers des productions de nos forêts, en ce que notre véritable chauffage se trouvait dans l'intérieur des carrières ?

Il est tems de faire trêve à mes réflexions d'aujourd'hui. Il me reste, Monsieur, une tâche à remplir, & cète tâche, le croirés-vous, consiste en reproches. — En reproches ? Contre qui ? — Contre vous. Pourquoi dans les souhaits d'heureuses influences [dans ma part des premières de cèles du signe du Verseau],^(a) me ravir l'honneur de la Preuvenance ? C'est bien là, quoique vous en disiez, une pure malice. Ajoutés à cela cète de me dire des choses si obligantes, que la confusion de ne point les mériter, me met dans l'embaras d'y bien répondre. Mais, Monsieur, si ma bouche, peu acoutumée au genre cérémonial, ne fait en ce moment que balbutier le compliment que la circonstance exigerait qu'èle^(b) prononçât plus nétement,^(c) pardonés mon insuffisance, agrées la sincérité de mes sentiments intérieurs, interprétés-les favorablement, & persuadés-vous que personne au monde ne vous en conserve de plus candides que,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.^(d)

BABEUF

N.B. Je joins ici le N° 10 des feuilles,
& le second cahier des Promenades.

VARIANTES ADVIELLE, p. 66 : (a) *passage omis*; (b) qu'il; (c) plus exactement; (d) votre serviteur.

1. Reçue le 3 janvier 1787.

2. Bulletin reproduit par ADVIELLE, II, 52.

3. La citadelle d'Arras avait été construite par Vauban de 1668 à 1672. Il se serait résolu au choix de l'emplacement après bien des hésitations et aurait déclaré : « Je vais élever une belle inutile » (CARDEVACQUE, *Notice historique sur la citadelle d'Arras* 1873, in-8°; B.N., Lk^r 18723). On s'était efforcé, devant l'Académie d'Arras, de justifier le choix de Vauban et l'intérêt de la citadelle. (Voir M. REINHARD, *Le Grand Carnot*, t. I, p. 87).

4. Au cours de la même séance, un autre académicien avait rendu compte de ses expériences sur le chauffage des appartements à l'aide de cylindres d'étain remplis de chaux.

31

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 3 janvier.¹ — Roye

Monsieur,

J'en suis resté dans ma dernière à l'examen réfléchi de celle de vos feuilles N° 7; & comme, en bone arithmétique après 7 l'on^(a) compte 8, je passe incontinent à ce dernier nombre.

Il n'est pas, dans ces feuilles généralement intéressantes, le moins intéressant. Le sujet ofre d'abord un champ extrêmement vaste, mais, en y faisant son entrée, l'auteur paraît avoir été assuré d'avance des moyens d'en tirer tout le parti possible. Aussi n'a-t-il point, à mon avis, manqué son but. Aucune nuance du tableau important qu'il avait à former, ne paraît lui être échappée. Quel naturel dans le color!¹ Quelle vérité dans l'expression ! Avec quèle énergie il réfute un préjugé qui est bien l'un des plus déplorables & des plus abusifs de tous ceux qui nous entourent ! Qui pourrait se refuser de le banir à jamais de soi, si, avec un cœur susceptible de sentir, il en pénétrait toute l'horreur dans l'Épître de M. Legay² ? à la légèreté, à la délicatesse de sa touche il semble que sa Muse lui ait inspiré des accents nouveaux, & dont les impressions si elles ont été senties, sont restées jusqu'alors inexprimées : cependant *le touchant* qu'il sait faire partager, n'est puisé que dans des sources très-naturelles, & que, pour conaitre, il suffit d'être home, mais tout ce qui fait comunément sensation dans le cœur de tous les homes, ne peut pas toujours être rendu par ceux d'une autre classe que les possesseurs du génie.

Je ne puis me refuser à l'admiration, même à l'entousiasme, à la vue des beautés qui contiennent l'utile. Le poème³ de M. Legay est bien dans ce cas. Puisé dans un des meilleurs fonds, par une main guidée par une sensibilité très-éclairée, il ne renferme point de vers, point de mots, qui ne portent^(b) à l'ame & qui n'animent^(c) d'un feu particulier le flambeau du sujet. On n'y trouve point une seule syllabe d'inutile ni de^(d) superflue. Tout y est substance, tout y peint ce qui est à la matière, & rien de ce qui y appartient n'y paraît omis. Les chûtes de chacun de ces vers en sont très-heureuses & très-naturelles. C'est ainsi qu'il faut se mêler de versifier; Quand le sujet est déjà intéressant en prose, ce genre fleuri y done, dans les mains auxquèles^(e) il est propre, des charmes beaucoup plus sensibles. Cète qualité d'intérêt n'a point, dans l'ouvrage de M. Legay, une existence douteuse. L'opinion contre laquelle il déclame, intéresse trop l'humanité pour que l'on entrevoie^(f) dans ses vers que des beautés d'agrèments. Il paraît avoir semé dans l'intention de recueillir & avoir choisi, come il a fait pour objet de ses travaux le défrichement du cœur humain du côté vicieux, vrai sol de l'erreur, sol ingrat et aride dont les productions stériles étant très-dificiles à déraciner, il est d'autant moins aisè d'y substituer les germes féconds de la saine philosophie, c'est avoir marqué, à la fois, l'activité la moins rebutante & le désintéressement le plus complet.

O préjugés ! préjugés ! tremblés à la voix de la raison qui doit avoir sur vous la prépondérance, ne fut-ce que par droit d'ancienneté. Espérons que dans ce siècle moins malheureux, elle se fera souvent entendre, & ne manquera point d'anéantir votre frêle empire dont le trône et plusieurs des principaux soutiens sont déjà heureusement ébranlés. En attendant le renversement total de ses restes chancelants consolons nous avec l'homme immortel,

- « Que conclure à la fin de tous mes longs propos ?
 « C'est que les préjugés sont la raison des sots ;
 « Il ne faut pas pour eux se déclarer la guerre,
 « Le vrai nous vient du ciel, l'erreur vient de la tête,
 « Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher
 « Dans les sentiers secrets le sage doit marcher ».

Poème sur la Loi Naturelle. (*)

De peur de m'égarer, je m'arrête sur ces sentiers secrets. Je vous repasse le 3e cahier de M. Tournon, avec le N° 7 du Journal de la langue française. N'oubliez pas que vous me devés encore le 6e & ne cessés point de croire à la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 68 : (a) on; (b) porte; (c) anime; (d) ou; (e) auxquels; (f) n'entrevoie; (g) titre déplacé; en tête des 6 vers.

1. Reçue le 8 janvier. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 56, depuis « Je ne puis me refuser... » jusqu'à « déjà heureusement ébranlés ».

2. Voir ci-dessus, lettre 5, note 4.

3. Le bulletin n° VIII n'est pas reproduit par Advielle. M. Dommanget pense que ce poème est celui des *Préjugés*.

32

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787. 11 janvier¹.

M.

J'ai été installé dimanche 31 dans ma nouvelle dignité d'échevin et c'est ainsi que s'est terminée l'année 1786.

L'année 1787 a commencé par des compliments, des félicitations, des salamalecs, des aubades, des sérénades, des tambourinades...⁽¹⁾ Ensuite sont venues les affaires et pour ne pas vous ennuyer par un plus long détail, voici le premier moment où il m'est possible de vous écrire. Encore ce moment est-il si court que je ne pourrai le faire que succinctement, malgré la distance énorme qui se trouve entre la date de cette lettre et celle qui l'a précédée.

J'ai reçu le même jour, M. vos lettres du 13 et du 20;³ elles m'ont fait l'une et l'autre un grand plaisir.

Je vous fais compliment sur la satisfaction que vous donnent vos chers enfants et sur les qualités charmantes dont la nature les a doués. J'approuve fort Madame votre épouse de n'avoir pas chargé d'autre qu'elle-même de leur fournir les premiers aliments et vous, M. d'avoir banni toutes les^(b) entraves et éloigné toutes ces fausses douceurs qui enervent le tempérament et rendent si frêles tous les descendants de nos sybarites modernes.

Je crois encore, M. que si vous voulez bien prendre les peines nécessaires et vous livrer tout à fait à l'éducation de vos enfants, vous ne trouverez jamais un meilleur instituteur que vous-même. Mais ne vous y trompez pas, cette entreprise, sous quelque jour favorable qu'elle se montre, n'est pas sans inconvénient et vous aurez besoin pour la conduire à sa fin d'un courage et d'une patience à toute épreuve. Il y a dix ans que je fais ce métier-là et que je suis le précepteur de six enfants, ainsi : experto crede Roberto.

Ne croyez pas le rêveur Jean-Jacques et soyez persuadé que les enfants qui n'apprennent à lire que tard, l'apprennent beaucoup plus difficilement et ne le savent jamais parfaitement. Vous savez que Jean-Jacques avoit la folle vanité^(c) de penser sur tout autrement qu'un autre; pour moi je suis d'un avis bien différent, je suis convaincu que nos pères avoient raison et que le vrai tems d'apprendre est celui de la jeunesse.

Je n'ai pas du tout envie, M. d'être un créancier infidèle, je vais donc vous donner des raisons sur quelques articles et je vous satisferai sur les autres. Les morceaux insérés dans le Musée sont partis pour la Champagne il y a six semaines; je n'ai aucune nouvelle de celui à qui je les ai envoyés, je les crois perdus. Je vous ai offert à la vérité l'ouvrage envoyé par Mr Godefroy, le mémoire de Mr Dupaty et les pièces nouvelles; mais je ne trouve aucune de vos lettres dans lesquelles vous m'avez mandé que vous vouliez les avoir. Je viens aussi de les enregistrer, quant aux autres articles, ils le sont et leur tour viendra.

^(d) Je ne peux vous en dire davantage aujourd'hui. Il ne me reste que le tems de vous assurer que rien ne pourra diminuer les sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être⁴

M, votre

VARIANTES ADVIELLE, p. 70 : (a) etc.; (b) ces; (c) avait la manie; (d) Je suis Echevin de semaine, c'est pourquoi.

1. Pièce n° 1973, « 16^e lettre à Mr. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129.

2. Circulaire 4 H.

3. Voir ci-dessus, lettres 25 et 27.

4. Circulaire 4 i.

33

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 17 janvier.¹ — Roye

Monsieur,

J'ai eu aussi, depuis quelques tems, des distractions : mais quoi qu'elles eussent été d'un genre différent des vôtres et d'une importance bien inférieure à quelques unes de cèles dont vous me parlés, èles ne m'en ont pas moins empêché d'être, la semaine dernière, défailant envers vous.

Mais, en conséquence, il faut que, cèle-ci, je m'éforce de me dédomager.

J'ai lû avec intérêt et en ce moment, je relis dans la même disposition, l'extrait inséré dans votre feuille 9 du poème de M. Masolet, sur la décadence des bones études.² Ses idées, parfaitement bien rendues, m'(^a) ont paru très-naturelles, & puisées dans les mœurs présentes, mais il faut convenir pourtant que les abus contre lesquels il déclame, ne régntent que dans une seule des classes de la société, qui à bien voir, eu égard à la dégradacion qu'opèrent sur èle, ces mêmes abus par lesquels èle se laisse subjurer, n'est point du tout la plus intéressante.

C'est avec beaucoup de raison, Monsieur, que vous vous écriés, (feuille 10) *quel est l'infortuné dont l'oreille n'est pas sensible au langage des Dieux ?* C'est bien ce propre langage dans sa plus grande pureté que M. de Sacy a employé dans son poème *sur l'esclavage des Américains*.³ Il faudrait être Véritablement insensible pour ne point éprouver un charme divin à la douceur des accents par lesquels l'harmonie de sa voix prête encor à ce langage de nouvelles beautés. Ce n'est point là le croacement monotone d'un essaim de poèteaux, qui, en ridicules péroquets, ne font que des efforts, toujours vains, pour imiter ce céleste idiome. Il n'est point donné à tous les mortels de le parler. C'est une faveur insigne vis-à-vis de laquelle l'orgueil humain doit baisser le pavillon pour peu que l'individu qui s'avise d'y vouloir prétendre se reconaisse étranger au Mont Sacré. C'est souvent moins le fond en lui-même du sujet que l'on traite qui rend intéressantes nos productions poétiques, c'est bien plutot la forme ingénieuse de cète sorte de construxion, qui est d'autant plus admirable qu'èle recèle, sous le voile artificieux d'une facilité aparente, des difficultés qui sont nécessairement l'heureux prix des peines que leur conception coûte à leurs auteurs. Ces aparences illusoirs le deviènt à un plus haut degré, en proportion de celui de perfectibilité dont l'œuvre approche. Il n'est personne qui, à la lecture d'un bon morceau en vers, ne sente en lui-même un premier mouvement par l'entraînement duquel il soit tenté de dire : *J'aurais articulé tout cela*. Doué en naissant, j'ose le dire, d'une ame pacifique et compatissante, j'ai démêlé, il y a longtems, toutes les nuances du tableau intéressant auquel M. de Sacy done des couleurs si frappantes. En y portant les yeux, je fus tout étoné de l'embaras que j'éprouvai pour faire concorder mon admiracion, à la vue de son heureux ensemble, avec la fausse demi-persuasion que, connaissant tous les objets dont il est composé, j'en eusse fait presque autant. Quèle grossière erreur !

Vous dites, Monsieur, que *vous vous ferés peut-être prier* pour me communiquer en entier ce charmant poème. Je vous en prie donc, et avec de très vives instances. Je conviens avec vous que *lorsqu'on a quelque chose de bon, il faut un peu le faire valoir*. Faites-vous valoir à la bonne heure; vous y êtes bien autorisé d'après cète maxime, puisque l'on ne peut, sous aucun prétexte, refuser l'épîtète de bon à l'ouvrage de M. de Sacy; mais, après ces façons, envoies-le moi. Et puis vous avés trop fait jusqu'ici pour comencer à me refuser quelque chose.

J'aime à parler un peu de tout ce qui fait sur moi sensacion en manière agréable. Le mémoire de M. Delegoigue⁴ est dans ce cas. Je le trouve très profond, très éloquent, très patriotique, très concluant; & d'ailleurs, une preuve bien meilleure qu'il est tout cela, c'est qu'il a été juge digne du suffrage de l'Académie. Mais aurai-je raison d'y relever come une faute gramaticale, cète frase de la page 9 : *et C'en serait assés pour que je conclue qu'il faut en Artois des fermes et des fermiers, etc.* ? Le verbe qui précède le subjonctif étant au conditionnel, n'est-il pas dans les règles que le verbe qui suit ce subjonctif devrait être au parfait relatif au lieu du présent, et qu'en place de : *que je conclue*; il faudrait : *Que je concluasse* ?

Me voici arivé à votre dernier envoi.⁵ Il contient tant de choses pour moi si flateuses,⁶ que je n'entreprendrai de répondre qu'à votre Lètre propre y jointe, et à cèles des pièces qui le (⁷) composent, que je vous renvoie. J'ose prendre sur moi de garder jusqu'au premier ordinaire cèles intitulées : *Epître sur les prétentions à la gloire*, [⁸] (^c) *sètième cahier des promenades*.

Vous jetés, Monsieur, un jour très lumineux sur la voie qu'il me Convient de suivre pour ariver au but de la Mission que mon titre de Père m'engage de remplir. L'originalité de Rousseau me laissait en proie à des anxietés dont votre expérience personnelle, guidée par la justesse et la sagacité de votre esprit, me délivre aussi complètement qu'heureusement. Le sentiments d'un Père-Instituteur doit prévaloir sur celui d'un faiseur de sistèmes purement idéaux.

Pardon, Monsieur, de ce que je vous ai donné un peu légèrement la qualification de *mon Créancier*, et de ce que j'ai réclamé vers vous, un peu trop cavalièrement peut-être, toutes mes dètes prétendues. Dans le cas même, ou èles seraient légitimement exigibles, je sens que c'était trop vous acabler pour une fois, et que, revenant de ma rapacité, je devrais prendre, pour vous, des sentiments plus humains, et vous accorder au moins (⁹) un tems convenable et sufisant pour pouvoir liquider des prétentions si énormes. [Convenés que c'est être encore, passablement modéré pour un homme si extraordinairement curieux ? Mais vous êtes rempli d'indulgence pour les curieux de ce genre, d'autant plus encore que tous les partisans des Muses sont assés généralement partagés d'une teinte de ce caractère]. (^e)

[L'ouvrage de M. Moreau de S. Méry ne pourra, selon moi, et, sans doute, selon bien d'autres encor, qu'être utile. Puisse-t'il l'être encor plus qu'on n'a lieu de s'y atendre en considéracion de la marche ordinaire des Livres de cète classe. Je veux dire qu'il serait à desirer que l'auteur en interprétant les Loix des Colonies sous le jour le moins défavorable et le moins contraire à la liberté naturelle, exhortât le Législateur à [en] (^f) adoucir des dispositions de cèles qui se trouveraient s'éloigner des sentiments d'humanité qu'on se fait gloire de professer dans ce siècle filosofique : de façon que ceux des

habitants du nouveau-Monde dominés par Louis le Juste, eussent lieu, come nous, de se louer de la bonté de son règne]. (6)

Je vois avec satisfaction, encor le nom de M. de Sacy répété dans votre 11^e feuille. Il appartenait à M. de la Viéville⁸ de lui décerner avec grace, les Lauriers dus à ses grands et utiles travaux littéraires.

C'est avec autant de plaisir que je retrouve dans cete feuille le brillant M. Le Gay... Mais qu'entre vois-je?... Ah! Monsieur, cela n'est pas bien. Pourquoi surprendre ainsi les gens? Voyés dans quel état vous me métés. Voilà que je suis si ébloui de l'éclat des éloges que vous faites pleuvoir sur mon pauvre Ouvrage, que je ne puis plus penser à autre chose. Je voudrais bien pouvoir vous revoir ce tour-là; et tenés, pour votre peine, je vais déjà vous prier de permettre que (*) M. L'Abé Coupé⁹, censeur royal, comis à l'examen de ce même Ouvrage, M'adresse ses lètres sous votre couvert, et d'avoir la bonté de les joindre aux envois que j'espère que vous voudrés bien me continuer.

Adieu, Monsieur, récévés l'homage de ma vive reconaissance, et la réitération de l'assurance des sentiments sincères d'attachement et de parfaite considéracion avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
BABEUF

P.S. Je joins les 4^e et 5^e Cahiers des Promenades, le N^o 6^e de la Langue, le N^o 11 des feuilles, le Mémoire sur la division des Fermes, et le Prospectus sur les Loix et constitutions des Colonies.

(*) [Avant de cacheter ma lètre, je viens de réfléchir que ceci est une étourderie, puisque vous n'avés point pour vous-même vos ports francs; en conséquence je retracte mon inconséquence, et je vais tacher de parer aux suites pour vous insignificatives qu'èles pourraient avoir, si je n'indiquais une autre voie à M. Coupé.] (h)

VARIANTES ADVIELLE, p. 74: (a) en; (b) la; (c) & omis; (d) convenés-en; (e) passage omis reporté en fin de note, p. 78; (f) mot omis; (g) passage omis reporté en note (*), p. 78; (h) passage omis.

1. Pas de date de réception. Lettre reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, depuis « C'est avec beaucoup de raison... jusqu'à « si frappantes; puis « J'aime à parler... jusqu'à « du suffrage de l'Académie ».

2. Reproduit par ADVIELLE, II, 43-46. Amédée Thérèse Joseph Masclét, originaire de Douai, était avocat au Parlement de Paris. Il devint sous-préfet de Douai de 1803 à 1811, puis consul général à Edimbourg (*Ephémérides historiques de la ville de Douai...*, 1838, p. 181).

3. *L'esclavage des Américains et des nègres*, pièce qui concourut pour le prix de l'Académie française en 1775. (Paris, Demonville, 1775, in-8°). Voir ADVIELLE, II, 64-66. Séance de l'Académie d'Arras, n° X. On confond souvent M. de Sacy, censeur royal, membre des Académies de Caen et des Arcades de Rome, de l'Institut royal d'histoire de Göttingen (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 247 et 251) qui s'intéressait à la poésie, ainsi qu'en témoigne son édition de *l'Histoire de la poésie française* de l'abbé Guillaume Massieu, avec son frère que Van Drival qualifie de « Sacy le cadet ». Tous deux furent regus membres honoraires de l'Académie d'Arras (VAN DRIVAL, *ouvr. cité* (p. 247, 250, 255). C'est le premier dont il est question ici comme auteur d'un poème sur l'Esclavage (ADVIELLE, II, 38) et de *L'Honneur français* (*ibid.*, p. 72). On trouvera une courte notice sur ce personnage dans *Revue normande*, 2^e série, 10^e année (1901-02), p. 242.

4. Voir ci-dessus, lettre 5, note 7. L'appréciation de Babeuf est inattendue.

5. Séance de l'Académie d'Arras, n° XI, reproduite par ADVIELLE, V, 72-74.

6. Dubois de Fosseux avait en effet, au cours de cette séance, présenté à l'Académie le Prospectus de « L'archiviste terriste... » de Babeuf qui y montre, ajoutait-il, « le germe de beaucoup de talents ». Voir ci-dessus, lettre 10, note 5.

7. Voir G. CHINARD, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle* (1 vol. in-12, 1913). Babeuf a, sans aucun doute, été attiré par ce courant d'idées.

8. Epître adressée par M. de La Viéville à M. de Sacy. (Voir ADVIELLE, II, 72).

9. L'abbé Jean Marie Louis Coupé, né à Péronne le 18 octobre 1732, professeur de rhétorique au Collège de Navarre en 1757, puis précepteur du prince de Vaudemont. En 1778 il fut nommé censeur royal et conservateur des titres de généalogie à la Bibliothèque royale. Il passa les années 1792-1814 à Fontainebleau et en émigration. C'est pendant cette période qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Rétabli à la Restauration dans les fonctions de Censeur royal honoraire, il mourut le 10 mai 1818 (L. CAILLE, *Discours prononcé sur la tombe de M. l'Abbé Coupé lors de ses obsèques le 12 mai 1818*, in-8°. B.N., Ln⁷ 4987).

34

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX (?)

1787, 18 janvier.¹

Monsieur, il est vrai que mon ouvrage² ne consiste encore qu'en une simple collection de matériaux rassemblés sans beaucoup d'ordre, parce que, vu les différents retards successifs de ma censure, je ne suis pas fort pressé de mettre la dernière main à cet ouvrage, que, d'après la réponse dont vous venez de m'honorer, j'ai enfin l'espoir de rendre bientôt public.

Malgré tout l'intérêt que j'ai d'accélérer l'instant de cette publicité, je ne prévois pas cependant, Monsieur, pour raison d'affaires particulières, que je ne puis absolument remettre, pouvoir vous mettre à portée de juger mon travail avant quelques semaines. Je suis bien aise de vous en prévenir afin de parer à toute suspicion de négligence sur mon compte.

Je vous suis, en attendant, Monsieur, très reconnaissant de la sorte d'approbation anticipée que vous daignés donner à cette œuvre, à l'occasion de laquelle je serai entièrement enchanté s'il arrive qu'elle se trouve digne de perpétuer en vous l'opinion favorable qu'un premier aperçu vous en a fait concevoir.

Souffrés, Monsieur, l'épanchement naturel et un peu vain si vous voulés d'un auteur exalté par l'enthousiasme d'un premier rayon de gloire. Ce premier transport doit être excusable, selon moi, puisqu'il est asses commun entre les compositeurs de tous genres. Je veux en venir à la petite palme que vient d'accorder à ma production l'Académie d'Arras, qui dans une de ses dernières séances, dont la feuille des registres m'est parvenue,³ rapporte que « le secrétaire a présenté le prospectus d'un grand ouvrage de M. Babeuf, intitulé « L'Archiviste-Terriste, ou Traité méthodique de l'arrangement des Archives seigneuriales, et de la confection et perpétuation suc-

cessives des Inventaires des Titres, des Plans et des Terriers domaniaux, féodaux et censuels; qu'il paraît que cet ouvrage sera d'une grande utilité pour l'administration des seigneuries, et que l'auteur montre dans son prospectus, qui est assez étendu, le germe de beaucoup de talent ».

Si le titre et le nom de l'auteur du grand ouvrage que vous dites, Monsieur, être précisément dans le genre du mien, n'étaient point un secret, en même temps que ce ne serait point être trop exigeant de s'en informer à vous, je satisferais là-dessus ma curiosité, dont l'effet serait de valoir à mon compétiteur le débit d'un exemplaire: car lorsque l'on est d'une profession, il est toujours satisfaisant de connaître tout ce qui y a trait, soit bon ou mauvais.

C'est avec un vrai plaisir d'avoir celui de vous connaître plus particulièrement, que j'ai l'honneur d'être avec une pleine confiance et une entière vénération, Monsieur, votre etc...

P.S. — Si vous me faites l'honneur de me répondre encore, je vous supplierai en employant la voie que j'ai eu l'honneur de vous indiquer, d'avoir la petite attention de ne cacheter votre lettre qu'avec du pain d'autel,⁴ parce qu'à la poste, l'on déchire les enveloppes sous lesquelles on sent un cachet. C'est ce que j'ai vu arriver plusieurs fois, et en dernier lieu à l'occasion de votre propre lettre que j'ai reçue par la poste, timbrée et taxée d'Arras.

PUBLIÉE PAR ADVIELLE, p. 82-83 et non retrouvée dans les archives de Dubois de Fossex.

1. Cette lettre était-elle vraiment adressée à Dubois de Fossex? Non seulement Babeuf lui avait longuement écrit la veille, mais il indiquait, à cette date du 17, qu'il venait d'apprendre la nouvelle du jugement élogieux de l'Académie d'Arras par la lecture du compte-rendu de la séance. De plus l'original n'existant pas dans les Archives Dubois de Fossex, le nom du destinataire ne pourra être précisé que si cet original était découvert ailleurs. Sans doute ce correspondant est-il Arrageois, mais s'il s'agissait de Dubois, Babeuf n'aurait pas à lui rappeler les précautions à prendre pour l'acheminement d'une correspondance qui durait depuis un mois (voir P.S. de la lettre). Enfin le ton est différent et contribue à nous donner l'impression qu'il s'agit là d'un échange occasionnel avec un correspondant qui, mis au courant du projet de Babeuf, lui signale l'existence d'un ouvrage similaire, ce dont Dubois de Fossex n'a jamais parlé dans ses lettres précédentes.

2. Il s'agit de *L'archiviste terriste...* dont le prospectus porte la date du 30 octobre 1786. Voir ci-dessus, lettre 19.

3. Séance du début de janv. 1787, publiée par ADVIELLE, II, 74, sous le n° XI. Voir ci-dessus, lettre 33, note 6.

4. Voir ci-dessus, lettre 7 et note 4.

35

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1787, 18 janvier.¹

M

La voilà finie cette semaine orageuse² pendant laquelle j'ai eu affaire à des voyageurs, à des marchands, à des plaideurs, à des vendeurs de chanson, à des boulangers, à des comédiens, à des conducteurs de chien... etc. Il a fallu faire raison à bien des gens qui n'en avoient guère. M'en voilà quitte et je

n'en suis pas beaucoup plus libre; les autres affaires se sont accumulées et refluent sur celle-ci, aussi n'aurez-vous encore de moi que la feuille XII, mais j'aime mieux vous l'envoyer de cette manière que de rester trois semaines sans vous donner signe de vie comme je l'ai fait dernièrement. Si cela ne vous indispose pas contre moi, montrez-le en me payant au quadruple du peu que je vous donne.³

Les détails que vous me donnez, M, du plaisir que vous a procuré la lecture de l'épître de Mr Le Gay⁴ m'ont fait me féliciter de vous en avoir cité quelques morceaux. Vous apprendrez avec surprise une anecdote assez singulière au sujet de cette pièce de vers. Mr le Gay, qui est, ainsi que moi, correspondant du Musée de Paris, a envoyé cette pièce à ce corps littéraire pour être lue dans une de ses séances publiques. On lui a répondu, en faisant l'éloge de son épître, qu'on n'oserait pas risquer de la lire parce qu'on craignait que son énergie ne fit une impression trop profonde sur les nerfs délicats des femmes qui honorent de leur présence les Assemblées du Musée. Trouvez-vous, M, rien de plus singulier que cette réponse.

Ne doutez pas qu'une de mes plus dures punitions ne soit de ne pouvoir m'entretenir plus longtemps avec vous et d'être obligé de vous assurer si brusquement du sentiment avec lequel^(a) j'ai l'honneur d'être⁵

M

VARIANTE ADVIELLE, p. 78 : (a) des sentiments avec lesquels.

1. Pièce n° 2026, « 17^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Les pouvoirs des échevins étaient nombreux et variés. La « police universelle » leur appartenait; ils surveillaient les corporations, les marchés, la voirie et l'urbanisme, répartissaient les impôts et géraient les biens communaux. (Voir H. FORGEOIS, *Les pouvoirs de police de l'échevinage de la ville d'Arras...*, Lille, 1938, in-8°; CARDEVACQUE, *Histoire de l'administration municipale de la ville d'Arras...*, Arras, 1879; B^{on} de HAUTCLOQUE, *Organisation municipale de la ville d'Arras*, dans *Congrès scientifique de France*, XX^e session, t. I, p. 134). Nous n'avons cependant trouvé nulle part mention d'un roulement hebdomadaire régulier entre les échevins. De plus la répartition des tâches entre eux variait d'une ville à l'autre.

3. Circulaire 4 K.

4. Voir ci-dessus, lettre 5, notes 3 et 4.

5. Circulaire 4 L.

36

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX
1787, 24 janvier.¹ — Roye.

Monsieur,

J'ai à vous féliciter à divers égards: 1° de votre admission à la Société académique de Valence,² et je n'en suis point surpris en ce que ce n'est qu'une nouvelle palme ajoutée à tant d'autres que vos brillants talents vous ont méritées. 2° et de l'avantage, moins important, d'avoir vu expirer la fameuse semaine échevinale que vous paraissiez tant redouter, et je n'en suis encore nullement étonné, vu que biens d'autres échevins, moins habiles que vous sans contredit, ont bien achevé les leurs, et ont cru souvent les avoir employées d'une manière très louable.

C'est bien marquer une vraie intencion de me satisfaire très pleinement que d'user d'une exactitude aussi complète, dans l'envoi de toutes les bèles pièces que j'ai osé vous témoigner désirer. Vous aquérés par là chaque jour, Monsieur, des droits nouveaux à ma reconnaissance; de même que par la complaisance que vous voulés bien toujours avoir de me continuer vos feuilles, d'autant plus graduëlement intéressantes, que vous possédés parfaitement l'art d'y répandre des fleurs toujours novèles.

J'ai lu avec plaisir et intérêt, le mémoire de M. Godfroi³. Ses vues m'ont paru justes et bien montrées. J'ai trouvé aussi son plan supérieurement projeté, et suceptible de procurer des avantages qu'il ne fait rien moins qu'exagérer. Mais, plein de son objet, et paraissant ne rien examiner de plus, il semble aféxionner singuliërement les Moines, qui dit-il, ont possédé les premiers, et ont ensuite perféxioné et transmis l'art diplomatique. Cète assercion parait assés vraisemblable, mais, entre-nous, si c'est un bien que nos cénobites ont procuré, je crois fort que c'est là le seul.

La réponse du Musée de Paris à M. Le Gay sur son épître me parait fort singulière il est vrai. Ele est très propre à confirmer l'opinion qu'il n'est point de péis tel que celui-là, où l'on préne tant de soin de ménager les fames. Mais, peut-être ces atencions excessives sont-èles, en bone partie ce qui contribue à leur rendre *les nerfs si délicats*? Ce serait en tout cas, une chose bien désagréable que les bones productions fussent ainsi condamnées à l'oubli dès leur naissance, parce qu'il serait à craindre que l'expression de chaque endroit sensible, produisit à chaque auditeur féminin, un accès de syncope. Voilà un inconvéniënt que sûrement on n'a point prévu, lorsque, dans l'idée^(a) de produire une preuve extraordinaire du génie filosofique du siècle, l'on s'est avisé d'admètre le beau-sexe à nos assemblées littéraires! Je ne crois pas même que Molière ni aucun autre comique aient jamais remarqué précisément cète espèce de bien singulier travers. Mais s'il n'est point juste de retirer, à un sexe faible, un droit qui parait ne lui avoir été que trop tard acordé, sous le spécieux prètexte que quelques uns de ses individus n'en savent point profiter, faudra-t-il que, pour un préjugé aussi original acrédié par ceux-ci, les œuvres si précieux^(b) des vrais amis de l'humanité soient entièrement méconus^(c), dans un péis qui semble fait pour en répandre la vivification? N'y aurait-il pas moyen de les sauver d'une proscriccion aussi universèle et aussi^(d) déraisonnable, en usant du petit stratagème de les glisser furtivement à l'insu des petits êtres *aux nerfs délicats*, parmi les homes robustes qui pourraient y puiser de novèles forces?

Je joins à ce renvoi les Nos 6 et 7 de M. Tournon, que je trouve être le plus intelligible de tous nos gramairiens et duquel je tire des extraits dont j'espère profiter. J'en ai également pris sur l'Épître de M. Leroi de Flagis,⁴ sur les caractères de la véritable gloire. Je vous réadresse aussi ce morceau très filosofique et dont je m'avoue incapable de faire l'éloge. Tout honête-home peut en sentir le prix puisqu'il n'y peut voir que des choses que son bon cœur reçoit avec gré. Appuyons, Monsieur, les fondements de notre morale sur de tels écrits, et dans des dispositions pareilles, je suis sûr de dire toujours avec candeur et indépendamment de toutes les sortes de formules puériles, et comunément insignificatives, que l'usage a autorisées que je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 84 : (a) le droit; (b) précieuses; (c) méconues; (d) si.

1. Reque le 31 janvier.
2. Voir ci-dessus, lettre 22, note 4.
3. Voir ci-dessus, lettre 20, note 3.
4. Voir ci-dessus, lettre 17, note 2; lettre 20, note 2; lettre 28.

37

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1787, 24 janvier.¹

M.

Il me semble^(a) que toutes les cirçonstances se réunissent pour m'accabler et pour m'empêcher de profiter de vos bontés et d'entretenir votre connaissance. Je viens de perdre par une maladie violente et de peu de durée une de mes tantes² qui m'a fait son exécuteur testamentaire. Ce surcroît d'occupation absorbe presque tout mon tems dans ce moment et sollicite de nouveau votre indulgence. Je la réclame avec confiance et j'en ferai usage le moins longtems que je pourrai.³

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que je voudrais vous exprimer comme je les éprouve.⁴

M
V

VARIANTES ADVIELLE, p. 84 : (a) Il semble.

1. Pièce n° 2089, « 18^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Il s'agit d'Elisabeth Françoise Pommart, v^{te} de Jérôme Manchon, commissaire ordonnateur des Guerres. Elle était la belle-sœur de Marie Françoise Manchon, mère de Dubois de Fosseux. Elle décéda le 18 janvier 1787.
3. Circulaire 4 O.
4. Circulaire 4 P.

38

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1787, 30 janvier.¹

M.

A chaque jour suffit sa peine et à chaque semaine sa besogne; je l'éprouve bien. La mienne dans celle-ci est de préparer le compte que je dois rendre à l'Académie des satires^(a) et des ouvrages d'environ quarante auteurs ou sçavans qui nous demandent des places d'honoraires. Je voudrais contribuer

à procurer à chacun d'eux les suffrages de mes confrères, mais ce (b) n'est pas possible. Ils sont trop nombreux et voilà le seul désagrément de cette commission.²

Le cousin Jacques³, si connu par ses vers (c) a fait grand bruit dans notre canton. Il a été connu (d) et fêté comme une jolie femme ou comme un homme d'esprit qu'il est. Notre ville, moins heureuse que ses voisins, (e) ne l'a pas possédé, mais on m'écrit de deux autres endroits et on m'en fait le plus grand éloge.

Je lui ai entendu chanter dans un souper, me mande un de mes amis, toute sa pièce des Ailes de L'amour. Il y a dans cette pièce des traits du naturel le plus heureux. Les airs qui sont faits par lui ont dans sa bouche un charme inexprimable, il y met comme bien vous jugez tout l'intérêt toute l'expression de la paternité.

Un autre me mande. Nous avons eu icy pendant quatre jours le célèbre cousin Jacques. Il est très aimable en société, plein de toute sorte (f) de talents et d'esprit. Je l'ai chansonné en cinq couplets impromptus dont il a fait lui-même la musique. Voici des vers qu'on lui a mis en mains au moment de son départ.

« Si vous me trouviez un peu bête (c'est-à-dire provincial)
Si vous regrettiez vos instants
Cousin rappelez-vous le tems
Qu'Apollon passa chez Admète
Souffrant le froid, le chaud, morfondu, haletant
Et traînant (g) après soi mainte et mainte pecore,
Mais il prit patience; il était dieu pourtant
Et vous ne l'étes pas encore.⁴

C'est un plaisir bien doux pour moi de vous assurer (h) des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être.⁵

M.

P.S. — Vous me ferez un véritable plaisir de demander aux magistrats de votre ville les principes sur lesquels ils opèrent la taxation du pain.⁶ Quelques unes de leurs ordonnances à ce sujet et le prix actuel auquel il se vend. Je vous aurez (i) une nouvelle obligation de m'envoyer ces pièces le plutôt (j) que vous pourrez et de ne pas manquer de spécifier de combien d'onces est la livre parce qu'il y a de la variation sur ce point dans les différentes provinces du Royaume.⁷ Je vous [en] (k) prie aussi d'y joindre le prix et le poids du blé.⁸

VARIANTES ADVIELLE, p. 96 : (a) talents; (b) cela; (c) Lunes; (d) couru; (e) voisines; (f) toutes sortes; (g) il traînait; (h) de la vivacité; (i) aurai; (j) plus tôt; (k) mot omis.

(a) Je viens de recevoir votre lettre du 17 (b). Pour que vous connaissiez mieux, M, le poème de Mr Masclat (c) je vous l'envoie tout entier. J'y joins aussi sans me faire prier davantage celui de Mr de Sacy.¹⁰

La réflexion que vous faites sur une faute grammaticale du mémoire de Mr Delelorgue me paraît très juste et je suis de votre avis.

La qualification de votre créancier, M, ne m'a pas été du tout désagréable, j'espère l'être encore longtems et c'est avec bien du plaisir que je paye les dettes que j'ai contracté (d) envers vous.

Je suis fâché (e) de ne pouvoir vous être utile dans votre correspondance avec Mr Coupé,¹¹ mais la permission que j'ai d'adresser mes lettres sous le couvert de Mr l'Intendant de Picardie et de les recevoir sous celui de Mr l'Intendant des Flandres (f) n'étant que pour moi, je ne peux pas loyalement y faire participer d'autres personnes.

VARIANTES ADVIELLE, p. 101 : (a) Passage reproduit comme une lettre différente de la précédente, sans date; (b) 7; (c) Masclez; (d) contractés; (e) Monsieur; (f) de Flandre.

1. Pièce n° 2118, « 19^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Circulaire 4 R.

3. Louis Abel Beffroy de Reigny, connu sous le nom de Cousin Jacques est né à Laon en 1757. Il professa d'abord les humanités dans plusieurs collèges, puis se consacra à la littérature. Il fut sous la Révolution le rédacteur de plusieurs journaux : Le Consolateur ou Journal des Honnêtes Gens, Le Courrier des Planètes, Le défenseur du Peuple, Le lendemain, Les nouvelles lunes du cousin Jacques. (Cf. M. REINHARD, *Le Grand Carnot*, t. I, p. 92).

4. Circulaire 3 K.

5. Extrait de la pièce n° 2115.

6. Les municipalités avaient en effet la charge de veiller à l'approvisionnement de leur ville et possédaient le pouvoir de taxer le pain à un prix raisonnable. Ce prix variait selon les localités. Voir à ce sujet E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus au XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 1933, 2 vol., in-8°; M. CAHEN, *La question du pain à Paris à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Cahiers de la Révolution française*, 1934, n° 1. J. BENZACAR, *Le pain à Bordeaux au XVIII^e siècle*, dans *Revue économique de Bordeaux*, 1904-1905; *Assemblée générale de la Commission d'Hist. écon. de la Révolution*, 1939, t. II, p. 121-255, et les nombreuses publications de cahiers de doléances pour les Etats généraux de 1789.

7. Par exemple l'once de poids de marc, ou once de Paris, équivalait à 30 gr. 6 (AUBRY, *Le Métrographe parisien...*, Paris, an IV, in-12, p. 42). De même la livre de Paris, qui pesait 16 onces dans la capitale, était comptée ailleurs à 12 onces.

8. Circulaire T.

9. Voir ci-dessus, lettre 33, note 2.

10. Voir ci-dessus, lettre 33, note 3.

11. Voir ci-dessus, lettre 33, note 9.

39

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 31 janvier.¹ — Roye.

Monsieur,

J'aurais mauvaise grace d'exiger de votre complaisance de plus grands sacrifices que vous ne m'en faites. Je les trouve d'une importance supérieure à tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire pour les reconnaître. C'est pourquoi, je ne vous paraîtrai point suspect, sans doute, en me défendant aujourd'hui d'entrer dans de longs détails, en considération de ce que j'ai presque autant d'embaras que vous, quoi qu'en genres différents; et d'ailleurs pour prétendre, de dessein prémédité, imiter une brièveté qu'il vous serait très perqu'il vous y forcent, rapport auquel un pur excès de bonté vous engage, il qui vous y forcent, rapport auquel un pur excès de bonté vous engage, il

faudrait que, non seulement j'oublie les obligations que je vous ai et dont je ne puis sitôt m'acquitter, mais que je fusse encor incapable de juger qu'un mot de votre part ne peut être compensé par des pages de mon galimatias.

J'ai pris beaucoup d'intérêt à la lecture de la première partie de l'important mémoire de M. du Paty². Il m'a paru porter l'empreinte de la plus exacte conviction. Je suis bien désireux d'en voir la suite, et de plus, le volumineux réquisitoire de M. Séguier,³ dont parlent beaucoup les papiers publics. J'ose espérer, avec le tems, de votre gracieuse complaisance, Monsieur, la communication de toutes ces bruyantes productions dont les événements qui y donent lieu, forment une époque bien mémorable dans les fastes de notre tems.

Je n'ai pas pris, non plus, un intérêt médiocre à la pièce de vers adressée au Baron de Tott,⁴ que je connaissais par ses Mémoires Turcs. Ces vers m'ont paru un juste et digne hommage rendu au mérite des faits consignés dans ces mêmes Mémoires, et qui honoreront toujours certainement le souvenir de ce grand homme.

J'ai l'honneur d'être avec une continuité de sentiments plus sensibles qu'exprimables,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTE ADVIELLE, p. 95 : (a) mot omis.

1. Reçue le 5 février.

2. Il s'agit du *Mémoire justificatif pour trois hommes condamnés à la roue* (voir ci-dessus, lettre 19, note 6)) dans lequel Dupaty exposait ses idées sur la réforme de la procédure criminelle.

3. Antoine-Louis Séguier, avocat général au Grand conseil, puis, en 1755 au Parlement, avait prononcé à l'époque du mémoire de Dupaty, à l'ouverture des audiences, un discours sur la stabilité de la magistrature auquel il est fait allusion ici. (*Éloge d'Antoine Louis Séguier, avocat général au Parlement de Paris, ...* par Jean-Etienne-Marie Portalis, Paris, 1806, in-8° (B.N., Lm²⁷ 18758).

(4) François, baron de Tott est né le 17 août 1733 à Chamigny près la Ferté-sous-Jonarre d'une famille de gentilshommes hongrois. Il joua un grand rôle dans les services diplomatiques en Turquie et en Crimée. Il est l'auteur des *Mémoires sur les Turcs et les Tartares* (Amsterdam, 1784, 4 vol. in-8°) ouvrage auquel il est fait allusion ici. Nommé maréchal de camp en 1781, il était en 1786-87, commandant de la ville de Douai. Voulant empêcher la formation d'une fédération à Douai, il fut obligé d'émigrer et mourut en Hongrie en 1793.

40

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 7 février. — Roye.¹

Monsieur,

C'a été avec empressement que j'ai saisi une occasion de vous être utile. Je voudrais qu'il s'en présentât plus souvent de semblables et j'espère que

vous ne douterés point de la vérité de ce désir, vu l'exactitude que je crois avoir observée dans le relevé des notes relatives à l'objet pour lequel vous m'avez employé, notes que vous trouverez ci-jointes. C'est être aussi bien exact que de liquider, come vous faites, ce que vous apelés vos dettes envers moi. Vous alés même au delà de vos engagements, non seulement par la communication entière, que vous me faites, des précieux morceaux poétiques de M. M. Masclet^(a)² et de Sacy³ pour lesquels j'ai redoublé d'admiration, mais aussi pour les autres pièces intéressantes que vous y joignés et que je vous renvoie. Le Sexe des Fleurs, la Diane et les souhaits de M. Roman⁴ sont du genre joli, et ils le sont en éfet. Un éloge funèbre suppose^(b), par sa seule dénomination, un morceau patétique, et l'on ne saurait disputer un tel mérite à celui fait pour M. de Rosier,⁵ ce si illustre infortuné. Selon moi, il y a plus, les ouvrages de ce dernier genre ont souvent le défaut de l'exagération, mais celui-ci ne me parait point atteint de ce vice. On y loue^(c) avec raison, le chimiste laborieux^(d) et inventeur, mais on improuve^(e), avec force, la conduite téméraire et l'ambicion déraisonnable du trop entreprenant aréonaute. Vous savez avec quels sentiments j'ai toujours l'honneur d'être,

Monsieur

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

P.S. Vous vous obligés encore envers moi pour le voyage de Suède de M. Crignon,⁶ et pour la théorie des vents de M. de la Coudraie⁷. Hé bien, Monsieur, point de quartier, vous êtes en état de payer, vous payerés. S'il vous plait toutefois.^(f)

[Je croirai ne pas répondre à vos bontés, et reconaitre mal les peines auxquèles vous vous livrés pour moi, si, me contentant d'une simple lecture de pareilles pièces, je ne profitais point de la facilité que vous me donés de me mettre en état d'en revoir les beautés, et de faire partager, à quelques amis, la même satisfaxion.]^(g)

VARIANTES ADVIELLE, p. 100-101 : (a) Masclef; (b) se note; (c) On dit; (d) le chimiste laborieux; (e) on me prouve; (f) néanmoins; (g) paragraphe omis.

1. Reçu le 14 février.

2. Voir ci-dessus, lettre 33, note 2.

3. Voir ci-dessus, lettre 33, note 3.

4. L'abbé Jean Roman, né à Avignon, entra comme précepteur chez M. de Wavrechin qu'il suivit en émigration. Il fonda le « Valmuse » et publia, à partir de 1780, de nombreuses pièces de vers. Voir D^r MANGIN, *L'Académie bocagère du Valmuse*, dans *Mémoires de la Sté d'Agriculture... de Douai*, t. IX (années 1866-67), p. 153. (Renseignements aimablement communiqués par M^{lle} Duhamel, bibliothécaire de la ville de Douai).

(5) Ces 3 pièces sont reproduites par ADVIELLE (II, 88-95).

5. Pilâtre de ROSIER (J. Fr.), 1756, mourut le 15 juin 1785 à Boulogne-sur-Mer dans l'explosion de l'aérostat qu'il expérimentait avec le physicien Romain.

6. CRIGNON, poète originaire d'Orléans, auteur de trois pièces sur les oranges, les vers à soie, et les abeilles, traduites du latin et de l'italien, et d'un *Voyage de Suède* d'une trentaine de pages. (ADVIELLE, II, 99).

7. LA COUDRAYE (François Célestin de Loynes Barraud, chevalier de) ancien lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de St Louis, membre des Académies de Dijon, de Bordeaux et de quelques autres (Advielle, II, 99) est l'auteur d'un ouvrage couronné par l'Académie de Dijon en 1785, intitulé : *Théorie des vents et des ondes...*, Copenhague, impr. de N. Christensens, 1796, in-8° (B.N., R 12859 et Vz 2224).

41

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 7 février.¹

M.

Il ne tiendrait qu'à moi d'alléguer encore des embarras de vous dire que des quarantes aspirans au titre d'académicien honoraire, nous en avons admis quinze, qu'il m'a fallu écrire à ces quinze nouveaux confrères, les informer des obligations qu'ils ont contractées, leur expédier des diplomes etc. etc; mais en rabachant toujours la même chose, je deviendrai insupportable et j'aime mieux employer le peu de tems que j'ai à vous parler de choses moins ennuyeuses.²

La crainte de voir tomber des femmes en syncope à la lecture des pièces de vers dont les sentimens sont relevés et philosophiques ne nous a pas empêchés, M, d'y recevoir samedi dernier Melle de Kéralio³ et Melle Le Masson de Golfi^(a)⁴. Il est vrai que nous ne pouvons pas sourire de leur paleur^(b) car l'une demeure à Paris et l'autre au Havre.

Je ne peux pas joindre icy la suite du mémoire de M. Dupaty qu'on ne m'a pas encore renvoyé. Je n'ai que^(c) le réquisitoire de M. Séguier.⁵

Chaque fois que je vous écris je vois^(d) redoubler le plaisir que j'ai à vous assurer de la profonde^(e) cordialité avec laquelle j'ai l'honneur d'être⁶

M.

[P.S. — Je viens de recevoir la suite du mémoire de M. Dupaty, je le joins à ma lettre.]^(f)

VARIANTES ADVIELLE, p. 102 : (a) Le Masson Le Golfz; (b) que nous ne jouirons pas souvent de leur présence; (c) Je n'ai pas; (d) sens; (e) sens; (f) *passage omis*.

1. Pièce n° 2187, « 20^e lettre à Mr. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129.
2. Circulaire 4 V.
3. Louise de Keralio devait épouser Pierre Fr. Robert, député de Paris à la Convention. Avec lui elle dirigea le journal « Le Mercure national » et joua un rôle actif dans la Révolution. (Cf. *Mémoires de Madame Roland*, éd. C. PERROUD).
4. Voir ci-dessus, lettre 18, note 6.
5. Id., lettre 39, note 3.
6. Circulaire 4 Y.

42

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 14 février.¹

M.

Un de mes correspondans² me mande, dans quelque tems j'auroi l'honneur de vous envoyer une étude^(a) très neuve et très utile aux gens de

lettres : c'est l'art de calculer, pour ainsi dire, la valeur des pensées afin de savoir, dans un sujet donné, quel est le nombre de points de vue sous lesquels il peut être saisi et combiné et quels sont ceux que l'on doit préférer relativement à l'effet que l'on veut produire.

Que dites-vous d'une pareille découverte. Pour moi je la trouve bien importante et en même tems bien inconcevable. Si vous avez quelques notions de la manière dont cela peut se faire, ayez la bonté d'éclaircir mon ignorance car je n'en ai aucune idée.³

Je vous suis expréssément obligé de tous les détails que vous m'avez envoye par rapport au pain.⁴ On ne peut rien de plus clair ni de plus satisfaisant. Je suis seulement fâché de la peine que cela vous a occasionné, car vous y avez mis tant de relief,^(b) d'exactitude, que vous y aurez employé beaucoup de tems,^(c) aussi M, j'en suis, je vous assure, très reconnaissant.⁵

Vous êtes bien le maître, M, de prendre des copies de pièces que je vous communique,⁶ mais vous me marquez que vous me renvoyez le sexe des fleurs de M. Roman.⁷ Je n'ai pas trouvé ses vers dans le paquet.

Je ne peux vous envoyer aujourd'hui le voyage de Suède ni la théorie des vents. Ce sera pour la semaine prochaine.

Chaque fois que je vous écris je vois^(d) redoubler le plaisir que j'ai à vous assurer de la profonde cordialité avec laquelle j'ai l'honneur d'être⁸

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 106 : (a) chose; (b) tant de zèle et; (c) que cela vous aura pris beaucoup de temps; (d) je sens,

1. Pièce n° 2210; « 21^e lettre à M. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129.
2. Son nom n'a pu être précisé. Il semble d'ailleurs que l'envoi ne fut pas réalisé. L'étude annoncée témoignait de l'intérêt qu'on portait aux idées de ceux que l'on appelait alors les « systémateurs » (Cf. D. MORNER, *Les sciences de la nature en France au XVIII^e siècle*, p. 73 et s.).
3. Circulaire 3 Q.
4. Voir ci-dessus, lettre 38.
5. Extrait de la pièce n° 2209. Les notes envoyées par Babeuf n'ont pas été trouvées.
6. Advielle qui eut ces copies en main, pense (II, 113, note 1) qu'elles furent exécutées par la femme de Babeuf. Elles sont selon lui, « informes, non ponctuées, sans majuscules et remplies de fautes d'orthographe. » Toutefois Babeuf signale qu'il possédait un commis (lettre 26); il en aurait occupé 8 en mai 1788 (Advielle, I, 46). On peut estimer qu'il confia cette tâche à l'un d'eux.
7. Voir ci-dessus, lettre 40, note 4.
8. Circulaire 4 Y.

43

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 24 février. — Roye.¹

Monsieur,

Les fames dont vous me parlés ne sont point, ou je me trompe fort, de l'espèce de cèles qui tombent en syncope à la lecture des pièces littéraires

dont les sujets sont importants et par le fond et par la manière avec laquelle ils sont traités. Je les crois cependant pour le moins aussi vraiment sensibles que ces dernières, mais bien plus qu'elles capables de diriger cete sensibilité d'une manière raisonnée et mieux faite pour honorer leur sexe. Le rapel du nom de Melle Le Masson de Golft me fait ressouvenir, Monsieur, d'une de vos gracieuses Letres, datée du 26 8bre d[erni]er par laquelle ou du moins par la feuille N° 3 y jointe, vous me prométés la comunicacion de quelques uns de ses Ouvrages; Vous aurés sûrement assés de bonté pour ne manquer pas plus à cete promesse qu'à toutes les autres que votre bone Volonté et votre aimable complaisance vous ont déterminé à me faire.

Chaque fois que vous m'honorés de vos Létres, Monsieur, vous ajoutés aux engagements déjà pris avec moi. Vous me prométés encore (feuille 15. si dites vous, je veux le conaitre, Eh pourquoi non ?) le premier tableau du Musée d'amiens, sur les diférentes espèces d'airs et de gaz, dont M. l'abé Reynard² done les définitions. C'est dire^(a) que chaque fois que je reçois ces Létres^(b), vous avés de nouveaux droits aquis à ma reconnaissance.

Chaque fois que vous m'honorés de vos Létres, Monsieur, vous me donés avis de novèles faveurs que vous acordent les dispensateurs des dons des neuf Sœurs. C'est dire que, chaque fois que je reçois ces Létres, non que je dois chercher à vous tourner un fade compliment, mais que je dois redoubler de vénération pour celui qu'un rare mérite rend digne de tout ce qui doit le plus flater un mortel, et qui, quelqu'intervale qui se trouve hélas ! de lui à moi, veut bien me gratifier de ses bontés.

Vous me donés, Monsieur, par votre feuille 16 une démangeaison irrésistible de vous demander l'essai sur la question : *L'home sensible est-il plus heureux etc.* question qui est d'autant plus de mon goût que vous avés déjà bien voulu m'en parler cet été, et que vous avés témoigné être presque satisfait de ce que j'ai dit à ce sujet. Vous vous rapélérez peut-être que ce dit de ma part n'était pas, à la vérité, dans le stile de M. le Baron de Courset,³ mais que les idées en étaient assés ressemblantes.

J'ai lu le génie,⁴ le voyage du cousin Jaque⁵ et la fin du Mémoire de M. du Paty⁶; si j'avais plus de tems (cause qui m'a forcé, avec bien du regret, de vous manquer la semaine dernière) je vous dirais en détail ce que mon cœur a ressenti à ces diverses lectures; mais je presume que vous avés daigné l'examiner assés, pour en conaitre un peu la trempe, et pour être capable de deviner ce que chaque genre peut y imprimer.

C'est d'après cela que vous devés croire que la *Létre de Pauline à Sénèque*⁷ ne pourra que me faire le plus grand plaisir.

Je suis très-loin de pouvoir avancer quelque chose sur *l'art de calculer la valeur des pensées*.⁸ J'ai toujours cru qu'il y avait mille manières diférentes de voir une même chose, toutes subordonnées aux modificacions infinies qui existent dans la constitution du fisique et du moral de chaque individu, mais je ne puis concevoir coment il serait possible qu'on soumit le jugement de la valeur^(c) des idées à des principes de combinaisons et de calculs, qui donassent des résultats surs^(d) et invariables. Il est certain que si ce procédé était praticable, il s'en ensuivrait^(e) les plus grands avantages; on ne verrait plus tant d'avis contradictoires, prétendus^(f) justes chacun en particulier, quoi que presque généralement erronés; le vrai génie aurait enfin sa récompense exclusive : [les bones productions seraient dans le cas d'être les seules reçues et de recueillir seules, les hommages à elles dûs, tandis

que les contraires seraient irrévocablement exclues, et cesseraient de partager, en viles parasites, ce qui n'appartiendrait qu'aux premières;^(g) on ne prononcerait plus sur rien^(h) inconsidérément; tout au préalable serait soumis au creuset de l'art; les⁽ⁱ⁾ bones matières seraient séparées de l'alliage et tous les résultats de la littérature seraient tirés moins des opérations de l'intelligence que des ressorts de la mécanique;^(j) la raison ne jouerait^(k) donc plus alors qu'un rôle subalterne, qui serait de confirmer au lieu de juger. Mais coment tout cela se peut-il faire; coment cela se peut-il faire ? atendons pour voir.

Je ne pense pas vous avoir dit que je vous renvoiais le *Sexe des fleurs de M. Roman*; permétés-moi de ne vous le renvoyer qu'avec le 8e cahier des promenades, dans quelques jours.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de reconnaissance dûs à ceux que vous m'octroyés,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 108-110 : (a) c'est à dire; (b) titres; (c) nature; (d) purs; (e) il s'en suivrait; (f) ou prétendus; (g) passage omis; (h) on ne prouverait plus pour rien; (i) et les; (j) vie; (k) jouirait.

1. Reçue le 1^{er} mars.

2. Advielle (p. 103) publie la feuille XV à laquelle il est fait allusion ici. On y lit que l'abbé Reynard est professeur de physique et membre de l'Académie d'Amiens. Pour de plus amples détails sur cette Société, voir A. DE CALONNE, *Histoire de la ville d'Amiens*, II, 379 et s.

3. Georges-Louis-Marie baron DUMONT DE COURSET né le 16 septembre 1746 au château de Courset près de Boulogne où son père était subdélégué, cherchait en particulier à améliorer la culture dans le Boulonnais. Membre de la Société d'Agriculture de Paris, il fut nommé plus tard Correspondant de l'Institut. Il mourut en 1824. L'ouvrage auquel il est fait allusion ici est peut-être les *Considérations sur l'homme, relativement à son bonheur*, restées manuscrites. (*Biographie Michaud*, t. XI, p. 530), Dubois de Fosseux (ADVIELLE, p. 107) en parle avec faveur dans son bull. XVII des séances de l'Académie d'Arras.

4. L'ode intitulée « le Génie » a pour auteur l'abbé GENTY, secrétaire de la Société royale d'agriculture d'Orléans (Séance de l'Académie d'Arras n° XVII, ADVIELLE, p. 107). Il fut député du Loiret à la Législative et demanda l'ajournement du décret d'accusation contre les princes émigrés (B.N., Le³¹ 34).

5. *Voyage du Cousin Jacques*, pièce de vers publiée par ADVIELLE, p. 104.

6. Voir ci-dessus, lettre 19, note 6, et lettre 39, note 3. Un autre mémoire parut sous le titre « Justification des sept hommes condamnés par le Parlement de Metz, en 1769, sur les seules dépositions de juifs plaignants, les quatre premiers à la question préalable et à la mort, et les trois autres à la question préparatoire et aux galères perpétuelles », par M. DUPATY, s.l., 1781, in-8° (B.N., 8° Ld¹⁸⁴ 276).

7. La *Létre de Pauline à Sénèque* a pour auteur M. Bourignon de Saintes. Advielle en reproduit le début dans le bulletin XVII intitulé : Séance de l'Académie d'Arras (p. 108). L'auteur, qui s'appelait en réalité François-Marie BOURCIGNON, fut un révolutionnaire actif et fit de la propagande républicaine dans les campagnes.

8. Voir ci-dessus, lettre 42.

44

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1787, 24 février. ¹

M.

Impossible, absolument impossible de vous écrire longuement cette semaine. On fait la vente des meubles et effets de la tante que j'ai perdue il y a quelque tems ² et en qualité de son exécuteur testamentaire il faut que je préside à cette annuyante opération. Quelle triste fonction pour un secrétaire d'Académie. Plaignez-moi donc et et excusatum habear. ³

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Pièce n° 2327, « 22^e lettre à M. Babeuf ».
2. Voir ci-dessus, lettre 37, note 2.
3. Circulaire 5 A.

45

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX
1787, 7 mars. — Roye ¹

Monsieur,

Une personne de ma connaissance me mande, du 28 février dernier : « Ne pouvant parvenir, come je m'étais flaté, à faire introduire et débiter dans « la capitale, la brochure ci-jointe, ² je suis obligé de prendre le parti de « la détailler dans les différentes provinces; vous sentés que je ne peux le « faire qu'avec précaucion. J'ai imaginé que vous pouriés me rendre le ser- « vice d'intéresser M. votre correspondant d'Arras, à se charger d'en faire « débiter. S'il avait cète complaisance, je suis bien persuadé qu'il s'en ven- « drait beaucoup dans cète vile. Je les céderai à 30. sous au marchand pour « vendre 48. Il faudrait que ce Monsieur voulût bien s'assujétir à ne confier « au débitant que 12 à 12, en se faisant payer au fur et mesure. ^(a) S'il a ^(b) « cète complaisance, sur sa réponse que je vous prierai de vouloir bien me « communiquer je lui en ferai passer par la Messagerie de Paris à Arras. « L'exemplaire ci-joint est destiné pour ce Monsieur, à qui je vous prie de « le ^(c) faire passer par l'occasion la plus prochaine ».

Je m'aquite, Monsieur, envers cète persone, en vous adressant cet exem-
plaire de la brochure dont s'agit, dont la lecture pourra ne vous être pas
indifférente, en même tems qu'èle vous métra à portée de juger si cète bro-
chure est ^(d) de nature à ce que vous puissiés vous intéresser à sa publicité.

Si vous pouvés le faire, vous m'obligerés en la persone de cèle dont je sers en ce moment les désirs, et ajoutant, par ce nouveau service, de nouvelles créances à toutes cèles dont je vous suis comptable, je ne pourai, moi, ajouter aux sentiments dont j'ai eu le bonheur de vous réitérer [souvent] ^(e) le témoignage, que celui de me de me ^(sic) reconaitre dans votre perpétuelle dépendance, en qualité de,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 111 : (a) et à mesure; (b) avait; (c) la; (d) si èle est; (e) mot omis.

1. Reçue le 13 mars.

2. Son titre était, d'après ADVIELLE (I, 133, note 1 et Bibliographie, I, 475). « De la Constitution du corps militaire en France, dans ses rapports avec celle du Gouvernement et avec le caractère national, s.l., 1786, in-8°, 112 p. Advielle l'attribue à Babeuf, par contre M. Dommanget se refuse à l'inclure parmi les œuvres de ce dernier (*ouvr. cité*, p. 8, N.B.). En effet Babeuf, le 12 avril, signale les difficultés que soulève la demande de Dubois de Fosseux « d'entrer en connaissance avec l'auteur », qui ne peut donc être qu'une tierce personne. (Voir ci-après, lettre 53).

46

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1787, 12 mars. ¹

M.

Comme le tems approche où nous choisissons des questions pour sujets des prix que nous devons décerner, je vous prie en grace de m'envoyer toutes celles que vous pourrez imaginer sur l'agriculture, l'économie politique, la morale, l'histoire naturelle, la physique, la médecine, sur les sciences, les arts enfin sur un sujet quelconque, je vous en aurez beaucoup d'obligation. ²

Les ouvrages des femmes, M. ^(a) ont un attrait particulier près des hommes; ^(b) aussi chacun s'empresse-t-il de me demander ceux de Melle Le Masson. ^(c) ³ C'est ce qui est cause qu'ils ne vous sont pas encore parvenus. Ils me sont cependant déjà revenus ^(d) plusieurs fois mais dans des momens où je ne vous écrivais pas, je ^(e) les faisais repartir pour ne pas les laisser stationnaires et dans le moment de vous les envoyer je ne les avais pas ^(f) sous la main. Prenez patience, tôt ou tard vous les aurez.

Le tableau des arts ^(g) du musée d'Amiens ⁴ est allé en Bourgogne, la lettre de Pauline à Sénèque ⁵ est partie pour Paris, mais encore une fois, patience ! leur tour viendra avec le tems.

Vous n'êtes pas, ce me semble plus habile que moi pour pressentir l'art de calculer la valeur des pensées, mon correspondant me fait long-tems attendre la solution de ce problème intéressant. Quand je l'aurai je vous la communiquerai.

Recevez de nouveau, M, l'assurance de tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être.⁶

P.S. — Je reçois dans l'instant votre lettre du 7 mars. Je vais lire la brochure qui l'accompagnait et chercher les moyens de procurer à M^(a) votre ami le débit qu'il désire, mais je crains bien que cela ne soit pas possible.

VARIANTES ADVIELLE, p. 112 : (a) Monsieur; (b) pour les hommes; (c) Le Golft; (d) cependant revenus; (e) et je; (f) plus; (g) des avis.

1. Pièce n° 2471, « 23^e lettre à M. Babeuf ».
2. Circulaire 5 f.
3. Voir ci-dessus, lettre 18, note 6.
4. Voir ci-dessus, lettre 43, note 2.
5. Voir ci-dessus, lettre 43, note 7.
6. Circulaire 5 G₁.

47

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 17 mars. — Roye.¹

Monsieur,

Vous avés eu la complaisance et l'honêteté de me dire et de me répéter que nous ne nous livrerions à notre correspondance qu'autant que nous le permètraient nos affaires personnelles. Vous savés combien j'use modérément de cète permission, et qu'il n'y a que des forces majeures qui puissent m'y obliger. Vous voudrés donc bien ne me point faire de procès sur ce que depuis votre dernière, j'ai bien pu prendre sur moi de me tranquilliser sur la foi d'une convencion dont je ne profite jamais qu'à regret. Je serais aussi faché que, les mêmes raisons qui me forcent si impérieusement au silence, n'existant point de votre côté, vous prissiés occasion d'une circonstance dont la fatalité me prive d'une jouissance des plus chères, pour me la rendre encore plus sensible, en me négligeant totalement. Croyés, Monsieur, que je serai cruellement puni, si je ne pouvais plus goûter la satisfaction de votre entretien, et que toutes les fois que je pourai m'y livrer avec pleine liberté, ce sera un plaisir indicible que je me procurerai.

Vous êtes doué d'une ame trop bone pour me l'ôter ce plaisir. Et quand mon bavardage vous deviendrait, je ne dis pas nul, mais même ennuyeux, votre éloignement total pour tout ce qui aurait la moindre aparence d'égoïsme, vous porterait à prendre la patience de m'écouter. Et moi, moins délicat, je persévèrerais, dans la vue de satisfaire mon pressant désir de m'instruire.

Je vous renvoie bien des choses sur lesquelles je pourais hasarder quelques réflexions, mais mon tems ne me le permet point encore. Il n'y a pas probablement une grande perte. Cependant, pour les raisons ci-devant dites, je me promets de jaser davantage dans des instants plus disponibles.

Il faut pourtant que je vous prie encore de me gratifier de la comunication de la lètre sur l'éducacion, par Melle Le Masson de Golft,² et des Programmes des prix de 1787 et 1788 de la Société du cercle des Philadelphes du cap français, avec le Prospectus de cète compagnie.³ Quand vous me dites : *voulés-vous que je vous comunique tels objets*, c'est come si vous me disiés : *je vous comunique*, car tout ce qu'on m'offre, je l'accepte.

Continués, je vous supplie, d'agrèer les sentiments de soumission, de reconnaissance et autres avec lesquels j'ai déjà eu, et ai constamment l'honneur de me souscrire,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 21 mars.
2. *Lettres relatives à l'éducation*, Paris, 1788, in-12 (B.N. R 22010 et 22916).
3. Voir Blanche MAUREL, *Une société de pensée à Saint-Domingue : le cercle des Philadelphes*, dans *Franco-American Review*, 1938. Cf. également ARTHAUD, *Discours prononcé à l'ouverture de la première séance publique du Cercle des Philadelphes, tenue au Cap-François le 11 mai 1785; avec une description de la ville du Cap, pour servir à l'Histoire des maladies que l'on y observe dans les différentes constitutions*, par M. Arthaud, Médecin du Roi au Cap, Président du Cercle. Paris, 1785, in-8°, 55 p.

48

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 19 mars.¹

M.

Il ne m'a pas été possible de trouver personne icy qui ait voulu se charger de la distribution de la brochure que vous m'avez envoyée.² Tous nos libraires ont craint de se compromettre avec la police et en ma qualité d'Echevin il ne me convient pas^(a) d'en être le distributeur, car elle ne laisse pas que d'attaquer assez [vivement]^(b) le gouvernement. Du restie cet ouvrage me paroît très bien fait, fort bien écrit et très attachant. Je serai extrêmement flatté de faire connaissance avec l'auteur qui est sûrement un homme de beaucoup d'esprit et de mérite. Dans cète circonstance, M.^(c) et n'ayant pas mieux rempli ma commission, je crois devoir vous faire repasser l'exemplaire que vous m'avez confié. J'ai été bien dédommagé de mes petites peines par le plaisir que j'ai eu à le lire.

Voici le plan de l'ouvrage intitulé *Changement du monde entier* dont je vous parlois il y a quelque tems.³

Cet ouvrage sera divisé en six parties :

La 1^{ère} contiendra un tableau détaillé de tout l'excès de la misère qui afflige aujourd'hui la société des hommes; et des abus, des désordres, des calamités, des passe-droits, des injustices, des banqueroutes, des sujets de

désespoir, des brigandages, des vols, des assassinats, des crimes et des horreurs de bien des espèces qui ont lieu.

La 2^{ème} contiendra les causes de ces malheurs.

La 3^{ème} quelques (d) notions et principes préliminaires.

La 4^{ème} contiendra proprement les expédients, les moyens et réglemens par lesquels tous les citoyens qui sont dans la nécessité, ou qui jouissent d'une moindre fortune, et leurs femmes et [leurs] (c) enfans, pourront à l'avenir être très bien nourris, habillés, logés, éclairés et chauffés; recevoir une éducation parfaite et jouir moyennant un travail honnête, chacun selon ses forces, facultés, sexe, âge, talent, état et profession, de beaucoup plus d'aisance, de liberté, de justice, d'agrémens, et d'avantages que de nos jours.

La 5^{ème} contiendra les moyens d'avoir tout de suite de l'argent considérablement, sans imposition sur les peuples.

La 6^{ème} contiendra la réponse à toutes les objections.

Convenez que voilà un bien bon livre, c'est dommage qu'il soit si cher. Je ne renonce pas à vous en parler encore.⁴

Bon gré, mal gré, il faut que je vous quitte en vous assurant qu'on ne peut être, avec une estime plus sincère et un attachement plus durable...⁵

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 120 : (a) il ne me convenait pas non plus; (b) *mot omis*; (c) Monsieur; (d) principes et notions; (e) *mot omis*.

1. Pièce n° 2555, « 24^e lettre à M. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129.

2. Voir ci-dessus, lettre 45.

3. Voir ci-dessus, lettre 15.

4. Circulaire 3 A.

5. Circulaire 5 Z₁.

49

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 21 mars. — Roye.¹

Monsieur,

Je n'ai aujourd'hui que le tems de vous adresser bien vite, d'après la demande que vous avés bien voulu m'en faire, quelques questions que mon cerveau rêveur a enfantées. Les voici :

1

Est-ce un usage abusif de laisser anuellement en jachère, le tiers des premières qualités, ou même de toutes les sortes de terres à labour ?² Dans le cas de l'affirmative, pour l'un ou l'autre état de la question, déterminer théoriquement 1^o les avantages qui paraîtraient résulter de l'abolition de cet usage, soustraction faite du surcroît de dépense qu'occasionerait pour l'ex-

ploitation, une pratique opposée. 2^o Les moyens les plus propres à porter le comun des cultivateurs à suivre ce nouvel usage.

2

Quels seraient les moyens d'établir la plus juste fixation de la quantité, de la situation locale, des limites, des droits et des devoirs de toutes les parties de Biens-Fonds, de tèles condicions qu'èles pussent être envers la Loi, et même, de perpétuer cète fixation, quelques changements qui survinssent dans les formes distributives et les atencemens (a)³ des objets : de manière à prévenir toute espèce de procès entre les citoyens, à l'ocasion des propriétés foncières.

3

Avec la some générale de connaissances maintenant acquise, quel serait l'état d'un peuple dont les institutions sociales seraient tèles, qu'il régnerait indistinctement dans chacun (b) de ses membres individuels, la plus parfaite égalité, que le sol qu'il habiterait ne fût à persone, mais apartient (c) à tous, qu'enfin tout fût comun, jusques aux produits de tous les genres d'industrie. De semblables institutions seraient-èles autorisées par la Loi naturelle ? Serait-il possible que cète société subsistât, et même, que les moyens d'observer (d) une répartition absolument égale fussent praticables.⁴

Vous jugés, Monsieur, que tout ceci n'est point sorti de mon imagination, sans que j'eusse, en réserve, des idées plus étendues sur ces divers sujets, que, s'ils étaient proposés par votre savante compagnie, j'essaierais indubitablement de traiter.

J'ai l'honneur d'être, toujours avec les sentiments que vous me conaissés, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 117 : (a) atermoiments; (b) entre chacun; (c) apartint; (d) de suivre.

1. Reçue le 25 mars. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 58.

2. L'abolition de la jachère et la pratique de l'assolement triennal préoccupaient fort, à cette époque, les Sociétés d'agriculture. Mais elles avaient pour conséquence de supprimer le droit de vaine pâture auquel les paysans demeuraient attachés. En 1778, la Société libre d'Emulation posait le problème en ces termes : « Quels sont les moyens les plus avantageux pour rendre plus utile et plus fructifiante l'année de repos que plusieurs agriculteurs croient devoir donner aux terres à grains sous le nom de jachères ou de guérêts ?... Les concurrents observeront qu'il existe encore un grand nombre de propriétaires ou de fermiers persuadés que les années de repos alternatif sont utiles ou même absolument nécessaires aux terres à grains. Mais que d'autre part, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, et dans plusieurs Provinces de France, on a déjà supprimé les années de repos ou de jachère; par la méthode nouvelle de varier les assolements... on assure que la terre... n'en devient que meilleure et plus fertile » (Cité par BOURDE, *The influence of England on the french agronomes*, 1750-1789, Cambridge, 1953, in-8°, p. 81). Dumont de Courset, dans son *Mémoire sur l'agriculture du Boulonnois*, 1784, p. 153 exprime une opinion plus modérée. D'autre part, Bertin, Secrétaire d'Etat, dans une lettre du 28 juillet 1764, en réponse à plusieurs mémoires envoyés par les Sociétés d'Agriculture, déclarait : « La vaine pâture... est un obstacle qui ne permet point aux propriétaires de former des herbages... mais... cet usage [favorise] la subsistance des pauvres habitans si recommandables à l'humanité. » (Cité par E. JUSTIN, *Les Sociétés royales d'agriculture au XVIII^e siècle*, in-8°, 1935, p. 183).

3. Pour alliances. Le terme *atenancements* connut deux sens juridiques : ou dépendance d'un bien (emploi fréquent dans les chartes des XIII^e-XV^e siècles); ou alliance et parfois parenté (GODEFROY, *Dic^t de l'ancienne langue française*, I, 469).

4. Voir G. LEFEBVRE, *Les origines du communisme de Babeuf*, reproduit dans ses « *Etudes sur la Révolution française* » (Paris, 1954, in-8°), p. 306, et A. SAÏRA, *Autour de la conjuration de Babeuf*, dans *A.H.R.f.*, n° 162, p. 426-435.

50

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 27 mars.¹

M.

Voici une question qu'on me propose, car on se plaît à m'en faire et moi je me plais à demander l'avis de ceux qui sont plus en état de juger que moi. Voilà pourquoi, M. (a) je m'adresse si volontiers à vous.

Duquel des deux la critique, M. est (b) plus redoutable, d'un homme éclairé et vraiment instruit ou d'un (c) sçavant d'un genre (d) médiocre. Lequel de ces deux personnages est le plus porté vers l'admiration, lequel critique (e) plus malignement et plus amèrement.

Voudriez-vous (f) bien vous expliquer avec moi sur ce point ?²

Vous avez la bonté de me faire, M. (a) dans votre lettre du 17 mars, des reproches si obligeants que je ne peux qu'en être extrêmement flatté. Croyez cependant que lorsque je les mérite c'est malgré moi et que je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour entretenir avec vous une correspondance qui me sera (g) infiniment agréable. Vous me rendez justice en jugeant que vous ne devriez mon silence qu'à l'impossibilité où je suis de le rompre; cependant vous m'en punirez (h) en n'entrant pas (i) dans les détails qui servent ma satisfaction (j) pour un homme qui lit avec empressement tout ce qui vient de vous.

Ne doutez pas, je vous prie, de la sincérité (k) avec laquelle j'ai l'honneur d'être...³

M.

VARIANTES ADUELLE, p. 124-125 : (a) Monsieur; (b) est-elle; (c) d'un demi-savant; (d) génie; (e) censure; (f) Voudrez-vous; (g) qui m'est; (h) punissez; (i) avec moi; (j) serais (sic) très satisfaisants; (k) et de la perpétuité des sentiments.

1. Pièce n° 2621, « 25^e lettre à M. Babeuf ».

2. Circulaire 3 L.

3. Circulaire 6 B 1.

51

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 28 mars. — Roye¹

Monsieur,

Je suis fort en arérages envers vous, mais à la marche que je vais suivre, (a) je me flate de parvenir cependant assés vite à m'aquiter, et encore je me propose de babiller passablement sur beaucoup de matières pour lesquelles vous m'avez fourni des matériaux. Mais vous m'entendés ce sera come on dit, peu et souvent.

Avant de vous faire repasser votre feuille N° 18 je la relis avec un plaisir peu ordinaire. Tout m'y parait extrêmement intéressant. Pourrais-je concevoir quelqu'espoir (b) de lire un jour sur mon catalogue d'ouvrages promis en comunicacion, le *recueil d'opuscules de M. Bouthier* ?² Qu'ils sont tous importants les sujets qu'il y agite ! Qu'ils anoncent bien, dans leur Auteur, le Véritable honête-home ! Que l'âme qui conçoit de tèles idées doit savoir les bien développer ! Qu'enfin un tel home, aussi plein de son objet, d'objets de pareil genre, doit avoir d'avantages pour persuader, pour entrainer, pour captiver même tout être doué de quelque sensibilité !

Le problème proposé par l'Académie de Bésançon³ (*Le Génie est-il au dessus de toutes règles*) me rapèle un morceau inséré dans le Journal de la langue française, 1786, N° 2, page 48. Ce morceau est intitulé : *Les Dangers des règles dans les arts*.⁴ Il a été fortement critiqué par M. Domergue.⁵ Il paraissait aussi, selon moi, établir un système purement sophistique, témoin ce passage :

« ... Sourd à la voix de la Divinité,
« L'home osa mépriser ce qu'èle avait dicté
« Il s'asservit lui-même à des loix tiraniques
« De règles il forma cent codes chimériques
« Ne pouvant enfanter qu'à force de travaux,
« Il perdit les beautés en fuyant les défauts,
« De sa nouvelle idole adorateur stérile
« L'artiste ne devint qu'un copiste servile,
« Il lui falut des fers (c) pour oser faire un pas, etc.

S'il y a du vrai dans ces assercions, il me semble qu'il s'y trouve aussi des peintures fort outrées, et que les raisonnements de l'auteur ne posent que sur une base captieuse (d) et erronée; car, sans les règles, comment lui-même eut-il formé son poème ? Aurait-il été dans le cas de compter, come il a pu [le] (e) faire, captiver des lecteurs par sa composition artificieusement attachante ? Mais j'en reviens qu'il y aurait presque lieu de présumer que c'est ce premier morceau qui a (f) doné matière à la question de l'académie de Bésançon, question qui me parait, come à vous, Monsieur, aussi importante que difficile à bien traiter.

La fable du Milord et du Colporteur⁶ m'a parue très morale, mais j'ai cru trouver la prétendue anecdote racontée d'une manière un peu trop burlesque, et rien moins qu'ingénieuse.

C'est ici qu'aujourd'hui je m'arrête, après vous avoir réitéré que c'est toujours avec vénération et un attachement dicté par la reconnaissance que je me souscris,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

P.S. Voudriez vous revoir ma dernière lettre, datée du 21 de ce mois, pour y changer à la 2e question le mot *fixacion*, qui y est contenu deux fois, en celui de détermination. Ne serait-il pas également convenable de transformer, à ma troisième question, celui d'*institucions*, aussi (e) mis deux fois, en celui de constitucions ?⁷

VARIANTES ADVIELLE, p. 118-119 : (a) suivre; (b) quelque espoir; (c) forces; (d) capricieuse; (e) mot omis; (f) eut; (g) aus (sic).

1. Reçue le 3 avril.

2. Dans la feuille n° 18, publiée par Advielle (II, 113) figure le détail de ces opuscules: le premier traite du célibat et du mariage, le second est intitulé le *Séjour de préférence*. L'auteur, Jean-François BOURNIER était originaire de Vienne (Dauphiné) et avocat au parlement de Grenoble.

3. L'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon a été instituée par le duc de Tallard, gouverneur de Franche-Comté en 1752. Elle fut autorisée par lettres patentes du mois de juin 1752 et disparut en 1790 pour être reconstituée en 1806. Voir J. COUSIN, *L'Académie... de Besançon (1752-1952)*, 1954, in-4°, X-253 p.

4. *Le danger des règles dans les arts*, poème suivi d'une traduction libre en vers, d'un morceau du xv^e chant de l'Iliade, qui a concouru pour le prix de l'Académie des sciences et d'une élégie sur la nuit, par M. T*** de l'Académie de peinture et de sculpture. (B.N., X 13377, p. 48).

5. Voir ci-dessus, lettre 16, note 7.

6. Elle est publiée par ADVIELLE, II, 115.

7. Voir ci-dessus, lettre 49.

52

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 5 avril.¹

M.

Je vous suis fort obligé, M. (a), des questions que vous m'avez fournies et de votre empressement à me les procurer. La première étoit le sujet du prix que nous avons décerné en 1784.² Il y a quelque apparence que nous en proposerons une pour 1789 qui a beaucoup de rapport avec la 2^eme.³ La 3^eme est bien importante, mérite beaucoup de réflexion et seroit je crois, susceptible d'être traitée d'une manière bien satisfaisante. Nous en ferons usage en tems et en lieu.

Voici suivant l'auteur du changement du monde entier la manière dont

tous les individus de la société des deux sexes (b) seront nourris, si son plan est adopté. Ils recevront tous les jours, leur vie durant, sans y manquer, pour déjeuner

savoir : les hommes : un quart de bouteille de vin de champagne, (c) de bourgogne, de bordeaux, [du languedoc], (d) de tockai, de Malaga ou des autres meilleurs crus (e) de l'Europe ou de l'état où ils demeurent. (f) Ils recevront en outre une demie-livre du plus beau et du meilleur pain de froment, avec un morceau de fromage, de beurre; de melon, de pâté, des raves, des carotes, (g) des pommes, des poires et d'autres productions pareilles, le tout suivant la saison.

Les femmes recevront une demie-bouteille de café, de thé, de chocolat ou d'autre liqueur qu'elles aimeront suivant la saison et la disposition du corps avec une demie-livre de pain.

Il sera libre aux femmes d'opter le déjeuner des hommes et aux hommes d'opter celui des femmes. Pour cela (h) il suffira d'avertir auparavant.

Je vous laisse, M. (a) digérer ce déjeuner et une autre fois je vous parlerai du dîner.⁵

Je ne pourrai jamais vous exprimer la vivacité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être.⁶

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 129 : (a) Monsieur; (b) généralement quelconques; (c) ou; (d) mots omis; (e) vins; (f) demeureront; (g) cerises; (h) Pour cet effet.

1. Pièce n° 2668, « 26^e lettre à M. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129.

2. La question posée au concours de 1784 était la suivante : « Toutes les terres de l'Artois sont-elles propres à être ensemencées chaque année, et quelle serait la méthode à suivre pour faire produire des récoltes tous les ans avec avantage à celles qu'on jugeroit utile de dessoler ? » Après discussion, le prix a été attribué le 13 mars 1784 à M. Herman, avocat à Arras (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 59; PARENTY, *ouvr. cité*, p. 31).

3. Deux questions avaient été mises au concours en 1787, l'une sur le commerce d'Artois, l'autre sur les chemins dans la même province (PARENTY, *ouvr. cité*, p. 33). Pour 1789, on avait prorogé la question des chemins et on y avait joint les questions suivantes : « Quels sont les meilleurs moyens de multiplier les bêtes à laine dans la province d'Artois et de procurer aux laines une qualité plus parfaite ? » (VAN DRIVAL, *ouvr. cité*, p. 63).

4. Voir ci-dessus, lettre 48.

5. Circulaire 3 B.

6. Circulaire 6 D.

53

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 12 avril. — Roye¹

Monsieur,

L'homme propose et Dieu dispose. Je reconais en ce moment la vérité de ce proverbe. par ma dernière lettre du 28 mars je vous disais qu'à partir de ce jour-là je m'arrangerai de façon à pouvoir m'acquitter dans le plus court

délai possible des vieux arérages dont je vous étais redevable dès lors. La nécessité d'effectuer un voyage d'assés long cours² est venu traverser ce projet et m'ôter tout le plaisir que je me prométais en payant une dette aussi sacrée. Mais tachons aujourd'hui de nous venger un peu des contrariétés que nous fait éprouver l'impérieux sort. C'est encore là une ancienne vérité; le cœur humain est pétri de telle manière que nous n'avons jamais plus de démangeaison de faire les choses que lorsque des obstacles s'opposent à leur exécution.

Avant tout, je suis bien aise de vous dire que puisque la *Constitution Militaire*³ vous a fait plaisir il faut absolument que vous acceptiez le don d'un exemplaire de cet ouvrage. C'est à cète fin que j'en joins un ici. Quant à l'affaire d'entrer en connaissance avec l'auteur cela soufre un peu plus de difficultés, il faut préalablement que je persuade qu'il peut en toute sûreté se livrer à un sage qui ne recherche le génie que pour l'afexioner.

Je fais suivre le renvoi de cète première brochure de celui de la notice de M. Marin.⁴ Vous trouverez, Monsieur, les feuilles de l'exemplaire que vous m'en avés fait passer grifées en quelques endroits. Je l'avoue, non, je n'ai pu m'empêcher d'y donner plusieurs coups de pate. Me le pardonerez-vous? J'ose au moins l'espérer. Et d'autant mieux que je vous dirai que j'ai encore usé de beaucoup de modération, car, si je me fusse laissé entraîner à toute la force de mon penchant, j'eusse tout à fait dévoré cète pauvre production. Je dis pauvre, *patience*, n'anticipons pas trop vite, avant de juger il convient d'examiner. Savés-vous, Monsieur, qui est-ce qui m'a prévenu si fort contre ce cher M. Marin: ça a été ce fendant de Beaumarchais,⁵ et point d'autre. Il m'a tellement pénétré de son esprit mordicant que dès en jétant les yeux sur le frontispice de la notice, j'ai reconnu certaine identité avec quelque chose que j'avais vu et aussitot, je me rapelai cète maligne citation: *La Ciotat*,⁶ petite ville, où la petite Marie fredonait, pour de petits gages, sur un petit orgue, dans une petite paroisse. Il n'en a point falu davantage pour me faire trouver que, fin de la page 5 de la notice; mais les fils des grands Seigneurs, etc, il semble que M. Marin va anoncer... tout le contraire de ce qu'il anonce en éfet, c'est à dire que Pontus de Thiard ébloui de la gloire de ces ancêtres etc, et ne repondit point aux soins de ses Maîtres. Page 8 *Cyrus de Thiard*, neveu de Pontus, à qui il céda son Evêché, et auteur de plusieurs ouvrages estimables, soutint come lui etc. Qui céda l'Evêché? Qui fut auteur? Qui est-ce qui soutint? Pourquoi ne point avoir dit, pour éviter toute équivoque: *Cyrus de Thiard*, neveu de Pontus et auteur de plusieurs ouvrages estimables soutint, come son oncle de qui il mérita la cession de son Evêché, soutint, dis-je avec la plus grande force etc. Page 10, Dans ce Siècle d'ignorance, on regardait come un prodige, l'érudicion de Pontus. Mais c'est là proner mal son héros. Il ne falait point mettre en ligne de compte le sot entousiasme des ignorants. Que peut me servir l'admiration de mon œuvre de la part d'un home incapable de l'apprécier? Il faut finir, Monsieur, mais auparavant, on ne pourra m'obliger à taire que les pages 12 et 13 de la Notice, ne sont remplies que de contre-sens, de lieux comuns, de frases obscures, gigantesques, mal tournées, dénuées de logique, contradictoires tant à l'égard des idées généralement reçues, qu'avec les autres frases accessoires que présente le même discours, que beaucoup de choses y sont inintelligibles, même peut-être pour le compositeur, etc, etc, etc, et come dit le père de figaro, c'est du Marin, c'est du Marin vous dis-je.

J'ai pourtant peine à croire, Monsieur, que quoi qu'on pût me dire de bien d'autres auteurs, je fusse dans le cas d'en penser et d'en parler come de l'Académicien de la Ciotat. Je ne lui assimilerai point la célèbre M^{lle} Le Masson le Golft, de laquelle je vous renvoie les Lètres sur l'éducation,⁷ quèle délicatesse de stile! quèle profondeur de raisonnement; quèle expression dans les peintures, quèle exacte logique; quèle judiciaire heureuse, que de grandes vues avantageusement présentées! Ah, Monsieur, envoieis moi de grace, les autres produxions que vous avés de cète charmante favorite des Muses, que j'admire, que je contemple, que je m'extasie.

Une tèle fame serait bien propre à faire germer dans le cœur de ses parcelles, les perfections qui conviendraient au caractère que présente M. Tournon, dans son livre des Promenades,⁸ dont je vous renvoie le 8e cahier avec prière très instante de ne point me priver des suivants. Cet aimable instituteur va donc donner encore un nouveau fruit de ses laborieuses veilles (Psiché)? Je ne doute nulement que ce morceau ne cédera rien aux autres du même faiseur.

C'est après autant de plaisir goûté que je vous renvoie la Lètre de Pauline à Sénèque.⁹ Il était nécessaire de lire avant le poème, les éclaircissements qui précèdent, sur la vie de cet ancien savant pour juger du génie de l'auteur qui a su écarter adroitement les endroits défavorables de la vie du philosophe pour ne laisser voir que les regrets de Pauline qui toujours enflamé d'un éternel amour, pleure son malheureux époux dont èle se rapèle constamment les vertus, les talents, sans songer jamais à s'arrêter sur aucuns de ses torts.

J'ai lû aussi les diverses fables de M. de la Viéville.¹⁰ Elles m'ont toutes parues aussi ingénieuses que morales.

Voudriés-vous me dire, Monsieur, quel jour se tiendra votre Séance publique et me promètte de m'en envoyer l'extrait le plutôt possible?

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

Je joins à ce renvoi les Prospectus et Programmes du Cercle des philadelfes¹¹ dont la lecture m'a fort intéressé.

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 20 avril.
2. Il s'agit vraisemblablement d'un voyage que Babeuf effectua pour l'exercice de sa profession. A cette date il était déjà en rapport avec le comte de Castéja, maréchal de camp, qui habitait Framerville à 21 km de Péronne. On sait que Babeuf fit plusieurs séjours dans ce village (ADVIELLE, I, 43-45).
3. Voir ci-dessus, lettre 45, note 2.
4. François Louis Claude Marini, dit MARIN, né à La Ciotat le 6 juin 1721, abandonna de bonne heure l'état ecclésiastique pour devenir avocat en Parlement (1750). Il eut une vie très mouvementée et polémique avec Rousseau.
5. La querelle entre Beaumarchais et Marin a pour origine le procès de Gozman. Le terme de « fendant » était employé au xvi^e siècle dans le sens de fanfaron.
6. L'ouvrage critiqué ici avec une telle violence est la *Notice sur la vie et les ouvrages de Pontus de Thiard, seigneur de Bissi*, par M. MARIN, de plusieurs académies, Censeur Royal et Lieutenant Général au Siège de l'Amirauté de La Ciotat, S.I. (1786), in-8°, 23 p. (B.N., Lnⁿ 2032).

7. Voir ci-dessus, lettre 33, note 6.
8. Voir ci-dessus, lettre 23.
9. Voir ci-dessus, lettre 43, note 7.
10. Voir ci-dessus, lettre 33. La fable « Le Parterre » fait partie du recueil publié par A. L. LE MARCHANT DE LA VIEVILLE, membre de l'Athénée des Arts de Paris... (Paris, 1804, in-8°, p. 150).
11. Voir ci-dessus, lettre 47.

54

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 13 avril. — Roye¹

Monsieur,

Lorsqu'on vous adresse la parole, il faut tacher de répondre. Vous me demandé, Lètre du 27 mars, qui, d'un bout à l'autre, est on ne peut plus obligeante.

« Duquel des deux la critique est-èlle plus redoutable d'un home éclairé et Vraiment instruit, ou d'un demi-Savant ? Lequel est le plus porté vers l'admiration; lequel censure plus malignement et plus amerement. »

Je n'aurai pas grand travail à faire pour vous doner une solution, puisque j'irai tout bonement chercher dans une Lètre dont vous m'avez honoré le 9 Novembre dernier :² Par une précédente, il m'était échapé de dire en passant que le propre des petits talents paraissait d'être moins portés à la censure qu'à l'admiration, « *Je n'en sais rien* me répliquâtes-vous, et je vois souvent que les critiques les plus amères sont une preuve de médiocrité. Un home vraiment instruit sait ce qu'il en coûte pour bien faire, et combien après beaucoup de soins il reste encore de tâches au meilleur ouvrage, et cela le porte naturellement à l'indulgence. »

Que dire quand la raison èlle-même a fait entendre sa voix, et que l'on se trouve entièrement persuadé ? Pourrais-je être de sentiment contraire, sans démentir ma propre conscience ? Serais-je reçu à ajouter ou retrancher à une tèle définition, lorsque moi-même je reconais qu'èlle est la seule qui conviène au sujet, et qu'èlle est rendue de la manière la plus claire et la plus expressive.

Voudrés-vous me dire quel fut l'auteur³ qui, en 1784, emporta le prix que vous avés décerné sur le sujet de la question que je vous avés envoyée dernièrement et qui était la 1ere de mes 3 ?⁴ Daignerés-vous y ajouter quelques cours détails sur les moyens pour lesquels l'auteur opina, et qui méritèrent alors les suffrages de l'académie.

Je suis bien flaté de ce que vous me dites que vous pourés faire usage de mes 2e et 3e questions, et que notamment la 2e il y a quelqu'aparence que vous en proposerés une pour 1789 qui y a beaucoup de raport. Je le voudrais et même qu'on n'y changeât rien, à moins que ce ne fût quelques addicions qui tendissent à requérir d'autres avantages encore. Il est déjà facile de pressentir combien seraient nombreux ceux qu'ofriraient les résultats exigés par la question; et ces résultats, qui seraient si utiles pour la Société, j'en-

trevois la plus parfaite possibilité de les obtenir. Entre tous ces avantages déjà aperçus, le seul qui dépendrait de la volonté du Gouvernement, qui lui conviendrait, surtout dans les circonstances présentes, et qu'il serait même intéressé à recueillir, puisqu'il diminuerait ses charges en aussi grande proportion au moins que cèles des peuples; ce serait l'extrême facilité que je vois qu'il y aurait de former un *cadastre général et PERPETUEL*.⁵

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

Je vous renvoie la mort de Louis XI,⁶ Ce morceau peint d'une manière bien parfaite, les horreurs de ce malheureux règne; la pitoyable ignorance; la petitesse, l'indignité des moyens; l'affreux despotisme enchaînant le despote lui-même d'une manière plus cruelle mille fois que le dernier des sujets qu'il tiranisait; l'autorité toujours craintive, toujours en oposicion avec les terreurs les plus tourmentantes; la supersticion; le fanatisme alimentant les vices les plus révoltants, etc. Mais j'aime dans cète pièce françois de Paule, il est assés rare dans son espèce. C'est un saint vraiment honête-home.

[P.S. — Je viens de recevoir la suite du mémoire de M. Dupaty, je le la Société de Gens de Lètres de Clermont férand,⁷ n'alés pas croire que j'entende parler de cèle dont il est question au Journal de Bouillon,⁸ seconde 15e de mars, page 64.

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 20 avril.
2. Voir ci-dessus, lettre 19.
3. Voir ci-dessus, lettre 52, note 2.
4. Voir ci-dessus, lettre 49.
5. Voir ci-dessus, lettre 10, note 5, et ci-après, lettre 64.
6. *La mort de Louis XI, roi de France*, pièce historique en un acte et en prose, par L. S. MERCIER, Neuchâtel, 1783, in-8°.
7. Cette société a été autorisée en 1747 à tenir des séances publiques. Elle était composée de vingt-six académiciens ordinaires. L'abbé Micolon de Blanval, vicaire général du diocèse de Clermont, occupait en 1786 le poste de secrétaire perpétuel de la Société (DELANDINE, *Couronnes Académiques...*, t. I, p. 258). C'est par lui que Dubois de Fosseux a été averti de sa nomination (ADVIELLE, p. 126).
8. Le *Journal de Bouillon* (mars 1787, p. 64) rapporte en effet la constitution à Clermont d'une « société qu'on appelle Société des gens de lettres. Ce sont des voleurs qui écrivent aux particuliers de cette ville de porter dans un lieu qu'ils indiquent, des sommes médiocres, enveloppées dans du papier... ils se proposent d'empoisonner, de tirer à coup de fusil ou de poignarder quiconque osera leur refuser. »

55

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 14 avril. — Roye.¹

Monsieur,

Cette lettre a moins pour objet quelque chose d'essentiel à vous dire, que le renvoi des deux brochures y jointes.

L'une est le *Scanderberg* de M. du Buisson,² au parti duquel je me suis rangé en lisant et la pièce même, et la préface mitigée qu'il y a ajoutée, dans laquelle il me semble que c'est avec raison qu'il déclame et contre les auteurs du *Journal de Paris*, et contre les acteurs de notre premier théâtre. Son ouvrage m'a paru très bien fait, et le sujet qu'il a choisi, digne d'être mis sur la scène tragique.

L'autre est *Les Tombeaux de Vérone*. Il suffit peut-être, pour que je loue cet ouvrage, que M. Mercier³ soit dans son livre. Il est vrai que cet auteur m'intéresse toujours par la tournure de son style, et le fond de son caractère. Il ne dément ni l'un ni l'autre dans le drame en question.

A quelque moment de loisir, j'aurai l'avantage de vous dire ce que je pense *Sur le changement du monde entier*.⁴ J'ai des idées (peut-être fausses) sur le mécanisme de son système, qui ne serait pas, peut-être si pire s'il était possible qu'il fut adopté. A en juger par le déjeuné, il est à croire que les autres repas seront également passables, et que le vêtement, le logement, le coucher, les études, etc., y répondront. Il est sûr que les choses étant arrangées de manière que chaque individu ait les mêmes parts que son camarade il n'y aura personne de jaloux, et alors plus de querèles, plus de différends, plus de passion aucune; encore etc, quatre pages d'etc.

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 20 avril.

2. Paul Ulric Du Buisson, *Scanderberg, tragédie ... mutilée sur le théâtre-Français, le 9 mai 1786, ensuite dévorée par les journalistes*, Bruxelles et Paris, 1786, in-8° (B.N., 8° Yth. 16195).

3. Louis Sébastien Mercier, *Les Tombeaux de Vérone*, drame en 5 actes..., Neuchâtel, Impr. de la Société typographique, 1782, in-8° (B.N., Yf. 6927).

4. Voir ci-dessus, lettres 48 et 52.

56

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 25 avril.¹

M.

Nous avons tenu le 18 [mars] (a)² une séance publique et l'affluence des auditeurs, flatteuse pour l'Académie, a été grande. Cette séance donc commença (b) à quatre heures et demi et avant l'heure indiquée la salle qui est vaste était remplie. Il y avait entr'autre beaucoup de dames. Nous avons occupé le public pendant quatre heures entières et cependant nous avons été obligé de garder une partie des ouvrages que nous croions (c) lire pour une 2ème séance. Nous avons beaucoup de discours de remerciement, tous (d) intéressants qui nous avoient été adressés par les nouveaux académiciens honoraires et correspondans. Nous aurions bien désiré les communiquer à ceux qui ont assisté à notre séance; cela n'a pas été possible. Il y en avait même pour lesquels le directeur avait fait des réponses qui n'ont pas servi. Nous avions mal calculé nos richesses et même nous sommes heureux d'avoir (e) une plus grande abondance que nous ne pensions.³

Je vous suis très obligé de m'avoir envoyé la constitution militaire.⁴ Je vous assure que je suis fort aise d'avoir cet ouvrage qui me paraît excellent. Je vous prie de faire parvenir mes actions de grâces à l'auteur. Je ne veux pas déchirer malgré lui le voile dont il s'enveloppe mais il me permettra de faire passer à travers ce voile mon estime pour ses talents et pour ses vues.

Croyez pour toujours à la sincérité de l'estime et de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.⁵

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 132-133 : (a) mot omis; (b) Elle devait commencer; (c) devions; (d) très; (e) nous nous sommes trouvés dans une plus.

1. Pièce n° 2753, « 27^e lettre à M. Babeuf ».

2. PARENTY (*ouvr. cité*, p. 33) parle d'une séance du 18 avril et non du 18 mars.

3. Extrait de la circulaire 6 R.

4. Voir ci-dessus, lettre 45, note 2, et lettre 53.

5. Circulaire 6 G.

57

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 1^{er} mai.¹

M.

Permettez que je vous communique des questions qu'on m'a proposées sur l'attraction et que je vous prie de m'aider à y répondre.²

Lorsque deux forces se réunissent, si elles sont égales il en résulte une seule force double; lorsqu'elles sont opposées, si elles sont égales elles se détruisent mutuellement. Si l'un^(a) A est comme six, l'autre B est comme deux; la force B est détruite et la force A est réduite à 4.

Chaque corps faisant partie de la terre a deux forces, l'une qui le porte vers le centre,^(b) l'autre qui le fait graviter vers le soleil (car on ne peut raisonnablement supposer une force générale, une force métaphysique qui existerait dans le tout et qui n'existerait pas dans chaque partie. Lorsqu'un fleuve coule, chaque goutte d'eau a sa portion de ce mouvement proportionnée à sa masse) ainsi, mon cher confrère, dans le système de l'attraction qui probablement est le vôtre, car c'est celui de tous les sçavants, et un Carthesien³ est aujourd'hui presque aussi rare qu'un Janseniste⁴ dans ce système; donc vous avez en vous deux forces, l'une qui vous fait graviter vers le centre de la terre, l'autre vers le soleil. Or à minuit, si on tiroit une ligne de vous au soleil, cette ligne passerait à peu près vers le centre de la terre, donc alors les deux gravitations ont la même direction, donc elles se réunissent, donc votre pesanteur vers le centre de la terre devrait s'augmenter de toute votre pesanteur vers le soleil. La main sur la conscience, mon cher confrère, vous êtes-vous jamais senti plus pesant à minuit que pendant le jour.⁵

(c) Je réponds aujourd'hui^(d) à votre lettre du 13, j'ai répondu dernièrement à celle du 12 et je répondrai incessamment à celle du 14.

Je vous envoie le mémoire qui a été couronné en 1784.⁶ C'est le meilleur moyen de répondre à vos questions à son sujet, vous voudrez bien me le faire repasser quand vous l'aurez lu.

Permettez-moi de vous renouveler l'assurance de la sincère et parfaite amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être.⁷

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 140-141 : (a) l'une; (b) de cette planète; (c) Je vous donnerai la suite dans une autre lettre; (d) Monsieur.

1. Pièce n° 2914, « 23^e lettre à M. Babeuf ».

2. Circulaire 6 F.

3. Voir P. BRUNET, *L'introduction des théories de Newton en France au XVIII^e siècle*, t. I (Paris, 1931), et R. MOUSNIER, *Progrès scientifique et technique au XVIII^e siècle* (Paris, 1958, in-8°), chap. I. FONTENELLE (Histoire de l'Académie des Sciences, 1731, p. 92) constatait le recul du système de Descartes devant les théories de Newton.

4. Voir L. MAHIEU, *Jansénisme et antijansénisme dans les diocèses d'Arras et de Cambrai*, Lille, 1944, in-4°. Il y note (p. 66, 67, 86) que le nombre des jansénistes y était peu élevé au début du XVIII^e siècle.

5. Circulaire 6 F.

6. Voir ci-dessus, lettre 52, note 2.

7. Circulaire 6 L.

58

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 4 mai. — Roye¹

Monsieur,

Après avoir admiré dans M. Opoix,² pour lequel vous m'avez dès il y a longtemps, favorablement prévenu, les profondeurs dans les connaissances chimiques et la légèreté de la touche pour la partie poétique, talents dont l'extrême distance n'a pu permettre qu'à une tête plus qu'ordinaire de les rapprocher, j'ai passé au même sentiment envers M. Devin des Ervilles.³ J'espère que vous voudrés bien, avec le tems, Monsieur, me faire voir successivement tous les ouvrages que vous m'avez cités du premier, et également me communiquer^(a) du second, qui doit d'autant plus m'intéresser qu'il est tout-à-fait, mon compatriote, que, comme moi, il est *franc-picard*,⁴ (vous compris) (b) le total de la lettre en vers et en prose dont votre feuille N° 22 comporte l'intéressant extrait.

Je serai aujourd'hui très bref, je pars dans quelques heures pour la capitale,⁵ où je compte heureusement ne faire^(c) qu'un très court séjour. J'aurai, peut-être dans peu, l'honneur de vous envoyer un morceau de ma façon, qui frappe sur un sujet bien utile.⁶ En attendant, comptés, je vous supplie, Monsieur, sur la perpétuité de tous les sentiments, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 140 : (a) et me communiquer; (b) il est françaisard, le total; (c) ne compte faire heureusement.

1. Reçue le 11 mai.

2. Voir ci-dessus, lettre 25, note 4. Babeuf fait allusion ici à ses *Observations philochymiques sur les couleurs*, et à son poème *Le joli* (publiés par ADVIELLE, II, 137 et s.).

3. Devin des Ervilles habitait Amiens.

4. Pour « vrai Picard ». Plusieurs journaux locaux prirent au XIX^e siècle ce titre de « Franc Picard ».

5. Il devait y rencontrer J.P. Audiffred, négociant, rue Quincampoix, propriétaire du graphomètre-trigonométrique.

6. Il s'agit du « Projet de Cadastre perpétuel ».

59

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 9 mai¹

M.

(^a) A midi c'est tout le contraire, la force qui vous attire vers le centre de la terre et celle qui vous attire vers le soleil sont opposées. (Elles le sont diamétralement sous l'Equateur, où je vous transporte pour un moment; que ce voyage ne vous effraie pas, un enchanteur vous ramènera en deux minutes comme un chevalier errant). Les deux gravitations sont donc opposées à midi. Donc 1^o si elles sont égales elles doivent s'anéantir toutes deux, vous ne devez peser ni vers la terre ni vers le soleil et si vous faites un saut vous devez rester suspendu comme un ballon jusqu'à ce que la terre ait assez tourné pour que votre gravitation vers son centre l'emporte sur votre gravitation vers le soleil, cela vous est-il jamais arrivé ? (^b)

Donc 2^o si votre gravitation vers le soleil est plus forte que votre gravitation vers le centre de la terre, vous devez vous détacher de cette planète et vous en aller vers le soleil; ce qui ne vous est certainement jamais arrivé et Dieu vous en préserve.

Donc 3^o si la gravitation vers le centre de la terre est plus forte que celle vers le soleil, la première doit être au moins diminuée de la quantité de la seconde; la main encore sur la conscience, vous êtes-vous (^c) senti moins pesant à midi qu'à minuit.

Voilà mon objection finie; l'enchanteur qui prend soin de vos affaires peut maintenant vous ramener de l'Equateur.

J'avais fait cette objection à d'Alembert² qui répondit que l'attraction vers le soleil existoit dans la totalité de notre planète et non dans chaque partie. Cette réponse ne me satisfait point, mais il ne fallait pas revenir à la charge deux fois avec ce prédicateur de la tolérance. Je fis insérer cette objection dans un journal helvétique. On fit la même réponse que d'Alembert; encore une fois elle ne me satisfait point. Un mouvement général dans un corps dont chaque partie n'a pas sa petite portion est à mes yeux [un être de raison], (^d) une chimère.³

Je ne pourrai jamais vous exprimer avec autant de vivacité que je l'éprouve toute l'étendue des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être.⁴

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 145-146 : (a) Voilà la suite que je vous ai promise des objections de mon ami sur l'attraction; (b) mon cher confrère; (c) jamais; (d) *passage omis*.

1. Pièce n° 2919, « 29^e lettre à M. Babeuf ».
2. D'ALEMBERT, *Esprit, Maximes et Principes...* Genève, 1789, in-12 écrit en effet (p. 49) : « il n'est pas naturel de penser que la loi de l'attraction, si cette loi est un principe primitif, ne soit pas uniforme et absolument la même pour toutes les parties de la matière ». Voir également : *Recherches du Système du Monde*, 1754, 2 vol. in-4^o.
3. Circulaire 6 K.
4. Circulaire 6 N.

60

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 14 mai.¹

M.

(^a) Comme il arrive quelquefois que les lettres s'égarant, je mettrai dorénavant au bout (^b) de celle que je vous écrirai deux chiffres, le premier indiquera combien de lettres je vous ai écrit depuis le commencement de notre correspondance, ainsi en le comparant avec le numéro de la lettre précédente, vous saurez facilement s'il n'y a pas eu de lacune. Quand au 2^o numéro c'est une affaire de pure curiosité, il vous indiquera à quel point j'en suis de ma correspondance générale depuis que je suis secrétaire de l'Académie d'Arras et vous verrez par là combien j'aurai dépêché de lettres dans l'intervalle de chacune de celles que je vous écrirai.²

[Je vous prierai de mettre aussi à la tête des vôtres le n° de celles que vous m'écrirez afin que je voye également si je les ai toutes reçues]. (^c)³

Je viens de recevoir, M. (^d) votre lettre du 4 mai; je fais toujours porter (^e) ma lettre qui vous attendra, si vous n'êtes pas encore de retour de la Capitale⁴ quand elle arrivera. Je serai fort aise de recevoir l'ouvrage de votre façon que vous m'annoncez.

Je ne vous envoie aucune des pièces que je vous avais promises. Je vous avouerai que depuis quelque tems les administrateurs des postes ont probablement ouvert quelques-uns des paquets que j'envoyais et les ont taxé, en sorte qu'ils ont coûté fort cher à ceux qui les ont reçus. Je crains un semblable inconvénient et je n'enverrai pendant quelques tems que des lettres seulement accompagnées de nos feuilles académiques jusqu'à ce qu'on ne fasse plus cette manœuvre ou jusqu'à ce que j'ai trouvé le moyen de l'empêcher.⁵

Ma vie sera trop courte pour vous convaincre de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.⁶

M.

VARIANTES ADVIELLE, p. 150-151 : (a) Comme je suis un homme d'ordre s'il en fut jamais, soit dit sans me vanter et; (b) au haut; (c) *phrase omise*; (d) Monsieur; (e) partir.

1. Pièce n° 2988, « 30^e lettre à M. Babeuf ». Elle est datée du 15 mai par Advielle et mentionnée avec la même date dans *Inventaire sommaire des Arch. dép. Pas-de-Calais* (Collⁿ Barbier), p. 11, n° 139.
2. Nous reproduisons ces mentions dans la note 1 ci-dessus.
3. Circulaire 6 Y.
4. Voir ci-dessus, lettre 58.
5. Circulaire 7 G.
6. Circulaire 6 O.

61

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 23 mai.¹ — Roye.

Monsieur,

De retour de la Capitale, je trouve ici vos lettres des 1^{er}, 9. et 15. de ce mois, et voici ce qui me reste de la lecture que je viens de faire et de ces lettres et des pièces y jointes.

Les effets de l'atraction me paraissent développés d'une manière bien évidente dans la dissertation qui vous en a été adressée et que vous avés eu la confiance de me communiquer. Je me rends, très satisfait du raisonnement de l'auteur, à son sentiment. Mais, je l'avoue, je me trouve perdu en suivant son objection. Sans doute mon embarras procède (^a) du défaut de connaissances suffisantes (^b), que je suis encore obligé de convenir d'avoir, sur ces matières. Il est facheux pour moi, Monsieur, de voir que, pour cela, vous vous soyés adressé si mal, mais du moins espère-je (^c) que vous voudrés bien me savoir gré de l'ingenuité par laquelle je déclare que, très volontiers, je vous en eusse dit plus si j'eusse eu, sur ce sujet, toutes les notions dont vous avés eu la bonté de me présumer imbu.

J'ai lu avec un entier plaisir le mémoire sur le dessolement des terres.² L'auteur à, selon moi, traité parfaitement cet utile sujet, et [il me paraît appuyer de raisons plausibles le système] (^d) par lequel il prétend que l'eau est le principal agent du suc nourricier des plantes.

Vous avés toujours, Monsieur, une telle surabondance de ressources que, depuis quelque tems, vous aviés été nécessité de me priver (^e) d'un plaisir duquel, par vos soins attentifs, vous venés de me renouveler officieusement la douce jouissance. Je veux parler du *Journal de la langue française* dans lequel j'ai admiré et approuvé (N^o 9) les judicieuses idées consignées dans le morceau de M. Tournon,³ intitulé : *De la nécessité de créer des mots*.

Que votre feuille N^o 23⁴ est intéressante, mais aussi, Monsieur, que vous possédés bien l'art de faire sortir les beautés qui distinguent un ouvrage ! Vous avés éprouvé, sans doute bien des satisfactions en analisant celui de M. Devin des Ervilles⁵, car, ou je me trompe bien fort, ce fond n'est rien moins qu'ingrat.

Pourquoi donc cette modestie si extrême qui vous a porté à rougir de la pièce de vers que vous a adressé, (^f) à l'occasion de votre admission au corps municipal, un ami qui sait vous apprécier. En aprenant cète nouvelle, chacune des personnes qui ont le bonheur de vous connaître à éprouvé les mêmes sentiments que l'auteur de ces vers, mais pour les exprimer, ces sentiments, chacun ne s'est point trouvé être M. Taranget.⁶

L'ordre par vous établi dans Votre correspondance générale, et dans la nôtre particulièrement, me procure personnellement autant de satisfaxion qu'elle peut vous en donner, et il est facile d'entrevoir les choses qui me flatent dans cète nouvelle institution. Sans doute, Monsieur, les avés vous senties vous-mêmes, car, on sait que ce n'est qu'en procurant aux autres des plai-

sirs que vous pouvés en goûter, et que ce n'est encor que quand vous êtes sûr d'être parvenu à concilier ces deux afexions, que vous donés l'essor à votre ingénieuse imagination pour produire cet heureux effet ?

Je n'ai point encore éprouvé, heureusement, de la part des Administrateurs des postes, l'inconvénient que vous me marqués être arivé à quelques uns de vos correspondants, et come je crois pouvoir me persuader que cète manœuvre est bien moins dans le cas de se renouveler de moi à vous, que de vous à moi, je n'imagine pas rien risquer de vous renvoyer, avec la présente les feuilles 23, 24. et 25. et les autres ouvrages dont j'ai parlé ci dessus, jointes aux jolies petites pièces de M. Román (Le Sexe des Fleurs etc)⁷ que jusqu'à ce moment j'ai tardé de vous réadresser.

Je ne puis avoir encore cète fois, l'avantage de vous faire passer l'ouvrage que j'ai eu celui de vous promètre,⁸ mais je vous parlerai de la satisfaxion que j'ai eue de recueillir de mon voyage de Paris, un fruit qui peut devenir bien profitable. J'y ait fait connaissance d'un savant⁹ qui ne joutit point, peut-être, de toute la considéracion que, sans doute, il mérite, mais il est bon de dire qu'il eût pu en acquérir d'avantage si d'un côté, il eût mieux connu l'art de comuniquer ses idées, soit verbalement ou par écrit, et d'un autre côté, s'il eût sù également se plier à certaines souplesses que, à la honte du siècle, l'on n'est que trop dans le déplorable usage d'exiger des homes qui servent le mieux eût leurs semblables. Quoiqu'il en soit, Monsieur, entre une foule de découvertes utiles que le mortel dont je vous parle a faites en Géométrie, en Fisique, en Mécanique, il a imaginé un instrument qu'il nome *Grafomètre-Trigonométrique*,¹⁰ et dont l'usage, singulièrement étendu, peut s'apliquer sur des sujets de là plus grande importance. Il exécute, par son moyen, le mesurage le plus exact de tous les objets sur lesquels la vue peut porter, soit au ciel, sur la terre, ou en mer (^g), en visant simplement ces objets : de manière que, sur votre demande, Monsieur, cet home va vous dire à l'instant quelle distance il y a de vous à tel corps céleste que vous lui nomerés. Placé sur une perspective convenable, il va vous doner, encor à l'instant la carte géographique de tous les lieux sur lesquels l'œil pourra s'étendre. Il vous rendra semblablement, et avec la même facilité, à quelqu'éloignement qu'il puisse être de ces autres objets, la hauteur d'un clocher, le diamètre d'un canon, la taille d'un home, etc, etc, etc. Cet instrument peut, entre mille avantages, en procurer de bien réels dans l'arpentage car (et c'est ce dont j'ai fait la vérificacion, aux champs Elisées, avec l'auteur même, en présence d'une multitude de spectateurs dans le nombre desquels il s'est trouvé des conaisseurs, qui avec raison, ont admiré cète découverte) il ofre : 1^o la conaissance instante des distances des limites d'un terrain quelconque par la seule visée des jalons posés pour les indiquer, sans avoir besoin de chaîne ni d'autre mesure. 2^o une exécucion de travail tellement satisfaisante que le porteur de cet instrument peut faire seul autant de besogne (a) que cinq arpenteurs qui opéreraient par les procédés ordinaires. 3^o Le moyen de rendre la superficie des terrains (indépendamment des inégalités natureles qu'ils peuvent présenter) d'une manière tellement exacte, que, au lieu de trouver, come ci devant, [par] (^h) diférents mesurages des résultats toujours diférents, toute opération, une fois faite, offrira constamment un produit précisément le même : quelque répétée que puisse être cète opération; soit par une même ou par (ⁱ) plusieurs personnes. Voilà, Monsieur, l'aperçu que je puis vous doner de l'usage et de l'utilité de cète invencion.

Une autre fois je vous décrirai l'analyse de l'instrument même, pour tacher de vous faire mieux sentir encore combien il est vraiment précieux et digne d'estime.

Je ne quite qu'à regret chaque entretien que je puis goûter avec l'homme à qui je suis tant redevable, et qui connaît les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

(a) Il peut facilement mesurer (i) au moins, cent arpents¹¹ par jour.

VARIANTES ADVIELLE, p. 155-157 : (a) prouve; (b) satisfaisantes; (c) j'espère; (d) passage omis; (e) vous n'aviez privé; (f) un ami; (g) et ci; (h) mot omis; (i) soit par une même ou plusieurs; (j) On peut exactement mesurer.

1. Reçue le 27 mai.
2. Voir ci-dessus, lettre 52, note 2.
3. Voir ci-dessus, lettre 16, note 3.
4. Reproduite par Advielle, II, 142 et s.
5. Voir ci-dessus, lettre 58, note 3.
6. Voir ci-dessus, lettre 6, note 7. Ses vers sont publiés par ADVIELLE, II, 148-150.
7. Reproduit par ADVIELLE, II, 88 et s.
8. Il s'agit de son projet de « Cadastre perpétuel... ».
9. C'est Audiffred qu'il rencontra à Paris et avec lequel il s'associa dans la suite pour la préparation et la diffusion du « Cadastre perpétuel ». (Voir ADVIELLE, I, 58-70, texte du traité signé le 21 septembre 1789).
10. Le graphomètre trigonométrique, inventé par Tyot, fut perfectionné par Audiffred qui mit également au point le cyclomètre, destiné à fonctionner avec le premier (*Biographie Hofer*, III, 602). Voir à propos de ces appareils H. Bouasse, *Construction, description et emploi des appareils de mesure et d'observation*, p. 387 et s. On appelle aussi le graphomètre, goniomètre des arpenteurs.
11. L'arpent (100 perches carrées) variait en Picardie selon que la perche valait 22 pieds et s'élevait à 51 ares 7 centiares, 20 pieds : 42 ares 21 centiares, ou 18 pieds : 34 ares 19 centiares. (L. BRION, *Guide dans l'usage des poids et mesures... agraires du département de la Somme*, Abbeville, s.d., in-8°, p. 91. B.N., V 33217). Voir aussi EXPILLY, *Dictionnaire géographique...*, VI, 546.

62

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX
1787, 29 mai. — Roye.¹

Monsieur,

Je n'ai pas reçu encor, de l'auteur du Grafomètre-Trigonométrique, les détails analytiques de cet instrument intéressant : Mais, en attendant qu'il me les envoie, j'essaie de vous en tracer les principaux objets, d'après ce que la mémoire m'a permis d'en retenir. ce premier aperçu, vous le sentés, ne pourra être que très imparfait, en ce que je ne suis pas, comme l'auteur familier ni avec les termes, ni avec la chose.

La connaissance des distances s'acquiert par la simple opération de viser l'objet convenu, à la faveur de deux lunètes d'égal volume, faisant partie de l'instrument et y placées horizontalement à un pié de distance. En raison de l'éloignement de l'objet dont on veut connaître la distance, au moment où l'on aperçoit cet objet également dans chacune des deux lunètes une espèce d'aiguille se porte, par le seul effet du mouvement requis pour parvenir à la juste direction de ces deux lunètes vers le point de visée marqué, positivement sur celui des nombres du cercle géométrique (aussi adapté au grafomètre) qui exprime le degré d'ouverture de l'angle que forment ces deux lunètes avec le point dont il s'agit : et au moyen d'un agenda de calcul de la valeur en piés, pouces, lignes, etc, de toutes les somes de degrés possibles, on a aussitôt la mesure désirée.

Je crois bien faire de vous envoyer un morceau dont le sujet est assés important.² Vous en reconnaîtrez, dans le supplément, l'auteur dont la plume, connue par d'autres ouvrages, ne passe point pour médiocre.

Avés vous lu toute cete foule de brochures éfémères qui a paru sur l'assemblée des Notables. Si vous ne les avés point vues, je vous les ferai passer avec beaucoup de plaisir.

C'en est encor avec un bien plus grand que toujours plus reconnaissant, plus attaché, plus pénétré de vos bontés; j'ai l'honneur de me souscrire,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 6 juin.
2. Nous n'avons pu identifier cet envoi.

63

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1787, 29 mai.¹

M.

Grande interruption dans notre correspondance. Je vous en demande pardon, mais depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, j'ai eu des embarras ou pour mieux m'exprimer des plaisirs qui m'ont empêché de prendre la plume. Au mot de plaisirs vous allez peut-être me savoir mauvais gré de mon silence. J'espère cependant que vous me le pardonnerez quand vous sçaurez qu'un de mes intimes amis, M. Taraget, est venu prendre une femme dans notre ville² et a exigé, ce qu'il a obtenu facilement, que j'assistasse à sa noce et aux fêtes qui l'ont suivie et précédée. A peine ces fêtes étoient terminées lorsque Mr Beffroi de Regny³ auteur des Lunes du Cousin Jacques est arrivé de Paris pour prononcer dans une séance publique⁴ son discours de remerciement en qualité d'Académicien honoraire. Nous avons tenu cette

séance publique, on y a lu différentes pièces intéressantes dont je vous enverrai l'analyse en tems et lieu. Cette circonstance m'a encore donné de la besogne. J'ai été chargé de répondre au discours de Mr de Regny, ce que j'ai été obligé de faire en très peu de tems. J'ai ensuite profité de son séjour dans notre ville, pour jouir de sa compagnie, nous l'avons reçu de notre mieux; je lui ai entr'autres donné chez moi une petite fête dont je crois qu'il fera mention dans ses Lunes et dont, au cas que vous ne les lisiez pas, je pourrai vous donner quelques détails. Enfin, M., pour remettre ma tête et mon cœur, assez exaltés par tous ces plaisirs, il m'a fondu sur le corps une semaine échevinale et je respire à peine.⁵

J'ai reçu M., voire lettre du 23 et je suis fort aise d'apprendre voire retour de Paris qui me donne l'espérance d'avoir plus souvent de vos nouvelles que je n'en ai eu depuis quelque tems.

Je vous remercie des détails dans lesquels vous êtes entré avec moi sur le graphomètre trigonométrique. La découverte de voire ami me paroît devoir être bien utile.

Permettez que vous rappelle tout ce que vous ai mandé sur les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être

M. ^o

V.

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 158 : sans variantes.

1. Pièce n° 3143, « 31^e lettre à M. Babeuf ».

2. André Taranget avait épousé en mai 1787, Pélagie André, d'Arras. Ses élèves de la Faculté de Médecine de Douai allèrent au devant de lui en cavalcade sur la route d'Arras et présentèrent leurs félicitations aux nouveaux mariés (Voir A. MAUGIN, Notice sur M. Taranget, dans *Mém. Soc. royale et centrale d'agric. du Nord*, I, 314).

3. Voir ci-dessus, lettre 38, note 3.

4. Le 25 mai 1787 (PARENTY, *ouvr. cité*, p. 33).

5. Circulaire 7 K.

6. Circulaire 6 P₁.

64

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 3 juin. — Roye.¹

Monsieur,

Je vous avouérai, par cèle-ci, que le laps du 15 au 29 de May, m'a paru d'une longueur bien anuyeuse; que je craignais que vous ne m'eussiez oublié; que votre dernière m'a rendue à moi-même; que j'ai ressenti beaucoup de plaisir en aprénant que c'était parce que vous en aviez eu que vous aviez été nécessité à me priver de celui dont vous avés bien voulu contracter l'habitude, pour moi si agréable, de me renouveler périodiquement la douce jouissance; que je serai enchanté de voir relativement à la fête que vous avés eu l'avantage de donner au cousin Jaque, la mention qu'il doit en faire

dans ses Lunes que je n'ai pas le bonheur de lire : et qu'enfin j'ai vu, avec beaucoup d'intérêt, tout ce que vous m'avés adressé touchant le Val-Muse de M. Roman.²

Voici le titre de mon petit ouvrage duquel je vous ai parlé dans ma lètre du 4 du mois passé³ :

[« Précis d'un Projet de *Cadastré perpétuel*,⁴ dans lequel on démontre « principalement une forme de procédés par laquelle on pourra 1° Conserver, « avec peu de travail, toutes les connaissances possibles et entretenir des indications *toujours actuelles* sur la propriété et sur la topografie la plus détaillée de toutes les parties de biens-fonds du Royaume. 2° Etablir les « plus justes porporcions dans la répartition de *l'impôt téritorial* ou de toute « autre subvencion équivalente. 3° Exércer une percepcion télement facile « que, pour un district de *deux cent paroisses*, un seul préposé principal, « sécondé simplement de trois comis, pourra, chaque anée et *dans le court espace d'un mois*, sans le secours d'aucun colecteur, et sans causer de dérangement aux sujets du roi, non seulement opérer cète percepcion, mais « aussi prendre tous les renseignements nécessaires, et de la manière la plus « précise, sur toutes les mutacions dans les propriétés, et consigner ces renseignements dans le *cadastre*, pour y observer la *perpétuation* anoncée « conciliée avec l'entretien des désignacions *toujours actuelles*. »] (^o)

Je pourai, Monsieur, vous comuniquer, dans quelques tems, mon manuscrit qui, en ce moment est entre les mains de M. de Lessart, Intendant général des Finances,⁵ à qui l'examin en a été référé.

Toujours je sens acroître la vivacité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

J'oubliais de vous témoigner combien j'ai été content de lire, dans votre feuille N° 26,⁶ les expériences de M. le Baron de Courset, sur la carie des blés.⁷

VARIANTES ADVIELLE, p. 163 : (a) *paragraphe omis*.

1. Reçue le 11 juin.

2. Dubois de Fosseux venait d'être admis au *Valmuse* de Douai, société analogue aux *Rosati* d'Arras. Son diplôme en vers est reproduit par ADVIELLE, II, 162.

3. Voir ci-dessus, lettre 58.

4. Voir ADVIELLE, I, 482.

5. Claude Antoine Valdec de Lessart.

6. Reproduite par ADVIELLE, II, 159.

7. Voir ADVIELLE, II, 160 et ci-dessus, lettre 43, note 3. DUMONT DE COURSET est l'auteur d'un *Rapport fait à la Société d'Agriculture et des Arts de Boulogne-sur-Mer... au nom de la Commission chargée d'examiner la nature d'un insecte qui a attaqué une partie des fromens du ci-devant Boulonnais*, Paris, s.d. (B.N., S 21976).

65

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787. 5 juin. — Roye.¹

Monsieur,

Je crois vous faire plaisir en vous communiquant un Mémoire,² dans lequel vous trouverez peintes, d'une manière, qui, je compte, vous paraîtra aussi patétique que hardie, des indignités de la part de notre espèce, desquelles, grâce à notre parfaite civilisation actuelle, notre continent n'offre plus d'exemple. Mais, ce qui est encore bien déplorable, c'est que ce sont encore nos frères les plus proches qui se trouvent être les fauteurs de ces indignités, et qu'ils nous forcent, par leur Criminelle conduite, de reconaitre, de plus en plus, que c'est nous seuls qui avons transmis, dans un autre hémisphère, les vices horribles qui dégradent le nôtre, et qu'il semble que nous ne nous soyons portés à en abjurer quelques uns, et à les banir d'auprès de nous, que sous l'étrange condition d'en aler souiller une tère qui, jusqu'alors, avait conservé, avec son extrême simplicité, toute la candeur, et la pureté des premiers âges, come s'il était écrit, dans le livre des destins, que ces cruels ennemis de la Société fussent nécessairement indestructibles.

Le Mémoire en question pourrait peut être fournir un trait au pinceau de M. Moreau de St Méry,³ puisque les atrocités dont on a à s'y plaindre, précèdent presque entièrement de l'abus des loix et du défaut de caractère des constitutions des colonies.

Vous savés avec quels sentiments j'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 182 : sans variantes.

1. Reçue le 14. Erreur dans Advielle qui date cette lettre du 5 juillet.

2. Il s'agit peut être du *Mémoire pour un nègre qui réclame sa liberté*, publié en 1770, in-8°, 29 p. (B.N., 8° LK° 20). L'auteur, Pierre-Paul-Nicodème (Nicolas selon d'autres) Henrion de Pansey, originaire de Lorraine, était surtout connu comme feudiste. Il a traduit du latin le *Traité des fiefs de Dumoulin, analysé et conféré avec d'autres feudistes*, Paris, 1773, 1 vol. in-4°. Il a rédigé pour le *Répertoire de Jurisprudence* et l'*Encyclopédie Méthodique* la plupart des articles relatifs aux fiefs et à la féodalité. Il est par conséquent vraisemblable que Babeuf se soit intéressé à ses travaux.

3. Voir ci-dessus, lettre 16, note 2.

66

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787. 5 juin.¹

M.

Je vous annonce avec plaisir que je viens de prendre un arrangement qui me procurera la satisfaction de vous écrire plus souvent. Je fais passer à quatre vingt personnes, ou environ, les feuilles de nos séances que je vous envoie et j'étois dans l'usage de suivre l'ordre du tableau de ces quatre vingt personnes et de ne recommencer que lorsque j'avois tout coulé à fond et je ne me serois pas permis pour un empire de faire le moindre passe-droit, cependant, de ces quatre-vingt vous jugez bien qu'il y en a de plus exactes les unes que les autres. Il m'a paru, que pour employer une justice distributive, il seroit naturel que j'écrivisse plus souvent à ceux qui me répondent plus exactement. Et d'après réflexion je forme un tableau des réponses qu'on me fait et j'écris en conséquence. En sorte que chaque correspondant sera toujours sûr de recevoir autant de lettres qu'il en écrira et jamais plus. Par ce moyen, dont il sera instruit, il rendra ma correspondance plus ou moins fréquente, à la volonté. Mes lettres lui plaisent-elles ? Qu'il m'écrive deux fois la semaine, il aura de mes nouvelles deux fois la semaine. L'ennuient-elles ? Qu'il ne m'écrive que de loin en loin, il ne sera assommé de mon bavardage que de loin en loin. Veut-il s'en débarrasser tout-à-fait ? Il ne tient encore qu'à lui qu'il m'écrive plus du tout.

Comme j'espère, M, que vous vous mettrez dans la classe des plus exacts, je compte que votre correspondance deviendra plus fréquente que jamais et je m'en fais d'avance un plaisir.²

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Pièce n° 3180, « 32° lettre à M. Babeuf ».

2. Circulaire 6 M. La formule finale (circulaire 7 N,) manque au dossier.

67

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 8 juin.¹

M.,

Je vous ai promis le dîner de notre réformateur du monde entier,² préparez-vous à faire bonne chère.

Tous les individus de la Société recevront chacun tous les jours gratis pour dîner en gras sçavoir : les hommes et les femmes quatre plats consistant 1^o Dans une soupe bien grasse et bien conditionnée. 2^o En un morceau suffisant de bouilli avec des légumes. 3^o en une entrée, soit ragout ou autre chose 4^o dans le dessert qui consistera a peu près dans les mêmes fruits ou productions que le déjeuner. Et pour dîner en maigre 1^o une soupe bien assaisonnée 2^o un plat de lentilles, de pois, de haricots, de légumes, d'œufs, de riz, de navets, de choux-fleurs ou d'autres productions pareilles suivant la saison. 3^o un plat de poisson de rivière ou d'étang, de morue, de hareng, de saumon ou d'autres 4^o le dessert.

Vous jugerez du souper par le dîner, ajoutez seulement une demie bouteille de vin par chaque repas pour les hommes et un quart pour les femmes. Les fêtes on aura le double de vin. Les dimanches un met de gibier, de volaille ou de poisson, et aux très grandes solennité, comme par exemple le jour de la fête de l'auteur on servira les mets, les plus excellents, et de la pâtisserie au dessert. Voilà le premier rêve de notre Réformateur.

Après avoir connu la nourriture qu'il destine à tous les individus de la Société vous voudrez peut-être que je vous informe aussi de leur habillement, ce sera pour ma première lettre.³ (a)⁴

P.S. Je viens de recevoir, M., votre lettre du 29 mai, je vous suis très obligé du Mémoire⁵ qu'elle contenoit, je vous le renverrai aussitôt que je l'aurai lu. Je vous prie de continuer à m'envoyer des détails sur le graphomètre irigonométrique de voire ami.

VARIANTES ADVIELLE, p. 164 : (a) Permettez moi de finir par une grande vérité, c'est l'assurance des sentiments inébranlables avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

1. Pièce n° 3184, « 33^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Voir ci-dessus, lettre 48.
3. Circulaire 3 C.
4. Formule finale (circulaire 7 Q.) manque au dossier.
5. Voir ci-dessus, lettre 62.

68

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 10 juin. — Roye.¹

Monsieur,

Bone chose, oui vraiment très bone chose que votre nouvel arangement de corespondance.² Pour moi, rien ne peut m'arranger mieux, car, je vous avoue que, souvent, je voyais avec peine, pour un oui ou pour un non, notre entretien languir. Il est vrai que, par ce nouveau plan, mes faibles moyens, mes très petites facultés étant mises plus fréquemant à contribution, il pourra ariver, bien des fois, que je me trouve dépourvu de matières, mais cela ne m'éfraie point. Toujours, Monsieur, vous avés en réserve des fonds nombreux, et, avec des ressources pareilles, vous ne souffrirés jamais, j'espère, que mon encrier se sèche sans que j'y touche. C'est dans cete persuasion que je renouvèle ici l'assurance des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur de me dire constament,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF.³Le renvoi de la feuille N° 27 à l'ordinaire prochain.⁴

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 15 juin.
2. Voir ci-dessus lettre 66.
3. Cette lettre est numérotée au coin en haut et à gauche : 32 et 32*. C'est là qu'intervient la note suivante : « Que cet ordre, singé d'après l'ingénieur M.D.F. sera facile à suivre ! » (M.D.F. pour M. Dubois de Fosseux).
4. Feuille reproduite par ADVIELLE, II, 165-167.

69

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 12 juin.¹

Je vous ai promis, [M.],^(a) de vous parler aujourd'hui de l'habillement destiné pour tous les individus de la société. Je me contenterai de celui des femmes; vous pourrez juger de celui des hommes.

Il consistera 1^o en deux robes, jupes, corsets, tablier et habillement complet de femme suivant la mode du pays, en soie de couleurs différentes 2^o en une robe, jupe, corset, tablier et habillement complet en toile des Indes, de Suisse, de coton ou autre équivalente, garnie de mousseline à festons brodés.

3° en un habillement complet pour le travail ordinaire, manufacturé exprès pour cela. 4° enfin en six paires de bas dont trois de soie, une paire de jarrettières, six mouchoirs de poche dont trois de soie, six mouchoirs de col dont trois de soie, deux de gaze ou mousseline et un ordinaire, dix chemises de toile garnies suivant la mode du pays, six paires de manchettes dont trois brodées, six bonnets de soie de mousseline, de gaze ou de broderie y compris les coiffures montées suivant la mode et dans le dernier et le plus élégant goût; deux paires de chaussures^(b) et une paire de mules brodées.

Il faudra bien vous dire aussi quelque chose, M., du logement, car nous ne pouvons pas en conscience, laisser dans la rue des gens si bien nourris et si bien vêtus.²

Voudriez-vous bien me faire le plaisir de me dire si vous êtes quelquefois occupés des eudiomètres³ ou si quelques uns de vos amis auroient travaillé à les perfectionner et quels sont les plus simples, les plus sûrs et les plus faciles à construire. Vous savez sans doute que ces machines ont, comme le baromètre des propriétés relatives aux accidents de l'atmosphère.⁴

Je suis fort aise, M., que mon silence du 15 au 29 mai vous ait paru long, cela me prouve que vous n'êtes pas dégouté de ma correspondance. Vous conviendrez que depuis j'ai assez bien réparé cette lacune.

L'ouvrage dont vous m'envoyez le précis, M., est d'un grand intérêt, surtout dans ce moment-ci. Je crois que vous ne devez pas perdre un moment pour le faire paraître; Vous pouvez en le publiant rendre un service bien important à l'Etat.

Je ne voudrais pas, M., que vous m'envoyassiez voire manuscrit, je craindrois qu'il ne fut égaré et l'objet est trop de conséquence pour lui faire courir des risques.^(c)⁵

VARIANTES ADVIELLE, p. 169 : (a) omis; (b) souliers; (c) Permettez-moi de finir par une grande vérité, c'est l'assurance des sentiments inébranlables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Pièce n° 3209, « 34^e lettre à M. Babeuf ». La lettre originale est conservée aux Arch. dép. Somme, F 129, pièce 1.

2. Circulaire 3 D.

3. Instrument qui sert à réaliser l'analyse ou la synthèse de certains corps.

4. Circulaire 7 T.

5. La formule finale (circulaire 7 Q.) n'a pas été retrouvée.

70

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 14 juin.¹ — Roye.

Monsieur,

Voici de nouveaux détails sur les propriétés du Grafomètre-Trigonométrique. Ils viennent de m'être envoyés par l'auteur, et je m'empresse de vous les transmettre.

« Le Graphomètre actuel peut mesurer avec la dernière précision à 200

toises. Mais si l'on mettait des lunettes qui fissent le double d'effet, alors le même instrument pourrait servir à mesurer à 1800 T. avec une précision =. Si la baze de l'instrument était double et les lunettes proportionnelles, l'on mesurerait avec la même précision à 7200 T. de distance.

Si l'instrument avait une baze de 3. pieds et les lunettes proportionnelles on mesurerait à distance de 16 200 toises. Si la baze était de 4. 5. ou 6. pieds etc, etc, et les lunettes proportionnelles, on mesurerait à 4. 9. 16. etc fois plus de distance. C'est à dire que les distances commensurables sont en proportions aux bazes et lunettes.

Les quarrés des distances augmentent proportionnellement à leurs cubes.

Vous pouvez juger de l'utilité de cet instrument tant pour la cadastration d'un royaume que pour la pratique des Géographes et arpenteurs. En construisant cet instrument sur deux pieds de baze, il sera suffisant pour le mesurage des terres. Mais s'il s'agissait de lever la carte d'un pays, il serait à propos d'augmenter cette baze de 3, 4, 5, et 6 pieds suivant l'horizon qu'il serait possible d'avoir.

Le plus grand horizon ne peut excéder douze lieux sur son rayon. Ainsi il faudra se modérer sur cette mesure pour la construction de la baze pour les deux premiers usages, pour l'usage de la mer et celui de l'astronomie on pourra étendre cette baze.

A 2, 4, 600 ou même à 2 000 toises et plus, suivant la baze de l'instrument, il peut servir à prendre la grandeur d'un corps quelconque, pourvu qu'il soit visible de la distance où l'instrument sera placé. De là son utilité pour connaître toutes les dimensions d'un corps Terrestre dont l'approche est impossible.

En outre est adapté sur l'instrument, un autre instrument que je nommerai cyclomètre géométrique. Avec ce dernier on peut prendre les angles depuis 15 secondes jusqu'à 90 degrés et même plus. Par conséquent, il est très utile pour la levée des cartes, et plus encore, pour l'astronomie pour laquelle cet instrument accessoire a été fait; vû que l'on peut prendre le Diamètre de quelque corps que ce soit avec la précision d'une seconde. De là son utilité pour observer les passages des Etoiles et planètes au méridien, et pour déterminer leurs hauteurs méridiennes à la seconde.*

Voilà l'abrégé des avantages qu'on peut tirer de ces deux instruments rassemblés en un seul.

Je vous prie en conséquence de rectifier, d'après cet aperçu, les différents points de votre lettre écrite à l'académie d'Arras qui ne sont pas conformes à ce petit détail.

j'ai cru, Monsieur, ne pouvoir vous donner mieux la rectification dont me charge l'auteur qu'en vous adressant cete copie de sa lettre.

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.
BABEUF

(*) D'après un nouveau moyen que j'ai découvert depuis peu, je me flate de pouvoir lui donner autant de précision qu'en aurait un quart de cercle mural de 57 pieds de rayon.

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reque le 17 juin.

71

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 16 juin.¹

Voyons donc, M.,^(a) le logement que le Réformateur du monde entier destine à tous les individus de la société.

Chaque couple marié aura gratis une très belle maison à deux étages outre le rez-de-Chaussée, de la valeur actuelle de mille louis au moins pour le bâtiment seulement; Elle sera composée au rez-de-chaussée donnant sur la rue d'une belle allée parée en pierres de taille, d'un beau poêle et d'un cabinet à côté; et par le derrière, ayant vue sur le jardin, d'une chambre à coucher et d'une cuisine. Il n'y aura point de cave attendu que les caves seront publiques.

Par la même raison il ne devoit pas y avoir de cuisine,^(b) cependant vous voyez que l'auteur en parle.^(c) Cette maison sera composée au premier étage sur le devant d'une belle chambre de parade et sur le derrière d'un beau cabinet outre la place d'un^(d) escalier et d'un vestibule etc...

Il y aura une cour derrière chaque maison et plus loin, un beau jardin d'un tiers d'arpent. Personne ne sera obligé aux réparations parce que les maisons appartiendront à la Société gérante^(e) de tous les citoyens.

On donnera aussi à chaque couple marié, gratis pour 4000 l. de meubles consistants en deux lits jumeaux, en soie composés chacun d'une belle couche, d'une paillasse, d'un plumbeau (?),^(f) d'un matelas, de trois oreillers de deux couvertes doublées de soie, d'un ciel de lit, d'un dossier, de rideaux de soie avec leurs tringles etc... six paires de draps, douze taves d'oreillers, six chaises empaillées, deux beaux fauteuils et un sofa en soie, deux tables, un secrétaire, une armoire et deux beaux chandeliers en girandoles.

J'ai peur, M., que ces rêves ne vous endorment. S'ils vous causent cet effet ayez la bonté de me mander à votre réveil si vous voulez que je vous en entretienne encore.²

Comptez toujours, je vous prie, sur la solidité et la durée du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

M.³

V.

P.S. J'apprends par votre lettre du 10 de ce mois que mon nouvel arrangement de correspondance vous plaît. Cette circonstance m'y attache encore plus et je le suivrai fidèlement.

VARIANTES ADVIELLE, p. 173 : (a) omis; (b) il n'y aura pas sans doute de cuisine non plus; (c) l'auteur n'en dit rien; (d) de l'; (e) générale; (f) plumon.

1. Pièce n° 3231, « 35^e lettre à M. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129.

2. Circulaire 3 E.

3. Circulaire 7 Y.

72

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 17 juin.¹ — Roye.

Monsieur,

Puisque vous craignés qu'il y ait du risque à vous envoyer le manuscrit du Cadastre perpétuel, je me contenterai de vous en adresser une copie le plutôt possible, soit à la main ou même imprimée s'il arive que cet ouvrage le soit.

Une personne très distinguée (et très instruite) à qui j'ai confié ce^(a) morceau auquel èle a bien voulu s'intéresser, après y avoir donné une approbation tèle que de dire qu'il surpassait incomparablement tout ce que M. du Tillet du Villars² en 1781 et autres avaient jamais écrit sur cète matière; cète personne, dis-je, s'est chargée de présenter mon travail à plusieurs des membres du nouveau Comité du Conseil des finances, en m'assurant que c'était le meilleur moyen de le faire connaître. Cependant il y a bien un mois qu'on me dit que cète présentation a été effectuée sans que j'eusse encore reçu de réponse solutive.^(b) Pouriés-vous m'indiquer, Monsieur, quelqu'autre voie qui vous paraîtrait pouvoir suplérer à la première adoptée, dans le cas où èle ne me mènerait à rien de positif ? Comme de l'anoncer aux assemblées Provinciales, de le rendre public par l'impression, etc.

J'ai l'honneur d'être avec une entière confiance, etc, etc, etc, etc,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 168 : (a) le; (b) positive.

1. Reçue le 22 juin.

2. Précis d'un projet d'établissement du cadastre dans le royaume, par M.D.T.D.V. [Du Tillet Du Villars], Paris, 1781, in-4° (B.N., R 8293).

73

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 18 juin.¹

Je reviens à notre rêveur.

Un des articles les plus curieux est celui de la propreté, il veut que tout reuise dans les maisons, comme un miroir, ce sont ses termes.

Quelle sera la punition de ceux qui manqueront à cète propreté, il n'en dit rien.

Qui sont ceux qui prépareront ces repas généreux, auront-ils aussi des habillemens de soye et des maisons de mille louis ? Notez (*) sur ce point. Nous apprendrons, cela sans doute quand le Roi et la République de Pologne lui auront donné un million de florins polonois de revenus. Mais ce qui sera charmant c'est qu'on sera obligé d'être tous les jours frisé et poudré. Et à cet effet il y aura un perruquier pour les hommes et une coiffeuse pour les femmes qui, avec leurs aides seront obligés de friser et poudrer tous les jours *tous les individus de la société*. N'oublions (b) pas qu'il sera construit, dans l'espace de 50 années, en France et dans les autres états à proportion 1 000 villes de deux lieues de circonférence, 100 collèges d'apprentissage d'Arts et métiers, 16 000 villages et 330 000 fermes. Quant aux villes, bourgs, villages actuellement existants on les rasera ou on les réduira en cendres.

J'oubliais de vous dire que les plans de ces 1 000 villes et des villages sont tout prêts à être mis en exécution dès que le projet sera agréé.

Quel plaisir, M., de vivre encore une cinquantaine d'années pour voir ces 1 000 nouvelles villes et que j'ai de regrets d'être si avancé dans ma carrière !² Mais ne désespérons de rien; un homme qui fait de si belles découvertes trouvera peut-être moyen de prolonger la vie des hommes et cela seroit bien nécessaire car quel dommage de quitter de si belles choses !³

Pourriez-vous douter encore de la vivacité et de la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être

M. ⁴

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 175 : (a) motus; (b) N'omettons.

1. Pièce n° 3247, « 36^e lettre à Mr. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme, F 129.
2. Dubois de Fosseux était né le 14 décembre 1742.
3. Circulaire 3 F.
4. Circulaire 7 Z.

74

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 21 juin ¹. — Roye

Monsieur,

Il y a longtems que je ne vous ai point fait de demande. Je ne sais pourquoi cela, et je me surprends moi-même à m'étoner d'une tèle modéracion, car il est assés dans mon caractère d'aimer à jouer souvent le rôle de demandeur. C'est peut-être, Monsieur, parce que graces à vos soins généreux, mes désirs se trouvent toujours plus que comblés. Mais, vous le savés, il est dans notre nature de devenir toujours plus avides à mesure que nous aquérons plus; et c'est ainsi que, malgré toute l'abondance dont vous daignés me faire jouir, je ne puis résister à la convoitise de lire les ouvrages de M.

Couret de Villeneuve, ² desquels votre feuille N° 28 ³ rend les titres [qui m'ont paru] (a) si intéressants.

Me pardonerez-vous ce mouvement d'une passion qui m'excite à vouloir tout conaitre, tout voir. Ce faible est assés celui des amateurs en tous genres, et surtout de ceux en littérature. Puisse-t-il me (b) mener sinon à l'enrichir un jour de quelque morceau utile, du moins à profiter des bienfaits quèle procure, et à me pénétrer, entre toutes les vertus dont èle (c) sait peindre si bien les beautés, de cèles qui conduisent à devenir meilleur !

J'ai l'honneur d'être avec dévoûment et reconaissance,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 168 : (a) passage omis; (b) omis; (c) il.

1. Reçue le 30 juin.

2. Voir ci-dessus, lettre 15, note 4. Entre autres ouvrages, Couret aurait imprimé les *Essais de poésies légères*, de LABLÉE et MARÉCHAL, qui portent comme lieu d'édition : Genève; peut-être aussi le *Noël anacréontique* de MARÉCHAL. Orléans n'ayant pas de censeur, on pouvait plus aisément y faire paraître des ouvrages sujets à caution. (Ren-seignements aimablement communiqués par M. DOMMANGET).

3. Reproduite par Advielle, II, 170.

75

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 21 juin. ¹

Je ne peux pas quitter, M., (a) le Réformateur du genre humain, il me plaît surtout lorsqu'il parle d'éducation et qu'il établit des collèges où les enfans, seront reçus à l'âge de quatre ans et où on les nourrira et entretiendra et instruira gratis jusqu'à l'âge de 20 ans. Que cela sera commode pour les parens !

Plus de procès dans les nouvelles républiques, ils seront tous décidés en vingt quatre heures. Plus de justice criminelle parce qu'il n'y aura plus de crimes à punir, ce que l'auteur prouve par un raisonnement bien concluant. On n'entendra, *pour ainsi dire*, plus parler, ajoute-t-il, (b) de prisons, de cachots, de carcans, etc... Il n'y a que le « pour ainsi dire » qui m'afflige dans cet article.

Ceux de la police, des finances, des eaux-et-forêts, du commerce, etc... contiennent aussi des choses neuves.

Quant à la religion il y aura liberté de conscience, mais dans chaque ville il y aura un temple qui coûtera 5 millions de livres [avec un orgue de 200.000 livres]. (c) Dans chaque village un temple de 100.000 écus (d) avec un orgue de 50.000 livres. Le temple de la ville royale coûtera 500 millions. L'auteur a oublié de mettre le prix de l'orgue de ce dernier temple.

Je ne vous en dirai pas davantage, M., sur ce singulier ouvrage; mais ce que je puis vous assurer c'est que j'ai cherché avec la plus grande attention un mot qui put m'indiquer que l'auteur avoit voulu s'égayer et faire une plaisanterie et il m'a été impossible de le trouver. ²

Rien ne pourra jamais diminuer l'estime et l'attachement que je vous ai voués et avec lesquels j'ai l'honneur d'être

M.³

V.

P.S. Je vous suis extrêmement obligé des nouveaux détails que vous me donnez par voire lettre du 14 juin sur le gramophère (*sic*) trigonométrique⁴ qui me paroît un instrument précieux à tous égards.

VARIANTES ADVIELLE, p. 180 : (a) omis; (b) ajoute-t-il, plus parler; (c) passage omis; (d) mot omis.

1. Pièce n° 3264, « 37^e lettre à Mr. Babeuf ». Copie aux Arch. dép. Somme F 129.
2. Circulaire 3 G.
3. Circulaire 8 C.
4. Voir ci-dessus, lettre 70.

76

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 24 juin.¹ — Roye

Monsieur,

Je ne suis nullement au fait du mécanisme des Eudiomètres, mais je vais en écrire à mon ami l'auteur du Grafomètre-Trigonométrique qui, très versé dans toutes les parties des Mathématiques, nous rendra, je compte, quelque chose de satisfaisant sur cet objet.

Flaté de rencontrer cete occasion de vous marquer mon empressement à reconaître vos bontés J'ai l'honneur de me dire toujours avec les mêmes sentimens,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 172 : sans variantes.

1. Reçue le 30 juin. Brouillon de la main de Babeuf au dos de la lettre n° 69 ci-dessus (Arch. dép. Somme, F 129, pièce 1).

77

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 25 juin.¹

M.,

Si^(a) Mr de Lamoignon,² me mande un correspondant, vient à bout^(b) d'empêcher les juges de recevoir trop d'épices, les secrétaires des rapporteurs de rien recevoir absolument et les procureurs de faire des écritures superflues,^(c) je dirais Mr de Lamoignon est plus qu'un homme, c'est un demi-dieu.³

Ah! mon cher confrère, le beau moment.^(d) Celui de donner à la nation un code uniforme, d'abroger, d'anéantir ce cahos de coutumes absurdes, ridicules, contradictoires, qui légitiment dans telle province ce qui est défendu, dans telle autre, comme s'il n'y avoit pas une morale démontrée, comme si les hommes avoient plusieurs consciences différentes, comme si la nature qui défend à un aîné de Picardie de dépouiller ses frères et [ses]^(e) sœurs pouroit^(f) le permettre à un aîné de Normandie. Je condamne très fort Helvétius d'avoir soutenu que nous n'avions point de morale démontrée.⁴ Mais comment, des magistrats ont-ils pu le condamner eux qui, dans la même séance décideront que tel neveu parce qu'il est né dans tel pays représente son père et peut partager avec les frères de son oncle; et que tel autre neveu ne représente pas son père^(g) parce qu'il est né dans tel autre canton. Ces contradictions de nos loix ne sont-elles pas la théorie d'Helvétius mise en pratique?

Tout étoit possible au commencement de ce règne. Un code uniforme universel pour la France auroit été admis sans résistance par les commissions qui remplaçoient les parlemens.⁵ Ensuite on auroit rappelé ceux-ci sous la condition *sine qua non*, d'adopter ce code, de s'y conformer dans leurs jugemens et d'oublier toutes les coutumes comme non avenues, ils se seroient soumis à tout, pour remonter sur leurs sièges.

Mais à présent cette révolution sera^(h) bien difficile dans l'exécution.⁶

Je vois que vous souriez... Je vous laisse sourire et je reprendrai la suite la prochaine fois.

Je ne sçais, M., quel conseil vous donner par rapport à voire ouvrage;⁷ le plus court il⁽ⁱ⁾ me semble, seroit de le faire imprimer, mais on imprime tant à présent que c'est un abyme, qu'à peine les meilleurs ouvrages surnagent. Le présenter aux Assemblées provinciales me paroît une opération longue et sujette à bien des inconveniens. Ne pourriez-vous^(j) pas le faire connoître à l'Intendant de votre province qui, à ce que je crois, aime les sciences et pourroit vous donner des moyens de le faire connoître de l'Administration.

Quand vous m'accuseriez de dire toujours la même chose je ne peux m'empêcher de vous renouveler l'assurance des sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

M.⁸

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 183 : (a) mot omis; (b) se propose; (c) Si le nouveau chef de la magistrature vient à bout, je ne dirai pas de faire les défenses, mais de les faire observer; (d) qu'on a manqué au commencement de ce règne. Oh ! le beau moment; (e) mot omis; (f) pouvoit; (g) et doit être exclu de la succession de son oncle; (h) serait; (i) ce; (j) Ne pourroit-on.

1. Pièce n° 3286, « 38^e lettre à Mr. Babeuf », datée du 25 par Advielle.
2. Chrétien François de Lamoignon était garde des sceaux depuis le 8 avril 1787.
3. Circulaire 7 C.
4. Voir HELVETIUS, *De l'Esprit*, Discours II (éd. de 1758), p. 174, 222-249.
5. Allusion à la réforme de Maupeou. On sait qu'au début de novembre 1774, Louis XVI, qui avait disgracié le chancelier le 24 août, restaura les Parlements dans leurs droits et leurs fonctions.
6. Lettre de M. de Sacy du 3 mai 1787 (*Arch. Dubois de Fosseux*).
7. Il s'agit toujours du projet de *Cadastré perpétuel*.
8. Circulaire 8 H.

78

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 28 juin.¹ — Roye

Monsieur,

Votre feuille N° 29² m'a été spécialement intéressante, par les détails relatifs à l'admission dans votre illustre compagnie, des savants dont vous y consignés les noms célèbres. Ces noms, la plupart déjà si avantageusement connus dans la République des lettres, ne pourront que fournir de nouveaux apuis à votre vénérable Licée, qui, par retour, ajoutera un degré de plus à la considération dont jouissent au Mont Sacré, ces favoris intimes du Dieu qui y préside.

J'ai vu, avec plaisir, la résolution de votre honorable Société, de nomer^(a) à l'avenir, des académiciens honoraires deux fois par an.³ Au moyen de cète circonstance j'ai osé penser que s'il arivait jamais (car on ne doit désespérer de rien, puisqu'on a douté souvent si quelque chose était absolument impossible à l'homme) que je parvinsse à opérer quelque chose qui méritât son atencion, j'en prendrais occasion pour oser plus encor, je veux dire pour lui demander la permission de me ranger au nombre des aspirants à l'honneur de lui appartenir.

Daignés excuser ma témérité qui, à cet égard, n'eut jamais eu lieu, si je n'eusse aquis l'honneur de votre avantageuse connaissance, et celui d'être avec ses sentimens que vous savés,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 174 : (a) recevoir.

1. Reçue le 7 juillet.
2. Elle n'est pas publiée par Advielle.
3. « Le 17 mars, on décida que, vu le grand nombre des membres honoraires et correspondants, il ne leur serait plus interdit de prendre part aux concours. On décida aussi, un peu plus tard, qu'il y aurait encore deux séances publiques cette année, l'une le 18 avril, l'autre dans la semaine avant la Pentecôte (VAN DRIVAL, *ouvr. cité.*, p. 62).

79

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 28 juin¹

M.,

Je vois que vous souriez, vous mandois-je dans ma dernière lettre, je vous entends dire :² c'est le rêve d'un honnête homme, il ne se rappelle pas qu'un autre rêveur plus instruit que lui, a dit qu'il falloit au moins soixante ans pour faire le code françois uniforme, unique...^(a) eh ! non, M.,^(b) la besogne est toute faite par un grand homme, ou du moins sous ses yeux et par ses soins : j'aurois tout bonnement copié le *Code Frédéric*.³ Pourquoi rougir de copier quand le modelle est bien choisi ? N'avons-nous pas imité tout ce que nos voisins, même nos ennemis, ont d'inutile et d'extravagant. N'avons-nous pas pris leurs modes, leur costume et jusqu'à leur cuisine ? Pourquoi ne pas nous approprier ce qu'ils ont de sage et d'utile ? Quand Catherine II a voulu donner un code à ses immenses états, elle a copié plus de la moitié de celui de Frédéric,⁴ elle qui aime tant à créer. Parce qu'un géomètre prussien dit que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits, faudra-t-il qu'un géomètre françois dise le contraire ? Or il n'y a point de morale démontrée ou elle doit être une comme il n'y a qu'une géométrie.

J'admire Montesquieu, je l'aime, le relis, le relis sans cesse; mais (je lui demande pardon de l'audace que j'ai de le contredire), je ne croirai jamais que la différence des climats puisse rendre juste dans le Nord ce qui est injuste au midi.⁵ La différence des climats ne doit influer que sur les lois de police relatives à la Santé. Ce n'est point de la jurisprudence, ce n'est point l'affaire du législateur, c'est celle des *provéditeurs de santé*.⁶

Faites-moi part, je vous prie, de toutes vos réflexions sur celles de mon ami, et dans ma première lettre je vous parlerai encore du *Code Frédéric*.^(c)

Si ce n'étoit pas en finissant, j'aurois toujours bien du plaisir à vous assurer des sentimens inviolables avec lesquels j'ai l'honneur d'être

M. ⁷

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 189 : (a) Une forme unique ?; (b) Ah ! non mon cher confrère; (c) paragraphe omis.

1. Pièce n° 3334, « 39^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Circulaire 7 D.
3. On sait que ce Code, entrepris en 1753, fut retardé par la Guerre de Sept ans. Interrompu en 1755 et repris en 1780 il ne fut terminé qu'en 1794.
4. Cette affirmation n'est pas fondée. L'*Instruction pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau Code des Loix*, est datée de 1768. Elle s'inspire surtout de Montesquieu, Beccaria et l'*Encyclopédie*. (Voir N. D. TCHETCHOULINE, *Introduction à l'édition de ces Instructions*, 1907 (texte russe et français), dans *Monuments de la Législation russe de 1643 à 1892*, édités par l'Académie impériale des Sciences (B.N. 4° F 4889₆₉).

5. Voir *Œuvres complètes de Montesquieu*, publiées sous la direction de A. Masson (Paris, 1950), t. I, *Esprit des Loix*, livre XIV, p. 305.
6. Lettre de M. de Sacy, 3 mai 1787 (suite).
7. Circulaire 8 P.

80

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 1^{er} juillet.¹ — Roye.

Monsieur,

J'ai pris beaucoup d'intérêt à la lecture que j'ai faite, dans Votre feuille N° 32,² des vers adressés, à M. Roman,³ par les enfants du gentil-homme à l'éducation desquels ce premier a présidé. Mais cet intérêt diminue quand je me livre à la défiance (c'est quelquefois un mal d'être défiant) que ces vers peuvent bien avoir été inspirés de la même manière que ceux dont parle M. Desperoux (de l'académie de la Rochelle),⁴ dans son poème intitulé : *Les illusions poétiques*, quand il dit que :

Presque au berceau sa candide innocence
Balbuciait des (a) petits vers benins
Dont les mamans, les oncles, les parains,
Par des bonbons attestent l'excellence,
Qu'il vit bientôt ses vers adolécents
Dans le Mercure occuper une place
Qu'avec soin il y mettait pour préface,
Par monsieur tel, âgé de quatorze ans.
Qu'il se souvient de l'avoir mis long-temps.
Qu'assés vieux il obtenait encore grace
Pour son enfance aux yeux des bones gens.

Je voudrais, Monsieur, avoir tort en concevant ces soupçons, que pourtant je ne forme point dans l'intention de porter atteinte aux talents de M. Roman, qu'au contraire je reconais sublimes; mais, avec tous les soins qu'on peut apporter à une éducation, vous conviendrés que l'idée d'un poète en jaquette paraîtra toujours ne former qu'un être de raison.

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 179 : sans variantes.

1. Reçue le 7 juillet.
2. Elle n'est pas publiée dans Advielle.
3. Voir ci-dessus, lettre 40, note 4.
4. Voir ci-dessus, lettre 11, note 4.

81

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787. 2 juillet.¹

M.,

Revenons au Code Frédéric.²

Je n'en parle pas sur parole, dit mon ami, je l'ai étudié, je l'ai lu, relu avec plaisir. Pourquoi, moi qui ai tant de dégoût pour la jurisprudence, ai-je trouvé du plaisir à cette lecture ? C'est que ce code est clair, c'est que la méthode en est géométrique, c'est que les conséquences sont bien déduites des principes, et deviennent elles-mêmes des principes pour d'autres conséquences aussi justes. Il n'y a que deux chapitres où Frédéric est un peu le Frédéric des batailles, le Frédéric conquérant ce sont ceux de la pêche et de la chasse. Aucune des autres lois n'est motivée parce que toutes sont fondées sur l'évidence que l'évidence n'a pas besoin de preuves et qu'il est inutile d'allumer des flambeaux en plein midi.

Mais ici le législateur motive sa loi un peu usurpatrice. Voici son sophisme autant que je me le rappelle. L'air et l'eau sont des biens communs à tous les hommes. Donc tout ce que renferme (sic) ces deux éléments, les oiseaux, les poissons de telle contrée, les animaux non domestiqués et vagabonds, sont des biens communs qui appartiennent à la société, au corps diplomatique (a) qui habite cette contrée. Par qui ce corps est-il représenté ? par son chef : par le Roi. (b) Donc nul ne peut ni chasser ni pêcher sans son aveu sans lui payer un tribut dont il fera usage pour le bien général. Je ne me rappelle (c) que ces deux chapitres qui ne soient pas admissibles dans tous les pays du monde. (d)

Avez-vous jamais pu douter de la vivacité et de la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être M.,

V.⁴

VARIANTES ADVIELLE, p. 200 : (a) politique; (b) donc ces biens communs appartiennent au Roi; (c) mon cher confrère; (d) Dans ma première lettre je vous parlerai de la représentation.

1. Pièce n° 3352, « 40^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Circulaire 7 E.
3. Lettre de M. de Sacy, 3 mai 1787 (suite).
4. Circulaire 8 S.

82

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 4 juillet.¹

M.,

Je vous ai promis de vous parler de la représentation.² Vous allez voir un singulier effet de la contradiction des loix à cet égard.

Un Curé meurt à quelque distance de Paris, son village étoit soumis à deux coutumes. Ce curé étoit un Harpagon en soutane, il vivoit chichement, mangeoit peu, ne donnoit rien, prêtoit beaucoup, à usure,^(a) j'entends. De plus il [s']étoit [fait] ^(b) le secrétaire des paysans des environs à douze sols par lettre, et leur avocat à un écu par consultation. C'étoit un honnête bas-Normand.

Dieu veuille avoir son âme ! Il écrivoit son agenda, les minutes de ses lettres, de ses prones sur les marges de son diurnal qu'il achetoit toujours non coupé. Les Economistes ne se sont jamais doutés de ce genre d'économies-là.^(c) Bref, il mourut sans se faire enterrer avec son trésor comme le Muphti. Vous jugez, que vivant de la sorte, la ^(d) succession étoit considérable en billets, en argent comptant. Le partage étoit aisé à faire. Un sien neveu, qui étoit sur les lieux, après les formalités requises, prit la moitié, laissant l'autre à un sien oncle qui n'étoit jamais sorti de la Basse-Normandie. Du fond de cette province, mon bas Normand imagine qu'il seroit possible que le village fut sur deux coutumes dont l'une *rappellerait* les neveux et l'autre ne les *rappellerait pas*; il imagine qu'il seroit possible que le local du presbitère fut partagé entre ces deux coutumes; il imagine enfin qu'il seroit possible que son frère fut mort sur la coutume où la représentation n'a pas lieu, tout cela se trouve ^(e) vrai, à la lettre. Je vous parle d'un fait qui s'est passé sous mes yeux, il y a près de vingt ans, car mes nouvelles sont toujours fraîches. La chambre où le pasteur étoit mort étoit sur la coutume qui ne *rappellerait* ^(f) pas les neveux. Il s'y étoit fait transporter, avec son trésor, parce que la chambre voisine qui étoit sur la coutume *rappellante* ^(g) étoit trop humide. Le neveu plaïda, quoique sûr de perdre; car il seroit indécent que des parens bas-normands s'arrangent ^(h) sans plaider. Il perdit en effet, fut obligé de rapporter tout ce qu'il avoit reçu, et, de plus condamné aux dépens. Voilà donc un neveu deshérité, parce que telle chambre étoit humide, parce que son oncle est mort à six pieds de telle muraille, c'est pour cela que la part qu'il a reçue devient un larcin : c'eût été une propriété légitime si la chambre voisine eût été sèche et que son oncle y fût mort. Qu'est-ce qu'une pareille jurisprudence ? Est-ce chez des Français ou chez des Hottentots qu'elle est établie ? Décidez, jurisconsultes, si la voie de la *représentation* est juste ou injuste. Mais juste ou injuste elle doit être la même pour tous les hommes. Si vous l'admettez dans tel canton en la rejetant dans tel autre vous rentrez dans le système arbitraire d'Helvétius que vous condamnez avec raison. Dites-moi, ⁽ⁱ⁾ M., ce que vous pensez de tout ceci.³

Je vous suis très obligé, M., des peines que vous voulez bien prendre pour me procurer des lumières sur les ^(j) eudiomètres.⁴

VARIANTES ADVIELLE, p. 202 : (a) s'; (b) omis; (c) économie; (d) sa; (e) trouva; (f) rappelait; (g) appelante; (h) s'arrangeassent; (i) je vous prie; (j) endiomètres. Chaque fois que je vous écris je sens redoubler le plaisir que j'ai à vous assurer de la parfaite cordialité avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc...

1. Pièce n° 3397, « 41^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Circulaire 7 F.
3. Lettre de M. de Sacy, 3 mai 1787 (suite).
4. Formule finale (circulaire 4 Y₁), non retrouvée.

83

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 8 juillet.¹ — Roye.

Monsieur,

Le système du Réformateur du monde entier,² et les réflexions de votre correspondant sur la réformation du Code, me fourniront, à moi-même, aujourd'hui, d'autres réflexions par lesquelles j'entreprendrai d'examiner ce que ces divers projets de réforme peuvent avoir entr'eux de ressemblant et de dissemblant.

Toutes deux paraissent tendre au bien comun. Mais rêve pour rêve, paradoxes deux paradoxes, je ne sais guères auquel les deux penseurs j'accorderais la préférence. Cependant, l'objet de l'un embrasse bien plus d'espace que celui de l'autre. L'Apôtre du Code universel semble désirer qu'on accorde aux hommes de chaque état, pour [l'ordre des successions],^(a) les mêmes droits dans tous les péis, *et ceci serait fort bon*. Mais le réformateur général voudrait qu'on procurât à tous les individus indistinctement, dans tous les biens et les avantages dont on peut jouir en ce bas monde, une portion absolument égale, *et cela me paraîtrait beaucoup meilleur*.

On s'étonne de la contrariété de nos Coutumes. Il me semble que, en remontant à l'époque de leur formation l'on ne doit plus rien voir de surprenant. Les homes d'alors, ignorants et barbares, n'ont dû faire que des choses analogues à leur caractère. Toutes les têtes exaltées par l'enthousiasme des conquêtes, se sont trouvées portées, come par une suite naturelle de cète inclination inhumaine à laquelle l'étonnant système féodal vint prêter de nouvelles forces, à établir des usages qui pussent satisfaire leur ridicule vanité. Un brigand heureux n'étoit content qu'à demi lorsqu'il étoit parvenu à s'assurer une riche propriété. Son grossier orgueil souffrait, en s'étendant sur l'avenir, lorsqu'il envisageoit que cète propriété venant à se morceler entre tous ses descendants, ne pourrait point servir longtems à doner à son possesseur la sote importance que prête ordinairement l'aveugle fortune, surtout à des homes guidés par des préjugés tels que ceux desquels on étoit communément entiché dans les tems dont je parle. Pour parer ce contre tems, on

imagina une nouvelle indignité. Il faut étouffer la voix du sang pour servir l'ostentation et l'on ôta presque [jusqu'à] (b) la subsistance aux cadets pour combler l'ainé de superfluités et lui donner une prétendue illustration, en lui transmettant des biens usurpés et un nom primitivement odieux. De là, l'origine des soi-disants nobles; et c'est de ces distinctions révoltantes dans tous les ordres de la société. Quiconque fut moins féroce, moins rusé ou plus malheureux en combattant, ne pût être que le serviteur et l'objet du mépris des autres. De là encore, la formation de ces codes bisares, qui servirent aux usurpateurs de titres confirmatifs, qui légitimèrent leurs pillages, et aux familles vaincues d'arrêts irrévocables de confiscation de leurs dépouilles. On fit plus, on y arrangea les choses de manière à empêcher que jamais ces derniers fussent dans le cas de pouvoir se relever de cette sorte d'avilissement, et qu'au contraire ils fussent toujours regardés par la classe victorieuse comme ne formant en quelque sorte qu'une classe très inférieure de l'espèce humaine. On y servit également l'orgueil des prétendus nobles, et à leur extravagante requisition, il fut écrit qu'ils ne seraient tenus de reconnaître pour leur principal héritier que le premier mâle né de leurs enfants, et que les puînés et mêmes les filles aînées ne seraient par eux considérés que comme des demi, des quarts, ou même le plus souvent des cinquièmes d'enfants.³ Ceux qui, dans les assemblées convoquées pour la rédaction de ces codes, avaient, en raison de leurs richesses, plus d'ascendant et de prépondérance, en firent inventer les articles à leur gré. De là la contrariété et l'inconséquence de ces productions que les hommes citent quelquefois, comme les ouvrages de la prudence et de l'exacte équité et qui, au fond, ne présentent que les preuves les moins équivoques des passions qui les ont toujours dirigés.

Que pourrait-ce donc être qu'un nouveau code qui ne contiendrait d'autre changement que celui de faire cesser de défendre dans telle province ce qui est légitime dans telle autre? Un bien petit palliatif pour un très grand mal. Il n'empêcherait pas que mes enfants ne naussent pauvres et dénués, tandis qu'en ouvrant les yeux au jour, ceux de mon voisin le millionnaire regorgeraient de tout. Il n'empêcherait pas que ce voisin, enlêvé de son immense fortune, ne me méprisât souverainement par la seule raison que je ne serais qu'un malheureux affaibli sous le poids de l'indigence. Il n'empêcherait pas que l'héritier féodal de cet homme superbe ne fût un très gros seigneur, tandis que son jeune frère ne serait, en comparaison de lui qu'un assés mince garçon, et que, pour grossir encore le lot du premier, on ne forçât [Melle] (c) sa sœur, dont le cœur tendre n'en ressentirait rien moins que du dégoût pour le nœud d'hymen, à s'envelir dans un triste cloître. Il n'empêcherait pas, etc., etc., encore bien d'autres etc.

Mais que j'aime le Réformateur général! C'est bien dommage qu'il laisse ses moyens en blanc. Puisse-t-il bientôt avoir sa souscription remplie, pour qu'il nous couvre ce blanc. Il est sûr que son plan embrasse tous les objets, et je ne vois pas, tout examiné, qu'il y aurait encore, tous ses arrangements une fois posés, d'autre crime à punir que celui de manquer au (e) travail commun, sans doute pour toute l'universalité de la Société. Il faudrait probablement, pour tout cela⁴ que toutes les (f) personnes titrées et qualifiées, déposassent leurs dignités, leurs emplois, leurs charges. Mais, qu'à cela ne tiène. Il faut pour opérer une grande révolution, exécuter de grands changements. Que veulent dire, au surplus, toutes ces qualifications extravagantes? Sont-

elles autre chose que des expressions vaines et chimériques inventées par l'orgueil, et confirmées par la bassesse. Doit-il y avoir les moindres distinctions entre les hommes. Pourquoi accorder plus de considération à celui qui porte une épée qu'à celui qui l'a su forger. La Nature, en donnant l'essor à notre espèce, a-t-elle ordonné qu'elle subit d'autres lois que celles tracées pour tous les autres (g) êtres animés. A-t-elle voulu qu'un individu fût moins bien nourri, moins bien vêtu, moins bien logé qu'un autre. Est-il vraisemblable que cela a pu se pratiquer dans les premiers âges du monde. La Connaissance moderne que nous avons des mœurs naturelles (h) de nos frères les Américains, avant qu'en découvrant leur paisible contrée, nous les ayons traités si mal, ne démentirait-elle point une pareille assertion. Le premier qui, ayant enclos un terrain, dit l'auteur d'Emile, s'avisa de dire: *Ceci est à moi*, fut le premier auteur de tous les maux qui affligèrent l'humanité. Jean-Jaques dit ailleurs que ces maux donèrent lieu à l'invention de toutes les connaissances que nous avons depuis acquises. Mais Jean-Jaques prétend que tout cet acquis n'a fait que nous rendre moins heureux⁵ que dans le premier état de nature, en conséquence, il semble vouloir nous y renvoyer, pour nous procurer le meilleur bien-être dont nous puissions jouir. Il me semble que notre Réformateur fait plus que le Citoyen de Genève, que j'ai oui traiter quelque fois de [pire] (i) rêveur. Il rêvait bien à la Vérité, mais notre hôte rêve mieux. Comme lui il prétend que les hommes étant absolument égaux, ils ne doivent posséder rien en particulier, mais jouir de tout en commun, et de manière qu'en naissant, tout individu ne soit ni plus ni moins riche, ni moins considéré qu'aucun de ceux qui l'entourent. Mais loin de nous renvoyer, comme M. Rousseau, pour exister ainsi, au milieu des bois, nous rassasier sous un chêne, nous désaltérer au premier ruisseau, et nous reposer sous ce même chêne où nous avons trouvé d'abord notre nourriture, Notre Réformateur nous fait faire quatre bon repas par jour, nous habille [très] (j) élégamment et donc, à chacun de nous autres pères de familles, de charmantes maisons de mille louis. C'est là avoir bien su concilier les agréments de la vie sociale avec ceux de la vie naturelle et primitive. *Eh bien, vivat*, pour moi; je suis décidé à être un des premiers émigrants qui iront peupler la nouvelle république. Je ne ferai pas de difficulté de m'arranger à tout ce qu'on y observera, pourvu que j'y puisse vivre heureux, content, sans inquiétude sur le sort de mes enfants, ni sur le mien. Si comme (k) ici, j'y fais mon état d'écrire, je serai enchanté de ne me trouver plus dédaigné par ceux qui, par des professions prétendues plus distinguées chés nous, se croient autorisés à ne me donner que des regards qui semblent annoncer la protection, et de mon côté, il ne me fera point de peine de traiter à égal l'artisan qui me frisera, ou celui qui me fabriquera des souliers. Cela doit être ainsi, dans le fait. Ne faut-il pas nécessairement qu'il y en ait de ces utiles artisans? Si leur goût ou leurs dispositions naturelles les a portés plutôt vers ces professions que vers l'étude des lois, doivent-ils être vus dans la société comme des individus moins intéressants que celui dont le penchant ou les facultés quelconques ont porté vers la Magistrature? Tout le monde ne peut pas être Magistrat, et tel qui est parvenu à le devenir, a eu moins de peine peut-être que tel malheureux ouvrier, envers qui la Nature fut ingrate, n'en eût à apprendre le métier le plus simple. Est-ce la faute de ce dernier, s'il n'a point reçu en naissant de dispositions plus heureuses? Doit-il, pour cela, jouir de moins d'avantages que si le sort avait permis qu'il eût été capable de gouverner en chef toute

la république. Il n'a sù apprendre qu'à tricoter ? Eh bien, il fera des bas pour les Laboureurs, pour les Cuisiniers, pour les Vignerons, pour les fabricants d'étofes [pour les Tailleurs], (b) pour les Cordoniers, pour les Péruquiens, pour les maçons, pour les homes de loix, etc.; et ceux ci en retour lui procureront le pain, la bone chère, le vin, les habits, les souliers, la frisure, le logement et la conservacion en général de tous ses droits. Il en sera de même réciproquement pour tous les états, et j'espère que, de cète manière, chacun sera parfaitement content.

On a écrit, il y a quelques anées, contre les progrès excessifs du luxe. On se plaignait que tous les rangs étaient confondus; qu'il n'était plus possible de distinguer, par le costume, un grand Seigneur d'avec un manant et l'on a proposé, pour mettre un frein à ce prétendu abus, d'établir, pour chaque rang, un signe distinctif. (c) Signe d'ailleurs expressif et même explicatif de l'état de chaque particulier, tel que pour le noble, l'empreinte d'une épée; l'épicier, l'image d'un pain de Sucre; le marchand d'huile, un baril d'anchois; le rotisseur, une oie; le sérurier, une enclume; le tailleur, des ciseaux, etc. J'espère que quand notre nouvelle république sera formée, on n'agitera plus de semblables questions, puisque tous les états utiles (et il n'y en aura plus sûrement que de tels) seront également honorables.

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 190 : (a) passage placé après « dans tous les païs »; (b) mot omis; (c) mot omis; (e) un; (f) toutes ces; (g) sortes d'; (h) mot omis; (i) mot omis; (j) étant; (k) passage omis; (l) un signe distinctif adapté sur les habits, pour chaque rang, signe d'ailleurs expressif.

1. Reçue le 14 juillet. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 59-64.
2. Voir lettre 15, note 4.
3. Voir par exemple la Coutume de Normandie (HOVARD, *Dictionnaire de droit normand*) qui ne prévoyait pour les filles que « le mariage avenant ». Dans la Coutume de Caux le droit d'aïnesse était, de plus, étendu aux roturiers.
4. Suit ce passage biffé sur l'original : « que les rois déposassent leurs couronnes ».

84

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 9 juillet.¹

M.,

Voici une réponse que m'a donné un ami à l'occasion des doutes sur l'attraction.

Vous me proposez une question de physique systématique comme si mes connaissances s'étendaient jusque là. J'ai toujours éloigné le désir de connaî-

tre les forces générales et motrices de ce monde. J'ai vu que ces sciences, ou plutôt ces idées, ne pouvaient jamais influencer sur le bonheur; qu'après une infinité de calculs, de suppositions, on n'en était pas plus avancé; qu'on avait perdu ainsi un temps qu'on aurait pu donner à ses jouissances et aux plaisirs des autres; qu'il ne restait souvent de ces travaux que la triste certitude de notre faiblesse et le chagrin de se dire: Je me suis bien donné de la peine pour connaître les effets principaux des agents suprêmes, et je mourrai sans pouvoir me donner la douce espérance de connaître un jour ce que j'ai cherché avec tant de soin et aussi inutilement. Ainsi, mon cher confrère, je ne connais d'autres effets du système de l'attraction et de répulsion que dans le moral. Je suis et j'aime le premier lorsqu'il m'approche de ce que j'aime et me rend à mes amis, lorsque, par exemple, il me portera vers Arras où j'aurai le plaisir de vous embrasser. Je crains le second parce qu'il m'éloigne de ce qui m'est cher et de ce dont je jouis. Ainsi ballotté l'un par l'autre au physique comme au moral, tâchons de garder ce juste milieu, et si les circonstances nous en écartent, faisons du moins en sorte de nous retrouver un jour dans cet heureux équilibre et cette paix de l'âme qu'on goûte dans le sein de l'amitié et dans le contentement intérieur: *in medio stat virtus*.²

[J'espère que vous me manderez ce que vous pensez du sentiment de mon ami.

Je ne connois rien de plus doux que de vous assurer des sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être] (a)³

M.,
V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 205 : (a) omis. Par contre Advielle reproduit ici la formule terminale suivante : « Recevez l'assurance de tous mes regrets d'être si concis et de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc... ».

1. Pièce n° 3428, « 42^e lettre à M. Babeuf ».
2. Extrait de la circulaire 7 M, lettre de Mr. Courset, 17 mai 1787. Non retrouvée dans notre dossier, publiée par ADVIELLE, II, 205.
3. Circulaire 5 D₂.

85

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 12 juillet.¹ — Roye.

Monsieur,

Je ne conais point le Code Frédéric, mais aux éloges qu'on en fait généralement, je veux croire que c'est un fort bon code. On parait y remarquer cependant deux chapitres un peu capcieux : (a) ceux de la chasse et de la pêche. Ne pourrait-on point, en bien examinant, en apercevoir d'autres encore, qui ne poseraient pas moins à faux, et dont l'importance mérite bien

qu'on y fasse autant d'atencion ? Frédéric, tout frédéric qu'il était, a t'il pu, étant roi, motiver sa loi, sur l'article des propriétés foncières, autrement qu'il n'a fait ceux de la pêche et de la chasse ? Soit tacitement ou explicitement, ç'a été toujours sur un égal principe qu'il aura statué à cet égard, et voici, sans doute quel a été son [autre] ^(b) sofisme: *La tère est un bien comun à tous les homes, donc tout ce qu'èle renferme et tout ce qu'èle produit est un bien comun qui appartient à la Société, au corps politique qui habite cète tère. Par qui ce corps est-il représenté ? Par son Chef. Par le Roi : donc ce bien comun appartient au Roi; donc nul ne peut posséder un pouce de fond sans son aveu, sans lui paier un tribut dont il fera usage pour le bien général.*

Je ne varierai jamais dans l'expression des Sentiments inaltérables avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 201 : (a) capricieux; (b) mot omis.

1. Reçue le 18 juillet.

86

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 15 juillet.¹ — Roye.

Monsieur,

J'ai à vous répondre sur la représentation.² Que j'aimerais à voir préférer cèle qui résulterait du système du réformateur du genre humain. Selon lui, chaque enfant en naissant se vérait aussi riche positivement que ceux dont il aurait reçu l'être, et encor que ses frères, que ses voisins, que tous les individus de son espèce; chaque membre d'un couple quelconque apporterait, en s'unissant, une fortune égale; chaque mourant laisserait la Société entière héritière de tout son avoir, et personne ne désirerait plus de voir ses proches finir pour avoir le double avantage de jouir de ce qu'ils auraient possédé, et de mètre d'autres aspirants dans le cas de former les mêmes vœux, au lieu que suivant nos loix, quelque modification que l'on y apporte, (relativement à ce chapitre de la représentation), quelqu'uniformité que l'on y établisse, toujours, la représentation tendra à disproporcioner les fortunes. J'en dispose d'une égale à la vôtre, mais la diférence est que je me trouve père de dix enfants, tandis que vous n'avez à votre suite qu'un unique héritier, voilà donc, Monsieur, votre fils dans le cas de figurer aussi honorablement que vous faites, tandis que chacun des miens sera en comparaison forcé de baisser le ton de neuf dixièmes, etc., etc., etc.

Le tems ne me permet pas de pousser plus loin mes réflexions, et c'est

la cause pour laquelle je vous dis si brusquement que jamais ne changeront les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 204 : sans variantes.

1. Reçue le 23 juillet. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 64.
2. Voir ci-dessus, lettre 82.

87

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 16 juillet.¹

M.,

Vous ne serez peut-être pas fâché que je vous communique une observation assez singulière qui m'a été communiquée^(a) il y a déjà longtems. Voici littéralement ce qu'on m'a marqué.^(b)

Je vous dirai qu'un vieux marin avec lequel j'ai quelquefois occasion de m'entretenir me fit un jour de la semaine de Pâques une prédiction qui pensa me faire rire pour toute réponse. Et j'aurois eu tort par l'événement. M., me dit-il, la nouvelle lune dans laquelle nous allons entrer tombera mercredi prochain 18 de ce mois (d'avril) et par conséquent nous allons avoir un tems détestable. Nous autres, marins, la craignons beaucoup, dans quelque mois qu'elle arive. L'ancre^(c) nous n'avons garde de lever. Si nous sommes en mer nous cherchons un abri ou nous nous éloignons de la cote le plus que nous pouvons^(d). Nous risquons beaucoup et le mauvais tems devient fort long si le premier quartier tombe également le mercredi... L'événement a réalisé la prédiction.

[Je vous prie, M., de me faire part de vos réflexions sur ce phénomène ou sur la crédulité de ceux qui y ont foi].^(e)²

Je doute, M., que votre soupçon sur les vers des enfans élevés par M. Roman³ soit fondé. Les vers ne me paroissent pas assez bons pour être du Maître qui en fait d'excellents. Je pense que vous avez mieux jugé de ma requête contre Mr Legai. Votre silence à ce sujet me persuade que vous l'avez trouvée mauvaise, je suis fâché que vous ne me l'avez pas dit avec la même franchise et que vous ne m'avez pas cru capable de supporter une dure vérité.

Je juge aussi que vous commencez à vous lasser de ma correspondance. la brièveté de vos réponses me l'annonce, il est vrai que je vous assume de mes envois. Désormais je les rendrai moins fréquents, il y faut de la discrétion.^(f)

P.S. Je parie, M., que vous lirez volontiers le petit poème sur la Décadence des bonnes études⁴ que je joins à cette lettre. Je parie encore que

quoique vous l'avez lu très volontiers vous ne laisserez pas que d'y trouver quelque chose à redire, (e) que vous m'en ferez part comme à un ami, (h) que cette marque de confiance de votre part me flattera beaucoup, (i) que vous me renverrez le poème avec vos observations; et je parie enfin que je serai fort content de vous l'avoir envoyé.

[J'y joins le sentiment du correspondant — 24x, dites-moi, je vous prie, si vous pensez comme lui qu'il faut être poète pour juger les poètes.

Le correspondant 22 K juge d'abord un peu sévèrement, mais il convient ensuite des beautés qui se trouvent dans le poème.] (j) 5

2° P.S. Je me dédis, M., de ce que je vous mandois plus haut sur la brièveté de vos lettres, je viens de recevoir celle du 8 juillet 6 qui me prouve que j'ai tort.

VARIANTES ADVIELLE, p. 206 : (a) singulière que j'ai reçue il y a quelque temps; (b) me marque; (c) A l'ancre; (d) sans quoi nous risquons; (e) *passage omis*; (f) Recevez de nouvelles assurances de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc...; (g) je parie que; (h) à qui l'on ouvre son cœur. Je parie; (i) Je parie; (j) *passage omis*.

1. Pièce n° 3485, « 43° lettre à Mr. Babeuf ».

2. Circulaire 8 O.

3. Voir ci-dessus, lettre 40, note 4.,

4. Est-ce le poème de Masclat reproduit par ADVIELLE, II, 43 ? Il semble avoir été envoyé bien plus tôt puisque Dubois de Fosseux y fait allusion dans des lettres antérieures. En effet Dubois de Fosseux le constate lui-même : lettre 90, 2° P.S.

5. Circulaire 8 R.

6. Voir ci-dessus, lettre 83.

88

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 19 juillet. 1 — Roye.

Monsieur,

L'Auteur du Grafomètre-Trigonométrique 2 devant donner, à ce précieux instrument, une publicité telle qu'il le mérite, pourrait-il obtenir, de votre savante compagnie, la faveur de lui en soumettre l'examen, pour en recevoir, ensuite, un rapport conforme aux résultats trouvés ?

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments dus au dépositaire et au principal organe des recherches utiles d'un Lycée vénérable,

Monsieur,

Votre très humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 205 : sans variantes.

1. Reçue le 25 juillet.

2. Il s'agit d'Audiffred. Voir ci-dessus, lettre 61, note 10.

89

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 22 juillet. 1 — Roye.

Monsieur,

Je suis avec vous extraordinairement en retard. Des embarras et des voyages m'ont forcé de passer plusieurs ordinaires sans goûter la satisfaction de vous écrire. Vous alés recevoir de moi plusieurs lettres vrai-semblablement toutes en même tems, car, et ne vous y trompés pas, quoi qu'èles portent chacune une date relative à cèles dont èles sont les réponses, èles ont été toutes écrites le 5. août. 2 Voilà come j'essaie de me dédomager. Je ne voudrais pas (et je suis bien fâché de n'avoir pu vous le dire immédiatement après la réception de la vôtre du 16. juillet) anuler les convencions proposées par votre précédente du 5. juin, 3 et acceptée par moi, postérieurement. 4 Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien, au reçu de la présente, me faire la grace de reprendre, à mon égard, votre première résolution. Je ferai croyés-le, tout ce qui sera en moi, pour reconnaître tant de bontés. Je vous demande grace cependant pour toutes ces lettres fruits du même moment.

Mes forces ne me permettent pas, je le sens d'y mètre même le peu de soin que je m'eforce d'apporter dans la composition de cèles auxquèles je ne me livre que de distance à autre. Je ne fais point le fort. J'avoue que tant de besogne à la fois m'efraie. Vous m'avés aussi doné à répondre à tant de choses ! Alors pourtant, batons-nous les flancs, du courage. Quand nous serons fatigués, j'espère qu'il nous sera permis de prendre haleine. Tout doucement, on va loin, dit un proverbe. Ne nous en écartons pas; et puis qu'il est décidé que chaque chose sera dite alternativement, je vais me moucher, poser delà un instant, et ne reprendre qu'après vous avoir témoigné la persévérance des sentiments d'afexion et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

REPRODUITE PAR ADVIELLE, p. 207 : sans variantes.

1. Reçue le 14 août.

2. Cette date explique la longueur inusitée de l'intervalle entre la date d'envoi portée sur la lettre et sa date d'arrivée. Il semble donc que cette réponse de Babeuf ne soit partie de Roye qu'après le 5 août.

3. Voir ci-dessus, lettre 64.

4. Voir ci-dessus, lettre 67.

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787. 23 juillet.¹

M.,

On m'annonce un ouvrage qui me paroît avoir bien du mérite.

L'objet que je me suis proposé, dit l'auteur, est de rendre raison de ce qui se passe dans notre esprit, souvent sans que nous nous en apercevions quand nous nous exprimons figurément.

Je trouve bien dans tous les dictionnaires, *on dit figurément on dit proverbiallement* mais aucun ne m'apprend ce qui donne lieu à l'expression figurée ou proverbiale et moins encore sur quoi elle est fondée. C'est ce que j'ai essayé de faire dans un ouvrage que je compte publier dans quelque tems sous le titre de *Traité des mots figurés*, en forme de dictionnaire, des mots françois les plus fréquemment employés dans le sens figuré et des différentes vues de l'esprit qui donnent lieu à leurs diverses acceptions.²

Ne pensez-vous pas, M. que cet ouvrage sera fort curieux et fort utile. L'auteur m'en a communiqué quelques articles que je vous ferai connoître si cela vous fait plaisir.³

Je vous mandois à la hâte, M., dans le post-scriptum de ma dernière lettre que j'avois reçu la vôtre du 8.⁴ J'ai reçu aussi celle du 5⁵ avec le Mémoire qui y étoit joint.

J'en ai déjà lu^(a) avec beaucoup d'intérêt, j'ai aussi savouré vos réflexions sur les différents projets que je vous ai communiqués, malheureusement celui qui me^(b) plairoit davantage n'est pas praticable et plus on y réfléchit plus on voit que ce n'est qu'un rêve. Quel dommage ! Mais nous aurions le paradis sur la terre et nous ne sommes pas destinés à cela.

[Vous avez probablement oublié de remettre dans le paquet le N^o 34 de nos feuilles,⁶ je ne l'y ai pas trouvé et cependant vous l'aviez reçu certainement car il accompagnoit la lettre du 25 juin⁷ dans laquelle je vous parlois de la réformation du code.]^(c)

Bon gré mal gré il faut que je vous quitte en vous assurant qu'on ne peut être avec une estime plus sincère et un attachement plus durable. M.,⁸

P.S. Je viens de recevoir le N^o 34 avec votre lettre du 12.

2^e P.S. Je m'aperçois que gauchement je vous renvoyé une 2^e fois le poème de Mr Masclef que vous avez déjà eu.⁹

3^e P.S. (d)¹⁰.

VARIANTES ADVIELLE, p. 208 : (a) une partie; (b) vous; (c) *passage omis*; (d) P.S. J'ai bien fait de crier fort contre l'ami à qui j'avais prêté l'éloge de M. Harduin¹¹. J'ignore s'il a su que je me fâchais; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il m'en a renvoyé un lambeau. Je n'ai rien de plus pressé que de le faire partir pour aller vous trouver. Si ce morceau-là vous donne envie de connaître la suite, vous aurez la bonté de me le marquer

en me le renvoyant. S'il peut me revenir bientôt j'en serai fort aise, parce qu'on me le demande encore de plusieurs côtés, comme s'il en valait la peine.

Si cette lecture ne vous donne pas grande idée de mon esprit, j'espère du moins, Monsieur, qu'elle vous convaincra plus que jamais de mon empressement à faire ce que je juge pouvoir vous être agréable.

1. Pièce n^o 3535, « 44^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Il ne semble pas que cet ouvrage ait paru. Il devait, dans l'esprit de l'auteur, servir à compléter le traité de Du MARSAIS, *Des Tropes ou des diférens sens dans lesquels ont peut prendre un même mot dans une même langue...*, Paris, 1775, in-12 (B.N., X 3487).
3. Circulaire 6 T.
4. Il n'y a pas de lettre de Babeuf du 8; ce doit être celle du 3 juin (n^o 64).
5. Voir ci-dessus lettre 65.
6. Reproduit par Advielle, II, 182.
7. Voir ci-dessus, lettre 75.
8. Circulaire 5 Z.
9. Voir ci-dessus, lettre 87, note 4.
10. Circulaire 2 G non retrouvée.
11. Prédécesseur de Dubois de Fosseux comme secrétaire perpétuel de l'Académie. Voir ci-après, lettre 92, note 5.

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787. 26 juillet.¹ — Roye.

Monsieur,

Je ne suis point du tout content de votre lètre N^o 43² (Je suis bien hardi de vous le dire, n'est-ce pas ? Pourquoi m'avez vous permis de déclarer tout ce que je pense ? Il est souvent dangereux de donner trop de pié aux gens ?) En éfet de quoi y parlez-vous 1^o De la prédixion de Votre vieux marin superstitieux, qui n'a dû son accomplissement qu'au hasard le plus fortuit. 2^o Que vous présumés que j'ai trouvée mauvaise votre épître à M. le Gay ?³ Pourquoi cète présomption ? Vous dites que c'est d'après mon silence à cet égard, mais puis je parler à la fois de tout ? Tant s'en faut que j'en aie porté ce jugement. Je l'ai trouvée au contraire, fort ingénieusement tournée. Il est vrai qu'avec votre adversaire, j'eusse désiré la voir écrite *en stile du Pinde*, et j'ai d'autant mieux doné mon aprobacion à ce prétendu moyen de nulité, que mon avis est que ces petites pièces, qui n'intéressent personnellement que ceux qui les écrivent, ne peuvent plaire aux autres qu'autant qu'elles sont accompagnées, j'ose dire même surchargées de très grands agréments. 3^o que vous croyés que je comence à me lasser de notre correspondance &c ? Pour votre peine, si je l'osais, (et vous le mériteriés bien) je vous somerais de me dédomager de tout ce que vous m'avez fait perdre, depuis ce tems, par l'efectuacion de ce qu'alors vous avés... légèrement, oui, le mot est lâché, trop légèrement résolu en cassant la convencion du 5 Juin. 4^o Du poème de M. Masclet ?⁴ Come si vous ne m'aviés point doné déjà assés d'ouvrage à ce sujet, et que je fusse bien habile pour asseoir des jugements sains sur de téles matières. Il n'y a que votre 2^e *post Scriptum* qui a

l'air de vouloir un peu me cajoler en me faisant, à ce que je crois, un compliment sur la longueur de ma lettre du 8 juillet. Encor, peut être me trompé-je bien fort, et que l'on n'a eu intencion que de jeter une ironie sur cete même longueur, trouvée probablement entre mesure.

Quoi qu'il en soit, c'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 14 août.
2. Voir ci-dessus, lettre 86.
4. Voir ci-dessus, lettre 87, note 4.
3. Voir ci-dessus, lettre 5, note 4.

92

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 29 juillet. ¹ — Roye.

Monsieur,

Metés, de grace, en note que vous m'avés ofert, et que j'ai accepté, les articles du futur Dictionnaire ou Traité des mots figurés. ² Je vérai ensuite si je peux prononcer convenablement sur son utilité.

Vous ne me refuserez pas non plus sans doute, le nouveau Cahier des Promenades de M. Tournon, ³ desquelles j'ai lu les premières avec tout l'intérêt qu'èles méritent.

Savés vous que le Système de votre ami sur l'atraction me plait singulièrement, ⁴ et que j'adopte bien fort ses très raisonnables idées à cet égard ?

Savés vous aussi que votre discours du 27 avril 1786 ⁵ m'a fait beaucoup de plaisir, que je l'ai trouvé vraiment atachant, très digne d'être vu par les amateurs du beau et du bon, et que j'en attends la suite avec le plus grand désir ?

Bravo encor sur vos recherches touchant l'origine des Rosati. ⁶ Je n'aplaudis pas moins à la manière dont vous les avés sù rendre.

Je ne pourrais pas certainement doner sur les Traduxions de M. Ecuyer, ⁷ des réflexions qui aprochassent de cèles que vous me communiqués d'un de vos corespondants. Je me contente de dire qu'èles me paraissent justes. Il n'y a que dans sa critique du mot *Somié* qu'il me parait un peu trop rigoriste.

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 14 août.
2. Voir ci-dessus, lettre 90.
3. Voir ADVIELLE, II, 210, Bulletin n° XL.
4. Voir ci-dessus, lettre 57.
5. Ce discours était l'éloge de Harduin, précédent secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras.
6. Cette Société littéraire avait été fondée à Arras en 1778 par quelques avocats. Robespierre y entra en 1785. Carnot en fit également partie; de même que l'abbé Roman, Baillet de Vaugrenant. Le Gay en fut chancelier. Voir A. DINAUX, *Les Sociétés badines, bacchiques, littéraires et chantantes; leur histoire et leurs travaux* (ouvrage posthume édité par G. Rouanet, Paris, 1867).
7. Nous n'avons pu identifier ce personnage, traducteur de Virgile et d'Horace.

93

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 30 juillet. ¹

Vous allez croire, M., que la tête me tourne tout-à-fait. En effet je conviens qu'il y a de la folie à vous envoyer une lettre telle que celle qui accompagne celle-ci.

Cependant en y réfléchissant un peu je pense que vous pourriez ^(a) y trouver le germe d'une assez bonne plaisanterie. Je n'ai point cacheté la lettre afin que vous puissiez la lire et juger à laquelle des Dames de votre connoissance elle peut être appliquée. Si cette dame a de l'esprit et du bon sens comme je n'en doute pas elle ne sera pas choquée de son ^(b) hardiesse et elle m'accordera ^(c) une réponse. Je riposterai et nous pourrions étudier ^(d) une correspondance tout-à-fait intéressante dont vous serez le confident. J'ai déjà risqué cette plaisanterie et elle m'a parfaitement réussi. Je vous communiquerai un de ces jours, les réponses que j'ai reçues si ce badinage, au contraire, n'est pas de votre gout ou si vous ne connoissez aucune dame qui soit susceptible de s'en amuser, ayez la complaisance de me renvoyer ma lettre, ^(e) elle servira pour une autre et je vous entretiendrai de l'effet qu'elle produira.

[Je n'y mets point d'enveloppe parce qu'on décachète ou on taxe les paquets dans lesquels on en sent; ainsi, au cas que la dame réponde, je vous prie de m'envoyer sa lettre sans enveloppe et même de la décacheter et l'enlever si elle en met une.] ^(f) ²

Vous aurez aujourd'hui, M., deux morceaux de Virgile et d'Horace traduits par Mr Ecuyer ³ et vous aurez s'il vous plait la bonté de me mander en me les renvoyant si vous croyez que le traducteur a bien fait de s'en tenir là ou s'il auroit dû nous donner en entier les deux auteurs dont il ne nous donne que des échantillons.

[Vous verrez par la feuille 17 O qu'un correspondant préfère la traduction de l'ode d'Horace. Je ne doute pas que vous soyez du même avis. Je pense aussi comme lui que Mr Ecuyer aura un terrible rival dans l'Abbé de Lille ⁴ qui fera toujours le désespoir de ceux qui voudront traduire Virgile.

Le 2^e correspondant de la même famille 17 O fait aussi quelques obser-

vations qui ne me paraissent pas sans mérite et sur lesquelles je vous prie de vous expliquer avec moi.

Le 3^e Correspondant de la même famille paroît encore plus sévère et au surplus il s'avise de critiquer aussi l'Abbé de Lille de qui, à la vérité, le poème des jardins⁵ ne me paroît pas un chef d'œuvre.] (s)⁶

Voilà la manière dont l'auteur de qui je vous ai parlé traite du mot aller⁷.

ALLER signifie proprement se transporter d'un lieu à un autre. Il fait (h) observer qu'outre que ce verbe est fort irrégulier dans sa conjugaison il se sert pour former ses temps composés de l'un et l'autre des auxiliaires, Estre et Avoir mais non pas indifféremment. On emploie le premier quand l'action d'aller n'est pas regardée comme finie, comme terminée; Quand on dit: *Mon frère est allé à Paris*, on exprime bien qu'il est parti, mais il ne s'ensuit pas que l'action d'aller qu'on lui attribue soit terminée, c'est-à-dire qu'il soit arrivé à Paris.

On se sert de l'autre pour exprimer l'action d'aller comme terminée: *J'ai été à Lyon, J'ai été à la campagne.*

On emploie ce verbe au figuré pour signifier tout ce qui présente une idée de mouvement. On dit d'une horloge *qu'elle va bien, qu'elle va mal* pour faire entendre que ses mouvements sont réguliers ou irréguliers. On se sert même du verbe aller pour rendre quelques idées à peu près semblables à celle de mouvement comme celle de progression soit matérielle ou intellectuelle, de distance d'un lieu à un autre etc. C'est ainsi qu'on dit: *Ce chemin va en montant, va à la rivière, va de Paris à (f) Meaux*, pour une figure qu'on appelle syllepse du mot grec *Syllepsis*. -conception et qui consiste à s'expliquer, (f) moins suivant le sens grammatical que suivant celui qu'on a dans l'esprit, parce que (k) ce n'est pas le chemin qui va, mais les personnes qui passent sur ce chemin. *La dispute fut si vive qu'elle alla jusqu'aux injures.* C'est une métaphore parce qu'on a dans l'esprit la comparaison de cette dispute avec un objet qui marche et celle des injures avec un autre objet qui est le but vers lequel le premier se porte. *Cette affaire ira loin*, on compare de même l'affaire dont on parle à un objet qui marche et les suites qu'elle aura à une longue étendue de chemin. C'est encore une métaphore, puisque la métaphore est une figure par laquelle on transporte un mot de (l) signification primitive à un autre qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qu'on a dans l'esprit.⁸

[La suite à l'ordinaire prochain...] (m).⁹

Il est assez difficile, M., que nous fassions dans ce moment ce que vous désirez par rapport au grafomètre trigonométrique, l'Académie étant en vacances jusqu'au mois d'Octobre, d'ailleurs comme elle n'a que le titre d'Académie des Belles-Lettres, elle ne pourroit pas trop, quoiqu'elle s'occupe de sciences, donner un jugement solennel en matière scientifique sans paroître aller sur les droits des Académies des sciences.

VARIANTES ABVIELLE, p. 211: (a) pourrez; (b) mon; (c) la faveur d'; (d) établir; (e) En changeant l'enveloppe elle; (f) passage omis; (g) passage omis; (h) faut; (i) par; (j) s'exprimer; (k) puisque; (l) sa; (m) passage omis; Ne doutez pas, je vous prie, de la sincérité et de la perpétuité des sentiments, etc... P.S.

1. Pièce n° 3605, « 45^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Circulaire 9 Q.

3. Voir ci-dessus, lettre 92.

4. Sur l'abbé Jacques DELILLE voir la thèse de ZEKI ORS, *Jacques Delille, poète célèbre, 1738-1813*, Zurich, 1936 (B.N., 8° H Bern ph. 1916).
5. *Les Jardins, ou l'Art d'embellir les paysages*, poème par M. l'abbé de Lille, Paris, 1782, in-4° (B.N., Ye 2497). Cet ouvrage a fait l'objet de très nombreuses éditions en 1782. Huit d'entre elles sont à la B.N.
6. Circulaire 9 D.
7. Circulaire 6 V.
8. Lettre de M. Fauleau, 14 avril 1787 (Arch. Dubois de Fosseux).
9. La formule finale 6 B₁ manque.

94

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787. 2 août.¹

Monsieur,

Voici copie de la lettre que j'ai écrite à cèle de nos Dames que j'ai jugée devoir le plus mériter la vôtre jointe à cèle dont vous m'avez honoré le 30 Juillet.² Je compte qu'èle n'est point fame à s'endormir là dessus. Ainsi préparés vous a être vous même toujours éveillé. — Voi.. voi... voici ma lettre, voici ma lettre :

« Madame sûrement vous reviendrés bien vite de la surprise que pourra vous causer la nouveauté de recevoir de moi une Missive que je n'eusse jamais songé à vous adresser sans une autre singularité à laquelle moi-même je viens d'être livré, et dont il faut que je m'empresse de vous narrer les circonstances, si je veux espérer trouver auprès de vous graces de ma témérité.

« Il faut donc vous dire, Madame, qu'il vient de me parvenir, de la part d'un homme de lettres qui m'honore de sa correspondance, le paquet cacheté ci joint adressé, comme vous le verrés, à la plus éveillée des Dames de Roye. Vous concevés combien cette suscription a dû m'étonner ? Je me suis dit : Mais il est inouï qu'on me choisisse pour l'ambassadeur d'un tel message ? Cette négociation est bien délicate ! Comment fixer l'opinion générale dans la distinction d'un tel caractère ? Il ne doit point suffire, sans doute, de m'en rapporter à mes propres idées à cet égard. telle personne qui pourra me paraître très éveillée ne sera à d'autres yeux qu'un être fort assoupi. Et puis, ajoutais-je, à quoi bon pour un littéraire, d'avoir des relations avec des individus aussi légers, aussi inconséquents... quel rapport peut-il... Mais, un petit moment, réfléchissons, l'académicien entend peut-être toute autre chose. On peut donner diverses acceptions à l'épithète éveillée. Il y a plusieurs manières de l'être, et notre homme n'entend point probablement s'occuper de ces éveillées d'un genre qui ne mérite que de l'indifférence, et quelquefois moins encore. Oh ! je crois commencer à voir clair, oui, m'y voilà. C'est je parie, de l'éveil d'esprit qu'on veut parler ? En ce cas, il faut changer de batterie, jettons les yeux d'un autre côté. Efectivement, ces éveillées valent bien les autres. Quel charme ne goûte t'on point en les voyant animer d'une manière si séduisante tous les mouvements de leur personne par ces tours d'expression si simples et en même tems si sublimes ! Combien n'est on

point émerveillés de les entendre, sans paraître y songer, rendre toutes leurs pensées par des accents toujours nouveaux, et qui attachent d'autant plus qu'il n'y entre visiblement aucune nuance de prétention.

Eh bien ! de cette façon il n'y a plus d'embaras. Nous avons, dans ce pays, des *éveillées* de cette espèce; nous possédons de ces génies qui par de nobles efforts ont trouvé l'heureux moyen d'aborder aux portes du savoir. Là réputation méritée dont jouit Mad^e D'h...³ m'assure qu'elle est de ce fortuné nombre, et plus que cela, qu'elle en préside la charmante assemblée. Donc c'est à elle qu'il faut que je m'adresse, donc c'est à elle qu'appartient l'Épître à la plus *éveillée des Dames de Roye*.

Si je ne me trompe point, Madame, dans mes présomptions, dans ces présomptions qui me font croire que l'auteur de l'Épître entend s'adresser à une *éveillée* telle que celles dont j'ai voulu esquisser le louable caractère, à une *éveillée* telle que vous enfin, je me persuade que vous ne manquerez pas de vous dépêcher de lui prouver, et à tout son Lycée par le même moyen, à quel point vous possédés sa manière d'être *éveillée* tandis que moi, charmé d'avoir trouvé l'occasion de vous mettre à portée de donner cette preuve, j'y ajouterai... tout ce qu'il me sera possible d'y ajouter; c'est à dire l'hommage du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.⁴

La dissertacion sur le verbe *aler*⁵ m'a parue, Monsieur, supérieurement approfondie, clairement développée, et tèle ne me semble plus permètre de réplique.

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ABVIELLE.

1. Reçue le 14 août.
2. Voir ci-dessus, lettre 93.
3. Il nous a été impossible d'identifier cette personne.
4. Circulaire 19 F, suivie de la réponse de la dame et des lettres qui lui succédèrent.
5. Voir ci-dessus, lettre 93.

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 6 août.¹

M.,

Voici la suite du mot *aller*.

Cet ouvrage ne va pas vite. Cette façon de parler est figurée de deux manières; (*) c'est une syllepse parce que par cet ouvrage on entend l'ouvrier De plus il y a métaphore parce que l'on compare la lenteur du travail de l'ouvrier à une marche lente.

On employe aussi le verbe *aller* comme une espèce d'auxiliaire pour exprimer un futur très prochain; je vais vous répondre c'est-à-dire je vous répondrai dans un moment. On sent bien que cette façon de parler est encore une métaphore tirée du sens propre du verbe *aller* puisqu'elle présente à l'esprit une idée semblable à celle d'une personne qui *va* qui part, qui se met en marche pour répondre à une autre.

Enfin on emploie aussi le verbe *aller* par métaphore pour exprimer un nombre indéterminé *le revenu de cette terre va à vingt mille écus, les habitants de cette ville pensent (b) aller à cinquante mille*. On a dans l'esprit la comparaison entre une somme ou une quantité qu'on connoit à peu près et une personne qui *va* c'est-à-dire qui est en marche mais dont on ne sçait pas précisément où la marche se terminera, c'est par la même figure qu'on dit en parlant de deux choses dont l'union fait un effet agréable à la vue *qu'elles vont bien ensemble*, d'un vêtement ou d'une parure qui sied bien à quelqu'un *que cela lui va bien*, de deux marchandises qu'on vend collectivement, *quelles vont ensemble. La selle et la bride vont avec le cheval*; de deux choses dont on veut faire une compensation, qu'elles vont l'une pour l'autre : *Vous m'avez (c) passer (sic) une pièce de vin, je vous ai adressé une tasse de café, l'un ira pour l'autre*.

Les encouragemens donnés depuis quelques années à l'Agriculture par le gouvernement, (d) surtout dans la généralité de Paris³ ont excité l'émulation générale. Non seulement les sociétés [d'Agriculture], (e) mais aussi les particuliers instruits (f) se sont empressés de seconder des vues aussi sages que celles qui tendent à perfectionner une des branches les plus essentielles dans l'ordre de la société, puisque sans elle tout le corps dépériroit. mais c'est encore un problème, si nous sommes parvenus au degré de perfection dont l'Agriculture est susceptible et s'il n'y a pas de nouvelles recherches (g) à découvrir.⁴

D'après cela je vous demande si vous croyez que l'Agriculture moderne l'emporte sur celle des Romains et dans le cas d'infériorité quels sont les moyens de lui rendre son ancien lustre. (h) ⁵

VARIANTES ABVIELLE, p. 218-219 : (a) premièrement; (b) peuvent; (c) fait; (d) et les seigneurs; (e) mot omis; (f) et les ordres religieux; (g) richesses; (h) Je vous prie de me renvoyer la réponse d'un correspondant sur l'agriculture des Romains.

1. Pièce n° 3676, « 46^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Circulaire 6 X, lettre de M. Fauleau, 17 avril 1787.
3. Le règlement du 30 mai 1788 (ISAMBERT, *Recueil...*, XXVIII, 573) avait entre autres pour objet de seconder les efforts de la Sté royale d'Agriculture en l'autorisant à décerner des médailles d'or aux cultivateurs qui suivaient ses directives, tant pour les cultures nouvelles que pour les défrichements et assèchements de marais. Voir sur cette « agriculture nouvelle », A. J. Bourde, *ouvr. cité*.
4. Voir E. JUSTIN, *Les Sociétés royales d'agriculture au XVIII^e siècle*, Saint-Lo, 1935, 1 vol., in-8°, et pour la Haute Normandie : M. BOULOISEAU, *Cahiers de doléances du bailliage de Rouen*, introd., p. XXVI et note 27. Voir ci-dessus, lettre 49, note 2.
5. Circulaire 11 N.

96

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 9 août.¹ — Roye.

Monsieur,

Je suis, come vous avés pu déjà le remarquer, fort pour les Mémoires.² Ce goût peut-il être justifié ? Je n'en sais rien. Tout ce que je vois, c'est qu'il me semble, en fouillant dans mon intérieur, que je ne me trouve si singulièrement porté vers cète sorte d'inclination que par un mouvement de sensibilité qui me fait compatir aux peines de ceux que l'on oprime et qui me transporte en esprit à leur place. Dois-je chercher à faire partager ce penchant ? Je n'en sai rien encor. Au moins croi-je que les ames tendres ne trouveront en cela rien de blamable. Le Mémoire ci joint m'a ofert d'autant plus d'intérêt que les personnages qu'il concerne sont de notre connaissance, puisqu'ils resident presque aux portes de notre ville, et que le defenseur du client malheureux est celui qui s'est rendu l'année dernière si justement célèbre par le gain de l'importance cause de la fille Salmon.³

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 14 août.
2. Sur les mémoires de Babeuf, dont Rutledge aurait été le « fabricant », voir ADVIELLE, I, 238, et ci-après lettres 104, 107 à 110.
3. Babeuf y fait déjà allusion ci-dessus, lettre 28.

97

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 12 août.¹ — Roye.

Monsieur,

Voici copie de la réponse que m'a faite notre éveillée.² Elle est un peu faconière la Dame, mais, avec le tems, j'espère parvenir à éloigner toutes ces manières-là. Notés pourtant que la chose pourra être un peu longue, en ce que la personne n'est point de ma société ou du moins je ne suis pas de la siène, et que, par conséquent, nous ne pourons agir que par lètres. Je n'ai

pû mieux faire, et j'ai cru devoir tout sacrifier à un heureux choix. Vous alés juger si j'ai réussi.

« Vous êtes trop honnête, Monsieur, de présumer que la lettre que vous m'avés envoieé devoit être pour moi. D'après l'aspect obligeant sous lequel vous la présentés, je n'ai nul titre pour la mériter, et si, lorsque j'étais jeune, j'ai fait, par fois, quelques mauvais vers de société, le cœur y avoit plus de part que l'esprit. J'avais alors de la gaieté, elle pouvoit plaire, mais à mon âge, on ne fait plus que la désirer sans pouvoir lui donner cette tournure qui la rend agréable. Je ne répondrai point à cette lettre jolie qui la respire si bien. La méprise seroit trop forte pour celui qui la recevrait, qui perdrait beaucoup à l'erreur que vous auriés faite; Il en concluroit que dans cette circonstance M. vous êtes plus poli que juge équitable.

Je sais m'exécuter, et le plus petit retour sur moi me tient en garde contre un amour-propre que rien ne justifieroit.

Vous êtes, maître, M. de communiquer ma façon de penser à votre académicien, mais, j'aime à connoître mes correspondants. Tous sûrement n'auroient, comme vous, une opinion si flatteuse sur mon compte dont je dois vous savoir gré. Recevés-en, je vous prie, mes sincères remerciements. »

Pour l'intelligence de cète épître, Monsieur, il est bon d'être prévenu que la Dame n'acuse point tout-à-fait juste quant à l'âge, dont pourtant il se peut bien qu'èle craigne les aproches. Cète disposition ne contribue pas peu, selon moi, à mètre le piquant dans ses écrits. Vous verrés, Monsieur, au premier ordinaire, si j'ai sù tirer quelque parti du spécieux de tous les détours qu'èle opose.

Jamais je ne varierai dans l'expression dictée par mon cœur sur les vrais sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF.

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 18 août.
2. Voir ci-dessus, lettre 94.

98

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 13 août.¹

M.,

Le luxe a fait depuis trente ans les plus rapides progrès et c'est un mal dont il seroit intéressant de découvrir la source si on la^(a) connoissoit bien, peut-être y apporterait-on plus facilement le remède. Quelle est votre façon de penser, M., sur l'origine de cette gangrène ? Croyez-vous qu'on doive attribuer à l'intéret politique ou à la dépravation des mœurs, ou à l'une et [à]^(b) l'autre des deux causes en même tems ?

Voulez-vous bien me faire le plaisir^(c) de me mander combien il y a de paroisses dans la ville que vous habitez ? le nom de chacune^(d) d'elles, [ainsi que celui de toutes]^(e) les maisons religieuses qui y sont établies. ^(f) [Je vous serai encore obligé d'y joindre la liste]^(g) des médecins, des ^(h) chirurgiens de toutes les ⁽ⁱ⁾ personnes qui par goût ou par état cultivent les sciences et les Belles Lettres. Enfin ^(j) s'il y a un collègue, [je vous prie de me mander]^(k) par qui il est tenu. ^(l)³

VARIANTES ADVIELLE, p. 220-221 : (a) le; (b) *mot omis*; (c) je vous prie, Monsieur; (d) de ces paroisses; (e) *passage omis*; (f) qui s'y trouvent; (g) *passage omis*; (h) de tous les; (i) et des; (j) qui s'occupent, par état, ou pour leur plaisir, de sciences ou de littérature. Je vous prie encore de me mander; (k) *passage omis*; (l) Croyez pour toujours à la sincérité de l'estime et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc... P.S. Je vous envoie, Monsieur, une plaisanterie que j'ai faite à l'occasion du mariage de mon ami Taranget.⁴ On a bien voulu voir cette pièce du moment, avec quelque indulgence. Vous ne la traiterez peut être pas de même, parce qu'elle n'aura pas auprès de vous le mérite de la circonstance qui, probablement, est son plus grand mérite. Cependant, comme je suis accoutumé à vos bontés, je risque de la mettre sous vos yeux, en vous priant de me la renvoyer le plus tôt qu'il vous sera possible et d'y joindre même une critique sévère, utile à mon instruction.

Pour que vous ayez l'intelligence de deux endroits qui vous paraîtraient obscurs, il est bon que vous sachiez que M. Taranget a porté le petit collet,⁵ deux ou trois ans, et qu'il m'a choisi pour trancheur⁶ à son mariage.

² P.S. — J'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, le 16 juillet, le 23 et le 30, et le 6 août; je n'ai eu de réponse à aucune de ces lettres⁷: je vous crois absent ou malade; je ne vous écrirai plus, jusqu'à ce que j'apprenne le contraire. — Si vous voulez mettre vos réflexions et objections sur le luxe à la suite de celles que je vous envoie, vous me ferez plaisir.

1. Pièce n° 3753, « 47^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Circulaire 11 O.

3. Circulaire 17 A.

4. Voir ci-dessus, lettre 63. Cette plaisanterie, note ADVIELLE (II, 220, note 1) manque dans les papiers de Babeuf « qui se borne maintenant à renvoyer, sans en conserver copie, les documents qui lui sont communiqués ».

5. Taranget était entré dans les ordres.

6. Très souvent le marié devait servir à table pendant son repas de noce. Quand le nombre des convives était élevé il se faisait suppléer par des aides-serviteurs ou même 4 « officiers de bouche ». Découper les viandes était ainsi une manière de payer son écot (VAN GENNEP, *Manuel de folklore français*, I, 2^e partie, p. 511 et s.).

7. Voir lettre 89. Malgré les dates différentes d'envoi, les réponses de Babeuf des 22, 26, 29 juillet et 2 août furent toutes rédigées le même jour.

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 20 août. — Roye.¹

Monsieur,

Vous avés bien moins de ressource en vous adressant à moi pour la question relative à l'agriculture des romains que vous n'en avés eu du cote du corespondant dont vous me communiqués la réponse² sur ce sujet. Il parait être un vrai littéraire et je ne suis rien moins [que tel].^(A) Il est vrai

semblable qu'il a du tems à doner à la méditation de ces sérieuses matières et je suis dans un cas tout oposé; on voit enfin qu'il a, à cet égard le secours de quelques livres et je suis encor, quant à ce, ^(b) dans une situation totalement diférente. Je ne puis donc apercevoir tout au plus que des probabilités et tout ce que je vérai à cète ocasion, de raisonable entrainera, sans résistance, mes faibles opinions. C'est ainsi, Monsieur, que je ne pourai guères contredire votre même corespondant qui me parait avoir assés bien vu les choses. Tout ce à quoi je trouve à reprendre dans ses idées, c'est le ridicule qu'il jète sur le goût cultivateur des premiers citoyens de Rome. *Ses bons charetiers bien robustes, bien exercés*, ne sont le plus souvent, selon moi, que de pures machines qui pour ne point se détraquer, ont besoin d'être perpétuellement dirigées par d'habiles artistes. Et coment pourra-t-il y en avoir de ces artistes, si, se reposant entièrement sur leurs machines, les citoyens des premières classes dédaignent de mètre la main à l'œuvre ? Il n'y a que la pratique qui peut perfectionner la théorie. Au surplus il serait sûrement à souhaiter que tous ceux qui chés nous, peuvent être assimilés *aux consuls de Rome et à tous les héros en us* / fussent quelquefois dans le cas d'appuyer sur la charrue leurs mains souvent écrasantes et presque toujours inutiles (on se croirait encor heureux si jamais èles n'étaient que cela) ils en apprendraient mieux à respecter les droits du malheureux laboureur.

Je dirai encore avec ce même corespondant, qu'il est présumable que les arts se perfectionèrent constamment en raison de leur utilité. Sans doute on doit croire que notre agriculture est actuellement parvenue à un grand degré de valeur, mais que je pense qu'il nous reste encor à aquérir ! D'ailleurs, combien de découvertes ne restent point enfouies et ne meurent point, pour ainsi dire aussitôt leur naissance ? Un cultivateur invente un bon procédé, il en fait usage seul. Ses voisins, souvent esclaves du préjugé le méprisent ou ils sont trop bornés ou trop peu courageux pour vaincre quelques petites difficultés qui se présentent à l'exécution. L'inventeur même ne cherche point à répandre sa découverte. Ele finit avec lui et voilà come presque tous les arts marchent à pas lents vers les ^(c) progrès. Ne serait-ce point une bone loi que cèle qui obligerait chaque citoyen de rendre à la société les mêmes services qu'il en a reçus, c'est-à-dire de lui faire hommage de toutes les découvertes qu'il pourrait faire ?

Tout ce que je viens d'avancer explique la raison pour laquelle il arive que l'on voit mieux cultiver dans différents cantons d'une même province que dans tels autres; que l'on cultive mieux ici qu'en tel endroit, une même production, quoique les téréins soient les mêmes; que l'on ne laboure anuellement à Roye que les deux tiers des tères, tandis qu'à 5 lieues de là, vers Noyon et Compiègne où le sol est même inférieur, on ne laisse jamais reposer un pouce d'aucune sorte de fond & c.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire sur la question dont est question. Vous savés avec quels sentiments j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 221 : (a) 2 mots omis; (b) ça; (c) le.

1. Reçue le 28 août. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 65.

2. Voir ADVIELLE, II, 219, note 2.

100

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787. 20 août.¹

M.,

Ma lettre du 13 août² étoit à peine partie lorsque j'ai reçu les vôtres et une rencontre assez plaisante c'est que j'ai précisément ouvert la dernière, celle qui m'apprenoit qu'elles avoient toutes été écrites le même jour.³ En sorte que je ne comprenois pas pourquoi avec des dates si différentes elles arrivoient toutes en même tems. Je me suis beaucoup diverti de l'idée qui vous les a fait écrire toutes en même tems,^(a) et je me suis aussi diverti de les recevoir car je vous croyois perdu et je commençois à prendre de l'inquiétude. Il est arrivé, M., de ce que votre lettre, soi-disante du 22 juillet a été ouverte la dernière que votre tousserie et voire cracherie ont terminé la chose, ce qui n'arrive pas ordinairement.

Vous n'aurez pas encore aujourd'hui la 2^e partie de mon éloge de Mr Harduin,⁴ il est actuellement à Agen ou sur la route ensuite il ira à Besançon; puis je vous l'enverrai. Avec moi, il faut de la patience.

Je suis enchanté de votre lettre à la plus éveillée des Dames de Roye,⁵ voilà ce qui s'appelle bien répondre à mes intentions. J'espère que tout ceci vous amènera de sa part un badinage fort agréable⁶ et à cette occasion je vous demanderai le portrait général des Dames de Roye. Quels sont leurs amusemens, leurs occupations, leurs travers et leurs bonnes qualités.

Je vous remercie du nouveau mémoire que vous m'avez envoyé.⁷ Vous ne me dites jamais, M., s'il faut que je vous renvoie ces Mémoires je vous prie de vous expliquer avec moi sur ce point.

La couleur des différens peuples entre pour beaucoup dans les travaux des naturalistes. On a cru découvrir pourquoi les uns sont basanés, les autres olivâtres, ceux-ci jaunes, ceux-là bruns mais un article sur lequel on ne s'est jamais accordé et qui est cependant bien intéressant, c'est sur la couleur des nègres. Comment se forme cette couleur? Avez-vous quelques notions à ce sujet, M., et voulez-vous bien m'en faire part? Cette question développée jettera un grand jour sur une matière qui tant qu'elle restera en litige ne fixera pas les idées et fera naître au contraire une foule de contradictions.⁸

[La discussion grammaticale du Cahier que je vous envoie, est placé entre l'arc-en-ciel et la suite d'une histoire attendrissante qui consiste dans les derniers conseils de la mère de Clarisse à sa fille⁹. Le commencement de ce récit que vous avez vu dans un des numéros précédents vous donnera peut-être envie de courir à la fin du livre. Cependant si vous vous proposez de le lire tout entier vous ne feriez pas mal de garder la fin pour la bonne bouche, car le reste pourroit ensuite vous paroître insipide.]^(b)¹⁰

P.S. — Je viens de recevoir, M., votre lettre du 12 août. Je me hâte d'écrire à notre aimable éveillée pour lui persuader qu'elle doit me ré-

pondre¹¹ et je laisse la lettre ouverte pour que vous puissiez la lire avant de l'envoyer.

VARIANTES ADVIELLE, p. 223 : (a) toutes ainsi; (b) passage omis.

1. Pièce n° 3817, « 48^e lettre à Mr. Babeuf », datée par erreur du 28 août.
2. Voir ci-dessus, lettre 98.
3. Voir ci-dessus, lettre 89.
4. Voir ADVIELLE, II, 223, note 2.
5. Voir ci-dessus, lettre 94.
6. Voir ci-après, lettre 104.
7. Voir ci-dessus, lettre 96.
8. Circulaire 11 P.
9. Nous n'avons pas retrouvé cette pièce, dont l'auteur est Tournon. (Voir ci-dessus, lettre 16, note 4).
10. Circulaire 12 B. La formule finale (circulaire 6 NI) n'a pas été retrouvée.
11. Voici cette lettre :

« Aimable éveillée,

Si je n'ai pas reçu de réponse de vous, du moins mon correspondant a été plus heureux et la permission que vous lui avez accordée de me communiquer votre lettre a servi à me prouver qu'il a parfaitement répondu à mes intentions. Cependant, Madame, je ne dois pas vous dissimuler que vous ne mériteriez qu'imparfaitement le titre d'éveillée si vous ne me répondiez pas, car une véritable éveillée, sans être étourdie, ne réfléchit pas autant qu'il faut le faire pour se déterminer à priver d'une réponse qu'elle désire une personne qui la demande bien humblement et, à ce que je crois, bien honnêtement. Il me semble d'ailleurs, Madame, que les raisons que vous avez de ne pas m'écrire ne sont pas fort valables. Vous n'êtes plus jeune, dites-vous, permettez-moi de n'en rien croire, je parierais cent contre un que vous n'avez pas trente ans et je vous proteste, cependant, que mon correspondant ne m'en a rien dit. Mais cela est clair comme le jour, car dès qu'une fois les femmes ont passé trente ans, elles ne parlent plus d'âge, cependant vous en parlez encore. Si je me trompe sur ce point vous êtes la plus raisonnable de votre sexe et j'ai mal intitulé ma lettre; mais quand il seroit vrai que vous eussiez passé la trentaine, croyez-vous que j'en serois fâché? Non, Madame, il y aurait plus de rapport entre nous; car je veux bien vous le dire vous n'avez pas affaire à un blanc bec ou plutôt il n'est que trop blanc car mon menton commence à grisonner. En second lieu vous avez autrefois fait des vers de société (je n'ose pas ajouter l'épithète que vous leur donnez) mais bons ou mauvais que n'importe, c'est de la prose que je vous demande. Le cœur, dites-vous, y avoit plus de part que l'esprit? Ah! vive le cœur, il est préférable à tout et les vers qu'il dicte, s'ils ne sont pas toujours les meilleurs, sont toujours ceux qu'on aime le plus.³ Vous aviez de la gayeté. Est-il bien vrai qu'elle soit perdue tout à fait, cette aimable gayeté et n'en resterait-il quelque étincelle à qui on pourroit redonner de l'activité? L'entreprise ne me paroit pas trop forte et j'espérerois bien y réussir, si vous vouliez vous y prêter. Enfin, et il me paroit que voilà le grand grief, vous aimez à connoître vos correspondans. Vraiment, moi, Madame, j'aimerais bien vous connoître aussi, mais je puisque le destin nous a placés à une certaine distance et que les circonstances ne me paroissent pas propres à me rapprocher de vous, je tâcherai de me faire connoître le mieux qu'il me sera possible. Vous savez déjà, à peu près, mon âge, voulez-vous le connoître plus positivement? Le 14 décembre 1792 il y aura un demi-siècle que j'ai paru pour la première fois sur cette machine ronde; et le 5 novembre 1794 il y aura un quart de siècle que j'ai uni mon sort, à celui d'une femme qui est passablement éveillée et que j'aime beaucoup malgré 18 ans de mariage. Je n'aime pas moins une demi-douzaine d'enfans qu'elle m'a donnés et qui sont tous bien éveillés, je vous en réponds. Voilà, je crois, Madame, qui doit bien vous rassurer sur tous les projets de fleurettes que vous pourriez me soupçonner. J'ajouterai que je ne pèse guère moins de deux cent livres pour vous prouver que je suis un homme de poids. Pour ma figure je n'en parle pas; peu importe la figure d'un homme qui dans cinq ans en aura cinquante. Mon caractère vous inquiète peut-être davantage, mais c'est le plus difficile, car qui se connaît assez bien pour se peindre au naturel? Il me semble, cependant, que je ne suis pas méchant. Quand je m'aperçois que j'ai été trop bon, je le deviens mais cela ne dure pas. Je suis passablement gai, surtout avec mes amis; avec les étrangers je suis froid. Pour éveillée n'en doutez pas, je ne dors que six heures sur vingt-

quatre. J'aime à griffonner, je vau mieux en prose qu'en vers; aussi je fais plus de l'une que des autres. Je suis constant en amitié; il faut que mes amis aient de grands torts avec moi pour que je ne leur pardonne pas. Je n'en dirai pas davantage, Madame, car ceci auroit l'air d'une confession générale, et me voilà je crois assez connu pour obtenir une réponse de votre part, vous êtes au fait de ce que vous pouvez attendre de moi. J'y ajoute, de plus, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame et très aimable éveillée... etc.».

101

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 27 août.¹

Ne vous ai-je pas parlé d'un discours que M. Beffroi de Reigny auteur des lunes du Cousin Jacques, a prononcé à l'une de nos séances publiques² pour remercier du titre d'Académicien honoraire qu'on lui avoit conféré. Ne vous ai-je pas dit que j'avois été chargé de lui répondre dans l'absence du Directeur et du Chancelier. Ne vous ai-je pas mandé que j'avois fait cette réponse tant bien que mal. Ne vous ai-je pas promis que je vous ferois connoître le discours du Cher Cousin qui me paroît fort bien fait et ma réponse qui vaut dix fois moins. Si je vous l'ai promis je remplis ma promesse et vous n'avez rien à me reprocher. Si je n'ai rien promis, je fais comme si j'avois pris cet engagement car voilà le discours et la réponse qui se présentent humblement devant vous et qui vous demandent un quart d'heure d'audience. Faites aussi comme si vous m'aviez promis de ne pas les^(a) garder longtems et ce quart d'heure une fois écoulé renvoyez-les moi si toutefois ma réponse ne vous a pas endormi. Au pis aller, comme j'espère que ce ne sera pas une léthargie renvoyez-les le lendemain matin, et déjeunez même, si vous voulez, auparavant.³

Le désir d'être utile à l'humanité souffrante ou plutôt l'espérance de tirer parti de l'imbécillité du peuple et de faire fortune aux dépens des ignorans et des sots a fait découvrir dans la physique et la chymie une infinité de ressources dont on se réservait la clef et qu'on annonçoit sous le titre fastueux de remède universel. Ceux qui ont fait le plus de bruit sont l'électricité et magnétisme animal. Que pensez-vous, Monsieur, de l'un et de l'autre, ils ont eu des partisans sans nombre, on a écrit pour et contre, vous avez lu sans doute plusieurs de ces ouvrages, quel parti prenez-vous dans ces querelles, et si vous croyez à l'existence du magnétisme animal mandez-moi, je vous prie quelles en sont les variétés et quelle en est la base.⁴

VARIANTE ADUELLE, p. 228 : (a) de ne les pas.

1. Pièce n° 3952, « 49^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Voir ci-dessus, lettre 62, notes 4 et 5.

3. Circulaire 10 D.

4. Circulaire 11 Q. La formule finale n'a pas été retrouvée.

102

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 31 août.¹[M.]^(a)

Je vous envoie^(b) le petit ouvrage de Melle Le Masson le Golft² sur la rumination des mouches; il vous paroîtra peut-être un peu singulier et il l'est en effet; mais en même tems, il ne laisse pas que d'être piquant. J'espère que vous voudrez bien me marquer ce que vous en pensez et me le renvoyer après l'avoir lu.³

J'ai dessein, M., de vous proposer aujourd'hui une question relative à l'inoculation,⁴ mais je vous demanderai d'abord votre profession de foi sur cet article et si vous croyez cette pratique avantageuse relativement à la petite verole et ensuite si vous croyez qu'elle soit aussi sûre et aussi avantageuse que pour la rougeole.

Vous me direz peut-être, M., que vous n'êtes pas médecin, mais il me semble qu'il ne faut pas l'être pour avoir une opinion en fait d'inoculation. Au surplus ayez la bonté d'en causer avec les médecins qui sont du nombre de vos amis et de vos connoissances et envoyez-moi, s'il vous plait, le résultat de vos conversations.⁵

Vous n'ignorez pas sans doute, M., qu'il va se faire un nouvel arrangement pour les contreseings et la franchise des lettres, l'époque de ce changement est le 1^{er} octobre.⁶ Je ne sais pas encore si je pourrai continuer à vous faire parvenir mes lettres franches et à recevoir les vôtres sous le couvert de Mr l'Intendant de Flandre et Artois. En conséquence si vous avez quelque chose à me renvoyer je vous prie de le faire partir au plus tard le 15 septembre et de ne plus m'écrire, passé cette époque, jusqu'à ce que j'aye^(c) l'honneur de vous indiquer par quelle voye^(d) vous pourrez me faire parvenir vos lettres.

Si vous receviez celle-ci trop tard vous voudriez bien garder, même les pièces que vous auriez à moi jusqu'à ce que je vous les demande.⁷

J'ai l'honneur d'être avec mes sentimens accoutumés

Monsieur,

V.

P.S. Je viens de recevoir votre lettre du 20.⁸ Je ne conviens pas du peu de ressources que vous supposez que je trouverai en vous, par rapport à notre Agriculture comparée à celle des Romains. Vous prouvez sur le champ ce dont vous êtes capable en cette matière en discutant très agréablement l'assertion de mon correspondant relativement « aux bons charretiers bien robustes ». Ce que vous désirez, M., par rapport aux mains « écrasantes » de ceux qui nous « représentent les héros en us », est si éloigné de nos mœurs actuelles, qu'on ne peut^(e) pas se promettre de voir réaliser votre utile et honnête projet. On a vu depuis quelques années de très grands seigneurs protéger l'agriculture⁹ et en cela ils ont

bien fait, mais on les a vus aussi vouloir s'en mêler et je ne sçais s'ils ont (f) bien réussi. Ils ont embrouillé la matière plus qu'ils ne l'ont éclaircie. On a adopté des principes qui n'étoient fondés que sur la théorie. La pratique n'y a pas répondu et je ne sçais si l'art de cultiver la terre a fait un pas de plus. Les paysans, à la vérité, sont « routiniers », mais je ne sçais si leur routine n'est pas souvent préférable à l'esprit de système qui s'empare ordinairement de ceux qui veulent être cultivateurs.

Je crois comme vous, M., que l'Agriculture peut encore faire bien des pas en avant; n'en fait-elle pas quelquefois en arrière? Sommes nous dans ce cas à présent, si elle a reculé est-ce pour mieux sauter? Voilà des questions que je vous laisse à discuter parce que vous êtes très en état de le faire.

VARIANTES ADVIELLE, p. 229 : (a) omis; (b) Monsieur; (c) eu; (d) indiquer la voie par laquelle; (e) pense pas; (f) aussi.

1. Pièce n° 4074, « 50^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. ADVIELLE (II, 229, 1) note que cette pièce manque dans les papiers de Babeuf.
3. Circulaire 81.
4. Dubois de Fosseux reprend ici une question à l'ordre du jour et qui préoccupait Babeuf à la même époque. (Voir ci-après, lettre 110).
5. Circulaire 121.
6. Par l'Arrêt du conseil concernant les contre-seings et franchises de lettres, rendu à Versailles, le 12 août 1787 (ISAMBERT, *Recueil...*, XXVIII, 420-422).
7. Circulaire 19 L.
8. Voir ci-dessus, lettre 99.
9. Par exemple le duc de Chaulnes, le comte de Saint Florentin, le marquis de Mirabeau, le marquis de Monon de Turbilly qui entreprit de vastes défrichements dans ses terres en Anjou. Un résumé du *Mémoire* que ce dernier rédigea sur ses opérations fut adressé par le Contrôleur général Bertin aux Intendants.

103

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 5 septembre.¹

Monsieur,

De retour encor d'un voyage passablement long,² je retrouve de nouveau trois de vos intéressantes lettres. Le hasard m'ayant mieux qu'à vous servi par ordre, je tombe à ouvrir celle du 15 août. Qu'y vois-je? Que vous vous faites un jeu d'essayer jusqu'où peuvent (a) aler mes forces et que vous avés absolument résolu de me pousser jusqu'à ce que je demande grace. Hélas! Monsieur, vous n'aurés pas (b) grandes peines. Quel barbare plaisir d'acabler ainsi un home déjà excédé de faiblesse! N'est-ce point vouloir positivement précipiter sa fin que de lui proposer de résoudre des questions telles que celle sur les causes du luxe? Doit-on l'attribuer, dites-vous à l'intérêt politique ou à la dépravation des mœurs. Mais, avant tout soufrés que je vous demande quartier jusqu'à ce que j'aie étudié et l'histoire politique et l'histoire des mœurs. J'aime mieux avouer mon ignorance que de faire

parade d'une fausse érudition qui, en se faisant toujours reconnaître par quelqu'endroit jeterait sur moi le plus épais ridicule, en décélant (c) un amour-propre déplacé. Cependant principes à part y a til lieu (d) de se récrier si fort contre le luxe? N'exagère t'on point un peu les maux qu'on lui attribue? Est-il vrai qu'il ait fait depuis trente ans des progrès aussi multipliés? D'abord qui sont les individus partisans principaux du luxe? On ne peut pas dire que ce soit les habitants des campagnes. S'il dominait sur cette classe, il pourrait vraiment causer de grands désordres. Mais dès qu'il n'exerce son empire principal que sur le citoyen des villes et particulièrement sur ceux qui constituent ce grand nombre d'oisifs chés lequel la majeure partie des revenus fonciers et même de revenus publics s'engloutit perpétuellement, quels autres efets peuvent en résulter que de maintenir et d'encourager les arts et le commerce. Sans cela que ferait toute cette foule d'artistes et de commerçants? que feraient de leur argent les rentiers et les gros apointés? Ils achèteraient donc des terres et acheveraient de rendre le cultivateur étranger à toute propriété. Au surplus si l'on crie contre le luxe ce ne doit plus être pour celui des habits. Ils sont actuellement bien simples. Où est le tems des chapeaux bordés, des galons, des canes à (e) pomes d'or, des diamants, des broderies? &c &c.

Puisque vous voulés, Monsieur, que je vous parle à cœur ouvert, je vais vous dire mon sentiment sur votre pièce à l'ocasion du mariage de M. Taranget. On sait fort bien que vous avés une prosodie enchantresse et je crois bien que ce joli badinage a dû faire la plus agréable sensation dans la circonstance, mais [selon moi] (f) les vers qui terminent le morceau quoique bien ingénieux puisque chacun d'eux étant un (g) verbe exprime nécessairement une action de laquelle vous avés de plus l'avantage de prouver la réalité, présentent hors de la circonstance, une monotonie dont vous sentés la cause et qui pourrait faire soupçonner à certaines personnes que la composition n'a dû guères coûter au poète.

C'est toujours avec les mêmes sentiments que j'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF.

[P.S. Une seule paroisse: St Pierre. Trois Couvents d'hommes: Minimes, Cordeliers, Frères de charité. Deux couvents de fames. Anonciades et filles de la Croix. Un colège: M. le Vasseur Principal. Un médecin: M. Van-Mitong-Midi. Trois chirurgiens: MM. Labi, Valancourt et Cuvillier. Littérateurs: M. Prévôt, avocat du Roi; M. Bilcoq du Mirail, Procureur du Roi; M. Aubert, Assesneur criminel l'abé Bélanger Chapelain de la collégiale; M. Cassen, Négociant; Melle Goret, Receveur de la ville; Melle Boitel, à la ferme du Moulin, Faubourg St Gille. Il pourrait, peut-être s'en trouver encore quelques autres.] (h)

VARIANTES ADVIELLE, p. 234 : (a) pouront; (b) point; (c) déclarant; (d) loin; (e) grosses; (f) mots omis; (g) en; (h) passage omis.

1. Reçue le 10 septembre. Reproduite par M. DOMMANGET, *ouvr. cité*, p. 67, jusqu'à « broderies ».

2. M. Dommanget pense qu'il s'agissait d'un voyage à Paris, et signale qu'il « écrivait encore à sa femme le 29, une lettre datée de la capitale » (*ouvr. cité*, p. 67, note 1).

Mais l'original de la lettre du 29, conservé à l'Institut du Marxisme-Léninisme à Moscou, porte 1789 au lieu de 1787, ainsi que nous l'a confirmé V. A. Daline. Or Babeuf s'est rendu, pour l'exercice de sa profession, à Framerville, chez le maréchal de Castéja. Ce dernier lui reproche en effet, le 7 sept. 1787, d'avoir refusé « de manger avec les gens de [son] office ». (Voir ADVIELLE, I, 44). Babeuf répondit au maréchal, le lendemain 8, sur le dos même de la lettre du 7 qui lui avait été adressée à Roye (Arch. dép. Somme, F 129, pece 2). Ce Castéja fut en conflit avec Carnot en 1791 (*Gazette de Paris*, 17 août 1791).

104

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 6^(a) septembre.¹

Monsieur,

Je n'ai point aussi bone opinion que vous de la réussite de notre entreprise auprès de la plus éveillée &c. Il y a peut-être de ma faute, mais, si cela est, c'est une faute involontaire. Vous savés bien quèle réponse j'ai eu d'abord ? hé bien, après une tèle amorce,^(b) je me suis avisé de faire la réplique suivante :²

« Madame. Dussé-je, [courir les risques de vous paraître importun (ce « que, pour toutes choses, je souhaiterais bien qui ne fût pas) j'oserai prendre sur moi encore de répliquer à l'honneur de votre gracieuse réponse « que, remise ici pendant mon absence, je ne fais que décacheter en ce « moment de mon arrivée. L'éfet puissant que me causé ce bel écrit est tel « que je me fais quelque reproche de n'avoir point été prêt à le recevoir « il y a deux jours pour avoir pu vous y faire, Madame, cette riposte que, « peut être avec des dispositions bien différentes des miennes, vous trouverés « rendue au contraire, encore beaucoup trop tôt. C'est ainsi que, par diver- « ses manières de voir, ce qui semble à l'un être négligence peut paraître à « l'autre empressement outré. Mais, pour vouloir y commencer un cours de « morale, j'oublie, Madame, que c'est à votre lettre que je me suis d'abord « proposé de répondre. Revenons y donc.

« Qu'elle est sincèrement intéressante cette extrême modestie que vous « déployés avec tant d'art dans toute l'étendue de cette charmante lettre ! « Combien elle atache vraiment ceux qui, par leur position, ont l'avantage « de pouvoir reconnaître cet art ! Eh ! qui peut n'être point dans ce cas ? « Votre stîle ne décèle t'il point ce que vous semblés si bien prendre à tâche « de cacher ? C'est là, Madame, fournir contre vous de puissantes armes ! « D'ailleurs, vous ne parlés point à des gens de trente lieues ? Quiconque ne « vous connaîtrait nullement, pourrait tout au plus s'y laisser prendre à cer- « tains égards. Et oui, à certains égards... quand par exemple, pour vous « défendre d'entrer en lice, vous réjetés votre prétendue insuffisance sur le « compte de l'esprit, vous n'attendés pas, j'espère, de rencontrer ame qui « vive qui consente à être dupe d'une pareille défaite ? Vous ne pourrés « donc tirer parti (et ce ne serait précisément que vis-à-vis de ces hommes « au moins de trente lieues) que de l'excuse, non moins futile pour ceux « qui ont seulement lû dans vos traits votre fidèle extrait de batême, que

« de l'excuse, dis-je, que vous essayés de fonder sur je ne sai quel âge « imaginairement donné par vous pour celui de l'abandon de toute gaieté, « de tous moyens de plaire, de tout ce qui peut enfin contribuer aux délices « de la Société. Qui pour un moment, vous entendrait sans vous voir, serait « Madame, en levant les paupières à coup-sûr dans le cas de bien rire d'une « telle plaisanterie.

« Mais ce qu'il y a encore d'assés particulier, c'est Madame, c'est que « par l'éfet d'une tournure des plus ingénieuses, vous répondés également « bien et d'une manière également obligeante à deux personnes à la fois, « c'est que, sans y penser, vous donnés en même tems qu'à moi, la plus jolie « réponse à la première Epître que vous savés. Je vais, si vous le permettés, « envoyer votre production à l'auteur de cette dernière, en lui donnant tou- « tefois une clef suffisante des choses pour lui faire éviter les erreurs dans « lesquelles vous ne manquerés point de l'induire, et je suis si assuré qu'il « en sera content, que je reponds d'avance que peu de jours se passeront « sans qu'il en donne d'autentiques témoignages.

« Et moi Madame, j'aurai l'honneur de vous renouveler celui du respect « profond avec lequel je suis, &c.]^(c)

Et je crois que voilà ce qui a tout gâté. Que voulés-vous, je croyais bien faire ! Mais il parait que... point du tout. Hélas, Monsieur, puis-je vous le dire ! J'en suis en vérité tout stupéfait. Savés vous ... mais non ... Mais si-non, mais oui... il faut pourtant que je vous le dise... Hé bien, je n'ai point eu de réponse...

Découragé, déconcerté, abatu, triste, malade enfin, j'ai reçu votre seconde lètre, et l'ai de suite envoyée toute sèche à la perfide.³

Et après cela, vous voulés que je vous envoie le portrait de toutes les Dames d'une ville. Vraiment, il faudrait être hardi pour entreprendre l'esquisse de tant de caractères, mais, sans doute, quel qu'on puisse être, ce ne serait point immédiatement après un tel succès qu'on serait assés téméraire pour comencer l'œuvre.

Vous me demandés ensuite, pourquoi les nègres sont nègres. Quand l'affaire précédente m'aurait laissé pour *six blancs de cœur*,⁴ croiés-vous que je sois home à pouvoir vous répondre là-dessus. Autant vaudrait me parler arabe. Ma dernière vous invite déjà à vouloir bien me ménager en ne me proposant plus de questions de cète force. *Pourquoi les nègres sont-ils noirs ?* Mais voilà une singulière demande. Pourquoi les Européens sont-ils blancs. Pourquoi s'en trouve t'il entr'eux qui ont les cheveux noirs, d'autres châtons, d'autres blonds, d'autres mélangés ? Pourquoi y a t'il des chiens de 50 espèces ? Pourquoi n'y a t'il point, dans la nature, deux êtres parfaitement ressemblants ? Pourquoi, pourquoi, pourquoi ? C'est, ce me semble, que le Créateur l'a ainsi ordonné ; c'est qu'il a fait naître aux Indes des homes noirs, et qu'il a permis que ceux d'Europe fussent blancs. Il y a entre ces derniers de la diférence pour la couleur des yeux, des cheveux, de la peau, c'est très vraisemblablement, qu'il en a d'abord fabriqué de ces diférentes espèces, et que les familles s'étant ensuite mélangées au moyen des diverses unions formées entr'èles, [èles]^(d) ont doné naissance à cète variation à l'infini dans la figure des êtres, de la même manière qu'un chat noir et une chate blanche produisent des chats bigarés de blanc et de noir. Ceci n'est point, peut-être absolument d'accord avec la Génèse, mais on trouve aujourd'hui bien des personnes qui ne croient plus à la Génèse.

Oui, vraiment je serais bien aise que vous voulussiez bien me faire passer (c) mes Mémoires.⁵ En voici encore un à l'égard duquel je vous prierai d'en user de même.

Je ne sens qu'acroître journellement les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 236 : (a) 5; (b) œuvre; (c) toute la lettre est omise; (d) mot omis; (e) repasser.

1. Reçue le 10. Cette lettre ne porte pas, comme toutes les autres, la date répétée en bas et à gauche. Elle a été datée en haut et à droite du 6 septembre. C'est la « 2^e » lettre de Babeuf parvenue à Dubois de Fossex le 10, ainsi qu'il le note lui-même.

2. Voir ci-dessus, lettre 100.

3. Voir ci-dessus, lettre 100, note 11.

4. On appelait « blanc » une petite monnaie de 5 deniers. Six blancs valaient 2 sous 6 deniers.

5. Voir ci-après, lettre 105, note 4.

105

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 7 (a) septembre.¹

Monsieur,

A présent de l'électricité ! du magnétisme !...² Quels mots barbares. Voilà pour absolument m'achever de peindre. On dit bien vrai, plus on est bon, moins on vous ménage. Après la rose vient l'épine. Donés aux gens un pié de bien, ils en prendront bien tôt (b) deux. Pretés deux liards aujourd'hui, demain on vous demandera un sou. On ferait bien d'apprendre à connaître avant d'aimer. Ce n'est point de quinze lieues qu'on peut savoir ce que sont les gens. Beaux dehors, mauvais retours.

C'est vraiment me donner la fièvre que de me parler de cète ancienne nouveauté de Mesmérisme.³ Vous dirés, Monsieur tout ce qu'il vous plaira, mais je ne suis nullement tenté de m'apésantir là-dessus, et pour en sortir bien vite, je me contenterai de dire en deux mots ce que j'ai toujours pensé à cet égard, je veux dire que j'ai toujours cru que le Magnétisme était propre tout au plus à guérir du mal que l'on n'avait pas. J'ai lu a ce sujet un passage auquel je me réfère assés. ç'a été dans l'un des ouvrages du Chevalier Rutledge⁴ auteur que j'estime grandement, qui est le fabricant de tous les Mémoires que je vous ai adressés et le Héros de celui que je vous envoie instament. Voici le passage en question :

[« Au commencement étoient enthousiasme et cupidité : ce couple ancien sur la terre a eu de tous tems nombreuse lignée. Chez nous depuis « deux siècles, genuit Nostradamum Nostradamus autem genuit Raymundum « Lullium. Raymondus Lullius genuit Agrippam. Agrippa autem genuit Dig-

« by. Digby genuit le Gros Thomas; le Gros Thomas genuit le Comte de « Saint-Germain. Le comte de Saint-Germain genuit, celui de Cagliostro, « de Cagliostro passant à Vienne débaucha Madame la Faculté fort éprise « alors d'un vieil empyrique, cujus nomen erat Sebast. Wirdig, et la suite « de ce commerce équivoque donna lieu à l'enfantement moral de cette vieille « Dame dont est fils le Magnétisme animal. »] (c)

Il n'est pas vrai que votre réponse au discours du cousin Jaque vaille dix fois moins que ce discours.⁵ J'ose me dire assés capable d'en juger pour assurer que l'une est aussi finement tournée que l'autre. J'aurais seulement voulu n'y point voir paraître cète frase qui m'a semblé comporter (pardonés ma hardiesse, èle ne doit son existence qu'au pouvoir exprès que vous m'avez doné de tout dire) une petite dose de vanité *Destiné à y répondre par des circonstances imprévues, je n'ai vu s'écouler que quelques heures entre le moment où j'en ai été informé, et celui où je m'en aquite.*

Après une tèle sortie, peut-être fort mal fondée, oserai-je encore vous demander quelque chose ? Oui, j'entrevois de quèle manière vous prendrés mon observation dans l'un ou l'autre cas. Vous dirés si j'ai raison : Eh bien, il a raison, et il faut profiter de sa remarque; et si j'ai tort : eh bien, il a tort et ce qu'il débite là ne doit point me faire de peine, puisque c'est sans fondement valable qu'il l'avance, donc, Monsieur, cela n'apporte aucun trouble à notre liaison, donc je peux encor vous prier de me dire quels sont les auteurs dont les Mémoires sur la question des chemins ont obtenu des mentions honorables, et s'il serait possible que vous me comunicassiez ces Mémoires.

Je sens toujours acroître les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être
Monsieur

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

VARIANTES ADVIELLE, p. 237 : (a) 5; (b) vite; (c) passage omis.

1. Reçue le 10 septembre : « 3^e ».

2. Voir ci-dessus, lettre 101.

3. Voir ci-dessus, lettre 101, note 4.

4. Jean RUTLEDGE joua un rôle actif pendant la Révolution. Inscrit au Club des Cordeliers en 1791, il rédigea le journal patriote *Le Creuset*. Voir LAS VERGNAS, *Le Chevalier Rutledge, « gentilhomme anglais », 1742-1794*, Paris, 1932, in-8°.

5. Voir ci-dessus, lettre 101.

106

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 12 septembre.¹

M.

Si j'avois sçu plutôt que vous désiriez revoir vos Mémoires,² je ne vous les aurois pas fait attendre aussi longtems; J'ai eu beau chercher dans vos lettres un mot qui m'indiquât vos intentions à ce sujet, je n'ai pas pu le trouver. Cependant il me paroissoit naturel de vous les ren-

voyer, c'est ce qui m'a fait insister sur ce point en dernier lieu, et je m'en sçais bon gré, car quelques jours plus tard il ne m'auroit pas été facile de le faire; du moins il m'aurait fallu peut-être chercher des occasions; notre correspondance est en risque d'expirer le 1^{er} octobre comme je vous l'ai mandé dans ma 50^e lettre.

J'ai cependant quelques espérances que nous pourrons la renouer. En attendant que je vous informe de ce que je sçaurai à ce sujet, je commence par faire partir le premier envoi de vos mémoires, qui sera suivi, dans peu de jours des autres. Je vous en fais mes remerciemens. Je répondrai en même tems aux différens articles de vos lettres, ce qui ne m'est pas possible dans ce moment. Tout le monde n'a pas le talent d'écrire à la même personne quatre ou cinq lettres dans un jour, mais vous n'y perdrez rien M., et dans très peu de tems, j'aurai l'honneur de vous écrire, toujours en vous priant de ne pas me répondre passé le 20 de ce mois et de me croire, avec la plus parfaite estime et le plus sincère attachement,

M.,

V.

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Pièce n° 4172, « 51^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Voir ci-dessus, lettres 96 et 104.

107

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 17 septembre.¹

M.,

Voici le second renvoi de vos Mémoires, dans peu de jours le troisième et dernier vous parviendra et j'espère que vous aurez le tout avant la fatale époque du 1^{er} octobre, qui cependant n'interrompra pas absolument notre correspondance, à ce que je présume. J'en serois d'autant plus fâché que vous me donniez des preuves d'une véritable amitié, en me parlant naturellement sur les petits ouvrages que je vous ai envoyés. Vous avez bien raison de regarder comme fort peu de chose celui que j'ai fait à l'occasion du mariage de Mr Tarangeat, j'en étois si persuadé moi-même que je ne songeois pas à le lire à l'Académie et on m'y a pour ainsi dire forcé.² Quant à ce qu'il m'a couté à composer, vous décidez bien légèrement sur ce point « gaudeant bene nati », et il y a des gens, M., qui ne fons qu'avec peine les choses les plus communes et les plus ordinaires. J'aurois sans doute mieux fait de ne pas vous envoyer cette misère, mais que voulez-vous, l'amitié est confiante et je ne suis pas assez sot pour ne pas aimer qu'on me monstre mes bévues.

Quant à la phrase que vous accusez d'avoir été dicée par l'amour propre, comme je veux aussi^(a) être sincère avec vous, cela est vrai.³ On

à beau faire il s'en trouve toujours de l'amour-propre au bout de cette chienne de plume. C'est encore lui qui m'inspire ce que je vous écris. Pour m'en punir sur le champ, je vous accuserai que cette phrase étoit d'autant plus inutile que personne n'ignoroit les circonstances qui m'avoient obligé, moins de vingt-quatre heures avant la séance de répondre à ce discours à la place du directeur.

Nous n'aurons pas à présent de réponse de votre dame éveillée, ni vous ni moi. Nous en pendrons-nous ? Vous n'êtes pas sans doute de cet avis là, ni moi non plus. Ce pourrait bien être encore là une mortification pour notre amour-propre; je dis « notre amour-propre », et je ne sçais pas si vous en avez aussi. Je souhaite que non, car c'est une sottise et qui nous fait faire bien des sottises.

[Je n'entame pas aujourd'hui l'article des questions, M., ce sera pour la prochaine fois.

En attendant je vous prie de recevoir l'assurance des sentimens accoutumés avec lesquels j'ai l'honneur d'être]^(b)

M.,

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 239 : (a) assez; (b) passage omis.

1. Pièce n° 4238, « 52^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Voir ci-dessus, lettre 103.
3. Voir ci-dessus, lettre 105.

108

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 20 septembre.¹

M.,

Je vous assure que je ne m'attendais guère en vous faisant bien innocemment quelques questions sur le luxe, sur la couleur des nègres et sur le magnétisme à causer mort d'homme et à être regardé comme un assassin. Si j'avois appris votre trépas, M., je ne me serois jamais douté que c'étaient mes questions qui l'avoient causé. Heureusement vous en avez été quitte pour la peur et moi aussi, vous êtes encore vivant et bien portant, du moins vous l'étiez le 5 7bre, jour auquel vous m'avez écrit trois belles et braves lettres (ce qui marque une vigoureuse santé) dans lesquelles tout en disant que pour le luxe il vous falloit étudier l'Histoire politique et l'Histoire des mœurs, tout en tournant en ridicule ma question sur la couleur des nègres, dont cependant Mr de Buffon et d'autres imbécilles de son espèce se sont occupés,² tout en tremblottant de la fièvre que vous a donné ma question sur le Magnétisme animal, vous répondez à ces trois questions d'une manière assez satisfaisante quoiqu'un peu en raccourci et sauf le coup de patte à la Genèse, que je n'approuve pas.³

Du reste j'aime bien votre manière, il y a des gens qui promettent beaucoup et ne donnent rien, vous ne promettez rien, vous, M., au contraire vous refusez, puis vous donnez quelque petite chose. On sait bien que qui court trois lièvres n'en prend pas, de même qui répond à trois questions dans un jour tandis qu'on a mis trois semaines à les faire ne peut pas couler la matière à fond. Aussi n'est-ce pas là ce qu'on demande de lui : on lui fait quelques questions sans prétention, on lui demande qu'il y réponde de même, s'il ne répondoit pas du tout, on ne le trouveroit pas mauvais, car entre amis il ne faut pas se gêner, et si par la suite on lui envoie encore des questions, on désire fort qu'il ne les regarde pas comme des coups de poignard et que cela ne le mette pas dans une dépense de proverbe qui m'a rappelé Sancho Pança et son énergique Mémoire.

J'oubliois encore de vous parler du portrait des Dames de Roye qui vous paroît une mer à boire, mais ne croyez pas, M., que je demandois le portrait de chacune d'elles en particulier, c'étoit seulement in globo que j'aurois voulu l'avoir, pour juger de leur manière de vivre, de leur façon de penser etc... N'en parlons plus puisque cela vous coûte tant, je ne veux pas vous mettre en si grosse dépense.

Il n'y a eu, M., qu'une seule mention honorable sur la question des Chemins; c'est un Mémoire de Mr Delegorgue le jeune, qui l'a obtenue. Je ne peux vous communiquer ce mémoire qui n'est pas imprimé.

Vous paroissez craindre à la fin de vos trois lettres que je sois mécontent de ce qu'elles contiennent; il s'en faut bien. J'ai reconnu d'un bout à l'autre votre amitié pour moi, votre gaieté, voire franchise. Elles m'ont amusé, elles m'ont fait rire et j'aime bien mieux une critique un peu piquante que de plattes louanges. Je suppose que vous pensez de même. Cette conformité de goût me fait croire que notre liaison durera autant que notre vie.

Ne doutez pas de la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être

M.

V.

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Pièce n° 4239, « 53^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Les « imbécilles » étaient nombreux.
3. Voir ci-dessus, lettre 104. « ... mais on trouve aujourd'hui bien des personnes qui ne croient plus à la Genèse. »

109

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1787, 8 octobre.¹

Je vous annonce avec bien du plaisir, M., que notre correspondance n'est pas absolument rompue, elle sera nécessairement plus gênée qu'elle n'était auparavant : mais elle sera à ce que j'espère, aussi franche. Il m'auroit été

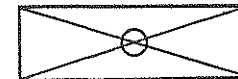
bien dur d'être privé du plaisir de recevoir de vos nouvelles et de l'avantage de profiter de vos lumières.

Voici les précautions que nous avons à prendre pour jouir de la franchise qu'on veut bien nous accorder. Il est nécessaire d'abord que tous les paquets que vous m'adresserez pèsent plus d'une once, autrement j'en payerais le port. Il en seroit de même de vous. Aussi j'aurai soin d'attendre pour vous écrire, que j'aye assez de pièces à vous envoyer pour que le poids excède l'once et comme vous sçavez que la plupart des pièces que je vous communique sont à renvoyer; en attendant, pour faire le paquet, que vous les ayez toutes lues et en les joignant toutes ensemble vous serez toujours sûr que le paquet excédera l'once. Ensuite vous aurez la bonté de mettre à ce paquet une première enveloppe et vous n'y mettrez aucune adresse, mais laisserez en blanc la place où on la met ordinairement. En dessous, à la place où l'on pose ordinairement le cachet vous voudrez bien écrire en petites lettres, afin que le cachet du Contrôle général puisse couvrir toute l'écriture ces mots arrangés de cette manière :

à l'Académie d'Arras

et rien de plus, sans faire aucune mention de moi. Comme j'ouvre seul, toutes les lettres de l'Académie le paquet me parviendra également et au contrôle général on mettra la suscription à la place ordinaire. Vous aurez soin aussi de cacheter cette première enveloppe en pain d'autel afin qu'on ne sente pas le cachet. Par dessus cette première enveloppe il en faudra une seconde adressée à Mgr le contrôleur général des finances, au Contrôle général à Paris.

Il faut, s'il vous plait, faire cette enveloppe avec précaution et de manière que le cachet prenne les quatre pans de l'enveloppe suivant cette figure :



Par ce moyen on ne peut ni l'ouvrir sans briser le cachet, ni voir qu'il y a une seconde enveloppe. Il faut aussi mettre entre les deux enveloppes un morceau de papier à l'endroit de ce cachet pour que ces deux enveloppes ne tiennent pas ensemble et qu'on puisse voir l'inscription : à l'Académie d'Arras.

Voilà bien de l'embarras, M., mais l'on n'a rien sans qu'il en coûte quelque peine et nous serons trop heureux si par ce moyen nous assurons la franchise de notre correspondance.

Je serai peut-être obligé de vous envoyer des pièces qui ne seront pas bien intéressantes, mais enfin vous en tirerez le parti que vous pourrez et lorsqu'elles ne vous plairont pas vous me les renverrez sans les lire si vous le jugez à propos.²

Je présume, M., que ma lettre du 31 août qui étoit accompagnée du petit ouvrage sur la rumination des mouches³ vous sera parvenu trop tard pour que vous me renvoyez cette dissertation. Je vous serai obligé de la joindre au premier envoi.

Vous avez déjà pu lire, M., dans nos feuilles académiques un extrait assez étendu de la lettre que je vous envoie, mais autre chose est de lire

l'extrait ou la lettre même dont je crois que vous serez plus content que de l'idée que je vous en ai donné. Je n'ai pu qu'affaiblir beaucoup celles de l'auteur. Pour moi je vous avoue que j'ai lu son manuscrit avec beaucoup de satisfaction. Faites-moi le plaisir de me mander, quand vous me le renverrez, s'il a produit le même effet sur vous.

Vous verrez aussi par la feuille 17 R qu'un correspondant à qui je l'ai communiquée est du même avis que moi.⁴

Quand je devrais vous donner encor un accès de fièvre, me permettez-vous, M., de vous demander votre avis sur la question suivante : la couleur de l'encre provient-elle du précipité de fer contenu dans le vitriol de Maroc ? ou bien est-ce la partie extractive de la noix de galle qui prend cette couleur ? Dans le premier cas l'acide vitriolique devenu libre devrait blanchir l'encre comme tous les acides. Dans le second, une seule goutte d'encre jetée dans un petit verre de dissolution de noix de galle, par infusion, la noircit infiniment davantage que quatre gouttes de la même encre versées dans une égale quantité d'eau claire. De plus un fil d'Archal⁵ décapé mis dans l'infusion de noix de Galle sans l'agiter suffit pour faire prendre une couleur d'un brun noir obscur qui ne peut provenir que de la partie extractive de la noix de galle qui se colore par le seul contact avec cette substance ferrugineuse. Je cite ces expériences pour vous mettre à portée de les répéter et peut-être de prouver que la théorie de l'encre reçue en chimie n'est pas soutenue par des principes. Vous pourrez observer ainsi que l'infusion de noix de Galle se phlogistique à sa surface au bout de quelques jours, car on aperçoit une pellicule gorge de pigeon comme elle qui se trouve sur les anciennes urines sur les anciens vitrages.⁶

Je vais vous faire une autre question M. 12 K.⁷

Je ne sais si le correspondant 20 M. raisonne bien sur l'esprit propre à la géométrie. De ce que l'esprit froid y reste toujours le même, il en conclut que l'esprit froid y est plus propre qu'un autre.

Je ne nie point le fait, mais je crois qu'on pourrait nier la conséquence, car quel doit être le but de toutes nos études ? De nous former l'esprit et de nous rendre meilleurs ; et une étude qui nous laisse tels qu'elle nous a trouvés est-elle avantageuse sous quelque rapport ? Mandez-moi je vous prie, ce que vous en pensez ?⁸

J'aurais été plus hardi, M., que le correspondant dont je vous envoie l'avis (19 X) sur l'inoculation,⁹ je n'aurais pas balancé à faire inoculer mes enfans, s'ils n'avoient pas eu une mère, un grand-papa, une grand-maman et d'autres parens qui ne pensent pas tout-à-fait comme moi à ce sujet. Cependant je n'aurais osé le faire avant la dentition, si j'avois eu encore des enfans à cet âge. Il me semble qu'il faut trop peu de chose pour faire périr les enfans alors, et d'ailleurs il est trop difficile de leur faire prendre ce qui peut contribuer à soulager la nature.¹⁰

Vous qui êtes père de famille, qu'en pensez-vous ?

J'ai bien de la peine à croire que le préservatif de la petite vérole que nous indique le correspondant 20 L puisse avoir quelque effet, car comment imaginer que le sang introduit dans le corps de l'enfant puisse prouver la petite vérole au bout de cinquante ans, pour ceux qui ne l'ont qu'à cet âge. S'il s'agissoit d'une maladie habituelle, j'y croirois plutôt. Mandez-moi, je vous prie, M., ce que vous pensez à ce sujet. Croyez vous aussi qu'on puisse avoir la rougeole six fois ?

Si cela étoit prouvé la question de l'utilité de l'inoculation de cette maladie seroit toute décidée.¹¹

J'attends de vos nouvelles avec impatience et je vous prie de croire toujours à la vivacité et à la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

M.,
V.

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Pièce n° 4281, « 54^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Circulaire 21 C.
3. Voir ci-dessus, lettre 102.
4. Circulaire 10 K.
5. Il s'agit vraisemblablement d'un fil de laiton. D'après la *Grande Encyclopédie*, l'origine de ce nom serait celui de l'inventeur Richard Archal.
6. Circulaire 15 H.
7. Circulaire 12 K.
8. Circulaire 20 M.
9. Voir ci-dessus, lettre 102, note 4.
10. Circulaire 19 X.
11. Circulaire 20 L.

110

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 14 novembre.¹

J'ai eu l'honneur de vous écrire, M.,^(a) au commencement du mois d'octobre^(b) une lettre accompagnée de plusieurs pièces et je vous l'ai adressée sous le couvert de M. le Contrôleur général.²

Je crains que cette lettre ne vous soit pas parvenue, parce que je devrais maintenant en avoir reçu la réponse. S'il en est ainsi et qu'elle ait été égarée, je vous prie de m'en instruire par une lettre que vous voudrez bien m'adresser directement. Si au contraire ces pièces vous sont parvenues, je vous serai obligé de me les renvoyer sous le couvert de Mgr le Contrôleur général, de la manière que je vous l'ai prescrit^(c) afin qu'elles me parviennent franches de port. D'une ou d'autre manière j'attends de vos nouvelles avec grande impatience parce que je n'ai rien plus à cœur que de renouer une correspondance qui m'est si précieuse et de vous renouveler l'assurance de sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être³

M.
V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 240 : (a) J'ai eu l'honneur de vous écrire ; (b) de septembre ; (c) prescrite.

1. Pièce n° 4405, « 55^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Il s'agit vraisemblablement de la lettre 109 ci-dessus.
3. Lettre n° 4369 déjà adressée le 6 novembre 1787 à Pajot des Charmes, sous-inspecteur des manufactures à Abbeville.

111

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1787, 22 novembre.¹ — Roye.

Monsieur,

Oh qu'il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur de vous écrire ! Acusés-en une triste et déplorable cause. Dans peu vous en connaîtrez les détails. Mais reprenons les choses d'origine, et observons un ordre :

Vers la fin de Septembre dernier, le facteur de la Poste vint me présenter un paquet de votre part, Monsieur, de volume assés honête, puisqu'il était taxé à 6 francs de port. (Il contenait aparament le Mémoire du Chevalier Rutledge² que vous deviez me renvoyer et que je ne reçus point). Assuré par vous que notre còrespondance devait demeurer franche jusqu'au 1^{er} Octobre, je crus devoir ne point recevoir ce paquet, et je me proposai de vous écrire pour vous informer de cette singularité de la part de M. le Directeur de la Poste aux lettres d'Arras. (car c'était de là qu'il était timbré) et pour vous demander en même tems quelle en pouvait être la cause. Mais il me survint entre-tems une indisposition qui m'arêta : Premier empêchement disgracieux.

Le 8 Octobre, vous m'écrivîtes,³ et je reçus peu de jours après, une lètre par laquelle vous me donâtes la satisfaxion de m'apprendre que notre còrespondance était renouée avec la même franchise dont nous jouissions avant l'Edit d'abrogacion; plusieurs pièces acompagnaient cète lètre et la plûpart étaient des questions sur lesquelles vous daigniez me demander mon avis. Je ne me sentis ni capacité sufisante ni inclination particulière pour entreprendre de partir sur le plus grand nombre de ces questions. Il n'y aurait eu que sur celles touchant l'inoculation et la petite vérole que j'aurais hasardé quelques réflexions. Je m'étais disposé même pour m'étendre sur cète matière. Mais, hélas ! le Ciel en a autrement ordonné !

Vous voudrés bien peut-être, Monsieur, écouter avec quelqu'intérêt le récit plaintif du coup le plus sensible qui vient de m'être porté. Je compte de votre part sur cète disposition, d'après la connaissance de vos sentiments d'humanité peu ordinaires, et d'après l'expression de ceux d'affexion particulière que vous avés bien voulu constamment me témoigner.

Entraîné, presque dès le moment où mes forces intellectuelles et physiques se développèrent avec plus d'énergie, vers le doux penchant de la paternité, j'emploiai une bone partie de ma première jeunesse à me mètre au fait des devoirs auxquels ce titre engage. Mes études en ce genre me conduisirent à prendre un goût décidé, une déterminaison absolue pour les choses qui pouvaient me faire parvenir à aquérir ce titre chéri. Je m'engageai donc très jeune, c'est-à-dire il y a cinq ans (et alors je n'en avais que vingt-un) dans les nœuds d'himen. Mon union fut couronnée par l'aparicion successive de deux enfants fille et garçon.⁴ Le Ciel semblait s'être plû à combler mes vœux ardents. Ma fille aînée avait, tout en naissant, fixé l'admiration de tous les yeux. Sa figure, tout l'ensemble de sa conformation, avaient forcé, tous ceux qui l'avaient vue, à reconnaître et dire : « Voilà un vrai chef-d'œuvre

de nature ! On s'efforcera vainement de chercher à démêler, dans cète petite jolie créature, une seule chose qu'on put dire qui pourrait être mieux. Bèle enfant ! Amour sans doute te forma sur son modèle ».

Vous ne doutés point, Monsieur, de ma tendre et parfaite allégresse, ni de mon empressement à mètre tous mes soins à la culture d'une production si rare. Toutes mes pensées, tous mes moments, toutes mes atencions étaient dévolues au cher objet qui enchantait mon ame. Rien ne pouvait m'en distraire. Je ne me contentai point des livres que j'avais sous les yeux, ni des lumières particulières que je m'étais procurées sur l'éducation physique des enfants du premier âge, je voulus consulter personnellement les personnes qui passaient pour s'être livrées d'une manière distinguée et couronnée de succès à ce genre d'étude louable. Je m'adressai donc à M. de Fourcroy,⁵ conu par son ouvrage intitulé : La mère suivant l'ordre de la nature. (Je crois que j'eusse osé consulter l'Auteur d'Emile, s'il eût existé encor).

Cet honête citoyen daigna me répondre en me donant avec étendue des avis généraux que j'ai toujours reconus pour être très dignes d'être universellement observés. D'après cela continuant de donner à la bien-aimée de mon cœur des soins assidus et jamais ralentis, je m'afermis encor davantage dans le dessein que j'avais conçu de l'élever par ce que vulgairement on apèle système, mais système qui n'était point tout à fait ni de celui-ci, ni de celui-là, mais qui pouvait avoir quelque chose de tous et un peu de moi. Quoi qu'il ait pu être, mes soins avaient été très heureusement recompensés, et au bout de quatre ans, mon élève était faite pour charmer à tous égards. Du côté du physique, Nature avait encore considérablement embéli son ouvrage, traits divins, graces, force, agilité, embonpoint, tout était réuni. Le Moral y répondait. Cœur extraordinairement excèlent, caractère égal, esprit juste, idées droites et bornées aux connaissances simplement et précisément nécessaire à son âge. Bref ma Sofie (c'était-là son nom) n'était point positivement la Sofie de Jean-Jaque, qu'il dresse pour son Emile, mais toujours avait éle beaucoup de ses heureuses qualités, et en général j'ose dire qu'éle la valait bien. Un père comme moi ne tarirait point sur son éloge, et s'il s'agissait d'entrer dans le détail, je trouverais à faire des volumes. Vous jugés qu'avec des sentiments come les miens et avec un objet aussi digne de les fixer, le sujet de l'inoculation ne pouvait m'être indiférent. L'ocasion d'en raisonner venait très à propos. Je me proposais d'en dire ce que j'en pensais, et ensuite de vous consulter à cet égard, et avec vous, toutes les personnes sentées dont vous m'auriés doné les avis sur cète question : mais hélas !... Monsieur,... dans le tems où je me recueillais pour minuter sur ce ma réponse, une fièvre ardente⁶ attaque l'idole de mon cœur, j'apèle le lendemain à son secours l'ignorante et meurtrière Faculté, qui, inconsidérément et par le plus grossier qui proquo, traite sa maladie de surabondance de sang et d'humeurs. (L'enfant avait un embonpoint excessif.) décide qu'il faut d'abord évacuer l'estomac que l'on prétend être surchargé d'aliments non digérés; lui administre pour ce l'émétique, comme étant la chose pour laquelle il y aura moins de difficulté de la décider à prendre; on excute la chose, ma malheureuse enfant tombe aussitôt dans d'étranges convulsions, et quatre heures après... ô douleur !... éle m'est enlevée...

.....
O Monsieur ! il faut être moi pour sentir la violence d'une douleur tèle que cèle que cet événement m'a fait éprouver ! O mes entrailles ! toujours,

oh oui, toujours vous ressentirez l'effet du déchirement cruel que vous avez enduré dans cette mourante conjoncture ! Il est inutile, Monsieur, d'étendre plus mes réflexions pour vous faire concevoir qu'elles ont été toutes celles que j'ai pu produire en ces moments d'horreur. Vous êtes père, il suffit; imaginés qu'elles doivent être l'amertume des ressouvenirs de tout ce qui, dans le passé, m'a affecté en cette enfant si aimante et si aimée. Mais, que dis-je ?... Peut-être avez-vous aussi quelques fois éprouvé de semblables cuisantes peines, et en ce songeant, je me tais, car ce serait, je le sens, rouvrir de bien douloureuses plaies.

D'après tout ce narré, pardonés, Monsieur, si j'ai reçu vos lettres sans répondre sur les dissertations qui les accompagnaient. Vous conviendrez vous-même que ce n'était plus le moment, et vous continuerez d'être convaincu des sentiments avec lesquels j'ai toujours écrit que j'avais l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et très obéissant serviteur.
BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 2 décembre.

2. Voir ci-dessus, lettre 105, note 4, et lettre 107.

3. Voir ci-dessus, lettre 109.

4. Voir ci-dessus, lettre 42, note 2.

5. Jean Louis de Fourcroy de Guillerville, officier d'artillerie, dont l'ouvrage cité par Babeuf porte le titre suivant : *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature, ou Abrégé de l'histoire naturelle des enfans du premier âge, à l'usage des pères et mères de famille* (Paris, 1774, in-16) (B.N., Tc^{no} 22).

6. D'après M. DOMMANGET (*ouvr. cité*, p. 48, note 2), la fille de Babeuf serait tombée dans le feu en jouant et se serait brûlée aux deux hanches en juillet 1787. Fut-ce l'origine de la maladie qui causa sa mort ? En tout cas l'acte de sépulture est daté du 14 novembre 1787.

112

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1787, 11 décembre.¹

M.

Je prends toute la part possible à la perte que vous venez de faire et je conçois l'énormité de votre douleur et par les sentimens de mon propre cœur et par le mérite de l'enfant que vous pleurez. Cependant il faut bien vous faire une raison sur ce malheur et tâcher de reprendre le cours de vos occupations, ce sera le moyen de guérir plutôt la plaie de votre cœur qui cependant saignera encore longtems.

Il vient d'arriver ici un événement fort triste et fort singulier. Monsieur le Maréchal [duc] (a) de Lévi,² gouverneur général de la province qui s'étoit rendu icy pour faire, en qualité de Commissaire du Roi, l'ouverture de nos Etats³ est mort le jour même de cette ouverture. En conséquence elle a été

retardée et il a fallu envoyer un courrier à la Cour pour avoir un autre Commissaire. Au reste comme M. le Maréchal de Lévi étoit fort aimé, il est infiniment regretté, et les Etats ont fait célébrer un service dans l'Eglise Cathédrale avec toute la pompe convenable et ont résolu de faire élever sur sa tombe un monument qui témoigne à la postérité, notre amour, notre douleur et notre reconnaissance.⁴

Je vous envoie, en vous priant de me la renvoyer quand vous l'aurez lue, une pièce de vers qui a été faite à l'occasion d'un pari. On avait défié l'auteur d'imiter la manière de Mr Roucher⁵ et on lui avoit donné jusqu'au lendemain matin. Il accepta le défi; on nomma des juges et je vous laisse à décider s'il a gagné son pari.

Vous trouverez encore avec cette pièce les avis de ceux qui l'ont déjà lue, je vous prie de me dire votre pensée sur leurs réflexions. Pour moi, je ne peux pas désapprouver le *souterrain tonnerre*. Il me paraît qu'il n'y a pas de règle qui oblige à mettre après le substantif, l'adjectif souterrain; il me semble faire icy un admirable effet et produire cette poésie imitative dont on fait à présent tant de cas. Lorsqu'on prononce bien ce souterrain tonnerre je crois entendre gronder la foudre.^(b) Je crois qu'il n'est pas absolument hors de nature de *regarder en fuyant un spectacle d'horreur*, on jette encore les yeux dessus, avec une curiosité inquiète parce qu'il semble qu'on doit en craindre les suites et qu'on cherche les moyens de les éviter. Voyez plutôt la femme de Lot.

[Vous verrez par l'avis du correspondant 23f que personne n'approuve la moralité ou du moins ne la trouve bien tournée. Pour moi j'admets une grande différence entre *ravageurs* et *furieux* et ravageurs me semble convenir cent fois mieux aux torrens.]^(c)⁶

Voici une observation sur laquelle je vous prie de me faire part de votre façon de penser.

On m'a mandé (d) : « Comme il paroît que vos correspondances s'étendent à tous les Etats et peut-être à toutes les provinces du Royaume il faut que je vous fasse part d'une observation que je fais depuis 20 ans et qui n'a pas encore varié. Vous connoissez sûrement le lys, cette fleur qui par son parfum et sa blancheur éclatante fait l'ornement des jardins. Vous savez qu'elle a plusieurs pétales qui dans la floraison ne s'épanouissent pas tous en même tems mais successivement; en sorte qu'il faut, dans des années : quatre ou cinq jours avant que le développement de tous soit fait. Pour ma remarque je m'attache au dernier pétale et j'examine si c'est avant ou après la St Jean qu'il fleurit. J'appelle dernier celui qui est à la sommité du bouquet. Autant de jours avant la St Jean qu'il fleurit, autant de jours en septembre se fait l'ouverture des vendanges. Par exemple si c'est le 20 (e) juin qu'il s'épanouit, c'est quatre jours avant la St Jean, par conséquent ce sera le 26 septembre qu'on commence (f) la vendange, c'est-à-dire que le raisin aura acquis son degré de maturité. (g) ⁷

Le Correspondant 20 y quoiqu'il ne traite pas mal la question du luxe, la laisse encore indécise; il n'ose prononcer entre le vice (h) politique et la dépravation des mœurs et pour ne pas se tromper il l'attribue à l'un et à l'autre. Ne serez vous pas plus hardi que lui et ne prononcerez-vous pas un jugement définitif ? (i) ⁸

[P.S. Je suis fort fâché de l'accident arrivé au paquet que je vous ai envoyé dans le mois de septembre. Je ne peux comprendre d'où cela peut

venir. Il seroit superflu à présent de le réclamer et je crois même que cela l'auroit été en tout tems, la permission que nous avons pour la franchise des lettres n'étant que tacite.] (1)

VARIANTES ADUELLE, p. 241 : (a) mot omis; (b) sous mes pas; (c) passage omis; (d) on me mande; (e) de; (f) commencera; (g) parce qu'au 26 septembre... il ne reste plus que quatre jours pour finir ce mois; de même le 18 juin concourt avec le 24 septembre, le 16 juin avec le 22 septembre, ainsi du reste. Si c'est après la Saint-Jean, au contraire, que la fleuraison se termine, alors le concours se fait avec le mois d'octobre; par exemple, si c'est le 30 juin. Dès lors ce sera le 6 octobre qu'on pourra vendanger si c'est le 4 ou le 5 juillet, ce sera le 10 ou le 11 octobre, que les raisins se couperont; cette année ce ne sera que le 17 ou le 18 octobre. Voilà, Monsieur, une observation qu'une expérience de 20 années m'a confirmée; j'excepte toutes fois le cas de gelée ou de grêle, mais abstraction faite de tout accident, j'ai constamment remarqué que le jour de la vendange concourait avec le jour relatif de la fleuraison du lis. D'après cette observation, on se dirige pour les préparatifs, on fait tranquillement une absence que l'incertitude quelquefois des vendanges suspendrait. Ou quelle est la cause de ce rapport ou de ce concours; c'est ce que je laisse à la sagacité de vos correspondants et des savants de votre académie, d'expliquer; mais ma remarque est certaine et je la crois fort utile pour le pays de vignoble. Je vous observerai encore que dans presque tous vignobles, y ayant des vignes situées dans différents aspects soit du Levant, du Midi ou du Couchant, il est bon d'avoir des lis dans les mêmes aspects, parce que vous savez que le plus ou le moins de chaleur, accélère ou retarde la maturité du raisin. Comme il y a certainement une cause physique à cette sorte de phénomène, je suis très éloigné d'y attribuer aucune de ces causes qu'on appelle occultes, qui caractérisent la superstition, ou une vaine crédulité, mais je pense qu'on peut découvrir l'analogie que l'effet annonce exister entre la fleur de lis et le raisin.»

Depuis ce temps le même correspondant m'a marqué :

« Mes observations pour le lis se vérifient encore cette année; je vous ai mandé que ce serait le 18 ou le 19, que nous vendangerions et le jour en est arrêté précisément le 19. Voilà donc la 21^e remarque que je fais constamment; il ne reste plus qu'à en découvrir la cause vraiment physique. (h) la vie; (i) Ma vie sera trop courte pour vous convaincre de tout l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc... »

1. Pièce n° 4471, « 56^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Sur le duc de Lévis, voir G. de HAUTECLOQUE, *Le Maréchal de Lévis, gouverneur général de l'Artois* (Mémoires de l'Acad. des Sciences... d'Arras, t. XXXII, p. 75, XXXIII, p. 7, XXXIV, p. 7).

3. Les États se réunissaient d'ordinaire dans la 1^{re} quinzaine de novembre. Le Maréchal de Lévis, malade à Paris, avait demandé que la session fût avancée au 26 octobre. Le ministre fixa l'ouverture au 26 novembre. Le Maréchal arriva le 20 et mourut dans la nuit du 24 au 25 (G. de HAUTECLOQUE, *ouvr. cité*, XXXIV, p. 133-137).

4. Circulaire 22 G.

5. Il existe en effet une nette ressemblance entre la phrase citée ici et un passage de ROUCHER, *Les Mots, poème en douze chants* (Paris, 1779, in-4°), chant IV, p. 199. Sur J. Ant. Roucher, voir Baron G. de FLORÉ, *Le poète Roucher*, Paris, 1866, in-8° (B.N., Ln^s 22707).

6. Circulaire 2 E.

7. Circulaire 20 P.

8. Circulaire 20 Y. La formule finale (circulaire 6 O₁) n'a pas été retrouvée.

113

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX
1787, 28 décembre. ¹

Monsieur,

J'ai reçu votre dernière, et les raisons consolantes qu'elle renferme. Ah ! combien vous êtes en état de sentir et d'apprécier des pertes du genre de celle que j'ai faite. Il est satisfaisant de recevoir de la part de l'amitié des motifs de soulagement ainsi exprimés avec autant de sentiment que de vérité. Encore, de grace, Monsieur, quelques adoucissants de cette sorte, et vous diminuerez sensiblement mes vives douleurs. Vous trouverez toujours en moi, je vous le proteste, un malade docile à suivre vos avis salutaires, et pour vous le prouver, puisque vous m'assurés que la reprise du cours de mes occupations contribuera assurément à rendre un peu de calme à mon cœur agité, je me hâte de vous obéir.

Un de vos correspondants a fait à l'Auteur du Fragment des voyages du Mentor moderne, ² un procès sur le *Soutérain tonnerre*, vous avés apelé comme d'abus de ce jugement, et un autre correspondant a confirmé ce dernier prononcé. Je fais d'autant moins de difficulté de me joindre au parti le plus fort que je trouve comme vous cette figure très expressive, et que je voudrais que toutes les fois que l'on censure une chose, on substituât à la construction condamnée quelqu'autre chose qui présentât la même idée en d'autres termes, que par la comparaison, l'on jugerait s'ils pourraient être censés meilleurs, et en conséquence, si le critique a qualités pour l'être. Mais le plus souvent on se contente de proscrire de fort bonnes choses en elles-mêmes sous les beaux prétextes qu'elles paraissent rendues par des mots nouveaux, ou arrangés d'une manière qui semble quelquefois s'accorder peu avec les principes de la langue. Ce n'est point ainsi que je pense. J'aurais l'air trivial de répéter les réclamations que tant de personnes avant moi ont déjà faites, contre les entraves que quelques autres s'efforcent d'opposer à l'enrichissement de notre idiome. Si l'on eût toujours ainsi agi, nous ne jouririons pas maintenant du précieux avantage de pouvoir modifier à l'infini toutes les idées qui se présentent à notre imagination.

Le vrai bonheur réside me paraît supérieurement placé, et terminer des plus heureusement la peinture ravissante du délicieux séjour dont le Poète retrace les diverses beautés.

Je ne dirai rien sur l'observation relative à l'analogie entre le tems de la fleuraison du lis ³ et le tems de la vendange. Je n'ai jamais été dans le cas, ni même pensé, à faire cette remarque, qui peut fort bien n'être point dénué de fondement, en ce que le degré d'avancement des saisons de chaque année influent constamment sur celui de toutes les productions végétales, et ce, toujours avec une progression à-peu-près égale à l'égard de chaque espèce, il s'ensuit que telle espèce prenant son développement, et par suite, ses différents accroissements, et enfin son terme de maturité, tant de tems avant ou après telle autre, le rapport de distance entre chaque époque, par rapport au

degré d'avancement de la saison et par rapport au terme de développement de chaque espèce, doit être toujours le même, et il pourrait être que l'analogie du tems de la fleuraison du lis et de celui de la vendange s'étendit encore à bien d'autres productions de la Nature, relativement à celles-là, et relativement encore à quantité d'autres entr'elles.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous me connaissez
Monsieur, Votre très humble et très-obéissant serviteur.
BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 3 janvier 1788.
2. Voir : *Le Mentor moderne, ou Discours sur les mœurs du siècle, traduits de l'Anglois du « Guardian » de Mrs. Addison, Steele et autres auteurs du « Spectateur »* (par Justus Van Effen), La Haye, Vaillant frères et N. Prévost, 1723, 3 vol. in-12 (B.N., R 43619-43621).
3. Voir lettre précédente.

114

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF
1788, 13 janvier.¹

M.

Je profite du premier moment de liberté pour vous écrire je n'ai [pas] ^(a) pu la trouver jusqu'à présent.

Nos Etats ont duré trois semaines et je vous assure que ce n'est pas faute que nous ayons travaillé. Nos séances du matin duroient jusqu'à trois ou quatre heures et se sont même quelquefois prolongées jusqu'à ^(b) cinq heures. Celles du soir duroient jusqu'à dix et onze heures. Nous avons généreusement et patriotiquement voté d'offrir au Roi un don gratuit et extraordinaire de treize ^(c) cent cinquante mille livres. Ce n'est pas l'affaire qui nous a tenu le plus longtems. Il a fallu s'occuper des détails de l'Administration intérieure de la province. Il est vrai que tout cela étoit entrelardé de repas de 80 couverts des ^(d) commissaires du Roi, chez notre Evêque ² et chez nos députés, ainsi que de quelques bals et comédies. Mais enfin, vaille que vaille, nous n'avons pas laissé que de faire de la besogne et les bons travailleurs travailloient plus qu'ils ne mangeoient ou ne dansoient. Nous en sommes enfin quittes et je n'en suis pas fâché; mais notre municipalité qui a langui pendant ce tems-là nous laisse bien des choses à faire, et en mon particulier je vais être de semaine, ³ ce qui achèvera de me tuer. ⁴

Je suis fort aise, M., que ma lettre ait pu contribuer à jeter quelque consolation dans voire âme. Vous avez pris un bon parti en vous livrant à l'étude, je vous exhorte à continuer et à vous servir de toute la fermeté de votre âme pour supporter un malheur sans remède.

J'ai lu avec plaisir vos réflexions sur les causes du luxe et je vous en remercie. Elles m'ont paru fort solides et sont une nouvelle preuve de la justesse de voire esprit.

A propos des exhalaisons et de la cause de leur élévation un correspondant me mande :

Il faut que je vous fasse mention d'un phénomène qui est que les fumées par certain tems pluvieux vont en bavant autour des cheminées, ne s'élèvent guères et plongent même bien qu'il ne fasse point de vent, tandis que par le beau tems, serein et frais surtout et en particulier le matin quand on allume le feu, la fumée monte bien droit et très haut. Le soleil la fait souvent rabaisser aussi et fait fumer dans les appartemens. Comment expliquer ce phénomène. Comment aussi trouver la cause qui à la fin fait tourbillonner la fumée même par le tems le plus calme lorsqu'elle est parvenue à une certaine hauteur plus ou moins considérable. Proposez un peu ces questions à quelques-uns de vos correspondans et faites-moi la grâce de me communiquer la solution qu'ils en auront donnée.

J'exécute les volontés de ce correspondant. Le problème ne me paroît pas bien difficile à résoudre, cependant vous me ferez le plaisir de me donner la solution que mon correspondant désire. ⁵

Je ne veux pas vous entretenir de ^(e) futilités car ^(f) vous enverriez promener le conteur de ses contes; je veux ^(g) vous conduire aux Sables d'Olonne, dans l'appartement de M. le Ch^{er} de la Coudraye. ⁶ Là après lui avoir fait une profonde révérence, nous écouterons une petite lecture qui ne durera qu'un demi quart d'heure. Puis revenant dans le même équipage à l'Académie d'Arras nous entendrons la courte réponse du Directeur. N'êtes-vous pas bien fatigué ? Je vous laisse donc reposer. ⁷ ^(h)

[J'ai bien pensé comme le correspondant 20 x que l'observation sur la pression du cordon ombilical étoit dénuée de fondement, il me paroît qu'il exprime d'une manière très nette et très concluante sa façon de penser à ce sujet, mais son assertion au sujet du passage du sang de la mère à l'enfant pendant la gestation mérite ce me semble une attention particulière. Je m'attends que vous m'en direz quelque chose.] ⁸ ⁽ⁱ⁾

Plus j'entends d'avis différens sur l'inoculation et plus je vois que cette salutaire pratique a de partisans. Mais en être enthousiaste jusqu'au point de vouloir se faire inoculer la peste c'est une opinion qui n'est pas commune. Je m'attends bien M. que vous me direz ce que vous en pensez. ⁹

En vous envoyant l'avis 21 T je commence par ^(j) convenir qu'il valloit mieux dire l'esprit géométrique que l'esprit de la Géométrie. Ensuite j'observerai que ce correspondant nous donne plus que nous ne demandons. Nous ne voulions que l'esprit de la géométrie, il y joint celui de la musique, celui de la peinture, et celui de l'Histoire. Décidez je vous prie, s'il est également heureux dans toutes ces définitions et surtout dans celle de l'esprit géométrique qui est dans ce moment le principal objet de nos recherches ¹⁰.

Je ne serai sûrement pas d'un sentiment contraire à celui du correspondant 21 Z quand il dit que la Géométrie forme et rectifie le jugement. Je lui accorderai encore que la droiture et la subtilité de l'esprit sont nécessaires pour faire des progrès dans l'étude de cette science, mais je ne vois pas que la mélancolie soit un accessoire nécessaire. La mélancolie n'est bonne à rien et l'on peut, je pense, devenir un très grand géomètre sans être affligé de cette maladie ^(k) ¹¹.

VARIANTES ADVIELLE, p. 244 : (a) mot omis; (b) après; (c) trois; (d) chez les; (e) Parlons aujourd'hui, Monsieur, de choses un peu plus sérieuses que nos bouquets de

roses car vous vous lasseriez peut être de lire toujours des futilités; (f) et; (g) et comme je n'ai pas envie de promener sans vous, je vais vous conduire; (h) *Ora pro nobis*; (i) *passage omis*; (j) pas; (k) Permettez que je vous rappelle tout ce que je vous ai mandé sur les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Pièce n° 4575, « 57^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Il s'agit de Louis François Marc Hilaire de Conzié, évêque d'Arras depuis 1769. (Voir notice rédigée par G. COULEN, dans J. LESTOCQUOY, *Les évêques d'Arras...*, p. 101).
3. Voir ci-dessus, lettre 35, note 2.
4. Circulaire 22 H.
5. Circulaire 20 Q.
6. Voir ci-dessus, lettre 40, note 7.
7. Circulaire 10 Q.
8. Circulaire 20 X.
9. Circulaire 20 Z. Voir ADVIELLE, II, 246; Avis sur l'inoculation.
10. Circulaire 21 T.
11. Circulaire 21 Z. Formule finale (circulaire 6 P.) non retrouvée.

115

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1788, 3 février.¹

Les affaires et les embarras se succèdent pour moi avec une rapidité sans exemple. A peine étois-je quitte de la tenue des^(a) Etats, lorsqu'une maladie cruelle a attaqué un oncle de ma femme qui demeure à l'autre extrémité de la ville, ce qui m'a obligé à des courses continuelles. Cet oncle² a succombé enfin. Nous l'avons perdu et les obsèques et funérailles ont encore absorbé quelques jours. Puis sont venues les affaires car pour nous consoler de tout ce^(b) dérangement il a laissé à sa nièce une part assez honnête dans sa succession. Cette dernière phrase fera peut-être que vous ne me plaindrez pas beaucoup, cependant vous croirez facilement que je le regrette, quand vous saurez que c'étoit un homme du premier mérite, chanoine et doyen de notre église cathédrale^(c) qui faisoit un bien infini aux pauvres de notre ville.³

On me demande pourquoi il est plus difficile de composer une bonne tragédie qu'une bonne comédie et soit qu'on se défie de mes connoissances ou qu'on ait pitié de moi on me permet en^(d) cas que je n'en aye pas le tems de m'adresser à quelque littérateur de mes amis pour avoir des éclaircissements à ce sujet. Je profite de la permission, je ne pourrai qu'y gagner avant de communiquer les lumières que vous me fournirez à ce sujet. J'en prendrai ma part et celui qui répondra n'en^(e) perdra rien parce qu'une lumière bien vive ne s'affaiblit pas en se communiquant.⁴

Je vous envoie M., les jolies pièces de vers de M. Roman⁵ qui ont été lues dans une de nos séances publiques, [et]^(f) quand je dis jolies, j'ai tort je devrois vous le laisser dire et je suis persuadé que vous le diriez, au lieu que vous ne le répéterez peut-être pas car rien ne prévient davantage contre une chose que de faire son éloge; l'imagination se monte et l'on trouve

ensuite les ouvrages bien inférieurs à l'idée qu'on s'en étoit faite. Je n'ai cependant pas cela à craindre avec vous, M., vous êtes plein de goût et de sentiment vous êtes incapable de prévention et vous rendrez justice à Mr Roman.

Renvoyez s'il vous plait... Dois-je toujours répéter la même chose et ne scavez-vous pas à présent que je suis un prêteur et non un donneur, mais c'est que j'ai le droit de prêter et non celui de donner.⁶

Juger des progrès du luxe par ce que me mande le correspondant 27 Q si depuis une douzaine d'années le luxe est partout septuple ! Que deviendrons-nous à la fin de ce siècle ? Mais pour établir d'une manière juste la proportion il faudroit savoir si la marchande de modes de 1774 ne vendoit pas plus que chacune^(g) d'à présent.⁷

Que pensez-vous de la question que fait le correspondant 27 V. au sujet du virus variolique. Pourquoi ne se développeroit-il pas et ne seroit-il pas également expulsé soit que la petite vérole soit naturelle, ou qu'elle soit inoculée. Il semble au contraire qu'il pourroit s'en trouver une surabondance nuisible dans la petite vérole naturelle et que dans l'artificielle on a soin de la proportionner aux forces et au tempérament du sujet.

Mais je raisonne probablement bien mal car je ne suis rien moins que médecin et je n'ai ni théorie ni pratique sur les maladies, car grâce à Dieu je me porte à merveille.⁸

Il est possible que le correspondant 27 Z se trompe sur les causes qui ont engagé à perfectionner l'agriculture. Il se peut que l'intérêt seul ait conduit, lorsqu'il n'y avoit que les paysans qui se mêloient de cultiver la terre. Mais depuis que l'agriculture est devenue à la mode, depuis que les riches^(h) en ont fait un de leurs amusements il y a eu une sorte d'honneur à bien réussir, et on s'est glorifié d'avoir un beau champ de blé ou de fourrage comme on tiroit vanité auparavant d'avoir une belle boîte ou une belle bague⁹.

J'espère que vous me connoissez assez à présent pour être convaincu de la véracité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être¹⁰

M.

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 247 : (a) de nos; (b) tant de; (c) et; (d) au; (e) y; (f) *mot omis*; (g) de celles; (h) seigneurs.

1. Pièce n° 4670, « 58^e lettre à Mr. Babeuf ».
2. Il s'agit de Benoît Lallart, prêtre licencié en théologie de la Faculté de Paris, chanoine et doyen de l'église d'Arras, mort le 27 déc. 1787.
3. Circulaire 22 I.
4. Circulaire 20 R.
5. Voir ci-dessus, lettre 40, note 4.
6. Circulaire 10 V.
7. Circulaire 27 Q.
8. Circulaire 27 V.
9. Circulaire 27 Z.
10. Circulaire 7 H.

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1788, 18 février.¹

Je vous ai quelquefois entretenu de mes embarras, je ne taris pas sur cet article et il faut encore que je vous dise qu'il m'[en] (a) est resté de l'Assemblée des Etats.²

[Je ne me suis pas levé une seule fois cette semaine, M., sans avoir le dessein de vous écrire et me voilà parvenu au vendredi sans avoir pu le remplir, je me flattois, qu'après la tenue de nos Etats, j'aurois un peu le temps de respirer. Mais les affaires de la Municipalité se sont accrues et il a fallu s'en occuper. D'ailleurs le poisson me talonne toujours et il en vient depuis quinze jours une abondance qui est un fléau pour moi, parce que je viens de faire deux semaines consécutives. Lundi prochain j'en commence une à l'Hotel-de-Ville, au surplus il m'est resté de l'Assemblée des Etats] (b) une queue qui ne m'est rien moins qu'agréable. On m'y a mis à toute sauce, on m'a chargé de commissions intermédiaires qui me dérangent (c) encore.

On se propose de faire un canal de Béthune à la Gorgue ou à la Bassée.³ Je suis un de ceux qui sont chargés de l'inspection de ce qui a rapport à ce canal qui ne coutera pas moins de 1.400000 l. et dont la confection durera plusieurs années pendant lesquelles probablement ma commission durera aussi, j'ai eu beau dire que je ne connoissois que l'eau de mon puit, on m'a nommé. Autre commission pour l'examen et le redressement de tous les abus qui se sont introduits dans l'administration de la province et pour en rédiger les Mémoires à présenter à l'Assemblée générale prochaine. J'ai encore observé que je ne connoissois pas du tout l'administration des Etats, on n'y a eu aucun égard.

3^e commission pour faire des recherches sur les privilèges anciens du clergé et de la noblesse d'Artois, relativement aux exemptions des charges publiques. Encore des Mémoires [à dresser] (d) à ce sujet, des publicistes à consulter, ainsi que des juriconsultes etc...

Représentation de ma part au Tiers Etat qui m'a nommé sur ce qu'étant dans le cas de jouir des privilèges de la noblesse,⁴ j'étois partie intéressée. On m'a fait l'honneur de me croire assez juste pour prononcer dans ma propre cause et ma nomination a été confirmée.

Enfin 4^e commission pour veiller à l'entretien de tous les grands chemins de la province et aux moyens de diminuer la dépense qu'ils occasionnent; commission onéreuse pour moi en ce qu'elle doit s'assembler le 1^{er} et le 15 de chaque mois; observation sur ce que je m'entends si peu aux chemins, que je ne peux pas même rendre bons ceux de mon village; peine perdue et me voilà déclaré inspecteur des grands chemins!

Excusez-moi, M., de vous faire cette lamentation, mais où pourrois-je mieux déposer mes peines (e) dans votre sein!⁵

Les moulins à vent ne nous sont connus que depuis les croisades. On

est incertain de l'époque à laquelle les moulins à eau ont été imaginés et sur le nom de l'inventeur qu'on croit être Nilétas (f) Saumaise⁶, et d'autres auteurs pensent que cette invention est antérieure aux Romains. Ils ont en cela trouvé bien des contradicteurs et la question est restée indécise. Ayez donc la bonté de me mander si vous n'avez pas quelque notion du tems où les moulins à eau ont été inventés et en même tems s'il ne seroit pas possible d'adapter à cette ingénieuse machine quelqu'instrument qui facilitât l'entière perfection des farines.⁷

Je suppose, M., qu'après avoir lu les deux premières lettres de Melle Le Masson sur l'éducation vous serez curieux de connoître toutes celles qu'elle voudra (g) me confier. Je vous en envoie encore une. Vous y verrez combien le plan que cette demoiselle a conçu pour l'éducation de son sexe est vaste et combien elle-même doit réunir de connoissances pour être en état de développer ce plan. Vous verrez aussi par la feuille 18 D. (h) que tot capita tot sensus. Le premier correspondant donne de l'encensoir à la demoiselle l'autre se fâche contre elle et presque contre moi. Et vous, M., quel parti prendrez-vous serez-vous de l'avis du correspondant 23 i qui, quoique plus modéré que le précédent refuse pourtant aux femmes l'aptitude des sciences⁸.

La question que j'ai faite sur l'attraction m'a procuré un aperçu du système de Mr l'Abbé Nauton (i)⁹ et j'espère que l'envoi que je vous fais de la feuille 19 V me procurera votre avis sur ce système qui nous met bien loin de l'attraction puisqu'il y substitue la répulsion. Il me semble, d'après ce système, que la partie de la terre qui fait face au soleil doit être repoussée bien plus fortement que celle qui lui est cachée, en sorte que la tendance vers le centre de la terre doit être plus forte le jour que la nuit; car il n'est pas croyable que les rayons des étoiles, qui sont à une si grande distance de nous, ayent la même force que ceux du soleil qui quoique fort éloigné de nous est notre voisin en comparaison des étoiles. J'espère que vous me direz votre façon de penser à cet égard. (j)¹⁰

Si vous n'avez plus besoin des feuilles précédentes, je vous serai obligé de me les renvoyer.

Agréé une nouvelle assurance des sentimens que je vous ai voués pour la vie et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, M.,¹¹

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 249 : (a) *mot omis*; (b) *passage omis*; (c) *dérangeront*; (d) *mots omis*; (e) *que*; (f) *Milétas*; (g) *voudra bien*; (h) *18 O*; (i) *Nanton*; (j) *ce § est placé par Advielle avant : « Je suppose M. ... »*.

1. Pièce n° 4751, « 59^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Circulaire 22 N.

3. Au début du XVIII^e siècle, un canal de jonction avait été construit entre la Lys et l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. Les Etats d'Artois conçurent le projet de prolonger le canal de La Bassée jusqu'à Aire et plusieurs tracés furent envisagés. De plus la Lawe avait été restaurée en 1780 aux frais des mêmes Etats. Mais il faudra attendre le XIX^e siècle pour voir réaliser le canal d'Aire à La Bassée. Voir *Le Pas de Calais au XIX^e siècle*, II, 615.

4. Pour être nommé à la Chambre de la Noblesse, il fallait être noble depuis six générations et seigneur de paroisse ou d'église succursale. Dubois de Fosseux faisait partie de la noblesse non entrante, mais il était échevin d'Arras depuis le 1^{er} janvier 1787. C'est à ce titre qu'il siégeait aux Etats, dans la Chambre du Tiers. (Voir J. A. PARIS, *La jeunesse de Robespierre et la convocation des Etats généraux en Artois*, p. 202.

5. Extrait de la lettre n° 4501.

6. D'après Marc Bloch, *Avènement et conquêtes du moulin à eau*, dans Ann. d'Hist. écon. et soc., 1935, p. 538-563, on peut trouver les premiers moulins à eau entre 120 et 63 av. J.-C. Le plus ancien aurait été installé dans le Pont, à Cabire, dans les dépendances du palais élevé par Mithridate.

7. Circulaire 12 L.

8. Circulaire 8 V.

9. Il s'agit vraisemblablement de l'abbé Nauton, docteur en théologie et archiprêtre de Villeneuve en Agenois, que Dubois de Fosseux avait distingué, dès le 26 sept. 1786, comme membre du Musée de Paris.

10. Circulaire 19 V.

11. Circulaire 7 L₄.

117

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1788, 25 février.¹

Ne me ferez-vous pas quelque objection sur la question que je vais vous faire et ne prétendez-vous pas^(a) qu'elle est mal énoncée ou quelle ne signifie rien. Je n'ai pourtant pas envie de m'[y]^(b) expliquer davantage, je laisserai votre imagination faire tout le chemin qu'elle voudra. Comme elle ne s'égare jamais je ne risque rien à lui laisser la bride sur le cou et je vous demanderai tout uniment : Y a-t-il plus de différence du poète au prosateur que de la poésie à la prose ?

J'attends votre jugement.²

J'imaginai que vous alliez me renvoyer le morceau d'éloge de Mr Harquin³ avec un petit compliment bien froid et une faible assurance que vous liriez volontiers la suite ce qui auroit signifié que vous ne vouliez pas l'avoir. Mais au lieu de cela, je ne sais si l'amour-propre me séduit, quoique je m'en méfie, vous me faites des instances qui me donnent lieu de croire que vous voulez l'avoir absolument.

Je me rends donc à vos désirs pour vous complaire ou pour vous punir de m'avoir mis à cette épreuve. Vous n'aurez encore que la 2^e partie, la 3^e sera pour un autre envoi. Vous voyez que je ne suis pas de ces prédicateurs qui ne donnent pas le tems de se moucher ni de cracher entre chaque point.⁴

La réponse que m'a faite la plus éveillée, 25 G,⁵ pourra peut-être vous occuper quelque instants. Vous y verrez qu'elle vit depuis longtemps séparée de son mari. Apparemment que ce mari la trouvoit un peu trop éveillée pour lui. Je ne crois pas cependant que ce motif ait été celui^(c) de leur séparation. Il paroît au reste qu'elle a fort bien pris son parti sur cela puisqu'elle est la première à en plaisanter.

Vous trouverez à la suite copie de la réplique que je lui ai faite. Voilà à quoi en est notre correspondance. J'attends sa réponse [et votre pensée sur tout cela.]^(d)⁶

On ne peut pas toujours, M., s'occuper de matières sérieuses, c'est donc pour vous égayer un peu que je vous envoie aujourd'hui deux contes. Le Combat d'avarice⁷ m'a paru assez plaisant; l'autre se termine par un mot fort connu et que l'auteur, ce me semble a amené un peu longuement. Vous

m'en direz, en me les renvoyant,^(e) votre façon de penser^(f) et je souhaite pour l'auteur que vous ne les trouviez pas contes à dormir debout.⁸

J'attends, M., avec impatience^(g) la réponse à mes lettres précédentes.

Permettez-moi de finir par une grande vérité, c'est l'assurance des sentimens inébranlables avec lesquels j'ai l'honneur d'être M.⁹

V.

VARIANTES ADVIELLE, p. 252 : (a) ou; (b) mot omis; (c) que ç'a été là le motif; (d) passage omis; (e) j'espère; (f) en me les renvoyant; (g) Monsieur.

1. Pièce n° 4764, « 60^e lettre à Mr. Babeuf ».

2. Circulaire 23 A.

3. Voir ci-dessus, lettre 90, note 11 et lettre 92, note 5.

4. Circulaire 2 F.

5. Voir ci-dessus, lettre 97.

6. Circulaire 25 G.

7. Conte en vers par M. Ecuyer; reproduit par ADVIELLE, II, 253-54.

8. Extrait de la circulaire 9 G.

9. Circulaire 7 Q₁.

118

DUBOIS DE FOSSEUX A BABEUF

1788, 11 mars.¹

M.

Je suis inquiet de différens paquets que je vous ai envoyés, l'un le 13 janvier, le 2^e le 3 février, le 3^e le 18 et le 4^e le 25. Si ces paquets vous sont parvenus, vous me ferez plaisir de me renvoyer les pièces qu'ils contiennent^(a) de la manière que je vous ai indiquée et sous le couvert de Mr le Contrôleur Général. Et si vos affaires ou votre santé ne vous permettent pas de répondre vous pourrez me les renvoyer sans lettre, vous m'écrirez dans des momens plus heureux.

J'ai l'honneur d'être

M.

V.

VARIANTE ADVIELLE, p. 254 : (a) contenaient.

1. Pièce n° 4819, « 61^e lettre à Mr. Babeuf ».

BABEUF A DUBOIS DE FOSSEUX

1788, 21 avril. — Roye.¹

Monsieur,

Je vais vous dire comme vous me disiez dans votre lettre du 3 février depuis laquelle j'ai eu l'avantage d'en recevoir plusieurs autres auxquelles je n'ai point eu la satisfaction de pouvoir répondre : *Les affaires les embaras se succèdent pour moi avec une rapidité sans exemple*², non content de cela, quelques indispositions, cependant légères, ont contribué à me forcer de garder un silence dont je crains trop que vous ne vouliez point me pardonner la longueur.

Je hasarde néanmoins de le rompre en vous faisant le renvoi de tout ce qui accompagnait la plus ancienne des missives vôtres auxquelles je n'ai point répondu, c'est-à-dire, celle du 13. janvier dernier. Je ferai successivement la même chose par rapport aux autres. Mes affaires ne me permettront point je le prévois de donner beaucoup d'étendue à chacune des lettres qui les accompagneront. Je m'en consolerais en réfléchissant que vous n'y perdrez que peu de chose.

Vos états ont fait acte bon et généreux, selon moi, en accordant au Roi le don gratuit dont vous m'avez annoncé la consistance. Vous avez fait, Messieurs les Députés, chose bonne et profitable d'entrelarder vos séances de repas de 80. couverts. Je suis content d'avoir fait aussi chose bonne en donnant quelques réflexions supportables sur les causes du luxe. Je suis fâché de ne savoir quoi dire qui puisse valoir sur la cause de l'élévation des exhalaisons. Je dirais bien quelque chose que je pense sur la question du cordon ombilical, mais je n'ai pas le tems aujourd'hui; je pourrai l'avoir plus tard. Oui, je dis comme vous relativement à l'inoculation. Quant à la Géométrie, je reconnais que ces Messieurs qui en parlent le font trop *scientifiquement* pour que j'ose les contredire.

Votre nouvel agrégé me paraît être un vrai savant.³

J'ai l'honneur d'être, en vous priant de croire que ma brièveté n'a point, à coup sûr, l'indifférence pour cause,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BABEUF

NON REPRODUITE PAR ADVIELLE.

1. Reçue le 26 avril.

2. Citons par exemple ses démêlés avec le marquis de Soyecourt (ADVIELLE, I, 47-48). Il semble que Babeuf, qui aurait occupé, « pour le seconder, jusqu'à vingt commis » (ADVIELLE, I, 47), n'ait pu parvenir à se faire payer par ses puissants clients. Toujours est-il qu'il eut des embarras d'argent et s'installa dans le faubourg Saint Gilles, quartier pauvre et ouvrier de Roye (G. WALTER, *Babeuf et la conjuration des Egaux*, p. 28).

3. Peut-être s'agit-il de l'abbé Nauton. Voir ci-dessus, lettre 116, note 9.

INDEX DES NOMS DES PERSONNES CITÉES

- ALEMBERT (d'), 84 et n. 2.
 ANDRÉ (Pélagie), 90 n. 2.
 ARCHAL, 144, 145 n. 5.
 AUBERT, 135.
 AUBRY DE SAINT VIBERT, 5 n. 5-6-7.
 AUDIFFRED (J.P.), 83 n. 5, 88 n. 9 et 10, 116 n. 2.
 BABEUF (Catherine Adélaïde), 42 n. 2.
 BABEUF (Catherine Adélaïde Sophie), 42 n. 2.
 BABEUF (Jean Baptiste Claude), 42 n. 2.
 BABEUF (Robert, dit Emile), 42 n. 2.
 BAILLET de VAUGRENANT, 13, 14 n. 2, 121 n. 6.
 BEAUMARCHAIS, 76, 77 n. 5.
 BEAUMETZ (BRIOSIS de), 16 n. 3.
 BEFFROY DE REIGNY, 7 n. 3, 58, 59 n. 3, 64, 65 n. 5, 89, 90, 132.
 BELANGER (Abbé), 135.
 BERTIN, 71 n. 2, 134.
 BILCOQ DU MIRAIL, 135.
 BOITEL (M^{lle}), 135.
 BOUTHER (Jean François), 73, 74 n. 1.
 BRUNO D'AGAY, 12 n. 2.
 BUFFON (de), 141.
 CAGLIOSTRO, 139.
 CALONNE, VIII, 4, 5 n. 2, 10.
 CARNOT, IX, 4 n. 4, 121 n. 6, 136 n. 2.
 CASSEN, 135.
 CASTÉJA (Comte de), 77 n. 2, 136 n. 2.
 CATHERINE II de Russie, 105.
 CHAMFORT, 16 n. 2.
 CHAMPMORIN (de), 4 n. 3, 8 et n. 6.
 CHAS, 17, 18 n. 3.
 CHAULNES (Duc de), 134 n. 9.
 COLLIGNON, 23 n. 4.
 CONZIÉ (de), 154 n. 2.
 COUPÉ (Abbé), 52, 53 n. 9, 59.
 COURET DE VILLENEUVE, 23 n. 4, 101.
 COUSIN JACQUES, voir BEFFROY DE REIGNY.
 CRIGNON, 61 et n. 6.
 CUVILLIER, 135.
 CYRUS de THIARD, 76.
 DELEBARRE, 21.
 DELEGORGUE, 6 et n. 7, 7 et n. 2, 38, 44, 51, 58, 142.
 DELESTRÉ DU TERRAGE, 6 et n. 8, 7 et n. 3, 10.
 DELILLE (Abbé), 121, 122, 123 n. 4 et 5.
 DESCARTES, 82 n. 3.
 DESPÉROUX, 16 et n. 4, 17, 18, 19, 20, 24, 106.
 DEVIENNE, 43, 44 n. 3.
 DEVIN des ERVILLES, 83 et n. 3, 86.
 DICQUEMARE, 29 n. 6.
 DOMERGUE, 13 n. 7, 24, 25 n. 8.
 DU BUISSON, 80 et n. 2.
 DUMONT DE COURSET, 64, 65 n. 3, 71 n. 2, 91 et n. 7, 113 n. 2.
 DUPATY, 30, 31 n. 6, 43, 49, 60, 62, 64, 65 n. 6.
 ECUYER, 120, 121, 159 n. 7.
 ESMANGART, VIII, 3.
 ESPRIT (Boniface), 32.
 FAULEAU, 123 n. 8, 125 n. 2. *Figeau*
 FLÛE (de), 4 n. 4.
 FOURCROY de GUILLERVILLE (de), 147, 148 n. 5.
 FOURNEL, 31 n. 5.
 FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, 105, 107, 113, 114.
 FRERON, 13 n. 5.
 GALAMETZ (de), 4 n. 3, 8 et n. 4.
 GENTY (Abbé), 65 n. 4.
 GEOFFROY, 13 n. 5.
 GODEFROY, 33 et n. 3, 35, 43, 49, 56.
 GORET (M^{lle}), 135.
 GOSSE, 6 et n. 3, 10.
 GUÉRIN, 41, 42 n. 5.

- HARDUIN, 4 n. 3, 7 n. 6, 118, 121 n. 5, 130, 158.
 HELVETIUS, 103, 104 n. 4, 108.
 HERMAN, 75 n. 2.
 HUET DE FROBERVILLE, 23 n. 4.
 IMCOURT DE BRACQUEMONT (M^{me} d'), 42 n. 2.
 LABI, 135.
 LA COUDRAYE (de), 61 et n. 7, 153.
 LA HARPE, 16 n. 2.
 LAMOIGNON (de), 103, 104 n. 2.
 LA VIÉVILLE (de), 52, 53 n. 8, 77.
 LE CAUCHOIS, 31 n. 5.
 LE GAY, 4 n. 3, 6 et n. 6, 10, 47, 52, 55, 56, 115, 119, 121 n. 6.
 LE MASSON LE GOLFT (M^{lle}), 23 n. 2, 29 et n. 6, 43, 62, 64, 67, 69 et n. 2, 77, 133, 157.
 LE VASSEUR, 135.
 LÉOPOLD (Prince), 43.
 LESSART (de), 91 et n. 5.
 LANGLET (Marie-Anne Victoire), 42 n. 2.
 LENGLET, 4 n. 3, 8 et n. 10.
 LEROY DE FLAGIS, 27 n. 2, 32 et n. 2, 35, 43, 56.
 LÉVIS (Duc de), 148, 149, 150 n. 2.
 MALLET DU PAN, 16 n. 2.
 MANCHON (Jérôme), 57 n. 2.
 MANCHON (Marie Françoise), 57 n. 2.
 MARET, 27 n. 2.
 MARIN, 76, 77 n. 4-5-6.
 MARMONTEL, 16 n. 2.
 MASCLÉ, 50, 52 n. 2, 58, 61, 116 n. 4, 118, 119.
 MASSIEU (Abbé), 52 n. 3.
 MENON DE TURBILLY (Marquis de), 184 n. 9.
 MERCIER (L. S.), 79 n. 6, 80 et n. 3.
 MICOLON DE BLAINVAL (Abbé), 79 n. 7.
 MIRABEAU (Marquis de), 134 n. 9.
 MONTESQUIEU, 105 et n. 4.
 MOREAU DE SAINT MÉRY, 23, 25 n. 2, 30, 34, 43, 51, 92.
 NAUTON (Abbé), 157 et n. 9, 160 n. 3.
 NEWTON, 82 n. 3.
 NILETAS, 157.
 OPOIX, 38, 39 n. 4, 43, 45, 83.
 PANCKOUCKE, 14 n. 3.
 PILÂTRE DE ROZIER, 25 n. 3, 61 et n. 5.
 POMMART (Elisabeth Françoise), 57 n. 2.
 PONTUS DE THIAUD, 76, 77 n. 6.
 PRÉVOST, 135.
 RAMON, 39 n. 4.
 REYNARD (Abbé), 64, 65 n. 2.
 RIBOUD, 33 n. 4.
 ROBESPIERRE, IX, 4n. 3, 7 n. 6, 8 et n. 8, 35 n. 3, 121 n. 6.
 ROLLIN (Henry), 29 n. 1.
 ROMAN, 61 et n. 4, 63, 65, 87, 91, 106, 115, 121 n. 6, 154, 155.
 ROUCHER, 149, 150 n. 5.
 ROUSSEAU (J.-J.), 21, 36, 40, 42 n. 4, 49, 51, 77 n. 4, 111, 147.
 ROYER (Abbé), 13 n. 5.
 RUTLEDGE, 126 n. 2, 138, 139 n. 4, 146.
 SACY (de), 50, 51, 52 et n. 3, 58, 61, 104 n. 6, 106 n. 6, 107, n. 3, 109 n. 3.
 SAINT-FLORENTIN (Comte de), 134 n. 9.
 SAINT-GEORGES (de), 19, 20 n. 4, 24, 30.
 SAINT-GERMAIN (Comte de), 139.
 SAINT-LÉGER (Abbé de), 7 n. 3.
 SALMON (Fille), 30, 31 n. 5, 43, 126 et n. 3.
 SEGUIER (Antoine Louis), 60 n. 3. 62.
 SOULAVIE, 8 et n. 9.
 SUFFREN, 19, 24.
 TALLARD (Duc de), 74 n. 3.
 TARANGET, 4 n. 3, 8 et n. 7, 86, 89, 90 n. 2, 128 et n. 5, 135, 140.
 TILLET DU VILLARD, 99 et n. 2.
 TOTT (François, baron de), 60 n. 4.
 TOURNON (de), 22, 23, 25 n. 4, 28, 30, 34 n. 3, 36, 37, 38, 43, 45, 48, 56, 77, 86, 120, 131 n. 9.
 TYOT, 88 n. 10.
 VALANCOURT, 135.
 VAN-MITONG-MIDI, 135.
 VALZÉ, 36.
 VAUBAN, 45, 46 n. 3.
 VOLTAIRE, 15.
 WILLEMET, 43 n. 1.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction, par M. REINHARD	V
Présentation des documents	X
Correspondance de Babeuf avec l'Académie d'Arras, textes classés par ordre chronologique	1

LÉTTRES DE DUBOIS DE FOSSEUX

LÉTTRES DE BABEUF

	1785		
1. 6 décembre	1	2. 15 décembre	2
	1786		
3. 11 mai	3	4. 21 mai	4
5. 1 ^{er} juin	6	6. 22 juin	7
7. 2 juillet	9	8. 21 juillet	111
9. 2 août	12	10. 24 août	13
11. 4 septembre	15	12. 28 septembre	16
13. 12 octobre	19		
14. 19 octobre	21		
15. 26 octobre	22	16. 27 octobre	23
17. 2 novembre	26	18. 5 novembre	27
19. 9 novembre	30	20. 16 novembre	31
21. 16 novembre	33	23. 27 novembre	35
22. 23 novembre	34	25. 6 décembre	38
24. 2 décembre	37	26. 13 décembre	39
27. 14 décembre	42	28. 20 décembre	43
29. 23 décembre	44	30. 27 décembre	45

LETTRES DE DUBOIS DE FOSSEUX

1787

32.	11 janvier	48
35.	18 janvier	54
37.	24 janvier	57
38.	30 janvier	57
40.	7 février	62
42.	14 février	62
44.	24 février	66
46.	12 mars	67
48.	19 mars	69
50.	27 mars	72
52.	5 avril	74
56.	25 avril	81
57.	1 ^{er} mai	82
59.	9 mai	84
60.	14 mai	85
63.	29 mai	89
66.	5 juin	93
67.	8 juin	94
69.	12 juin	95
71.	16 juin	98
73.	18 juin	99
75.	21 juin	101
77.	25 juin	103

LETTRES DE BABEUF

31.	3 janvier	47
33.	17 janvier	50
34.	18 janvier	53
36.	24 janvier	55
39.	31 janvier	59
40.	7 février	60
43.	24 février	63
45.	7 mars	66
47.	17 mars	68
49.	21 mars	70
51.	28 mars	73
53.	12 avril	75
54.	13 avril	78
55.	14 avril	80
58.	4 mai	83
61.	23 mai	86
62.	29 mai	88
64.	3 juin	90
65.	5 juin	92
68.	10 juin	95
70.	14 juin	96
72.	17 juin	99
74.	21 juin	100
76.	24 juin	102
78.	28 juin	104

LETTRES DE DUBOIS DE FOSSEUX		LETTRES DE BABEUF	
		1787	
79.	28 juin	105	
81.	2 juillet	107	
82.	4 juillet	108	
84.	9 juillet	112	
87.	16 juillet	115	
90.	23 juillet	118	
93.	30 juillet	121	
95.	6 août	124	
98.	13 août	127	
100.	20 août	130	
101.	27 août	132	
102.	31 août	133	
106.	12 septembre	139	
107.	17 septembre	140	
108.	20 septembre	141	
109.	8 octobre	142	
110.	14 novembre	145	
112.	11 décembre	148	
		1788	
114.	13 janvier	152	
115.	3 février	154	
116.	18 février	156	
117.	25 février	158	
118.	11 mars	159	
119.	21 avril	160	
Index des noms des personnes citées			161
Table des matières			163

ACHEVE D'IMPRIMER
LE 27 MAI 1961
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE LOUIS-JEAN
GAP (HAUTES-ALPES)
Dépot légal : 116 - 1961

DEPOT LEGAL
1^{re} édition 2^e trimestre 1961
TOUS DROITS
de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays
© 1961, *Presses Universitaires de France*